QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12231 – 4 F – JEUDI 24 MAI 1984



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

EN RFA

M. von Weizsäcker succède à M. Carstens comme président de la République

LIRE PAGE 7

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 16 à 23

Cinéma : le Festival de Cannes
Expositions : les deux courants de la muséographie

Ariane : lancement réussi

La première ligne privée de l'espace

En lançant dans la nuit du 22 au 23 mai un autre exemplaire de la fusée Ariane, les Européens ont donné une nouvelle orientation à leur politique en matière de lanceurs. Ce neuvième tir depuis le centre spatial de Kourou (Guyane) devrait permettre à l'Europe de conforter l'image de marque d'Ariane auprès des clients étrangers mais surtout des propriétaires de satellites américains, qui sont, d'autre part, très sollicités pour utiliser la navette spatiale.

Pour la première fois, en effet, était installé sous la coiffe d'Ariane un satellite de télécommunications appartenant à une firme américaine, GTE-Spacenet, qui, comme l'organisation internationale Intelsat, avait pris le pari de confier sa charge à la fusée européenne.

Même si le spectacle a connu quelques entractes forcés, propres au déroulement de toutes les grandes cérémonies, Ariane n'a pas raté son entrée dans le monde du commerce et de la finance. Le public de sympathisants réuni à grands frais salle Pleyel à Paris pour assister en direct sur écran géant à ce tir ne s'y est pas trompé. Il a salué avec l'enthousiasme qui convient ce nouveau succès d'Ariane, qui d'une certaine manière marque la fin d'une époque et le début d'une autre.

La fin d'une époque pour ceux qui, après avoir essuyé les plâtres, surmonté les échecs techniques et supporté les crises politiques de l'Europe spatiale, passent la main. Hier, en effet, ils ont symboliquement transmis le relais, et ce au moment où Ariane enregistre des commandes à l'exportation. Un rêve qu'ils avaient caressé au tout début du programme. Aujourd'hui, le voilà réalisé. La fin d'une époque aussi pour Ariane-1, qui, après deux derniers vols – mission cométaire européenne Giotto et lancement du satellite d'observation de la Terre Spot, – sera remplacée par des Ariane de deuxième et de troisième génération.

Le début d'une autre époque, enfin : celle de l'industrialisation de la fusée. Pour la première fois, le tir d'Ariane a été assuré par les personnels d'une société de droit privé, Arianespace, qui, désormais, a la charge de commercialiser et de promouvoir le lanceur européen. Les tirs d'Ariane y perdront sans doute en poésie, mais ils y gagneront, à coup sûr, en contrats. Déjà, le carnet de commandes d'Arianespace s'élève à 6,5 milliards de francs et porte sur le lancement ferme de vingt-neuf satellites et sur celui, en option, de dix-neuf autres, parmi lesquels deux satellites chinois de télévision semi-directe.

Avec Ariane, les Européens ont donc ouvert la « première ligne commerciale privée de l'espace ». Ils devraient être bientôt suivis dans cette voie par les Etats-Unis, qui ont récemment confié à la société privée Transpace Carriers le soin de lancer des satellites au moyen de fusées Delta. Jusqu'à ce jour, celles-ci étaient mises en œuvre par la NASA, qui conserve entre autres la responsabilité des lancements de la navette. La compétition à venir sera d'autant plus rude qu'Arianespace compte prendre 30 % du marché des services de lancement de satellites.

Encore faut-il pour réussir que le développement en cours d'une version plus puissante du lanceur européen Ariane-4, dont le premier tir doit avoir lieu au début de 1986, se déroule sans incidents et que les Européens parviennent rapidement à un accord sur la suite à donner au programme. Le prochain sommet franco-allemand devrait permettre d'y voir un plus clair pour le lanceur lourd des années 90.

La fusée européenne a mis en orbite un satellite américain

De notre envoyé spécial

Kourou. – Pour son neuvième tir, Ariane a décollé à 3 h 33 mn et 23 s (heure française), mercredi 23 mai. Spectacle très bref : la pluie tombait sans interruption depuis plusieurs jours sur la Guyane, et le ciel était couvert au point qu'on put craindre, *un instant*, que le plafond nuageux ne descende au-dessous de la valeur minimale (250 mètres) et empêche le tir. La nuit était obscure et Ariane, *« quelque part par là »*, restait *désespérément invisible*.

A l'heure H, une lueur rougeâtre embrasa l'horizon sur laquelle se *détacha, durant une ou deux* secondes, la fine silhouette du lanceur. Dès qu'il commença de s'élever, on ne vit plus que les quatre torches lumineuses des moteurs Viking, le temps, *quelques secondes encore*, qu'Ariane atteigne la couche nuageuse. Puis, ce furent de nouveau les ténèbres et encore quelque temps, le silence. Non qu'Ariane soit muette, *mais le son va moins vite que la* lumière, et quand il atteignit les spectateurs, toute lumière avait depuis longtemps disparu.

Mais Ariane n'était pas perdue pour les radars de poursuite de Kourou (Cayenne), puis Natal (Brésil) et l'île d'Ascension. En salle de contrôle, les informations ne variaient guère : tout était normal, *d'une normalité à désespérer le commentaire*. Les panneaux annonçant les différentes étapes (allumage ou extinction des étages, séparations diverses) s'allumèrent aux heures *dites*. Vint *enfin* la *« séparation satellite »*, bientôt suivie du *« fin de mission lanceur »*.

M. Jérôme Weylan, directeur de GTE-Spacenet, la société américaine propriétaire du satellite de télécommunication mis sur orbite à 3 h 49, dit alors : *« Vous voyez bien que j'avais raison d'avoir confiance. »*

Pourtant, deux heures et quart plus tôt, alors que le chronomètre indiquait heure H moins dix-sept *secondes (H étant alors fixé à* 1 h 14, heure française), le lancement avait été interrompu à cause d'une légère surpression constatée dans le circuit d'hydrogène liquide *du troisième étage. Mais le* directeur de la firme américaine était resté serein, estimant qu'il devait s'agir d'un incident mineur et sans conséquence.

C'était bien juger. Le fautif était un clapet dont l'étanchéité n'était pas parfaite. Il suffisait de le faire fonctionner cinq fois pour constater qu'il fermait de mieux en mieux et qu'on *pouvait reprendre les opérations* de lancement.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 12.)

M. Reagan durcit le ton à l'égard du Nicaragua

- *Washington exploite le voyage de M. Duarte pour relancer la demande d'aide aux antisandinistes*
- *Le Congrès envisage favorablement une extension de l'assistance militaire au Salvador*

De notre correspondant

Washington. – Décidée avant même que soient connus les résultats officiels de l'élection présidentielle salvadorienne, la visite de quatre jours que vient d'effectuer M. Duarte à Washington a autant servi ses propres intérêts que ceux *de M. Reagan. Elle aura été en ce* sens un moment significatif de la crise centre-américaine. Chaleureusement accueilli par tout le monde politique américain – du président à l'opposition démocrate, – M. Duarte a montré l'ampleur du soutien dont il bénéficie aux Etats-Unis et accru ainsi l'autorité dont *il aura besoin pour mettre au pas* l'armée, l'extrême droite et les milieux d'affaires de son pays.

M. Reagan, lui, ne peut que se féliciter qu'un homme renversé par les militaires après sa première victoire présidentielle, en 1972, ait *approuvé devant la presse et* les parlementaires américains la politique de l'administration en Amérique centrale.

Avant même que M. Duarte ait quitté Washington, ce mercredi 23 mai, M. Reagan s'est servi de cette approbation politique totale pour durcir le ton, mardi soir, au cours d'une conférence de presse, vis-à-vis du Nicaragua. *« La paix ne peut être réalisée en Amérique centrale que si les forces de la démocratie* [y] *sont solides »*, a-t-il déclaré en expliquant que les Etats-Unis *« devaient soutenir »* la guérilla antisandiniste, et que les tentatives de règlement pacifique menées au sein du groupe de Contadora par les pays de la région (1) ne pourraient aboutir si le Nicaragua n'organisait pas des élections *« véritablement démocratiques »*.

Jamais M. Reagan n'avait fait *comprendre aussi clairement qu'il* jugeait insuffisant l'arrêt de l'appui militaire apporté par les sandinistes à la guérilla salvadorienne.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

(1) Ces pays sont le Mexique, Panama, la Colombie et le Venezuela.

Les systèmes fiscaux français et étrangers

Majorité d'hier, majorité d'aujourd'hui : une étonnante convergence

LIRE PAGE 34 LE PREMIER D'UNE SÉRIE DE TROIS ARTICLES DE PATRICK DE FRÉMINET

L'industrie de la machine-outil

La France est passée du cinquième au neuvième rang

LIRE PAGE 32 L'ARTICLE D'ÉRIC LE BOUCHER

L'utilisation des fœtus est codifiée

Le comité d'éthique approuve les prélèvements tissulaires mais en fixe les limites

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (1), mis en place par le président de la République le 3 décembre 1983, a consacré sa première « directive » publique, le mercredi 23 mai, aux prélèvements aux fins de recherche ou de thérapeutique sur l'embryon ou le fœtus *humain décédé. Le comité, qui com*porte trente-six membres et est pré*sidé par le professeur Jean Bernard*, approuve ces prélèvements, mais pose des conditions rigoureuses.

Il y avait urgence, car l'état de certains enfants atteints de maladies rares et très graves (les déficits immunitaires) appelle des greffes sal*vatrices de tissus prélevés sur des* fœtus, et ce procédé thérapeutique, en vigueur depuis trois ans déjà, soulevait dans certains milieux de violentes protestations et des plaintes en justice.

Les équipes bordelaises qui tentaient de traiter des enfants diabétiques par des greffes de pancréas *fœtal avaient été contraintes d'inter*rompre leurs travaux.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 12.)

(1) 101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 584-14-41.

LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI SUR L'ÉCOLE PRIVÉE

Les concessions du gouvernement aux laïques relancent les protestations des catholiques

Soupçons

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Après les concessions faites mardi 22 mai par M. Mauroy aux députés socialistes, les porte-parole de l'enseignement catholique appellent à des manifestations de protestation.

« Nous n'avons pas rallumé la guerre scolaire », a déclaré M. François Mitterrand à Angers, où il a dû faire face à quelque deux mille manifestants de l'école privée. C'est pourtant l'arrivée de la gauche au pouvoir qui l'a bel et bien relancée, cette querelle, ne serait-ce que parce qu'une partie non négligeable de ses propres troupes avait dans l'idée d'effacer l'humiliation qu'était, à ses yeux, la loi Guermeur, laquelle n'était certes pas une loi de « paix scolaire ».

Compte tenu de cet état d'esprit et des pesanteurs historiques de la gauche elle-même – il ne faut *jamais oublier que, dans l'histoire de* la République, la gauche radicale, puis socialiste et communiste, s'est construite puis affirmée contre le courant catholique, – la question était de savoir s'il était opportun, pour le nouveau pouvoir, de se saisir de ce dossier. La *réponse* était *négative* au départ, elle l'est chaque jour *davantage. La gauche risque* de le mesurer en 1986.

Mais l'affaire ayant été (mal) engagée, la question se déplace et devient celle-ci : la gauche est-elle capable de régler ce dossier – où les passions l'emportent, dans les deux camps, *même chez ceux qui font* profession de défendre la raison – de façon durable, et, précisément, raisonnable ?

(Lire la suite page 8.)

Les frustrés

par BRUNO FRAPPAT

Il y a les textes et il y a les *hommes*. Il y a les intentions et ce qui « passe » du message qu'on veut transmettre. *Le débat sur l'école pri*vée illustre de manière presque caricaturale ce décalage entre ce qu'on veut mettre de raison dans les affaires publiques et ce qui domine, *en fait, la vie politique et sociale* : les passions et les intérêts.

Les socialistes s'étonnent de la virulence de la *résistance* du privé au projet Savary dernière mouture. Quoi, disent-ils, nous acceptons – virage historique ! – que l'Etat finance le privé, et vous voici vociférant comme des écorchés, alimentant des manifestations injustifiées, battant le rappel contre nous ?

Cette surprise surprend. Il y a eu, dès l'origine, une sorte de péché originel des socialistes dans ce débat. Il *a consisté à inscrire dans les propositions* du candidat Mitterrand, en *1981*, la promesse d'une unification des deux enseignements. Il a consisté ensuite à prétendre contenter tout le monde et son père : les laïques en faisant un pas vers l'unification, les « catholiques » en montant un système juridique complexe rapprochant les deux enseignements sans les fusionner.

Le résultat de cette opération est là : l'objectif ultime des laïques, on n'ose dire le dogme, – l'unification – est reporté à des temps meilleurs, *l'enseignement privé a le sentiment* d'une liberté grignotée et qu'on l'a floué, au moins ces derniers jours.

(Lire la suite page 9.)

La Guinée en convalescence

I. – *« La parole est à vous »*

De notre envoyé spécial
J.-C. POMONTI

Conakry. – Comment, littéralement, évacuer Sekou Touré ? D'une certaine façon, il est demeuré omniprésent. Dans les mentalités, les conversations, les antichambres, les *administrations*, au coin de la rue. Les Guinéens le retrouvent ainsi, comme *« au sortir d'un cauchemar »*, nous dira l'un d'entre eux.

On essaie de comprendre, de *s'expliquer ce qui a bien pu se passer*. Le sujet est inépuisable. Dans cette opération de dissection, la Guinée est partagée entre les rancœurs et la tolérance, la volonté non d'oublier mais de passer l'éponge, et cette impulsion que tout ce qui a été perdu – en vies *humaines*, en *souffrances*, en tortures – doit se payer.

Libres, du moins pour l'instant, les Guinéens le sont de tout dire. *De* se défouler verbalement, de découvrir la vérité, de culpabiliser, de se *racheter*, d'exprimer leur amertume, de ressasser les misères du passé. Radio-Conakry, tous les soirs, dans son *émission « La parole est à vous »*, offre l'antenne aux anciens du camp Boiro. A ceux parmi ces rescapés qui ont encore la force de décrire leur calvaire et qui, parfois, parce qu'ils ont trop *souffert*, *divaguent*. Comment ne pas écouter celui-ci, qui s'étonne de croiser régulièrement, dans la rue, son ancien geôlier tortionnaire ? Comment ne pas entendre cet autre, qui prêche la modération, la réconciliation ? Comment les Guinéens les moins intéressés ne *frémiraient-ils pas* devant ces voix sorties comme d'outre-tombe ?

Il y a cet homme au sourire très humble – six ans de camp Boiro, de 1961 à 1966 – qui raconte comment, par la fente sous la porte de sa *cellule, il luttait pour récupérer des* épluchures de bananes et s'en nourrir. Ou pour courir après une souris et la dévorer toute crue. *« Le pire*, ajoute-t-il néanmoins, *c'était la soif, la soif. »* Et pourtant, conclut-il, depuis que les militaires ont pris le pouvoir, *le 3 avril, depuis que* les langues se sont déliées, il n'aurait *« jamais cru que les choses étaient si dramatiques »*. Il y a aussi ce vieux bourgeois qui entre, d'un pas hésitant, dans la salle d'attente du colonel Traoré, le premier ministre. Il lui faut un moment pour reconnaître les gens. Il se colle aux visages, réfléchit un instant, se remémore, embrasse, manque de trébucher, s'excuse, s'asseoit dans son obcurité. Lui n'est sorti du Camp Boiro *que le* 3 avril.

(Lire la suite page 5.)

هكذا من الأصل

Le Monde

idées

« VUES ET REVUES », par YVES FLORENNE

Bruit sur un silence

IL y a quelque chose de plus étonnant que le silence des intellectuels, c'est le bruit qu'on fait autour. Au point que, ce silence, on ne l'entend plus, étouffé par son propre écho, qui, loin de s'éteindre, continue de se répercuter. Comme si on s'apercevait tout à coup, et ne s'en remettait pas, que les intellectuels se taisent autant qu'ils parlent. *Il est pourtant des silences illustres.* Pour ne pas désespérer Billancourt, Sartre s'est imposé, un temps, de taire la vérité. Acte déchirant pour un philosophe. Ici, le silence d'intellectuels évidemment libres peut donc être, comme là-bas, la parole des intellectuels d'Etat. Un opium pour le peuple ? En contrepartie, il est équitable de noter que deux historiens américains, sans espérer sans doute réveiller le leur de sa bonne conscience, ont pu écrire l'histoire des Etats-Unis comme l'histoire d'un crime *(The American Way of Crime)*.

Le Débat (1), qui donne toujours une grande attention aux intellectuels, évoque en termes moins gracieux le *« bavardage sur leur mutisme »*. Mais d'abord, sont-ils si muets ? Et qui « bavarde », sinon eux-mêmes ? Car on s'avise que le fameux silence est devenu celui des intellectuels tout court. Il ne s'agissait pourtant, à l'origine, que des intellectuels dits de gauche (pour parler comme Michel Foucault).

Jamais on n'avait tant souffert de ne plus les entendre, jamais ils n'avaient creusé un tel manque : un trou noir dans le soleil. On en est toujours à braquer le téléscope et le tube acoustique : où sont-ils passés ? Que s'est-il passé ? Embarras, bouderie, retraite (au sens religieux), conscience de leur discrédit ?... Mais pourquoi pas, tout simplement, une crise de foi ? A quel culte se vouer désormais, quand on est allé se consoler, se rassurer, se purger de Staline chez Mao ? Ceux-là, c'est vrai, sont la crème. Non moins vrai que la crème est la plus petite part du lait ; la plus légère aussi : elle monte et se montre sur le dessus.

Et puis, la question étant celle des rapports des intellectuels à la politique, il conviendrait d'examiner ceux des politiques avec l'intellect. Ils sont beaucoup plus lâches, épisodiques, *méfiants, non contraignants.* Du moins pour la plupart d'entre eux. Ceux qui en entretiennent de constants, affaire de nature et de culture, de complexion « littéraire », circonstance aggravante, de ceux-là on chuchote qu'ils sont atteints d'archaïsme.

Acte de naissance de l'intellectuel

Les politiques pures n'ont pas de ces fragilités d'intellectuels. Leurs erreurs passées sont des brevets d'infaillibilité pour le présent et l'avenir. D'ailleurs, ce furent chez eux moins des erreurs que des distractions ; Staline lui-même est une distraction de l'histoire, mais dans le sens de l'histoire, et qui n'atteint en rien le globalement positif. L'action politique est toute de circonstance et d'opportunité.

Maurice Blanchot ne perd pas son temps à parler du silence. Ce qui l'intéresse, c'est l'avatar pathétique de l'intellectuel, quand il va *« cesser momentanément d'être ce qu'il était (écrivain, savant, artiste) pour répondre à des exigences morales à la fois obscures et impérieuses puisqu'elles* [sont] *de justice et de liberté »*. Ce texte éclaire le « statut » de l'intellectuel pris au moment où il se donne ce nom, c'est-à-dire quand il prend parti pour Dreyfus. Le *Manifeste des intellectuels* est son acte de naissance ; il naît pour signer son engagement. Blanchot renâcle d'ailleurs devant ce mot que Breton honnissait. En tout cas, pour un acte, c'en est un. Dreyfus conduit Blanchot à Hitler : c'est l'histoire qui lui fournit cette tragique cohérence. Elle tient tout entière dans une confidence à soi-même que Brunschvicg fit devant Lévinas : *« Les hommes de ma génération ont connu deux victoires : l'affaire Dreyfus et 1918. »* Puis, après un temps : *« Et voici que les deux batailles gagnées sont sur le point d'être perdues. »* C'était en 1932.

De l'affaire Dreyfus aux procès de Moscou

Deux idées ou constats : le procès de Dreyfus contient déjà l'essence de ceux de Moscou : c'est-à-dire la nécessité du procès pour lui-même, au service d'une cause, d'un parti, d'un mythe, dans l'insignifiance de l'individu, de son innocence, de son existence. La différence : à Paris, le refus de l'aveu, puis les défenseurs ; à Moscou : ni défense ni partisan, l'auto-accusation sous perfusion. L'autre évidence, c'est que, depuis la conviction établie que la révolution ne peut sortir que de la guerre, la révolution n'est plus que la guerre même, poursuivie au-dedans par d'autres moyens ; à l'extérieur, par la guerre tout court. Enfin, magistralement exposées, les *« trois difficultés »* rencontrées par l'intellectuel qui *« s'engage »*, — ou prononce son *non possumus. « Il y a ici,* écrit Blanchot, *une contrainte morale à laquelle certains ne peuvent se dérober, que d'autres refusent. »* Peut-on lui faire observer que, par là, ils sont déjà des intellectuels ? Or c'est cette valeur ajoutée, ou substituée, que l'écrivain, l'artiste surtout, peut refuser. Picasso peignant *Guernica* devient-il un intellectuel ? L'instinct n'a pas à débattre, et sa contrainte est en lui.

Blanchot, intellectuel par excellence, fait l'aveu qu'il est hanté par des *« paroles terribles »* de René Char. Les ayant entendues, on pense aussitôt que s'y affrontent, dans le même poème et le même homme, deux mouvements opposés. C'est Eluard publiant en 1943 *l'Honneur des poètes*, où des poètes s'engagent dans leur poésie. Et Benjamin Péret qui y répond par *le Déshonneur des poètes* : ceux-là trahissent la poésie en l'engageant. Qu'a écrit Char ? *« Je veux n'oublier jamais que l'on m'a contraint à devenir — pour combien de temps ? — un monstre de justice et d'intolérance (...) un personnage arctique qui se désintéresse du sort de quiconque ne se ligue pas avec lui pour abattre les chiens de l'enfer... »* Mais qui exigeait de lui ce désintérêt glaciaire ? Bref, oublier tout ce qui *« plaque sur les gerçures de* [son] *visage une gifle de fonte rouge. »* (Fer rouge aurait fait un peu académique.) Honorable déchirement. A tout prendre, mieux vaut que la plus pure des faces ne se lave pas les mains, si l'on ose dire, et garde, pour la fin de son temps, la marque de la *« fonte rouge »* plutôt qu'une tache brune.

(1) Gallimard, n° 29, 60 F.

LU

« LE RETOUR DE LA FICTION », DE CHRISTIAN ZIMMER

La caverne protectrice du cinéma

EN se politisant, le cinéma aurait perdu son innocence : *il serait entré dans* l'ère du soupçon sur sa propre nature, c'est-à-dire sur le rapport qu'il entretient avec le réel. Le paradis perdu, *pour le cinéma, c'est* la fiction triomphante, euphorique, qui entraîne le spectateur dans le monde, plus vrai que le réel, *de ses fantasmes, de ses désirs*, de son imaginaire. En un mot, la fiction, c'est le cinéma américain.

Un film comme *Seuls les anges ont des ailes*, de Howard Hawks (1939), *revu récemment à la télévision*, est peut-être l'exemple parfait de ce cinéma où récit et héroïsme coïncident comme leur *accomplissement réciproque*. Ce cinéma-là, triomphe de l'irréel qui se donne pour le vrai, a été mis en crise par le cinéma de la réalité *qu'ont voulu créer les films militants*, ou simplement civiques, des années de l'avant et de l'après-68.

Le retour de la fiction s'est opéré à partir de 1978, comme le *retour d'un refoulé, en même* temps que refluaient les pensées de l'histoire et de la politique. A la dépolitisation correspondrait le *retour en force du modèle américain*, non seulement sur les écrans mais aussi dans les têtes.

Cette thèse, communément admise, que ce soit pour déplorer le fait ou pour s'en réjouir, semble s'énoncer avec une féroce ironie de gauche dans l'image illustrant en couverture *le Retour de la fiction, de Christian Zimmer* : Superman, poings tendus à l'horizontale, fondant sur nous comme un bombardier secourable.

Ceux qui connaissent l'esprit subtil et questionneur de Christian Zimmer pour avoir lu ses chroniques de cinéma dans *les Temps modernes*, puis dans *le Monde diplomatique et à présent dans le Monde Aujourd'hui,* ne s'étonneront pas de voir se substituer à une thèse des analyses qui ne l'infirment *pas mais l'ouvrent sur des* interrogations fondamentales, de nature autant esthétique que proprement philosophiques. Observateur *attentif du cinéma politique* des années 68, Zimmer, contrairement à tant d'ex-gauchistes, ne brûle pas ce *qu'il a approuvé, précisément* parce qu'il ne l'a pas adoré.

Le désir d'imaginaire

C'est qu'il a su voir avant d'autres ce que le cinéma *militant* comportait, à côté d'une indispensable information, d'autoritaire dans sa démarche même : imposition d'une vérité totale, plutôt que proposition d'un sens à découvrir librement et activement par le spectateur.

De la même façon, dans sa critique des films dits de « spectacle », il montre que la passivité fascinée du spectateur vautré *dans son fauteuil de salle obscure*, cette passivité tant dénoncée par les tenants d'un cinéma de recherche, est en réalité un investissement *fantasmatique qui* tient à la *nature* même du cinéma : celui-ci ne reproduit pas le réel, mais le *double* en s'offrant au désir d'imaginaire et de symbolisation qui définit l'existence humaine. Ainsi se déploie-t-il paradoxalement *plus* d'activité chez le spectateur de films de fiction que chez celui, convaincu d'avance, des films militants.

Traversée de références aux travaux *de* Sartre, Lévi-Strauss, *Adorno, Dufrenne,* Lacan, Lyotard, Baudrillard, Clément Rosset, Vincent Descombes, la réflexion de Zimmer ne s'adresse pas *qu'aux cinéphiles, mais à tous* ceux qui portent un regard philosophique *sur* l'art contemporain par excellence qu'est le cinéma *dans sa bâtardise*. Une des questions les plus frappantes posées par ce livre est celle-ci : le cinéma, plutôt qu'à un besoin d'évasion, *ne répondrait-il pas* — caverne et prison où le réel se reflète et se réfléchit — à un désir de protection, car *« l'homme ne désire que le réel, et, en même temps, ne redoute que lui »* ?

MICHEL CONTAT.

★ Éditions du Cerf, coll. « 7e Art », 98 p., 66 F.

LETTRES AU Monde

La mort, comme telle...

Un de mes patients de quarante-neuf ans vient de mourir. Banal, n'est-ce pas ? Non ! car il avait accepté *cette mort*.

Atteint brutalement d'une leucémie aiguë, il a refusé en pleine conscience tout soin.

Certes, à l'entendre, la vie jusque-là ne lui avait procuré que des soucis, et son avenir (matériel du moins) n'apparaissait pas brillant. Pourtant, ce *ne fut pas l'élément* déterminant de son choix.

Il était conscient de son état (on lui avait fait part du diagnostic ainsi que de ses très petites chances de survie), mais il ne voulait surtout pas de « chimio ».

Il est mort lentement en trois semaines, entouré des siens, sans *souffrir* et sans *médication*. Après tout, il a eu raison et il mérite tout notre respect, même si certains penseront qu'il devait être bizarre.

A l'heure où tout le monde geint sans cesse, fuit ses responsabilités et cherche quelquefois de façon abusive un refuge dans la médecine. Je voulais témoigner pour lui de son courage.

Quand je compare sa mort avec celle de « certains autres » (et Dieu sait si depuis dix ans j'ai assisté à des agonies), je me demande si nous, médecins, nous ne devrions *pas un peu plus informer nos* malades.

La mort en 1984 peut encore être acceptée comme telle, j'en ai été le *témoin et je tenais à le crier.*

Dr ALAIN LEGRAND,
(Vaux-sur-Mer).

... Vivre et mourir en paix

Ma mère vient de mourir à quatre-vingt-six ans d'une leucémie et cette expérience bouleversante m'a inspiré quelques réflexions :

En citant Einstein : « Ne faites rien contre votre conscience, même si l'Etat vous le demande », je pense à ces médecins qui sont contraints à assister aux souffrances de certains mourants malgré leur conviction profonde que le mieux serait d'y mettre fin au plus vite. Les lois et leur serment leur interdisent de faire ce que le malade demande souvent ou demanderait s'il en était capable ou s'il savait ce qui l'attend encore... Beaucoup de médecins admettent qu'ils ne voudraient pas que cela leur arrive à eux et qu'ils sont en *faveur d'un changement des lois.*

J'étais choquée par le nombre de vieilles gens qui m'ont dit, en apprenant la mort de ma mère : *« Je l'envie... elle l'a déjà finie... »* Ce serait une des gloires de la médecine de libérer les gens de cette peur, peur non pas de la mort, mais de la souffrance inutile.

Parce que je voudrais pouvoir vivre en paix et, le moment venu, mourir en paix et parce que je suis *en faveur* de l'euthanasie active, je demande à tous ceux qui pensent comme moi d'oser en parler ouvertement et de l'exiger comme un droit.

LILY SZENASI.
(Bruxelles.)

Pas d'accord avec Paul Goma

Comme Paul Goma, je suis né en Roumanie (Bessarabie, aujourd'hui Moldavie soviétique). J'ai passé les *années 1941-1944* dans le ghetto d'une petite ville d'Ukraine (Berchad'), alors sous occupation roumaine. Je suis à présent citoyen français, lecteur de russe depuis 1969 à l'Institut des langues orientales. C'est pourquoi je me suis senti personnellement concerné par l'article de Paul Goma (*le Monde* du 12 mai). Comme beaucoup à l'heure actuelle, il s'élève contre les accords de Yalta. Je ne suis pas politologue et ne me permettrai pas de juger ces accords. Cependant, trois passages de cet article m'ont profondément révolté.

Premièrement, Staline y est qualifié de Satan et les Russes de barbares : *une fois de plus, l'URSS personnifie* le mal absolu. C'est une conception que ne renieraient pas les nazis non repentis qui, depuis peu en Europe, refont parler d'eux.

Deuxièmement, Goma date le début de la lutte de libération armée ukrainienne contre le régime soviétique et la domination russe de 1943. Cette date cause *chez lui un tel* enthousiasme qu'il l'accompagne d'un point d'exclamation. Pour qui se trouvait en Ukraine à l'époque et qui a vu côte à *côte nazis allemands* et fascistes ukrainiens participer à des chasses au juif et au bolchévique, cette date est une véritable provocation. En glorifiant les actions ou plutôt les exactions des pogromistes ukrainiens, Goma occulte complètement leur alliance avec les nazis allemands. Hitler en sort blanchi comme allié de la lutte de « libération » ukrainienne.

Troisièmement, je suis bien d'accord avec M. Goma : l'Europe ne s'est pas libérée *« toute seulette sans aide extérieure »*. Ainsi que l'écrit, fin 1944, l'historien français Alexandre Zévaès : *« On ne saurait évaluer trop haut le service éminent que les troupes soviétiques ont rendu à la cause de l'Europe civilisée menacée par la barbarie nazie. » (Histoire de six ans, 1938-1944.* Paris, NRC, page 260.)

Quoique ni journaliste ni écrivain, j'espère que ma lettre sera publiée.

ARTHUR RUBINSTEIN
(Asnières).

Sculpteurs-graveurs en otage

J'avais publié dans *le Monde*, le 16 mars, un article intitulé *« Sculpteurs-graveurs en otage »* — titre du *Monde* — dans lequel je démontrais que la Monnaie de Paris tente d'imposer aux artistes indépendants, sur l'insistance des éditeurs privés, des contrats-types contraires à la loi du 11 mars 1957 sur la propriété *littéraire* et *artistique*. En effet, le droit d'auteur y est abusivement calculé sur le prix de fabrication et, de plus, dégressif. Des atteintes graves au droit moral de l'artiste y figurent.

Dans une mise au point publiée le 13 avril, l'ancien directeur de la *Monnaie, relevé de ses fonctions* le 4 avril, a fait valoir qu'il était parvenu à faire signer son contrat-type par tous les sculpteurs-graveurs, à l'exception d'un seul. Je n'en demandais pas tant, car il ne pouvait mieux confirmer mes dires. Comme le ministre de la culture a lui-même écrit au ministre des finances pour dénoncer les clauses illégales de ce contrat, il faut donc croire que les sculpteurs-graveurs qui ont signé ce contrat connaissent mieux la loi que Monsieur le ministre de la culture et ses services.

Je faisais également valoir que, pour faire pression sur les artistes graveurs, les éditeurs, avec l'appui de la Monnaie, confiaient désormais massivement leurs commandes à des fonctionnaires de la Monnaie. M.Dehaye répond que ses graveurs enseignent leur « art » jusqu'à Tokyo. Non pas : leur technique seulement.

Le fond du débat est ailleurs. Nous croyons savoir qu'on se préoccupe en haut lieu de la question d'éthique de l'administration publique que soulève le cumul par des fonctionnaires de la sécurité de l'emploi avec des commandes du secteur privé.

MANUEL DE DIEGUEZ.

Le soutien moral des Français

Votre journal a dernièrement fait état à plusieurs reprises de l'arrestation à Belgrade de vingt-huit intellectuels yougoslaves, dont vingt-cinq *ont été libérés le lendemain*, alors que deux d'entre eux ont été inculpés et incarcérés et un autre trouvé mort dans des conditions mystérieuses.

Dans ce groupe se trouvait Milovan Djilas, ancien numéro deux du régime. Il s'est vu surtout reprocher le fait de collaborer *activement* à la revue *Nasa Rec* (Notre parole) éditée depuis trente-six ans par les socialistes et démocrates yougoslaves en exil.

Je me permets de vous rappeler que vous aviez annoncé le début de cette collaboration de Djilas dans *Nasa Rec comme un événement* significatif dans l'évolution du régime yougoslave et de l'opposition.

En effet, la revue *Nasa Rec* est devenue depuis plusieurs années le véritable porte-parole de l'opposition yougoslave active dans le pays même. Cette opposition, composée des meilleurs *éléments yougoslaves* est consciente que la démocratisation du régime et l'élargissement de ses assises sont l'unique voie pour sortir le pays de la très grave crise qu'il traverse. Elle est donc très sensible à l'intérêt que son action suscite dans la presse démocratique en général et dans votre journal en particulier.

Plus même, elle compte sur un soutien moral *venant des Français*, surtout des socialistes *français*, ces derniers étant considérés, par elle, comme les mieux placés pour être entendus par de nombreux responsables *de l'actuel appareil d'Etat* yougoslave qui sont à la recherche d'un changement dans la conduite des affaires du pays sans bouleverser l'essentiel, *c'est-à-dire le maintien* de l'Etat.

Puissent ces quelques lignes, publiées dans votre journal, être comprises comme un pressant appel qu'adressent les Yougoslaves à leurs vieux amis français.

VLADIMIR STOYANOVITCH,
(ancien secrétaire général de l'Union socialiste et des démocrates yougoslaves. Paris-7e.)

Une question spécieuse

La question de savoir si c'est ou non le conservateur de la bibliothèque de Brest qui a pris la liberté de retirer certains titres en 1978 et 1981 (*le Monde* du 10 avril) me paraît spécieuse : toute bibliothèque municipale est placée sous la responsabilité du maire. *Quant* aux revues *Ecrits de Paris* et *Spectacle du Monde*, elles avaient au moins un lecteur : moi-même. Mais je puis témoigner pour l'avoir *constaté de visu*, qu'elles en avaient davantage que le quotidien *l'Humanité*, qui les a remplacées sur les rayons, avec ou sans pression ou suggestion du conseil municipal, de gauche à l'époque. Point final.

MICHEL LE ROUX.
(Chatelaudren.)

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,70 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Reagan durcit le ton à l'égard du Nicaragua

(Suite de la première page.)

Ce que réclame M. Reagan, en demandant l'organisation d'élections *« véritablement démocratique »* au Nicaragua, c'est l'effacement du régime actuel, impérieusement pressé de se modifier lui-même ou d'avoir à subir l'assaut continu des *« combattants de la paix »* armés et financés par Washington.

Le paradoxe est que, mettant aussi haut les enchères, M. Reagan entend faire pression sur la Chambre des représentants pour qu'elle accepte de débloquer les 21 millions de dollars qu'il réclame pour la guérilla anti-sandiniste. Ces crédits ont déjà été votés au début d'avril par le Sénat en même temps qu'une aide d'urgence de 62 millions pour le Salvador. Mais, si M. Duarte semble avoir convaincu les représentants – en s'entretenant avec eux mardi après-midi – d'approuver l'aide pour son pays (2), en revanche le budget destiné aux *« contras »* est toujours vivement contesté à la Chambre. Les *démocrates – qui y* sont majoritaires – redoutent en effet que la guerre « secrète » menée contre le Nicaragua ne devienne, de fil en aiguille, une guerre tout court.

Le paradoxe, pourtant, n'est qu'apparent car, au cours de sa conférence de presse et, avant cela, tout au long du séjour de M. Duarte, la politique de M. Reagan a été de présenter comme un seul et même combat – pour la démocratie et contre la « subversion » soviétique – le programme du président salvadorien et la guérilla conduite par les « combattants de la paix » nicaraguayens.

Selon le communiqué commun publié lundi à l'issue de l'entretien entre les deux chefs d'Etat, *« les deux présidents réaffirment avec force que l'abandon du Salvador et de l'Amérique centrale, alors que se poursuit la lutte armée, ne servirait ni l'intérêt des deux nations ni ceux de la communauté des pays libres »*. MM. Reagan et Duarte, poursuit le communiqué, *« soutiennent le développement de démocraties solides en Amérique centrale, celui des forces démocratiques au Nicaragua, et l'organisation d'élections libres, équitables et démocratiques dans chacun des pays de la région »*. Grâce à l'élection de M. Duarte, le Salvador rejoint le Costa-Rica et le Hondura sur la liste des pays centre-américains ayant un gouvernement *« démocratiquement élu »*, a ajouté M. Reagan en soulignant que le Nicaragua n'apparaissait pas sur cette liste et qu'il appartenait au Congrès de lui permettre d'y figurer. « *Ceux qui luttent pour la liberté* (...) : *la population du Salvador, les combattants de la liberté du Nicaragua et les voisins menacés du Nicaragua, attendent de voir*, a dit M. Reagan à l'intention de la Chambre, *si l'on peut toujours compter sur l'Amérique pour soutenir ses propres idéaux.* »

Il n'est pas sûr que cette présentation des choses ait raison de l'opposition des représentants. La crainte d'un conflit généralisé dans la région et le désir de négocier avec les sandinistes, en leur demandant seulement la cessation de leur appui à la guérilla salvadorienne, sont, en effet, très forts dans les rangs démocrates, mais aussi parmi les républicains et surtout – comme l'avait montré les déclarations du président mexicain lors de sa visite, la semaine dernière, à Washington – dans les quatre pays du groupe de Contadora.

Même si la pression sur la Chambre échoue, M. Reagan aura su néanmoins utiliser habilement l'élection puis la visite de M. Duarte pour justifier l'ensemble de sa politique dans la région, et marquer ainsi des points dans l'opinion.

La victoire d'un démocrate-chrétien réformateur, apprécié de la presse libérale et des démocrates, avait permis au président américain de montrer que la démocratie qu'il veut défendre au Salvador n'est pas celle des « escadrons de la mort ». *La venue de M. Duarte à* Washington a fait mieux : elle a révélé une concordance de vues entre un réformateur centraméricain et M. Reagan.

Comme le président américain, M. Duarte a longuement expliqué qu'il ne saurait être question de négocier avec la guérilla de son pays un partage du pouvoir qu'elle aurait obtenu par la force et qu'il fallait plutôt assurer le libre exercice des libertés démocratiques pour que tous puissent s'intégrer au jeu normal des institutions. Comme M. Reagan, il a mis sur le même pied la *« droite violente »* et la *« gauche violente »*, toutes deux à combattre. Il s'est montré, de surcroît, décidé – applaudi en cela par M. Reagan – à venir à bout des « escadrons de la mort », en annonçant qu'il allait limoger M. Carranza, l'un des plus sinistres chefs des forces de police, et nommer une commission d'enquête présidentielle sur les assassinats politiques.

Enfin, au cours d'une émission télévisée, il s'est déclaré favorable à des pressions militaires sur le régime de Managua tant que celui-ci enverrait *« un flot d'armes »* à la guérilla de son pays.

En disant cela, M. Duarte n'a pas pris, à l'égard des sandinistes, la même position que M. Reagan, mais il a approuvé la poursuite, à son niveau actuel, de la guerre secrète contre le Nicaragua. Tout en profitant de cette ambiguïté, le président américain a pris soin de rassurer l'opinion en affirmant, mardi soir, qu'il *« n'avait jamais pensé »* envoyer des troupes en Amérique centrale et qu'il n'en était pas question, car cela ferait perdre à l'Amérique toutes ses amitiés dans la région. M. Duarte, lui, avait déclaré lundi qu'il *« ne demanderait jamais »* aux Etats-Unis de faire intervenir leur armée au Salvador.

BERNARD GUETTA.

(2) La Chambre avait, peu après l'élection de M. Duarte, approuvé une aide d'urgence pour le Salvador, mais inférieure à celle qu'avait déjà votée le Sénat. Le déblocage de cette aide bute *donc sur un accord difficile à mettre au* point entre sénateurs et représentants.

L'URSS n'est pas heureuse...

Washington. – Au cours de sa conférence de presse de mardi soir, M. Reagan a affiché une grande sérénité sur l'état des relations *américano-soviétiques*. *« Je ne pense pas que nous soyons plus près ou aussi près que nous avons pu l'être dans le passé d'une conflagration nucléaire »*, a-t-il dit, en soulignant que les rapports avec l'URSS n'étaient pas *« si mauvais qu'on le dit »*. *« Le problème,* a-t-il expliqué, *est que nous sommes plus forts et que l'Union soviétique n'en est pas heureuse. Pour la première fois depuis deux décennies, (...) nous ne désarmons pas unilatéralement pendant qu'ils poursuivent leur armement massif. Je suis sûr que cela les rend un peu malheureux de voir que les choses ne sont plus aussi faciles qu'elles l'ont été. »*

Néanmoins, a conclu M. Reagan, les Soviétiques reviendront, *« peut-être pas avant l'élection présidentielle »*, aux tables de négociation de Genève. Ils ne seraient pas capables – s'ils *la* laissaient se poursuivre – de gagner *la course aux armements ;* ils ne peuvent assumer le risque *de concéder* la supériorité militaire à une autre puissance. – B. G.

● *Un nouveau directeur des affaires politico-militaires.* – Le général John Chain, quarante-neuf ans, a été nommé mardi 22 mai, directeur du bureau des affaires politico-militaires du département d'Etat en remplacement du contre-amiral Jonathan Howe. Le bureau des affaires politico-militaires est chargé d'assurer la liaison entre le département d'Etat et le Pentagone, et de définir les grandes lignes de l'aide militaire accordée à d'autres pays par les Etats-Unis. – *(AFP.)*

Argentine

Mme Isabel Peron est contestée au sein de son parti

Buenos-Aires *(AFP, Reuter)*. – Le soutien quasi inconditionnel apporté au président radical, M. Raul Alfonsin, par Mme Isabel Peron, renversée en 1976 par les militaires, a provoqué un profond malaise dans le Parti justicialiste. Lors de l'entrevue qu'elle a eue le 21 mai avec le chef de l'Etat argentin – dans le cadre d'une série de rencontres organisées par ce dernier avec les partis en vue d'aboutir à un « pacte national », – Mme Peron ne s'est jamais, en effet, référée à un document que lui avait remis le directoire justicialiste, dont elle est la présidente, et qui dressait un panorama très critique de la politique gouvernementale. L'ex-présidente s'en est tenue, au contraire, à la ligne qu'elle avait annoncée et qui consiste à vouloir coopé-rer avec le gouvernement radical *« sur toutes les questions d'intérêt national »*.

La plupart des membres du directoire ont critiqué l'attitude *« complaisante »* de Mme Peron envers le chef de l'Etat, parlant même de *« reddition »* du péronisme au radicalisme. Les élus du Parti justicialiste, majoritaire au Sénat, ont de leur côté manifesté leur mécontentement envers l'attitude de Mme Peron en publiant, le mardi 22 mai, une déclaration selon laquelle ils ne peuvent *« apporter leur soutien au pouvoir exécutif »* en raison de l'*« inexistence du programme économique »* du gouvernement Alfonsin. Les justicialistes critiquent, en particulier, les faiblesses de l'attitude radicale sur la dette extérieure.

La question aujourd'hui posée à Buenos-Aires est de savoir si Mme Peron, qui doit rentrer très vite à Madrid, garde une réelle influence sur la base de son parti, notamment sur les syndicalistes. Une prochaine rencontre avec les dirigeants ouvriers péronistes aura de ce point de vue valeur de test. Le climat social est, en effet, très tendu dan le pays. Et Mme Peron a déjà lancé un appel aux dirigeants syndicaux pour qu'ils *« comprennent la situation où se trouve l'Argentine »*, et s'interdisent, dès lors, de *« paralyser le pays »*.

De leur côté, trois petites formations, la Démocratie chrétienne, le Parti socialiste démocratique et le Parti intransigeant, ont apporté, le 22 mai, leur souien à un « accord national » pour aider le gouvernement radical à résoudre les graves problèmes économiques et sociaux.

Honduras

DES ÉTUDIANTS PRENNENT DES SOLDATS AMÉRICAINS A PARTIE

Plusieurs centaines d'étudiants honduriens ont pris à partie, mardi 22 mai, deux soldats américains et mis le feu à leur véhicule qui avait embouti une voiture près de l'université autonome de Tegucigalpa, à une dizaine de kilomètres de la capitale. Cet incident illustre le mécontentement de la population provoqué par les manœuvres militaires américaines dans le pays. Un millier de soldats américains doivent participer à une nouvelle phase des manœuvres Grenadier I avec près de deux mille soldats honduriens et mille trois cents membres de l'armée salvadorienne.

D'autre part, un attentat à l'explosif a eu lieu mardi à Bogota, en Colombie, contre les locaux de la compagnie aérienne hondurienne Sahsa. L'attentat a fait deux morts et onze blessés, selon la police. L'attentat, qui a provoqué une panique dans le quartier, n'avait pas été encore revendiqué ce mercredi 23 mai.

ASIE

Chine

Une nouvelle loi va favoriser le recrutement par l'armée de techniciens spécialisés dans le maniement des armements modernes

De notre correspondant

Pékin. – *Adieu les fantassins,* vive les professionnels ! Confirmant une évolution en cours depuis déjà quelque temps, l'Armée populaire de libération va s'efforcer, à l'avenir, de former et de retenir dans ses rangs davantage de techniciens spécialisés dans le maniement des armements modernes et la maîtrise des technologies de pointe.

Cette tendance, qui marque une étape importante dans la mutation de l'armée chinoise, vient de trouver sa concrétisation législative avec le nouveau projet de loi sur le service militaire, présenté *le mardi 22 mai* devant la deuxième session de la sixième Assemblée nationale populaire par le général Yang Dezhi, *chef d'état-major. Ce projet prévoit* aussi le rétablissement des grades militaires, supprimés à la veille de la révolution culturelle. Aucune date précise à ce sujet n'a pu toutefois être fournie par le général Yang, un *« travail de préparation »*, a-t-il précisé, étant encore *« nécessaire »*. Selon certaines informations, les grades ne seraient pas effectivement rétablis avant l'été 1985.

L'innovation la plus intéressante du texte soumis mardi aux députés, et qui remplace une loi datant de 1955, réside dans l'accent mis sur la compétence technique des futures recrues (enrôlées entre dix-huit et vingt-deux ans) et la possibilité qui leur sera offerte de faire dans l'armée une carrière de technicien. A l'issue de la période normale de service – trois ans dans l'armée de terre, quatre ans dans la marine (au *lieu de cinq)* et l'*armée de l'air*, – les appelés pourront « rempiler » pour une ou deux années supplémentaires, selon leur arme, en fonction des besoins de leur corps d'appartenance. Au terme de cette période, ils pourront se porter volontaires pour occuper un *« poste technique spécialisé »*. Ils changeront alors de statut. Le contrat, dans ces nouvelles conditions, sera de huit ans au minimum et de douze ans au maximum jusqu'à l'âge limite de trente-cinq ans.

Sans déboucher sur une armée de métier, cette disposition devrait accentuer le caractère sélectif de l'armée chinoise. On insistait plus jusqu'à maintenant sur les qualités politiques et morales des recrues que sur leurs compétences techniques. Or, et c'est là un point tout à fait remarquable, la nouvelle loi est très discrète *sur les critères politiques* exigés des futurs militaires. Cela ne *signifie* assurément pas qu'il n'en sera pas tenu compte dans la pratique, mais leur importance apparaît désormais clairement secondaire par rapport aux critères professionnels.

Accélération des réformes

Cette tendance, au demeurant, domine les discours de cette session de l'Assemblée nationale populaire. Dans son rapport de travail, M. Zhao Ziyang, premier ministre, avait donné le ton en appelant à *une « accélération des réformes dans les villes »*. *Longtemps différées*, celles-ci devraient commencer à être appliquées graduellement dès cette année.

M. Zhao Ziyang ne s'est pas contenté de confirmer l'extension à quatorze *villes côtières (dont* les grands ports de Shanghai, Canton, Dalian et Tianjin) et à l'île de Hainan de certaines mesures appliquées uniquement, jusqu'à présent, dans les zones économiques spéciales. Dans ces villes, non seulement la création de sociétés mixtes, mais encore l'installation d'entreprises à l'aide de seuls capitaux étrangers, seront encouragées. La réforme fiscale concernant les entreprises sera généralisée à partir du dernier trimestre de cette année. Pour l'essentiel, il s'agit de passer d'un système dans lequel les unités de production versent à l'Etat tout ou partie de leurs profits – sans aucune sanction pour les unités déficitaires – à un système d'imposition sur le chiffre d'affaires destiné à encourager une meilleure rentabilité.

Tel est aussi le sens de diverses autres mesures annoncées soit par le premier ministre, soit au cours de conférences industrielles qui se sont *tenues à la veille de la session de* l'Assemblée. L'une des plus importantes *concerne* les prérogatives des directeurs d'entreprise d'Etat. Ceux-*ci continueront d'être nommés* par l'autorité politique. Mais ils auront désormais la liberté de se choisir des adjoints, de décider des sanctions et des promotions envers les salariés, de fixer les salaires, d'embaucher du personnel technique ou spécialisé dans la gestion. Jusqu'à maintenant, toutes ces politiques relevaient de décisions centralisées.

Voyant leurs pouvoirs accrus dans le domaine de l'emploi, des salaires, ainsi que dans celui de la disposition de leurs fonds de développement, de réserves et de fonds sociaux, les directeurs d'entreprise seront, en contrepartie, considérés comme res*ponsables* de la bonne ou de la mauvaise marche de leur unité.

Une plus grande souplesse introduite dans le système des salaires doit, dans l'esprit du gouvernement, faciliter une réforme des prix, dont la structure, M. Zhao Ziyang l'a répété, est considérée comme *« irrationnelle »*. Dès la fin de cette année, tous les prix des marchandises de moindre importance seront libérés. Ceux des biens de production essentiels seront « réajustés ». Les *unités de commerce auront une plus* grande latitude pour fixer leurs marges, la *fourchette prévue allant* de 20 % au-dessus et au-dessous du prix fixé par l'Etat.

La réforme prévoit, enfin, de renforcer le rôle des villes par rapport aux départements centraux, notamment en matière de planification. Provinces et régions autonomes auront le loisir de choisir, en dehors de celles désignées par l'Etat, une ou deux villes où pourront être expérimentées les nouvelles méthodes de gestion.

Après le succès et la stabilisation de la nouvelle politique agricole, c'est donc à une relance énergique des réformes, mais cette fois dans l'industrie, que se livre le gouvernement chinois. La tâche est immense, et il faudra assurément *beaucoup de* doigté au premier ministre et à ses *collaborateurs pour la mener à bien.*

MANUEL LUCBERT.

Afghanistan

LES SOVIÉTIQUES TENTERAIENT DE REPRENDRE CONTACT AVEC LE CHEF DE LA RÉSISTANCE AU PANSHIR

Les forces soviéto-afghanes s'installent apparemment pour rester longtemps dans la vallée du Panshir, où se sont déroulés, il y a un mois, de vifs engagements, mais elles rencontrent toujours des résistances sur le vaste front entourant leur bastion, rapportent les diplomates occidentaux à *Islamabad* et à New-Delhi. Elles poursuivent, d'autre part, leurs bombardements plus à l'ouest, au col de Salang et dans la vallée de Shomali. Dans un message signé, rédigé le 17 mai et publié par la résistance le 22 mai, à Peshawar (Pakistan), le commandant Massoud, qui dirige les maquisards dans la région du Panshir, indique pour sa part que les *« combats font rage »* autour de *la vallée. Il accuse les Soviétiques* de bombarder les villages où se sont ré*fugiés des Panshiris* avant le début de l'offensive et réclame des munitions, des vivres et des masques à gaz.

Une délégation *soviétique serait* arrivée à Kaboul venant de Moscou, *le 11 mai, pour* tenter à nouveau de prendre contact avec M. Massoud, comme ce fut le cas par le passé.

A Londres, la revue spécialisée *Jane's Defence Weekly* écrit dans sa dernière édition, que les forces aé*riennes soviétiques* utilisent depuis l'été 1983 en Afghanistan des bombes propageant une substance hautement inflammable semblable à du goudron.

La revue écrit encore que les *forces soviétiques expérimentent* divers armements en Afghanistan, et notamment des bombes « fuel-air » qui explosent à peu de distance du sol. Ces bombes ne provoquant ni brûlures ni blessures par éclats, les victimes seraient tuées par effet de lésions internes. – *(Reuter, AFP, AP, UPI.)*

Inde

LES AFFRONTEMENTS DE BOMBAY AURAIENT FAIT CENT QUARANTE MORTS

Le bilan des heurts entre hindous et musulmans dans plusieurs localités de la région de Bombay s'élèverait à au moins cent quarante morts, indique l'agence Reuter, citant une source autorisée. Des émeutes ont eu lieu à nouveau les lundi 21 et mardi 22 mai, notamment dans la banlieue industrielle de Thana, et mercredi matin huit cadavres ont *été retirés des décombres de maisons* et d'ateliers textiles à Bhi*wandi, où le couvre-feu a été imposé*, ainsi que dans une dizaine de faubourgs.

La situation demeurait tendue, bien que Mme Gandhi, qui s'est rendue sur place lundi, en compagnie de son fils Rajiv et de personnalités du parti gouvernemental, ait déclaré qu'elle était *« maîtrisée »*.

D'autre part, dans l'Etat du Pendjab, au nord-ouest de l'Inde, dix-huit personnes ont été tuées, lundi et mardi, et une vingtaine d'autres blessées dans divers attentats commis par des extrémistes sikhs. Les victimes étaient pour la plupart des hindous. – *(Reuter, AFP, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

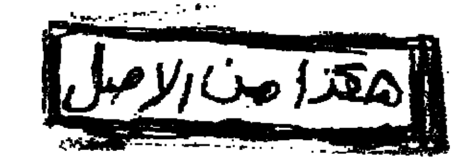
Pakistan

● LES INCIDENTS RELIGIEUX DE LAHORE. – Les *quelque* trente mille sunnites de tendance Barelvi qui avaient occupé, lundi 20 mai, la grande mosquée de Lahore, après un affrontement avec des membres d'un courant rival (*le Monde* du 23 mai), ont évacué les lieux. *D'autre part*, deux étudiants et deux policiers ont été blessés par balles, mardi 22 mai, sur le campus de l'université de Lahore au cours d'un affrontement de plusieurs heures entre manifestants et forces de l'ordre. Les étudiants font campagne contre l'interdiction de leurs syndicats.

Zimbabwe

● LE GOUVERNEMENT ARME LES CADRES POLITIQUES. – *Les vingt mille* responsables provinciaux de la ZANU-PF (parti du premier ministre, M. Robert Mugabe) vont prochainement être initiés au maniement des armes, a annoncé le vice-ministre de la défense, M. William Ndangana, dans un entretien publié, mardi 22 mai, *par la quotidien The Herald.* Ces responsables, a précisé M. Ndangana, sont susceptibles d'être la cible des maquisards antigouvernementaux. Cette mesure a été rendue nécessaire, a-t-il ajouté, à la suite de l'assassinat, au début du mois, au Matabeleland, de deux cadres de la ZANU-PF. Le gouvernement de M. Mugabe accuse M. Joshua Nkomo, chef de l'opposition, d'être lié aux rebelles qui opèrent dans le Matabeleland. Le Zimbabwe dispose déjà d'environ huit mille cinq cents miliciens répartis dans tout le pays. – *(Reuter.)*

هكذا من الأصل



PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE ET SES RÉPERCUSSIONS

Le secrétaire général de l'ONU a manifesté, mardi 22 mai, la crainte d'une détérioration supplémentaire des relations américano-soviétiques par suite du conflit Iran-Irak. M. Javier Perez de Cuellar, qui parlait lors d'un déjeuner de presse, a affirmé que les dangers d'expansion du conflit constituaient le *« réel problème »*. *« Je ne veux même pas penser,* a-t-il ajouté, *aux répercussions que cela pourrait avoir sur les relations Est-Ouest. »*

Les pays du Golfe ont commencé à faire circuler auprès des membres du Conseil un avant-projet de résolution qui condamne les *« agressions iraniennes »*, réaffirme le principe de la liberté de navigation dans les eaux internationales, et menace implicitement l'Iran de sanctions internationales au cas où il continuerait à attaquer des navires étrangers. Cet avant-projet, selon des sources diplomatiques, a été accueilli avec réserve par certains membres permanents du Conseil, et notamment les Etats-Unis qui souhaitent faire interdire toutes les attaques dans la zone maritime du Golfe, d'où qu'elles viennent.

● A MOSCOU, l'agence Tass a accusé à nouveau mardi l'administration américaine d'*« aggraver sciemment la tension dans le Golfe afin d'obtenir de nouvelles bases militaires dans les pays de la région, sous prétexte d'y garantir la liberté de navigation »*. L'agence estime notamment que la tournée actuelle dans la région de M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, poursuit cet objectif.

● A DAMAS, le président Assad a décidé, mardi soir, d'envoyer le vice-président Abdel Halim Khaddam et le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al-Charaa, à Téhéran pour tenter de mettre fin aux attaques iraniennes contre des pétroliers arabes dans le Golfe. Selon des sources diplomatiques arabes, le président syrien a pris cette décision à la demande du roi Fahd d'Arabie Saoudite, qui avait envoyé à Damas un émissaire porteur d'un message urgent.

● A PARIS, on apprenait mardi au ministère des relations extérieures que les Dix de la Communauté européenne ont entrepris des démarches auprès de l'Iran et de l'Irak *« à propos de l'aggravation de la situation dans le Golfe »*. La démarche a été effectuée par la France, qui assume la présidence des Dix, assistée de la Grèce et de l'Italie.

M. Reagan écarte catégoriquement l'hypothèse d'une intervention militaire

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan a très catégoriquement écarté, mardi 22 mai, l'hypothèse, dans l'immmédiat du moins, d'une intervention militaire des Etats-Unis dans le Golfe. Interrogé au cours d'une conférence de presse largement consacrée aux problèmes de politique étrangère sur le contenu de la lettre qu'il avait adressée, le week-end dernier, au roi Fahd d'Arabie Saoudite (*le Monde* du 23 mai), le président américain a, en effet, déclaré que les Etats-Unis *« n'avaient pas proposé leur intervention* [aux Etats du Golfe]*»* et qu'elle *« ne leur avait pas été demandée »*.

Ces Etats, a poursuivi M. Reagan, *« semblent vouloir faire face par eux-mêmes à la situation,* [car] *ils sont soucieux, comme je pense que nous devrions l'être tous, de ne pas élargir les dimensions de la guerre »*. Pressé de questions, il a ajouté que, *« en l'état actuel des choses »*, les possibilités de voir des soldats américains prendre part à des combats dans le Golfe étaient *« très minces »*.

M. Reagan a néanmoins confirmé qu'il avait assuré à nouveau aux dirigeants saoudiens que ni les Etats arabes ni le monde occidental dans son ensemble ne laisseraient fermer le détroit d'Ormuz sans réagir. *« Nous avons évidemment étudié ce que nous pourrions faire si* [les Etats du Golfe] *demandaient notre aide »*, a-t-il précisé à ce propos, mais en se refusant à donner le moindre détail.

Dans la matinée, une délégation d'experts britanniques était arrivée à Washington pour des consultations de deux jours avec les autorités américaines sur les aspects militaires, diplomatiques et économiques de la crise. La Maison Blanche et le département d'Etat n'ont cessé, depuis une semaine, de déclarer que les Etats-Unis, s'ils avaient à le faire, n'interviendraient pas seuls dans le Golfe, et M. Reagan a, pour sa part, souligné qu'une très faible partie des approvisionnements pétroliers des Etats-Unis venait de cette région. Ces déclarations apaisantes confirment le souci de la Maison Blanche d'éviter par tous les moyens une intervention militairement hasardeuse et politiquement très risquée, à cinq mois de l'élection présidentielle.

B. G.

AU JAPON

Plusieurs compagnies cherchent des substitutions aux fournitures de brut iranien

De notre correspondant

Tokyo. – Le souci de prudence diplomatique et d'*« équidistance »* politico-économique à l'égard de Bagdad et de Téhéran a été mis à rude épreuve ces jours-ci, non seulement par les prises de position des Etats-Unis et des Emirats arabes mais surtout à l'occasion de la visite à Tokyo d'une délégation de la Ligue arabe comprenant notamment les ministres des affaires étrangères de l'Irak et du Koweït, MM. Tariq Aziz et Al Hamad al Sabah.

Cette délégation, arrivée directement de Tunis à l'issue de la réunion des ministres des affaires étrangères de la Ligue pour convaincre les Japonais de faire pression sur Téhéran – et aussi de ne pas vendre d'armements aux Iraniens, – s'est longuement entretenue, mardi 22 mai, avec le ministre des affaires étrangères. Elle devait être reçue ce mercredi par le premier ministre, M. Nakasone, puis par l'empereur lui-même – ce qui montre l'importance politique qu'on y attache ici.

Au cours de leurs longs entretiens avec leur homologue japonais, M. Abe, puis avec le ministre de l'industrie et du commerce M. Okonogi, les ministres de l'Irak et du Koweït ont notamment demandé au Japon de réduire ses importations de pétrole iranien afin de tarir une source de revenus qui permet à Téhéran de soutenir son effort de guerre. Selon M. Abe, que cite indirectement la presse japonaise, une telle décision n'appartiendrait pas au gouvernement japonais mais aux sociétés importatrices privées elles-mêmes. Les Japonais se seraient néanmoins engagés à faire part des *« souhaits »* de la délégation aux compagnies pétrolières nippones : on sait que l'administration japonaise peut avoir recours, pour harmoniser sa politique et celle du secteur privé, à des *« consignes administratives »*.

Quoi qu'il en soit, les Japonais ont fait valoir que leurs approvisionnements en provenance de l'Iran ont diminué dans la pratique de quelque 50 % par rapport à l'an dernier. La situation de guerre et d'insécurité dans le Golfe impose de toute façon un tarissement des approvisionnements, et plusieurs compagnies japonaises cherchent à remplacer leurs sources de brut iranien en recourant à l'Arabie Saoudite notamment.

Les deux tiers des approvisionnements japonais en pétrole (au total un milliard trois cent mille million de barils au cours de l'exercice fiscal 1983) viennent du Proche-Orient. La part de l'Iran était alors d'environ 11 % de ce total (soit quelque quatre cent mille barils-jour). Elle serait actuellement réduite de moitié. Cela dit, la situation, selon M. Okonogi, *« ne pose pas pour le moment de problème d'approvisionnement, ni d'augmentation de prix au Japon »*.

Enfin, M. Abe aurait cherché sans succès à obtenir de M. Tariq Aziz une garantie de non-recours aux armes contre les pétroliers civils. Pour leur part, les membres de la délégation arabe ont demandé au Japon de ne pas donner suite à une demande iranienne de ventes d'armes et d'équipements pouvant servir à des fins militaires. Bien que Tokyo ait renoncé en principe à l'exportation d'armements, certains équipements civils ambivalents sont fournis à des pays étrangers.

R.-P. PARINGAUX.

Liban

PORTANT UN COUP SÉVÈRE A L'ÉCONOMIE

Ryad a décidé de ne plus importer de produits de la zone occupée par Israël

Beyrouth *(AFP)*. – La décision du ministère des finances saoudien d'interdire l'entrée sur son territoire de toute marchandise en provenance du Liban-du-Sud occupé, afin d'empêcher l'arrivée par ce biais dans le royaume wahabite de produits israéliens, a été rendue publique le dimanche 20 mai. Elle a créé un vif émoi à Beyrouth, car l'Arabie Saoudite est le principal client du Liban.

Bien que le gouvernement libanais affirme n'avoir pas été informé officiellement de la décision saoudienne, il a décidé de dépêcher à Ryad M. Sami Maroun, président du Conseil national pour les relations économiques extérieures (CREE). Au terme d'un protocole commercial bilatéral signé en 1969, le royaume wahabite s'engageait à importer des produits libanais à des prix préférentiels, grâce à des exonérations douanières. Le boycottage saoudien annule en fait les bénéfices que le Liban tirait de cet accord.

Ces nouvelles mesures – même si elles ne concernent que les produits principalement agricoles du Liban-du-Sud – assènent un nouveau coup à la fois à ce secteur, qui enregistre déjà des pertes énormes dues à l'occupation israélienne, et à l'ensemble des exportations, presque paralysées depuis février en raison de la fermeture du port et de l'aéroport international de Beyrouth. Le quotidien libanais *Al Safir* estime que la décision saoudienne pourrait être plus motivée par des considérations d'ordre politique qu'économique, laissant entendre que les dirigeants saoudiens, qui ont joué un rôle important dans le règlement de la crise libanaise, sont déçus par la situation au Liban.

Entre-temps, l'agitation anti-israélienne se poursuit dans le Sud. Vingt personnes ont été arrêtées, samedi et dimanche, à Saïda, par les forces israéliennes et les milices qui leur sont alliées.

Par ailleurs, selon un responsable du port de Saïda, les forces israéliennes interdisent l'embarquement et le débarquement de passagers. Une liaison maritime avait été créée en mars entre les ports libanais de Jounieh et de Saïda, en raison de la fermeture de la route côtière.

Les pêcheurs de Saïda ont entamé, lundi, une grève illimitée pour protester contre les restrictions qui leur sont imposées par les autorités militaires israéliennes. Ces dernières interdisent certains jours aux pêcheurs de prendre la mer et ont limité les zones ouvertes à la pêche.

QUATRE ORGANISATIONS PALESTINIENNES FORMENT UNE « ALLIANCE » CONTRE LA « LIGNE DÉVIATIONNISTE » DE M. ARAFAT

Quatre organisations palestiniennes ont constitué, lundi 21 mai, une « Alliance nationale palestinienne », dont l'objectif est de *« préserver l'OLP et son unité et mettre en échec la ligne déviationniste »* de M. Yasser Arafat, chef de la centrale palestinienne.

L'Alliance, qui a présenté son programme à la presse, regroupe les dissidents du Fath, principale organisation de l'OLP, le Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG, dirigé par Ahmad Jibril), l'Organisation Al Saika (prosyrienne) et le Front de lutte populaire palestinien (FLPP, de M. Samir Ghoche).

L'Alliance préconise une *« réforme des institutions de l'OLP »* et la création d'une nouvelle *« direction collégiale »* (autre que le comité exécutif de l'OLP, organe suprême de l'organisation dirigée par M. Yasser Arafat), qui regrouperait des représentants des diverses organisations palestiniennes.

Ce front a été constitué au lendemain de l'échec de la deuxième rencontre palestinienne de réconciliation qui s'était achevée dimanche à Alger sans avoir pu trouver un accord entre les principales composantes de l'OLP à propos de la date du prochain Conseil national (Parlement) palestinien. – *(AFP, AP.)*

DIPLOMATIE

M. Genscher n'a pas convaincu les dirigeants soviétiques de reprendre le dialogue avec les Etats-Unis

De notre correspondant

Moscou. – M. Hans Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a quitté Moscou mardi 22 mai, à l'issue d'une visite de quarante-huit heures, sans avoir convaincu ses hôtes de la nécessité d'une reprise du dialogue Est-Ouest.

Interrogé sur la possibilité que les Soviétiques retournent avant l'élection présidentielle américaine de novembre à la table des négociations sur les armes nucléaires stratégiques et les euromissiles, rompues à l'automne dernier, M. Genscher a répondu qu'il *« ne voyait aucune indication en ce sens »*.

Les Soviétiques n'ont guère ménagé leur visiteur ; la campagne contre les *« revanchards »* et les *« néo nazis »* qui, à en croire la presse soviétique, tiendraient le haut du pavé en RFA, n'a pas cessé pendant son séjour. D'autre part, la *Pravda* et l'agence Tass ont censuré plusieurs phrases du toast prononcé lundi par M. Genscher, lors du déjeuner offert en son honneur par M. Gromyko, notamment les passages concernant les droits de l'homme et l'Afghanistan.

Reçu mardi par M. Tchernenko, le ministre ouest-allemand, répétant les termes de la note remise samedi aux Soviétiques au nom des Dix par l'ambassadeur de France, a demandé à ses interlocuteurs que *« le sort du professeur Sakharov et de sa femme soit réglé de façon positive, afin qu'ils puissent l'un et l'autre se faire soigner là où ils le souhaitent, et qu'Andreï Sakharov puisse répondre aux invitations qui lui sont adressées de se rendre à l'étranger »*.

M. Genscher a cependant tenu à préciser que l'affaire Sakharov n'en constituait pas le centre et que, selon son expérience, *« il n'était guère fructueux de porter sur la place publique les cas humanitaires »*. Le chef de la diplomatie de Bonn a été en particulier très discret sur son effort pour obtenir qu'un plus grand nombre de personnes d'origine allemande vivant en URSS, puissent, si elles le souhaitent, émigrer en RFA.

Les Allemands de la Volga

Il semble qu'il n'ait reçu sur ce point aucune assurance de la part des Soviétiques. Environ deux millions d'Allemands résident en Union soviétique, selon le recensement de 1975. Ce sont, pour la plupart, des descendants des colons qui, répondant à l'appel de l'impératrice Catherine II, se sont installés sur les rives de la Volga en 1760 et 1761.

Depuis la seconde guerre mondiale, environ 100 000 d'entre eux ont pu émigrer en RFA, mais, selon la Croix-Rouge ouest-allemande, ils sont encore 100 000 à vouloir quitter l'URSS. Le rythme des sorties a épousé celui des rapports Est-Ouest. Le sommet de la courbe a été atteint en 1976 avec 9 626 départs. Ils n'étaient plus que 7 000 en 1979, 6 600 en 1980, 3 600 en 1981, 2 000 en 1982 et seulement 1 379 l'an dernier.

Malgré ce climat peu favorable, M. Genscher est rentré à Bonn satisfait d'avoir maintenu *« la stabilité des relations germano-soviétiques »*. Il a estimé utile, même si *« les avis divergent sur les causes des tensions internationales »* de préserver les contacts périodiques.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Six chefs d'Etat ou de gouvernement lancent un appel au gel des armes nucléaires

Les chefs d'Etat et de gouvernement de six pays appartenant à quatre continents ont lancé mardi 22 mai un appel aux puissances nucléaires dénonçant *« l'escalade et la course aux armements et la montée des tensions »*. *« Comme première mesure indispensable,* déclare cet appel, *nous exhortons les Etats-Unis et l'Union soviétique, aussi bien que le Royaume-Uni, la France et la Chine, à arrêter tous essais, production, déploiement d'armes nucléaires et de leurs systèmes de lancement et à réduire ensuite substantiellement leur force de frappe. »*

Cet appel est signé par Mme Gandhi (Inde), MM. De la Madrid (Mexique), Nyerere (Tanzanie), Papandréou (Grèce), Palme (Suède) et Alfonsin (Argentine). L'initiative, précise-t-on à New-Delhi, est le résultat de plus d'une année de consultations menées par des membre de l'organisation Parlementaires pour l'ordre mondial et qui regroupe des élus de trente et un pays. L'Argentine s'est ralliée au dernier moment à cet appel. M. Trudeau, premier ministre du Canada, qui avait été pressenti comme signataire, a dit mardi qu'il *« approuve infiniment »* cette initiative, mais qu'il lui est difficile d'y souscrire en raison de divergences sur *« certains points particuliers »* tenant notamment à l'appartenance du Canada à l'alliance atlantique. En revanche, l'appartenance de la Grèce à la même alliance n'a pas empêché M. Papandréou de signer.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat s'est dit *« d'accord avec les objectifs »* des signataires, dont il respecte *« la sincérité et la volonté de paix »*, mais dont il n'approuve pas la *« tactique »*. *« Nous ne pensons pas qu'un gel global par les puissances nucléaires renforcerait la stabilité ou réduirait les risques de guerre »*, a dit ce porte-parole. – *(AFP.)*

AFRIQUE

La Guinée en convalescence

(Suite de la première page.)

Le camp Boiro ? Elle est toujours là, cette vaste caserne délabrée de la Garde républicaine, à 200 mètres à peine de la grande *mosquée flambant neuve*, dans l'enceinte de *laquelle* se trouve le médiocre mausolée où est censé reposer Sekou Touré. Les gosses en franchissent la porte, cahiers sous le bras, traînant la savate. Les familles des gardes vaquent à leurs occupations à l'ombre des manguiers, au milieu des *poules* et des *chèvres*. La « Tête de Mort » — ainsi avait-on baptisé *quatre cellules fermées* autour d'une cour à peine plus grande, — se trouve à l'entrée du camp, à 30 mètres à peine d'une avenue très passante. On y entassait jusqu'à cinquante ou soixante détenus dans une pièce de trois mètres sur quatre. « *Nul ne se connaît tant qu'il n'a pas* souffert », dit une inscription. Une *seule vespasienne, au milieu de la* cour, — les femmes étaient enfermées juste à côté, dans deux petites pièces sans lumière et sans toilettes. Le garde ouvre la salle de torture — la « cabine technique » — quelques mètres plus loin : le téléphone de campagne, la corde... « *C'est là qu'ils m'ont torturé les trois premiers mois* », raconte un haut fonctionnaire, quarante-cinq ans, dont six de camp Boiro (1971-1977).

« *Le téléphone de campagne, à plat ventre ou à genoux sur des tessons de bouteilles, ligoté* », se remémore-t-il. Ismaël Touré, demi-frère de l'ancien président, aujourd'hui aux arrêts, présidait la commission d'enquête, sans toutefois assister aux séances de torture. Après six mois d'internement, en janvier 1972, Siaka, commandant de Boiro et neveu de Sekou Touré, lui dira : « *Vous êtes innocent.* » « *Ils ne m'ont relaché que cinq ans plus tard, et, si j'ai conservé ma santé, c'est que je mangeais tout. De mon temps, il y avait six ou sept morts par jour* », raconte-t-il.

La télévision guinéenne a filmé Boiro pour que personne n'ignore ce qui s'y est passé. « *Toute la nuit, on entendait les cris, on ne pouvait pas dormir, c'est le comité révolutionnaire qui opérait* », ajoute le garde transformé en guide. Pendant plus de vingt ans, des enfants ont grandi et des familles ont vécu aux abords de ces *murs* obstrués dont les portes ne s'ouvraient qu'après minuit. Le *bâtiment face à la salle de torture* abrite un magasin et une salle de classe où des enfants sont en train d'ânonner. Il se trouve sur le chemin du « bloc », petit camp dans le camp, où sont aménagées les cellules de la « diète noire » — réservées à ceux *qui étaient condamnés à mourir de faim* dans l'obscurité après la torture — et les autres cellules — « *pour ceux qui continuaient leur vie* », explique un autre guide, un milicien.

En prenant le pouvoir, le 3 avril, *une semaine après les funérailles de* l'ancien « présì », les militaires ont voulu, à tout prix, éviter les règlements de comptes. Mais ils ont aussi libéré les détenus politiques — et quelques droit commun — et laissé les gens parler. Ils ont aussi invité les exilés à regagner le pays. Boiro, Sekou Touré, les deux noms sont indissociables. Ils sont au centre de *la réconciliation de tant de familles* séparées pendant dix ou vingt ans et, trop souvent, amputées d'un ou deux membres. Au « bloc », on avait aménagé, près de la porcherie, un tas de ciment, appelé la « murette », où les corps s'entassaient en attendant la nuit, au cours de laquelle ils étaient transférés dans un cimetière pour *être enterrés en cachette*.

Siaka Touré visitait parfois quand il les connaissait, les parents de ses propres victimes et s'associait à leurs pleurs. Quant à l'ancien président, il attendait la visite de ceux qu'il avait grâciés et devaient le *remercier, publiquement, de tant de* mansuétude. Les uns venaient sur leurs béquilles, les autres avec leurs ulcères, les derniers avançaient dans leur cécité. A Boiro, le milicien — « *je n'étais pas là sous l'ancien régime* », précise-t-il — s'arrête *devant* la *cellule* 49, celle où Diallo Telli, premier secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, est mort de la « diète noire ». Les prisonniers les plus anciens, raconte un garde républicain, étaient autorisés à sortir s'asseoir, parce qu'ils étaient « *trop faibles pour tenter de se sauver* ». Partout, sur tous les murs, des centaines de bâtons s'alignent, seul moyen, pour les anciens détenus, de se remémorer les jours qui passaient.

A l'heure du souvenir

Conakry vit ainsi à l'heure du souvenir. *Horoya*, seule publication locale, rapporte l'affaire des « derniers fusillés », ceux de Mamou, une agglomération du centre du pays, exécutés publiquement le 21 mars *pour avoir participé à une rixe* déclenchée par un contrôle d'identité. Quatre d'entre eux, dont un unijambiste, furent ainsi passés par les armes, tandis que vingt-deux autres écopaient de cinq à vingt ans de travaux forcés.

Le lendemain, un jeudi, Sekou Touré, malade depuis longtemps et qui ne se soignait pas, est victime, dans la soirée d'un sérieux malaise après avoir prononcé un discours *devant un congrès de syndicats*. Il vomit un souper léger et crache du sang. *Il* va se reposer dans le petit appartement aménagé discrètement au bureau régional, un bâtiment qui jouxte le Petit Palais, où il est censé résider depuis que les travaux ont commencé dans l'ancien palais des gouverneurs. Le vendredi, les vomissements continuent, *et les* médecins appelés à son chevet — chinois, américains et marocains — sont formels : il s'agit d'une grave complication cardiovasculaire, et il faut l'évacuer de toute urgence sur un hôpital, à l'étranger, pour l'opérer.

Sekou Touré refuse. Il veut se faire opérer à Conakry, ce qui est impossible. Il ne cédera que le dimanche soir. Un avion de l'ARAMCO le transporte aux Etats-Unis, où il mourra, le lundi 26 mars, *sur la table d'opération, sur laquelle* il se trouvait depuis cinq heures. *Le cœur a lâché*. La nouvelle est connue la nuit même à Conakry. Le *corps a-t-il été rapatrié* par la famille ? Personne n'y croit, car aucun Guinéen ne peut affirmer l'avoir *vu*. Officiellement, le chef de l'Etat a été embaumé par une vingtaine de mollahs marocains, qui l'ont enterré dans le mausolée de la *grande mosquée de Conakry*. « *On ne pourra jamais dire : voici l'ancien président. Personne ne verra son corps* », aurait confié un jour Sekou Touré.

Plusieurs, parmi l'élite guinéenne, sont persuadés que Sekou Touré est *enterré quelque part au Maroc*. Et chacun rappelle les signes avant-coureurs de la fin. *Il* y avait eu à la fin décembre 1983 ce terrible et insolite tremblement de terre, présage d'un malheur proche. Peu de temps avant sa mort, Sekou Touré avait entrepris de faire *retaper* le vieux palais des gouverneurs français, *siège de la présidence, au centre* de Conakry. Chez les Peuls du Fouta-Djalon, un chef qui change de résidence n'abat pas le toit de sa maison — cela porte malheur. Le palais, dont la rénovation a été abandonnée, gît aujourd'hui, au bout de son parc, *ouvert aux intempéries*.

La mémoire fait partie de l'héritage « sekoutourien ». Sans parler de ceux qui ont directement souffert, dans leur chair, du régime, beaucoup de Guinéens *expriment* aujourd'hui leur sentiment d'avoir *été floués et humiliés. Sékou Touré* ne croyait plus au développement de son pays, il savait peut-être même qu'une relance de l'économie guinéenne, si elle s'était réalisée de son *temps — ce qui paraît peu probable* en dépit d'une certaine libéralisation depuis *1977* — aurait pu remettre son pouvoir en cause. Il avait intérêt à ce que la Guinée demeure dans le marasme dans laquelle il l'a laissée, à condition que cela ne salisse pas cette nouvelle image de « sage de l'Afrique » qu'il entendait imposer sur la scène *internationale*, notamment à l'occasion de son accession, prévue cette année, à la présidence annuelle de l'OUA.

Vingt-six ans de nausée

« *Ces vingt-six ans me donnent la nausée* », dit un Guinéen qui a l'impression d'une gigantesque escroquerie. La terreur, la couardise et la corruption n'expliquent pas *tout*. « *Il y a eu un côté complètement surréaliste dans ce que nous avons traversé* », tente d'expliquer un autre. Les campagnes avaient fini par se replier sur elles-mêmes dans cet invraisemblable parti-Etat où rien ne fonctionnait. La stabilité des villes *était assurée*, ces dernières années, par des importations — souvent des dons — de céréales distribuées par les syndicats, sur présentation de cartes de rationnement, à un taux officiel inférieur de cinq ou six fois à celui du marché libre. Quant aux clientèles du régime, du petit fonctionnaire au ministre, elles *étaient tenues en laisse* par le laisser-aller toléré par Sekou Touré. « *Tout le monde vivait dans l'illégalité, ce qui arrangeait Sekou Touré, car il pouvait ainsi arrêter n'importe qui, n'importe quand, pour malversation* », résume un fonctionnaire. Le *président encourageait sciemment* la corruption.

S'était-il assagi ? Avait-il renoncé, ne serait-ce que pour ménager son image de marque internationale, aux méthodes les plus honteuses de gouvernement ? Des *informations concordantes laissent* penser qu'une nouvelle vague de répression allait s'abattre sur le pays. Au début de janvier, le quotidien gouvernemental sénégalais « *le Soleil* » a annoncé que trois ressortissants guinéens avaient été interpellés en haute Casamance, après avoir recruté dix-sept « *mercenaires* » — *deux Sénégalais et quinze* Guinéens de Bissau — pour « déstabiliser » Sekou Touré. *L'*ancien président avait alors trouvé son prétexte, le « complot étranger ». Dès février, d'anciens détenus de Boiro ont été avertis par un gardien que les séances de torture se multipliaient *dans la* « *cabine technique* ». Des listes de suspects avaient été dressées.

« *A ce moment-là*, nous a raconté un ancien de Boiro, « *j'ai décidé de m'enfuir, et je comptais passer à l'étranger quand Sekou est mort.* » *De leur côté*, les officiers *qui sont* au pouvoir aujourd'hui auraient décidé de réagir au cas où Sekou Touré s'en serait pris à l'un d'entre eux. En tout état de cause, alors que l'ancien président *tentait de sauver son sommet* de l'OUA, fort compromis par les *divisions internes de l'organisation* panafricaine, la Guinée s'apprêtait à vivre, de nouveau, une période bien sombre. Des incidents avaient eu lieu dans plusieurs localités de province. Dans ce pays qui demeurait, en fait, coupé du reste du monde, où *l'ancien président pouvait agir à sa* guise sans grand risque d'être démasqué, une nouvelle mise au pas se préparait ; la machine s'était remise en marche.

Il reste, dernier *cadeau empoisonné*, que Sekou Touré est mort « de sa belle mort », sans avoir été renversé. Un vice-président américain et un premier ministre français ont, entre autres, assisté à ses funérailles. Si les militaires ont pris le *pouvoir par défaut, ils n'ont pas* attendu que de médiocres courtisans s'empoignent — ce qui fut le cas, le lundi 2 avril, entre l'ancien premier ministre et Ismaël Touré — pour envisager d'assurer eux-mêmes la succession. La prise du pouvoir a eu *lieu dans la nuit du 2 au 3 avril*, alors que les autorités avaient déjà menacé d'arrêter le colonel Diarra Traoré, l'actuel premier ministre. Mais les officiers préparaient peut-*être déjà leur intervention le vendredi* 30 mars, alors que la foule assistait, sur les gradins du stade de Conakry, à la cérémonie funéraire organisée pour l'ancien chef de l'Etat.

« *Car*, nous a dit l'un des Guinéens dans le secret, *les militaires ont voulu éviter tout incident. Ils ont eu peur que des poches de résistance se forment, du côté de la gendarmerie, de la police et même d'une milice qui disposait de quelques mousquetons. Il fallait éviter toute réaction de panique, et il était impérieux d'empêcher tout geste de vengeance.* » Le coup a donc pris du temps — quelques jours — pour être monté, et tout s'est passé dans l'ordre, sans résistance, sans excès et sans pillage.

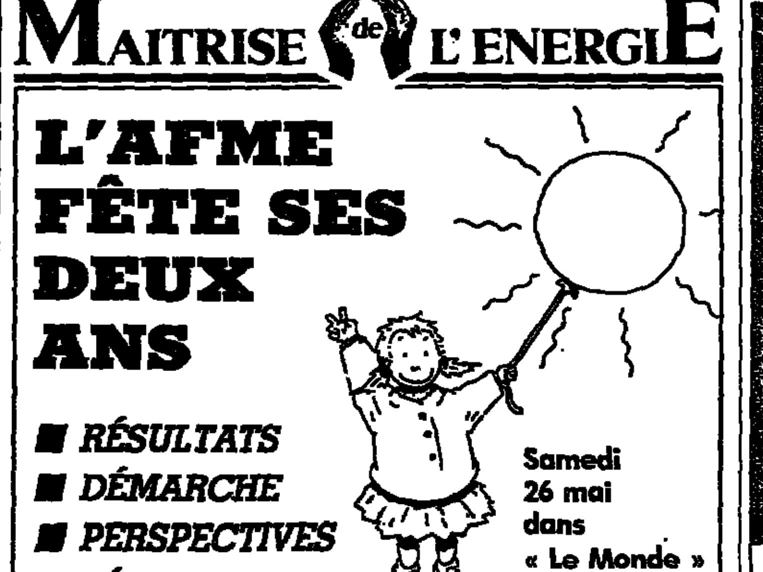
Des compromis ont été acceptés, et l'entourage de Sekou Touré n'a été arrêté qu'après coup. Ce beau *monde — entre cent et deux cents* personnes — a été regroupé à Boiro puis transféré au camp de Kindia, à 150 kilomètres au nord de Conakry, où les interrogatoires continuent, depuis, sous la direction d'un officier supérieur. Ils sont correctement nourris et disposent de lits. Mme Andrée Touré, la veuve depuis longtemps délaissée de l'ancien président, a eu le crâne rasé. Siaka Touré souffre d'un pied qui n'a pas été soigné et aurait entamé une grève de la faim.

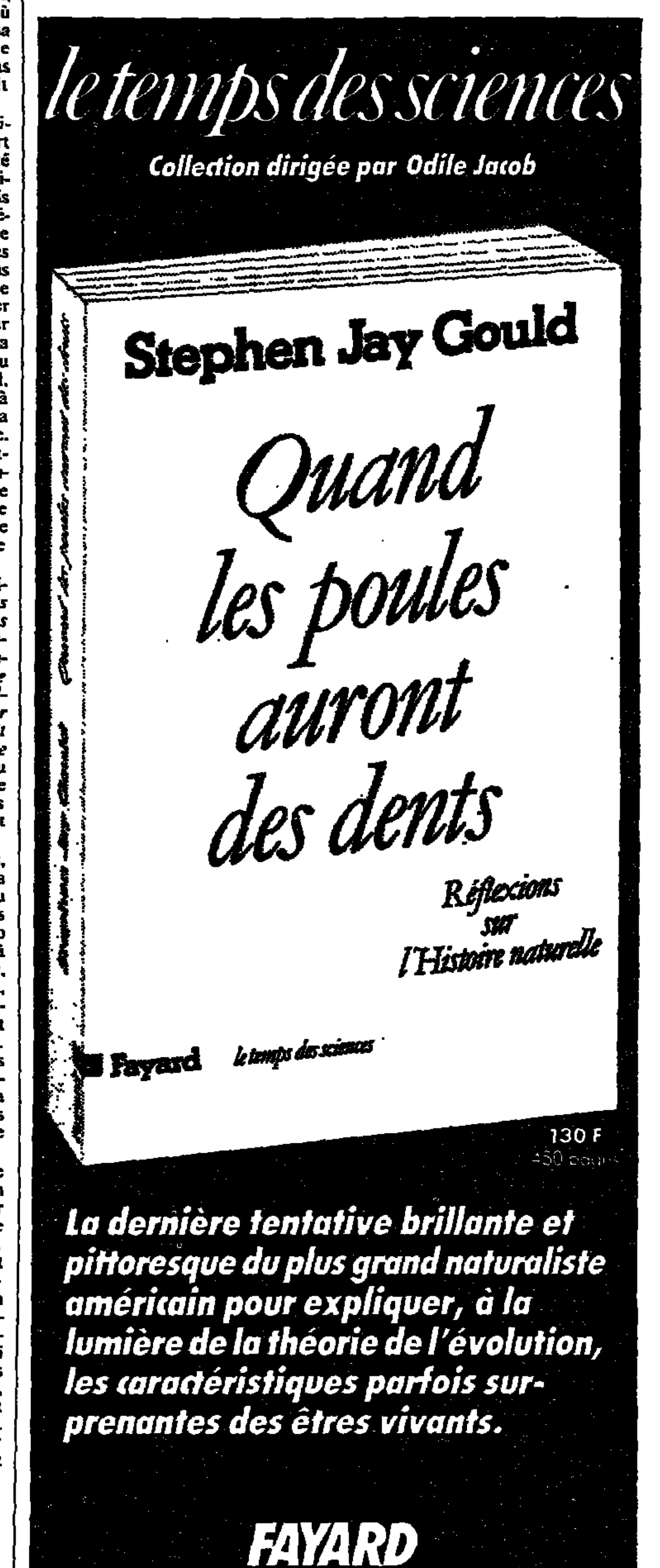
Il faudra bien un jour décider de leur sort, logiquement à l'occasion d'un procès qui risque de remuer beaucoup de boue et de raviver de nombreux et pénibles souvenirs. *L'obsession Sekou Touré* promet donc de demeurer forte. Entre-temps, tout en assurant l'ordre et en rétablissant les libertés fondamentales, des officiers aux tempes grisonnantes, qui ont souvent vieilli dans la marginalité dans laquelle les avait *cantonnée l'ancien président*, assurent les affaires courantes et tentent de « redresser » leur pays. Ils ont commencé par examiner l'état des lieux. Le bilan est assez accablant.

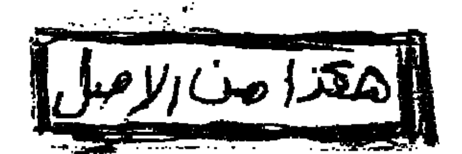
J.-C. POMONTI.

Prochain article :

« TOUT EST FOUTU. »







De l'air !

pour l'Europe •



La gauche enfermée dans ses dogmes.
La droite confinée dans son immobilisme. Et les Français, dans tout ça ?
Étouffés, coincés. Frustrés de vie, de mouvement, d'oxygène.
Alors de l'air ! Il est temps de voir neuf, de respirer au large.

Bref, de vivre enfin dans l'air du temps. Partout des idées ne demandent qu'à vivre, des entreprises veulent prendre corps.

De l'air pour l'Europe. Coincée entre l'Est et l'Ouest. Alors qu'elle est la plus fantastique boîte à idées de la planète. Et depuis des siècles, son plus grand réservoir d'imagination. Les clés de l'avenir sont là.

Construisons les États-Unis d'Europe, donnons-nous de l'air.

Entente Radicale Ecologiste EUROPEENNE
Doubin-Lalonde-Stirn
4, AVENUE HOCHE - 75008 PARIS

TEMPS PUBLIC

la chemise
personnalisé

A. SCHNEIDER



EUROPE

RFA

L'Assemblée fédérale élit M. Richard von Weizsäcker à la présidence de la République

Correspondance

Bonn. – L'Assemblée fédérale allemande, composée de cinq cent *quarante-quatre députés du* Bundestag et d'un *nombre* égal de délégués choisis par les parlements des Länder, s'est réunie mercredi 23 mai à Bonn pour élire le sixième président de la République fédérale allemande. Le chrétien-démocrate Richard von Weizsäcker, soixante-quatre ans, maire de Berlin de 1981 à février dernier, ne devait avoir aucun problème pour succéder à un autre chrétien-démocrate, M. Karl Carstens, qui ne se représente pas. Seuls les Verts lui ont opposé symboliquement au dernier moment l'écrivain Luise Rinser, soixante-treize ans, qui vit habituellement en Italie. Celle-ci s'est présentée comme une militante pour la paix, se donnant pour modèle le président italien Sandro Pertini *« qui est à quatre-vingt-cinq ans plus jeune et vivant que tous ces députés. »*

Les pouvoirs constitutionnels du président de la République fédérale sont *limités*. Il *lui* revient de signer les lois (contresignées par le chancelier) et de dissoudre le Bundestag sur proposition du chancelier si celui-ci *s'est vu* refuser la confiance des parlementaires. Son rôle essentiellement représentatif ne l'empêche pas cependant d'influer sur la politique par ses conseils et ses mises en garde.

Proposée par les deux partis de l'Union chrétienne – CDU et CSU – qui dispose de la majorité absolue à l'Assemblée fédérale, la candidature de M. Richard von Weizsäcker a reçu le soutien des libéraux et du parti social-démocrate. – H. de B.

L'homme d'une seule ambition

M. Richard von Weizsäcker ne faisait pas mystère depuis des années de son désir d'accéder à la magistrature suprême. Il y parvient, ce mercredi 23 mai, porté sinon par l'unanimité des parlementaires ouest-allemands, du moins par une très large majorité ; les Verts, fidèles à eux-mêmes, s'étant une fois encore, à l'occasion de cette élection du président de la République, démarqués des partis traditionnels. Ce sera la seule ombre sur le succès d'un homme dont l'ambition est d'incarner un consensus pourtant bien mis à mal, ces derniers temps, en République *fédérale*.

Comment cet homme est-il parvenu à rallier ainsi la quasi-totalité des suffrages, au point qu'aucune autre candidature n'a été sérieuse*ment envisagée ? En premier* lieu, en raison de sa personnalité : une élégance très aristocratique qui vaut à ce baron d'être surnommé *« le Roi »* ; un langage qui s'efforce en toutes *occasions d'être celui de la* concorde et non celui d'un camp ; la respectabilité que donne à un Allemand de l'Ouest le fait d'avoir été, comme il le fut en 1964, président *du Kirchentag, le grand rassemble*ment annuel des Eglises évangéliques ; un parti pris pour l'œcuménisme en politique comme en religion (il fut, en 1971, l'un des principaux *partisans du premier Kirchentag* rassemblant protestants et catholiques allemands) ; enfin une ascendance difficile – il est le fils d'un ambassadeur du Reich, condamné à la prison à la fin de la deuxième guerre mondiale et libéré grâce à l'entremise de Churchill, – mais dont il a tiré une constante distance par rapport à la « politique politicienne ».

Si la personnalité de M. Richard von Weizsäcker s'impose, c'est aussi parce qu'il ne s'est jamais plié au parcours obligé de la carrière politique, lui préférant toujours les chemins de traverse. A soixante-quatre ans, il n'a derrière lui qu'une très courte expérience du pouvoir. Lorsqu'il arrive, en 1966, au comité directeur de la CDU, il n'a encore jamais assumé de mandat parlementaire. Il a fait carrière dans la banque, puis dans l'industrie et c'est sans s'en être jamais remis aux suf*frages populaires*, à la façon d'un lord anglais, que, pour la première fois, dès 1969, il se propose comme candidat à la présidence de la République. Un raccourci auquel son *parti ne souscrit pas, lui préférant* la candidature de M. Gerhard Schröder, battu par M. Gustav Heinemann. Il sera à nouveau candidat en 1974 (cinq ans après être entré *au Bundestag), mais repoussé cette* fois par la majorité des socialistes et des libéraux.

Faute de succès à la présidence de la République, faute d'ambitions politiques plus classiques, c'est vers une ville-symbole que se tourne M. von Weizsäcker : Berlin, fief depuis toujours des sociaux-démocrates. Il aura raison, en mai 1981, d'un parti *socialiste usé* par trente ans de pouvoir et de compromissions, accusé d'être responsable d'une certaine « décadence » berlinoise.

Il n'aura pas eu le temps, ni peut-être le souci réel de s'attaquer aux *problèmes très concrets* dont souffre l'ancienne capitale et notamment à son déclin économique progressif. Mais il aura largement contribué à y assainir l'atmosphère politique, en *renouvelant* le personnel politique berlinois et en redonnant à la fonction de maire de cette ville la grandeur qu'elle avait quelque peu perdue depuis l'époque où M. Willy *Brandt la dirigeait. La récupération* du métro berlinois (géré précédemment par les Allemands de l'Est), la visite à M. Honecker en secteur oriental (une première), les mille *occasions qu'a saisies au* cours des trois dernières années M. von Weizsäcker pour manifester sa compréhension envers les inquiétudes qui traversaient l'opinion ouest-*allemande et notamment* sa jeunesse et pour exprimer sa haute conscience des « intérêts allemands », tout cela a fait de lui un candidat incontesté.

Nul doute *qu'il redonnera à la* présidence de la République l'éclat qui lui manquait sous son prédécesseur et que le chancelier Kohl devra compter avec lui.

C. T.

URSS

Mort du général Romanov ancien responsable de la défense anti-aérienne

Le quotidien de l'armée soviétique *l'Etoile rouge*, a annoncé, le mardi 22 mai, que le général Semion Romanov, un des officiers supérieurs les plus gradés de l'armée soviétique, était mort *« soudainement dans l'accomplissement de sa mission officielle »*, sans aucun commentaire et sans donner de date.

Le général Romanov avait été récemment nommé adjoint du chef d'état-major des forces unifiées du pacte de Varsovie. Il avait été chef d'état-major de la défense anti-aérienne de l'URSS. A ce titre, c'est lui qui aurait donné ou transmis, le 1er septembre dernier, l'ordre d'abattre le Boeing-747 des Korean Airlines à proximité de l'île de Sakhaline. C'est lui en tout cas qui avait donné la première version officielle de l'affaire. Il avait affirmé que l'appareil volait tous feux éteints, avait dévié de sa route et n'avait pas répondu aux avertissements de la chasse soviétique, qui avait tiré des balles traçantes dans sa direction. Cette première version officielle devait être démentie quelques jours plus tard par les dirigeants soviétiques.

Dans un récent article de la *Pravda*, le général Romanov, qui était âgé de soixante-trois ans, répétait que la chasse soviétique abattrait tout appareil violant l'espace aérien de l'URSS.

[Selon des sources diplomatiques à Moscou, le général Romanov pourrait avoir trouvé la mort dans un accident en Afghanistan. Cependant, le *New-York Times*, citant l'agence est-allemande ADN, indique que l'officier supérieur aurait péri en RDA, où il représentait le maréchal Koulikov, commandant en chef du pacte de Varsovie.]

RECEVANT M. JOSPIN

« M. Sakharov n'est pas hospitalisé », *déclare l'ambassadeur soviétique à Paris*

M. Lionel Jospin a été reçu mardi 22 mai pendant quarante-cinq mi*nutes* par l'ambassadeur soviétique en France, M. Vorontsov, à qui il a fait part de l'« inquiétude » du Parti socialiste au sujet des époux Sakharov.

M. Jospin, *qui était accompagné* de MM. Jacques Huntzinger, secrétaire national aux relations internationales, Michel de La Fournière, secrétaire national aux droits de l'homme, et Michel Blum, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, a demandé des *informations sur l'état de santé* du prix Nobel et de sa femme.

Selon l'ambassadeur, Andreï Sakharov, qui n'est pas hospitalisé, et Elena Bonner sont dans un *« état satisfaisant »* et se trouvent à Gorki, a déclaré M. Jospin. *« J'ai cru comprendre que l'ambassadeur confirmait que Sakharov fait une grève de la faim »*, a-t-il ajouté.

Grande-Bretagne

Expulsions réciproques de diplomates à Londres et à Moscou

De notre correspondant

Londres. – L'histoire déjà longue et tourmentée des affaires d'espionnage entre Londres et Moscou vient de connaître un nouvel épisode qui, comme la plupart des précédents, respecte la règle tacite d'une stricte réciprocité, tout au moins pour ses conséquences diplomatiques. Le Foreign Office a annoncé, mardi 22 mai, que, la veille, M. Arkadi Gouk, premier secrétaire de l'ambassade d'URSS à Londres, avait été déclaré *persona non grata*. On a appris par la même occasion que, le 14 mai, les autorités soviétiques avaient appliqué la même mesure à l'encontre de M. John Burnett, premier secrétaire de l'ambassade de Grande-Bretagne à Moscou.

Par ailleurs, deux diplomates tchécoslovaques en poste dans la capitale britannique ont fait l'objet d'une décision similaire, également pour espionnage, mais il ne semble pas y avoir de lien entre ce dernier cas et le premier.

Le nom de M. Burnett, qui – dit-on pudiquement – était chargé de la *« sécurité »* à la chancellerie britannique à Moscou, a été mentionné la semaine dernière, lors de l'audience d'un tribunal londonien chargé d'*examiner* les circonstances de la mort mystérieuse, en 1983, d'un banquier anglais, Dennis Skinner, dans la capitale soviétique. Le tribunal a conclu que celui-ci ne s'était *vraisemblablement pas suicidé en* se jetant du balcon d'un appartement, ce qui laisse supposer qu'il aurait pu être « poussé ». Or il s'avère que Dennis Skinner, qui aurait été un agent double en contact avec le KGB, avait fourni à M. Burnett le nom d'un membre des services de contre-espionnage britanniques travaillant pour les Soviétiques, M. Michael Bettaney, condamné en avril dernier à Londres à vingt-trois ans d'emprisonnement.

M. Gouk, le diplomate soviétique qui vient d'être déclaré indésirable, est soupçonné d'être un responsable du KGB, et c'est lui qui aurait été approché par M. Bettaney quand celui-ci a décidé de passer à l'ennemi.

FRANCIS CORNU.

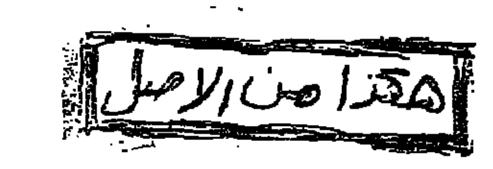
PREMIER CONTACT ENTRE LE SYNDICAT DES MINEURS ET LA DIRECTION DES CHARBONNAGES DEPUIS LE DÉBUT DU CONFLIT

(De notre correspondant.)

Londres. – M. Arthur Scargill, président du syndicat des mineurs britanniques (NUM), et M. Ian MacGregor, président des charbon*nages* (NCB), devaient se rencontrer mercredi 23 mai pour la première fois depuis le début de la grève dans les houillères, *il* y a près de onze semaines. Il se confirme que le Parti travailliste, d'un côté, et le gouvernement de l'autre, ont agi en coulisse pour rendre possible cette réunion. *Il* ne s'agira *que d'un* contact préliminaire avant d'éventuelles négociations, car, pour le moment, les positions défendues par MM. Scargill et MacGregor parais*sent toujours aussi éloignées*.

Voici quelques jours encore, le dirigeant syndical affirmait qu'il ne pouvait être question de négocier sur la base du plan de restructuration *prévoyant* la suppression de vingt mille emplois, préparé par la direction des charbonnages. M. Scargill déclarait qu'il ne voulait discuter que *« de l'expansion et du développement »* de l'industrie. Pour sa part, M. MacGregor maintenait que la fermeture de nombreux puits *était inévitable, laissant seulement* entendre que son projet pouvait être étalé dans le temps au lieu d'être appliqué en un an.

F. C.



هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Mauroy a trouvé « le point d'équilibre » avec les députés socialistes

Le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, a annoncé le mercredi 23 mai qu'une manifestation nationale des défenseurs de l'enseignement privé était *« tout à fait probable, sans doute après les élections européennes »*, une décision devant être prise à la fin de cette semaine. Le *« point d'équilibre »* auquel M. Pierre Mauroy se dit persuadé d'être parvenu ne satisfait pas tout le monde. Il est vrai que, sous la pression des laïques, ce point d'équilibre n'est plus tout à fait celui qui se dessinait avant que les députés socialistes ne se mêlent du dossier. Si, du fait de la Constitution de la Ve République, l'Assemblée nationale a été largement dessaisie, sa majorité, au moins, a pu se faire entendre.

Par rapport au projet déposé par M. Alain Savary, trois modifications essentielles apparaissent. D'abord, le caractère provisoire de la loi a été renforcé. Ensuite, un frein important est mis à la création d'écoles maternelles privées, au grand dam des défenseurs de l'enseignement catholique, mais, dans le système scolaire français, était-il acceptable que des communes financent une école maternelle privée en refusant d'apporter leur écot aux maternelles publiques ? Même pour de nombreux responsables de la droite, en France, l'école publique doit avoir priorité sur l'école privée...

Plus important – est la permission accordée aux communes, dans huit ans, de ne plus financer des écoles privées dont la majorité des maîtres ne seraient pas titularisés dans la fonction publique. L'Etat, alors – et c'est l'ultime concession faite mardi par M. Mauroy aux laïques, – ne suppléerait les communes que pour l'achèvement des contrats en cours, donc pendant moins de trois ans.

Incontestablement, c'est un accroc à la ligne qui sous-tendait la négociation de M. Savary avec l'enseignement catholique : la garantie que, en tout état de cause, les écoles privées recevraient un concours financier de la puissance publique. Mais cet accroc est limité. D'abord parce que cela ne concerne que les écoles primaires, les collèges et les lycées étant, eux, financé, quel que soit le nombre de leurs enseignants titulaires. Ensuite, parce que cela ne concerne que les frais de fonctionnement, les salaires des maîtres étant, de toute façon, assurés par l'Etat.

Les laïques tenaient beaucoup à cet aménagement. Parce que c'est dans les communes que la querelle scolaire sévit le plus durement, ils voulaient cette concession, en oubliant l'atteinte à leurs principes que constitue le financement des écoles secondaires par les départements et les régions et celui de tous les établissements privés par l'Etat. M. André Laignel a eu l'idée de lier la contribution des communes à la situation des enseignants. Une satisfaction de principe était donnée aux laïques, mais la mise au point technique de ce principe a été bien compliquée. C'est elle – en plus des réserves émises par M. Savary – qui a mené le gouvernement et le groupe socialiste au bord de la crise.

Cette concession faite par le gouvernement à sa majorité – et au noyau dur de ses militants et de ses électeurs – peut avoir, pour lui, de graves conséquences. D'abord, elle peut compliquer l'instauration de la trêve scolaire dans les communes des régions où ce dossier est brûlant, comme la Bretagne. Ensuite, le climat est tel que toute victoire – quelle que soit son importance – obtenue par un camp est ressentie comme une défaite fondamentale par l'autre. Les responsables de l'enseignement catholique voient dans les aménagements obtenus par les députés socialistes une aggravation du projet proposé par M. Savary. Ils avaient prévenu qu'ils ne sauraient l'accepter, ils seront d'autant plus sensibles aux pressions de ceux de leurs militants qui refusaient en bloc les propositions gouvernementales.

THIERRY BRÉHIER.

L'Assemblée nationale continue, mardi 22 mai, la discussion du projet de loi sur l'enseignement privé. Le gouvernement a décrété l'urgence sur ce texte, ce qui a pour effet, après une lecture à l'Assemblée et au Sénat, la réunion d'une commission mixte paritaire (Sénat-Assemblée), puis une nouvelle lecture dans chacune des deux assemblées, les députés tranchant en troisième et dernière lecture. L'Assemblée avait, lundi, par 329 voix (PS-PC) contre 157 (RPR-UDF) repoussé la question préalable, dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer et qu'avait défendue M. Michel Debré (*le Monde* du 23 mai).

Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. Guy Hermier (PC, Bouches-du-Rhône), après avoir rappelé l'opposition de son parti à la procédure choisie par le gouvernement pour faire *« contrainte à la majorité »*, réaffirme que, *« en l'état actuel, le projet ne répond ni à notre attente ni à celle de l'ensemble des forces attachées à l'école publique »*, car *« il consacre le système néfaste de concurrence et de division scolaire instauré par la droite, au lieu de commencer à le dépasser »*. Il estime que ce projet comporte *« le risque grave d'un affaiblissement durable »* de l'école publique, *« au moment où la droite n'hésite pas à remettre en cause l'existence même de notre service public d'enseignement. »* M. Hermier justifie les amendements déposés par son groupe (*le Monde* du 23 mai).

Parmi les orateurs suivants, M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) affirme que la majorité n'a pas renoncé à son projet *« de service public, unique et laïque »*. *« Les écoles libres restent condamnées »*, affirme-t-il, car, *« en contingentant l'enseignement privé, vous la condamnez à la croissance zéro »*. Il regrette que, au lieu de financer l'école, on n'ait pas choisi de *« financer l'éducation, en accordant aux familles une allocation scolaire »*. *« Ce qui vous dérange*, dit-il, *c'est, d'abord, le principe même de la concurrence. »*

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, répondant aux intervenants, affirme que, pour le gouvernement, *« il n'est question de monopole ni dans l'immédiat ni dans l'avenir »*. Il assure, aussi, que le texte respecte la libeté de choix des parents. A propos de la titularisation des maîtres de l'enseignement privé, il déclare : *« Il est impossible, au nom de la liberté, de refuser aux enseignants de l'enseignement privé la liberté de choisir. »* Puis il rejette la notion de *« crise »* du système éducatif, tout en admettant ses difficultés. *« L'effort de rénovation du système éducatif doit ête poursuivi sans relâche*, affirme-t-il. *Je ne me targue pas des résultats accomplis depuis trois ans, mais je n'ai pas à rougir de ce que les personnels ont accompli pendant cette période. Le moment venu, nous pourrons parler de tous les domaines où la rénovation a commencé. »*

M. Savary justifie la substitution, à la notion de *« caractère propre »*, de celles de *« projet éducatif, de genre d'éducation et de liberté de choix des parents »*, par *« l'immanence indéfinissable du caractère propre »*. Il déplore, d'autre part, les attaques contre les enseignants du service public. *« Depuis que j'exerce mes responsabilités*, indique-t-il, *je ne peux que constater le nombre infinitésimal de cas d'enseignants qui ont manqué à leur devoir de laïcité. Pour ces cas, des procédures disciplinaires ont été engagées. Lorsque les faits étaient avérés, des sanctions ont été prises, allant jusqu'à la révocation (...). Aucun de ceux qui ont porté les attaques que j'évoquais n'a apporté la moindre preuve (...).*

M. Pierre Mauroy, qui prend la parole après plusieurs rappels au règlement faits par des membres de l'opposition, protestant contre le fait que les amendements du gouvernement n'aient pu être examinés par la commission spéciale de l'Assemblée chargée du projet, reconnaît, d'abord, que la procédure d'engagement de responsabilité du gouvernement, selon l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, *« revêt un caractère exceptionnel »*. Citant une intervention de M. Michel Debré dans le débat, il affirme à ce propos : *« L'engagement de responsabilité est, pour un gouvernement, une manière de montrer qu'il a une politique et d'éviter certains compromis. »* Il ajoute : *« Jamais autant qu'aujourd'hui, un engagement de la responsabilité gouvernementale ne m'a paru aussi justifié. »*

Le premier ministre rend hommage au travail effectué par M. Savary. Il continue : *« Nous avons réfusé toute démarche de revanche* (...). *Nous n'avons pas voulu prendre tout ce que souhaitaient les uns, contre les autres, dans le souci d'éviter toute division du pays, avec la volonté constante de respecter les consciences. Tel était l'engagement pris par le président de la République. Il a été respecté. »*

M. Mauroy affirme que le gouvernement, qui entend agir pour *« l'avenir du pays et de nos enfants »*, veut *« surmonter les clivages du passé »* et qu'il est animé par une volonté de *« dialogue »* et de *« concorde »*. *« Il importe, en conséquence*, poursuit le premier ministre, *que l'équilibre du texte issu de cette double volonté soit respecté, donc de résister aux passions et d'éviter la surenchère, dans laquelle certains ultras voudraient s'engager. Ce qui est en jeu est trop grave pour que le gouvernement n'engage pas sa responsabilité. Il s'agit de l'avenir de notre jeunesse. »*

M. Mauroy ajoute : *« Le point d'équilibre, sur lequel reposé le projet du gouvernement, (...) découle de l'acceptation, par tous les partenaires, de la notion de service public. Cela signifie, en pratique, que les uns admettent l'autonomie pédagogique des établissements privés, tandis que les autres acceptent de se situer dans un cadre de droit public (...). Cet équilibre a deux conséquences : le financement public d'établissements privés ; le bénéfice, pour les enseignants du privé, des règles du droit public et, donc, la possibilité d'une titularisation dans la fonction publique. Pour que cette concession réciproque soit effectuée de bonne foi, le gouvernement a tenu à lier ces deux démarches. C'est pourquoi nous avons amendé notre projet. Le financement assuré par les communes constitue un apport important pour l'enseignement privé : le montant des subventions, en raison de la disparition des contrats simples, sera encore plus important qu'aujourd'hui. A cette bonne volonté doit correspondre la loyauté dans l'acceptation des règles du droit public. »* S'adressant à l'opposition, M. Mauroy lance : *« Si vous attendiez du gouvernement de gauche un financement sans contrepartie, vous vous trompiez ! »*

Le premier ministre continue : *« La loi met donc en place un mécanisme de rapprochement, une dynamique destinée à favoriser l'apprentissage de la vie en commun. Nous faisons le pari que, au terme de neuf années, à la lumière des résultats de cette longue trêve, nous pourrons surmonter définitivement les obstacles sur lesquels nous butons encore. Un rendez-vous aura donc lieu dans neuf ans (...) pour apprécier la situation. L'un des critères sera le nombre des maîtres titulaires titularisés. C'est pourquoi le gouvernement dépose un amendement qui préserve la liberté des communes. L'obligation pour les communes de verser une contribution aux établissements qui concourent au service public d'éducation n'a de sens que si les maîtres titulaires de l'enseignement public prennent une large part aux enseignements assurés dans ces établissements. »*

Le premier ministre engage, sur ce texte, la responsabilité du gouvernement. M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, donne lecture de la liste des amendements déposés ou acceptés par le gouvernement, qui seront les seuls intégrés dans le texte. M. Mermaz annonce aussi, que, dans le cadre de la procédure appliquée par le gouvernement, MM. Claude Labbé et Jean-Claude Gaudin, respectivement président des groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale, ainsi que cent quarante-huit autres membres de l'opposition, ont déposé une motion de censure, qui sera discutée le jeudi 24 mai.

Th. B et J.-L. A.

L'affrontement évité

Accord entre le gouvernement et le groupe socialiste ou conflit sur la possibilité, pour l'Etat, de suppléer les communes refusant de subventionner les écoles dont 50 % des maîtres ne seraient pas titularisés ? *Durant toute la journée du mardi 22 mai*, la question est posée à l'Assemblée nationale, sans qu'il soit possible d'y apporter une réponse claire avant le début de la soirée.

Avec les communistes, les choses sont simples. *L'entretien qu'a eu, mardi en fin de matinée*, la délégation conduite par M. André Lajoinie, président de leur groupe, avec le premier ministre n'a rien changé ; ils continuent à être en désaccord *total avec le fond même du projet* de M. Alain Savary, et ils semblent s'accomoder de ce nouvel écart entre leurs positions et celles du gouvernement auquel ils participent.

Les socialistes, eux, ne peuvent *se faire à l'idée que* le gouvernement leur impose un texte dont ils ne veulent pas. Leur réunion hebdomadaire, en début d'après-midi, est agitée. L'audition de Mme Georgina Dufoix, sur *le titre unique de séjour pour les étrangers*, est vite expédiée.

Une seule chose intéresse les députés du PS : le premier ministre va-t-il les écouter et revenir sur ce qu'avait annoncé, la veille, M. Alain Savary ? Sinon, que faire ? Leur présentant l'état du dossier, M. André Laignel *confirme que* le dernier point de désaccord est celui-ci : le gouvernement a accepté que les communes ne soient pas obligées de financer des écoles dont la majorité des maîtres ne seraient pas titularisés, mais l'Etat doit-il, alors, suppléer la collectivité locale récalcitrante ? *« Oui »*, dit M. Savary. *« Non »*, dit M. Laignel, *qui, après avoir accepté ce principe le mardi 15 mai, s'est rendu compte qu'il pouvait avoir* des effets *« pervers »* : frein à la titularisation, pérennisation du dualisme scolaire.

Sortant de la réserve publique qu'il avait observée sur ce dossier, M. Pierre Joxe analyse toutes les hypothèses possibles si le gouvernement ne se plie pas *aux souhaits des députés socialistes*, en rappelant que M. Lionel Jospin, au nom du parti, avait prévenu qu'un engagement de responsabilité contre la majorité ne serait pas acceptable.

Le président du groupe socialiste explique qu'une loi n'est pas *définitive tant qu'elle n'est pas* promulguée par le président de la République, qu'une loi *« qui n'aurait pas été votée par la majorité peut toujours être défaite par une proposition de loi, d'origine parlementaire, qui, elle, serait votée »*, et qu'il n'y a aucun intérêt à maintenir un projet qui ne satisfait personne.

M. Joxe est d'autant plus ferme qu'il ne cache pas que si, en *« militant discipliné »*, il accepte *la position de son parti en faveur de l'intégration* des deux systèmes scolaires, il préfère néanmoins, personnellement, la position traditionnelle : argent public pour école publique, argent privé pour école privée ».

Quelques intervenants, comme MM. Bernard Derosier (Nord), *Georges Frèche (Hérault) ou Bernard Poignant (Finistère), remarquent* qu'il *ne faut pas aller* trop loin dans la critique du gouvernement et qu'il faut, avant tout, rechercher la paix scolaire. Mais la majorité du groupe partage l'analyse de son président ; d'autant que M. Louis Mermaz, *président* de l'Assemblée nationale, fort de *son autorité morale, explique que, vu la position des communistes, le gouvernement* doit *« se caler »* sur le groupe socialiste.

M. Joxe lui-même présente aux journalistes la position de son groupe. La possibilité d'une rupture est publique ; une impression de crise commence à se répandre. A 17 heures, M. Joxe, en compagnie de MM. Mermaz, Jean Poperen, *Laignel et Derosier, se rend à l'hôtel Matignon pour y rencontrer* M. Mauroy. Un accord est vite trouvé : il y aura un terme à la suppléance financière des communes récalcitrantes par l'Etat.

Reste à convaincre M. Savary, qui s'était toujours montré *opposé à une telle disposition.* A 18 h 30, le ministre de l'éducation nationale s'enferme avec le premier ministre dans un bureau du Palais-Bourbon, pour plus d'une heure de discussion. *L'heure du dîner est mise à profit* pour les dernières mises au point juridiques.

Peu avant 22 heures, M. Mauroy revient à l'Assemblée nationale. Visiblement satisfait, il présente aux journalistes les *modifications qu'il va proposer au* texte. *« Je n'y toucherai plus, on est sous la Ve République »*, dit-il, et il laisse entendre que sa position était arrêtée avant même que ses amis *socialistes le lui* aient demandé.

M. Joxe explique, alors, que le projet est devenu *« acceptable »*. Pour M. Laignel, l'accord réalisé avec le gouvernement *« pose le fondement de progrès ultérieurs »* vers un grand service public, unifié et laïque. M. Poperen y *apporte le soutien de la direction* du parti : *« Ce sera une loi d'apaisement*, dit-il. *Son avenir dépendra de la vigilance et de l'action des partisans de l'école publique. »*

L'affrontement a été évité, du moins avec les socialistes, car les communistes, eux, après une analyse rapide des amendements *acceptés ou déposés* par le gouvernement, estiment, explique M. Lajoinie, que *« cela ne modifie pas leurs critiques de fond »*.

Th. B.

Soupçons

(Suite de la première page.)

Tout se passe comme si, après l'avoir frôlée, le gouvernement laissait passer une occasion unique d'y parvenir.

Pour en juger, il faut distinguer la forme, le fond et l'enchaînement des *événements*.

*La procédure choisie par le gou*vernement (adoption sans vote et raccourcissement des navettes), le style même des débats influencé par des laïcs « pur sucre », tels MM. Poperen ou Laignel, mais aussi par le discours de M. Savary, critique à l'égard de l'école privée, bref le climat général de la discussion accrédite l'idée que le gouvernement, contraint et forcé, s'est enfermé dans un dialogue avec sa propre *majorité, oubliant* les autres, c'est-à-dire les tenants de l'enseignement catholique. Parmi ces derniers, il en est qui n'en demandaient pas tant pour relancer la « levée en masse » contre la gauche et le gouvernement. Qui plus est, l'épiscopat a le sentiment aujourd'hui que sa modération n'est pas payée de retour, et qu'« on » le rejette dans les bras de la droite. Les conditions sont donc *recréées pour* que, à l'approche du scrutin européen, mais surtout lors des prochaines élections législatives, les réseaux parfaitement rodés des APEL soient mobilisés derrière une opposition qui s'engagerait alors à abroger ce texte.

Pourtant, *il y a le fond* du dossier. Quel est le fameux « *point d'équilibre* » recherché par le premier ministre ? Il est fait de deux concessions. A la gauche (c'est-à-dire à des gens qui souvent ont été élus dans leurs municipalités sur des engagements précis de suppression des subventions aux écoles privées), il est demandé non seulement de financer lesdites écoles, mais aussi de reconnaître le caractère propre, l'autonomie, la spécificité du projet éducatif de l'école *catholique*. A cette école, il est demandé d'accepter de s'intégrer dans un vaste service public, notamment par le biais, à plus ou moins long terme, d'une titularisation.

Ce que l'on n'a jamais vraiment pu déterminer, c'est dans quelle mesure l'épiscopat avait, ou non, accepté un tel schéma qui semblait tacitement acquis. Ce schéma général, amendé après discussion avec le *groupe socialiste, est-il* remis en cause ?

La concession faite aux laïques a ceci de hautement symbolique *qu'elle met fin à l'idée d'une* garantie éternelle de financement par la puissance publique et introduit un délai liant le financement à la fonctionnarisation des maîtres du privé. Et le symbole l'emporte sur le fond : *car est-il raisonnable d'imaginer* que, dans un délai de onze ans, il y aura un nombre suffisant de communes pour refuser le système et imposer qu'il soit remis en chantier ? Bref, est-il raisonnable de penser que, *à l'intérieur d'un tel délai*, un *modus vivendi* de fait ne pourra être trouvé, chacun mesurant à l'expérience les avantages du nouveau système ?

Pourtant, les plus farouches partisans de l'école *privée crient* à l'assassinat. C'est là qu'il faut considérer l'enchaînement des faits. Car le premier ministre a eu le sentiment d'être floué.

Parce qu'il a la certitude – apparemment fondée – qu'une grande manifestation nationale était décidée par l'enseignement catholique dès le début de la semaine, sans *attendre les conclusions des débats* ni l'entrevue de M. Pierre Daniel avec le chef de l'État, vendredi. Officiellement, cette manifestation ne sera décidée que samedi. Mais pour le gouvernement, il y a eu rupture du *« gentleman's agreement » concrétisé* par la récente note, apaisante, de M. Mauroy à l'UNAPEL. Dès lors, le gouvernement n'a qu'une riposte possible : une grande manifestation laïque. Était-il concevable que celle-ci se rassemblât, elle aussi, contre le gouvernement ? Non. *Le gouvernement était donc pris dans la nasse, contraint de céder* aux laïques pour leur permettre de se rassembler pour la défense du texte gouvernemental.

On *pourra bien sûr épiloguer* et relever les erreurs des uns et des autres : le sectarisme laïque d'un côté, l'hypocrisie de l'autre. C'est-à-dire la protestation maintenue à un haut niveau contre un texte dont on savait, sans oser le dire, qu'il donnerait des garanties, de financement notamment, et dont les responsables de l'opposition disaient, mais en privé, qu'ils en garderaient l'économie générale, après avoir fait sauter le décret relatif à la titularisation des maîtres. Il *reste que, en l'état*, les conditions d'adaptation *de* la loi Savary ont toutes les chances, non de stabiliser une situation au niveau d'équilibre accepté de part et d'autre, mais de favoriser une tension durable.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. LABBÉ : LA FABLE DU LOUP ET DES MOUTONS

M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a déclaré mardi 22 mai : *« Quand j'entends dire que certains représentants de l'enseignement libre vont être reçus par le président de la République, je pense à une fable où les moutons demanderaient audience au loup, ou les souris au chat. Car, qu'attendre des socialistes qui adorent l'école libre au point de vouloir en manger encore. »* Il a ajouté : *« Nous souhaiterions dans le pays une mobilisation plus forte encore que celle que nous ressentons aujourd'hui. »*

M. MITTERRAND A ANGERS FACE AUX DÉFENSEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

« Aucune pression ne fera reculer l'Etat »

De notre envoyé spécial

Angers. – Ils étaient deux mille, qui ont fait beaucoup de bruit, mardi 22 mai devant la mairie d'Angers, où M. François Mitterrand a terminé la visite qui, en une journée, lui a permis de se pencher sur son passé – il a revu pour la première fois le terrain d'où il est parti par avion pour l'Angleterre, dans la nuit du 15 au 16 novembre 1943 – d'observer le présent et l'avenir industriel du pays – il a visité l'usine d'ordinateurs Bull – d'inaugurer le musée David d'Angers et un buste de Pierre Mendès France.

Le chef de l'Etat est passé à trois reprises devant les manifestants qui ont couvert les applaudissements de quelques centaines de personnes sous les huées, les gémissements de trompettes de bazar et les stridences de sifflets à roulette. Seul un petit groupe avait respecté à la lettre les appels à la civilité lancés par le maire, M. Jean Monnier, exclu du PS en 1983, pour indiscipline et impertinence. Il s'était constitué sous une banderole dont le texte paraissait puisé dans un manuel de savoir vivre en société : *« N'étouffez pas la liberté de l'enseignement, s'il vous plaît, monsieur le Président. »*

Pour le reste, c'est-à-dire l'essentiel, pancartes et slogans respectaient plutôt le manuel du parfait manifestant d'opposition : *« L'école libre vivra »*, pour une majorité des defenseurs de l'enseignemnt privé, *« Mitterrand fous le camp »*, pour *une minorité d'extrême droite*, les militants de l'UNI (union nationale interuniversitaire).

Contrairement à son habitude, le président de la République n'a pas cherché le contact avec ceux qui lui sont hostiles dont, il est vrai, quelques-uns paraissaient particulièrement agités. *« La cacophonie n'aurait pas duré longtemps »*, a-t-il assuré, *s'il avait pu s'expliquer avec* eux face à face dans une *« salle assez grande »* pour rassembler tout le monde. Voire. En tout cas, la vérification n'a pas été faite.

Tandis que la rumeur de la manifestation parvenait jusqu'à l'intérieur de l'hôtel de ville, M. Mitterrand a rappelé le combat de ceux, dont il est, qui ont compris que les libertés collectives sont le relais des libertés individuelles et l'expression de la démocratie. *« Ce n'est pas eux*, a-t-il dit, *qu'il faut montrer d'un doigt accusateur »*.

M. Mitterrand a indiqué qu'il comprend que des Français soient parfois entraînés dans des mouvements qui, parfois, les emportent au-delà de la réflexion individuelle. *« Le problème*, a-t-il dit, *n'est pas de savoir s'il y aura durablement plusieurs écoles en France. Il y en a. Il y en aura. Nul ne songe à réduire pour personne le droit d'enseigner selon ses convictions. Le problème est de savoir si l'Etat doit et peut entretenir toutes les écoles et dans quelle mesure. Comment l'Etat pourrait-il répondre à toutes les exigences quand une large part de l'école publique se trouve dans la difficulté. »*

Le président de la République s'est déclaré convaincu *« que ce qui est tenté par le gouvernement est la meilleure façon de sortir pacifiés d'un débat difficile »*. *« Il n'est pas question »*, a-t-il précisé, de revenir sur l'engagement du gouvernement : *« Aucune pression ne fera reculer l'Etat. »*

M. Mitterrand a le *« sentiment profond »* que tout ce qu'il entreprend, *« avec le gouvernement et la majorité »* est fait *« pour que la France guérisse de ses maux, parmi lesquels l'intolérance »*. Qui a réveillé la guerre scolaire ? a interrogé, en substance, le chef de l'Etat : *« A-t-elle été réveillée en 1983-1984 ou bien quelques années plus tôt ? Faudrait-il donc que chaque majorité imposât son point de vue ? L'Etat doit remplir son rôle. Il tient compte des réalités. Il reste sage dans l'aménagement des lois antérieures qui n'étaient pas des lois de paix scolaire. »*

Le chef de l'Etat a fait part à ses interlocuteurs de l'une des *« ambitions »* qui l'habitent : *« Dominer les dissentiments, réunir la plus grande partie de mes concitoyens pour les grandes causes. »* Cette ambition-là, qui fait partie des rites obligés des présidents de la Vᵉ République, M. Mitterrand l'a exprimée d'un geste, sur le parvis de l'hôtel de ville. Bras en arc de cercle, mains jointes au-dessus de la tête, il a salué la foule des manifestants hostiles massés de l'autre côté de la rue. Ils lui ont répondu, comme prévu, par une somptueuse bordée de sifflets.

On ne saura jamais ce qu'en a pensé le militant laïque, un jeune qui, derrière les « cathos », agitait timidement, par éclipses, sous un Abribus, en prenant garde de n'être pas vu de ses voisins, un tract favorable à l'école publique. Il était bien seul.

On sait en revanche ce qu'en pense le *maire* d'Angers, ville dont les enfants sont scolarisés à 40 % dans l'enseignement privé : *« La paix proposée est honorable pour tous*, a-t-il dit. *Et respectueuse de toutes les convictions. Il faut néanmoins apaiser les inquiétudes sincères, mettre un terme à celles qui sont exacerbées par des intérêts partisans. »*

Avant cette conclusion agitée d'une visite rapide, M. Mitterrand avait visité les locaux angevins de l'entreprise Bull. Il y a vu se dessiner l'avenir industriel de la France et une occasion d'inviter ses concitoyens à *« considérer ce qui marche dans ce pays »*. Mais il n'a pas vu – le parcours prévu l'interdisait – les panneaux d'affichage syndicaux sur lesquels les représentants des salariés s'inquiétaient des *« sureffectifs »* annoncés par la direction du groupe.

Si l'école lui a fourni la trame de son discours final à l'hôtel de ville, la situation économique n'en a pas été absente. Aux travailleurs inquiets pour leur emploi, à ceux *« qui n'en ont plus »*, M. Mitterrand a dit : *« Ce qui est accompli sous mon autorité est fait pour leur restituer la capacité de travail et d'emploi. C'est là l'objectif. Si le moyen est difficile à supporter, c'est avec une vue claire de ce qu'il faut accomplir, au prix d'une énergie farouche qui ne manquera pas, que nous rétablirons l'équilibre de la France. »* A ceux-là, M. Mitterrand a annoncé, *« pour les jours et les semaines qui viennent »*, des propositions qui permettront *« d'accompagner la réussite économique d'une nouvelle harmonie sociale »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

« Attention, les vaches ! »

Il y a quelques mois, à Londres, M. François Mitterrand avait rencontré le pilote britannique qui, aux commandes d'un bimoteur, lui avait permis de gagner l'Angleterre dans la nuit du 15 au 16 novembre 1943. Tous deux avaient formé le projet de revenir *sur le terrain* d'où l'appareil avait décollé.

Ils l'ont fait, mardi 22 mai, à l'occasion de la visite du chef de l'Etat à Angers. Dans une prairie aux herbes hautes, couverte de *boutons d'or*, M. Mitterrand a retrouvé, près de Seiches-sur-Loir, une dizaine de résistants de l'époque qui avaient participé à l'opération, du radio – un Anglais – à ceux qui ont balisé le terrain avec des lampes électriques.

M. Mitterrand – alors *« capitaine Monier »* – était venu d'Angers à bicyclette et avait attendu que l'avion, piloté par l'actuel maréchal de l'air Sir Lewis Hodges, atterrisse par une nuit de « belle lune ». *« C'était difficile pour le pilote surtout »* et ceux du réseau Bruck Master qui, dans la région, organisaient ce genre de passages vers l'Angleterre, a remarqué M. Mitterrand. Il se souvient aussi qu'au moment du décollage quelqu'un a crié : *« Attention, les vaches ! »* Il y en avait, évidemment, dans les prés.

Après avoir rejoint Alger, M. Mitterrand a regagné la France le 26 février 1944, dans une petite vedette rapide qui l'a laissé sur les côtes de Bretagne. De là, *raconte-t-il*, il a gagné la gare de Morlaix dans le compartiment arrière d'une camionnette de marayeur.

M. Mitterrand a aussi évoqué un *« moment difficile »* de sa résistance : une arrivée à la gare Montparnasse avec une valise qui contenait un imperméable acheté à Londres, une fiole d'alcool, une boule de cyanure et un revolver. L'homme qui lui a fait ouvrir la valise, dit-il, a soulevé l'imperméable et demandé : *« Pas de beurre, pas d'œufs ? »*, et n'est pas allé au-delà.

Les frustrés

(Suite de la première page.)

Le seul *« point d'équilibre »* auquel peut vraiment prétendre le pouvoir est celui de l'équilibre des frustrations, de l'équité dans l'insatisfaction.

De bout en bout, depuis deux ans et demi que dure ce vain feuilleton, chacun aura joué avec le feu, et cette loi qui devait éteindre la guerre scolaire l'a attisée dans ses discussions préliminaires et risque de la pérenniser – notamment dans les communes – lors de son application. La « chance historique » que les évêques appelaient à saisir – régler durablement l'affaire et permettre ainsi à l'Eglise de se dégager honorablement d'un combat qui la lie peu ou prou à la droite – a été *manquée*. *« Le gouvernement a pris un gros risque »*, estime, au lendemain du débat parlementaire, le cardinal Lustiger.

Jeux dangereux à plusieurs voix. Jeu dangereux pour M. Mitterrand qui, désireux naguère de *« convaincre sans contraindre »*, s'est laissé entraîner jusqu'à un point où il apparaît qu'il contraint plus qu'il ne convainc.

Jeu dangereux des parlementaires socialistes, dont la pression continue dans le sens d'un durcissement « laïque » du texte les fait apparaître plus dans la continuité du socialisme type « congrès de Valence » que dans le camp de ceux qui refusent les dogmatismes.

Jeu dangereux du pouvoir, qui offre, à un mois des élections européennes, à l'opposition – qui n'attend que cela – une occasion de campagne unitaire, un prétexte à mobilisation très forte et une inépuisable réserve de thèmes pour les polémiques dont elle abreuve la nation.

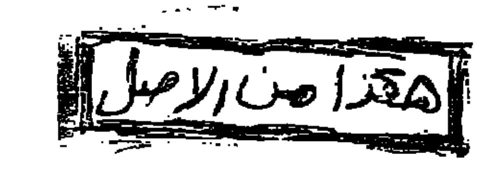
Jeu très dangereux pour l'épiscopat, qui, après avoir très subtilement manœuvré il y a quelques mois, se trouve aujourd'hui contraint de *monter en première ligne sous* deux pressions conjuguées : celle de la base du privé, qui n'en pouvait plus – après le succès de Versailles – de rester les bras croisés ; mais pression aussi des socialistes, *qui ont durci le* texte de M. Savary à un point où il est difficile pour les modérés du privé d'expliquer à leurs « ultras » que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Jeu dangereux pour la qualité du *débat démocratique et les institutions*. Voilà un texte dont M. Poperen lui-même reconnaît qu'*« il s'agit sans doute d'un des débats les plus importants de la législature »*. Et que fait-on de ce texte ? La commission spéciale – très spéciale, – présidée par M. Laignel a examiné six articles sur vingt-six et suspend ses travaux. L'Assemblée elle-même sera privée, par la vertu d'un dispositif constitutionnel naguère *condamné* par la gauche, d'un débat article par article. Faut-il considérer que seuls les textes secondaires méritent un examen attentif de la représentation nationale ?

La virulence des manifestations de l'enseignement privé et la probabilité très grande d'une manifestation nationale organisée à Paris – sans doute le 24 juin, au lendemain des « européennes »... – s'expliquent par ce sentiment de frustration aggravé par une procédure parlementaire à la va-vite. Cette procédure visait à contraindre les députés socialistes, mais son effet second est, aux yeux des catholiques, de les avoir privés d'une bataille d'amendements. Faut-il s'étonner, dès lors, qu'ils cherchent à la mener dans la rue ?

Une promesse électorale intenable. Un texte de loi qui compte si peu de partisans qu'aucun groupe parlementaire ne l'approuve. Des évêques contraints de s'engager plus qu'ils ne le voudraient. La certitude que la guerre scolaire connaîtra de nouvelles batailles. Des « revanchards » qui fourbissent déjà leurs armes. Des parents amertumés, déboussolés. Un parti au pouvoir incapable de dompter ses démons. Et, par-dessus tout, des enfants, des écoliers ballottés dans un conflit qui les dépasse et qui aura masqué les défauts d'un enseignement – privé ou public – qui gagnerait plus à s'interroger sur son efficacité que sur son financement. Quel bilan !

BRUNO FRAPPAT.



هكذا من الأصل

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PCF : le démenti de Thionville

M. Georges Marchais, qui participe, jeudi soir 24 mai, sur TF 1, à un débat avec M. Bernard Pons, numéro deux sur la liste conduite par Mme Simone Veil, a affirmé, mardi à Nîmes, qu'il se produit *« un mouvement perceptible »* en faveur du vote communiste, le 17 juin. Curieusement, le secrétaire général du PCF n'a pas cité à l'appui de cette assertion l'exemple de l'élection municipale partielle de Thionville, remportée, le 20 mai, au premier tour, par la municipalité de gauche invalidée, conduite par un maire communiste.

Dès le 20 mai au soir, M. Marchais avait fait preuve d'une grande prudence dans l'appréciation de ce résultat. Sans doute, le secrétaire général ne voulait-il pas tirer de ce succès une conclusion hâtive quant à un éventuel redressement électoral de son parti. Il avait indiqué d'ailleurs, au « Club de la presse » d'Europe 1, que si le scrutin européen donnait au PCF un score égal à celui des élections de 1981, voire un peu inférieur, ce serait *« un bon résultat »*. Sans doute, aussi, certaines données locales — popularité du maire, absence de fraude — expliquent-elles la victoire de la gauche à Thionville.

Une autre donnée, pourtant, plus évidente pour l'opinion publique nationale, rendait un tel succès incertain. Dans une ville touchée par la crise et la restructuration de la sidérurgie, l'action du gouvernement aurait pu être sanctionnée par ceux qui lui avaient fait confiance en 1981. Elle ne l'a pas été. C'est, plutôt, ce qui explique la discrétion de M. Marchais, dont on ne voit pas, autrement, pourquoi il aurait le triomphe électoral modeste.

La réélection de la municipalité de gauche à Thionville n'est pas, en effet, de nature à conforter la ligne adoptée par le PCF. Une défaite aurait plus sûrement démontré le mécontentement, la déception, la colère, que suscite, selon les communistes, — en particulier parmi les sidérurgistes lorrains — la politique de gauche. Une campagne dans laquelle le maire communiste invalidé se serait efforcé de se démarquer de ses colistiers socialistes aurait montré, s'il elle avait abouti à une victoire, que telle était la bonne voie pour le PCF. Or, M. Paul Souffrin l'a emporté, et cela au terme d'une campagne rigoureusement unitaire. La fidélité des électeurs thionvillois à la gauche inflige un démenti à la politique de M. Marchais.

Dans le même temps, le secrétaire général du PCF doit faire face au mouvement d'opinion provoqué par l'attitude des dirigeants soviétiques vis-à-vis de M. Andrei Sakharov. Usant d'une méthode qu'il avait déjà employée en pareil cas, M. Marchais, en sa qualité de président du Comité de défense des libertés et des droits de l'homme qu'il avait créé en 1981, s'est adressé *« au plus haut niveau »* des responsables soviétiques, pour leur demander des informations sur la situation du dissident et de son épouse. Il a reçu, pour toute réponse, comme l'a observé M. Claude Cheysson, l'équivalent d'une photocopie de la dépêche diffusée par l'agence Tass deux jours auparavant (*le Monde* du 22 mai). Le *« plus haut niveau »* de la direction soviétique ne se met pas en frais pour aider la direction du PCF.

Invité à préciser s'il partage le point de vue des Soviétiques, M. Marchais n'a pas trouvé d'autre issue que de s'en prendre aux journalistes qui l'interrogeaient, en les accusant de participer à une campagne à *« buts politiques »*. L'impossibilité où le secrétaire général du PCF s'est trouvé de prendre clairement la moindre distance par rapport à l'attitude des Soviétiques a dû lui rappeler le fâcheux souvenir de sa fameuse intervention en direct de Moscou, à la télévision, au lendemain de l'entrée de l'armée rouge en Afghanistan.

Sa confrontation avec M. Pons permettra peut-être au secrétaire général du PCF de corriger le cours d'une campagne qui, pour le moment, ne semble pas tourner à son avantage.

PATRICK JARREAU.

M. Marchais enregistre « un mouvement réel en faveur du vote communiste »

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, qui participait, mardi 22 mai, à Nîmes (Gard), à un meeting régional dans le cadre de la campagne pour les élections européennes, a notamment affirmé, devant quelque trois mille militants et sympathisants : *« Nous enregistrons un mouvement réel, perceptible, en faveur du vote communiste le 17 juin. »*

« Il ne s'agit pas d'en exagérer l'ampleur, a souligné M. Marchais, *mais il est tout aussi vrai que tout indique que ce mouvement n'en est qu'à son début. Les électeurs qui avaient fait un autre choix en 1981 disent, aujourd'hui, qu'ils vont revenir à leur vote communiste, parce qu'ils constatent que le PCF ne les a pas trompés, que le bon moyen de donner plus d'espoir c'est de donner plus d'influence au PCF. »*

« Quant aux électeurs qui ne partagent pas toutes nos idées, qui n'ont même jamais voté communiste, la situation actuelle les conduit à penser qu'il faut donner un coup de pouce à la politique de changement, qu'il faut conforter l'union et tenir les engagements pris », a affirmé M. Marchais.

Pour le secrétaire général du PCF, *« la victoire de la gauche passe par une relance de l'économie centrée sur l'emploi »*. A propos de l'application de la semaine des 35 heures sans diminution de salaire, M. Marchais a dit : *« Comme le montre l'escalade de la lutte des travailleurs allemands, il s'agit d'une revendication qui dépasse nos frontières, et l'Europe peut constituer un cadre approprié pour permettre les progrès. »* M. Marchais a aussi réaffirmé que les communistes disent *« cent fois non »* à l'élargissement de la CEE.

Par ailleurs, dans une interview publiée par *l'Humanité-Dimanche*, M. Marchais appelle à lutter contre *« le danger principal »* que représente, selon lui, l'abstention, pour le scrutin du 17 juin. Pour M. Marchais, qui souligne que *« tout va dépendre du vote communiste »*, s'abstenir ou ne pas voter communiste reviendrait à *« fournir à l'adversaire des verges pour se faire battre »*.

Le secrétaire général du PCF, à propos de la politique du gouvernement, estime que *« sur le problème crucial de l'emploi* (...), *la politique industrielle, le pouvoir d'achat des salaires et des retraites, l'école, nous ne sommes pas entendus, ni même écoutés comme nous le souhaiterions »*.

M. Jospin : la crise frappe partout

De notre correspondant

Nancy. — Dans la salle même où, quinze jours auparavant, M. Raymond Barre avait développé longuement et dans le calme ses réflexions sur l'avenir de l'Europe (*le Monde* du 11 mai), M. Lionel Jospin a été rudement chahuté, jeudi soir à Nancy, par quelques centaines de manifestants scandant *« L'école libre vaincra ! »*. M. Jospin a dû utiliser toute la puissance de la sono de Nicoletta pour leur dire : *« Je suis heureux d'être à Nancy, pour tenir meeting, heureux d'écouter ceux qui se disent favorables à la liberté de l'enseignement ne pas accepter la liberté de réunion et d'expression des autres »*.

Des coups de poing ont alors été échangés entre manifestants et membres du service d'ordre du premier secrétaire du PS. Les manifestants — essentiellement des sympathisants de l'APEL (Association des parents d'élèves de l'enseignement libre) et, çà et là, des militants représentatifs du RPR et du PR départementaux — sont ensuite restés devant la salle, tambourinant aux portes. C'est sur ce bruit de fond que M. Jospin a commencé son discours, se félicitant d'abord de la victoire de la gauche à Thionville. Le premier secrétaire du PS a ensuite justifié l'action gouvernementale dans la sidérurgie : *« Non, ce n'est pas un choix facile, mais nous devons préparer les emplois du présent et de l'avenir. Il faut opérer le passage d'une économie où des secteurs traditionnels connaissent des taux de croissance négatifs trop importants à des secteurs fondés sur des technologies nouvelles à des taux de croissance proches de 8 à 10. Le problème n'est pas d'accepter ou de refuser les mutations, mais de savoir comment on les fait. »*

M. Jospin s'en est pris à une partie du patronat : *« Il ne faut pas que la modernisation se fasse sur les décombres du droit social et des acquis ouvriers. Qu'est-ce que ce patronat français qui n'est pas capable de gérer une entreprise ou de faire des affaires sans demander une aide de l'État ou une remise en cause de la protection, des licenciements ou de la représentation des travailleurs dans les comités d'entreprise ? »*

Il a également mis en cause le PC et la CGT : *« Bien sûr, il est facile de dire qu'il ne faut pas de suppressions d'emplois, qu'il suffit de puiser dans le trésor caché ou de développer le marché intérieur. Mais moi qui ai lu Marx à peu près autant que Georges Marchais, j'ai appris qu'il existe des lois de l'économie qui ne s'appliquent pas seulement dans les usines capitalistes mais aussi dans les pays communistes. La crise frappe aussi les pays de l'Est. Des problèmes de compétition et de rentabilité se posent aussi dans ces économies où les ouvriers n'ont ni le droit de grève ni le droit à la manifestation. Alors les choses ne sont pas aussi faciles qu'on le dit du côté de nos camarades communistes. En pleine crise, quel est le pays où, ces trois dernières années, ont été faites de grandes réformes sociales ? Ce n'est ni en Grande-Bretagne, ni en Italie, ni aux USA mais ni non plus en Union soviétique. Nous ne sommes pas venus en 1981 pour réaliser un feu de paille de réformes sociales mais pour essayer de gérer, de durer et de gagner. »* Et M. Jospin a conclu : *« S'il y a menace pour la liberté actuellement en Europe, c'est le fait du racisme, de l'antisémitisme et de l'extrême droite avec lesquels nous n'avons aucune connivence. »*

J.-L. B.

● *M. Delanoë : « Mme Veil est sectaire ».* — M. Bertrand Delanoë, député socialiste de Paris, a déclaré après le face-à-face télévisé entre Mme Veil et M. Jospin : *« J'ai trouvé Mme Veil sectaire, comme je trouve sectaire la droite chaque fois qu'elle aborde un thème de société : un thème lié à l'action gouvernementale. La droite préfère démolir et même nier le succès des entreprises nationales françaises. »*

LA CAMPAGNE DU FRONT NATIONAL : INCIDENTS A BESANÇON

Plusieurs personnes, dont un policier et un membre du service d'ordre du Front national, ont été blessées mardi soir 22 mai, à Besançon, au cours d'affrontements entre les forces de l'ordre et des manifestants venus protester contre la venue dans cette ville de M. Jean-Marie Le Pen.

Répondant à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FEN, des formations politiques de gauche et d'extrême gauche, du MRAP et de mouvements écologistes, quinze cents personnes environ avaient, au cours de la journée, manifesté leur réprobation contre la réunion publique du Front national au Palais des sports de Besançon. C'est dans la soirée que les incidents se sont produits. A plusieurs reprises, les policiers ont chargé des manifestants qui, après avoir lancé pierres et bouteilles dans l'enceinte du Palais des sports, tentaient de bloquer la circulation.

M. Robert Schwint, maire socialiste de Besançon, sénateur du Doubs, avait tenu à préciser que la municipalité *« condamne le programme d'un mouvement qui, en s'appuyant sur des informations mensongères, diffuse des idées dangereuses pour la démocratie »*, mais que, *« soucieuse de respecter la libre expression »*, elle n'exerçait *« aucune censure en matière de location de salle municipale »*.

M. JOBERT : M. MITTERRAND COMPTE LES RAISINS SECS

M. Michel Jobert, ancien ministre, président du Mouvement des démocrates, évoquant à Radio Fildas le 22 mai la rencontre Mitterrand-Kohl à Sarrebruck, a déclaré : *« Voilà six mois que M. Mitterrand s'échine à compter les lentilles, les raisins secs, les litres d'huile d'olive et les litres de vin, et maintenant il sait enfin qu'il ne peut ressaisir cette affaire que s'il a, comme on dit dans le monde socialiste, un projet politique. J'ai regardé sa proposition avec attention et, au fond, celle-ci est traditionnelle à pleurer : pour que les Etats européens se tirent d'affaire, il faut que l'on vote à la majorité qualifiée (...).*

Il faut que M. Mitterrand prononce les mots fatidiques : « On ne fera pas l'Europe avec le traité de Rome. » Le traité de Rome a été fait dans une perspective économique, douanière en quelque sorte. Mais la politique, c'est autre chose. C'est ouvrir enfin la perspective de créer une Confédération d'Etats européens aussi libres que possible, et cela dans la perspective de la liberté de l'Europe.

... mais si M. Mitterrand veut continuer à mélanger le zist et le zest, à essayer de s'accommoder de l'un, de l'autre, du temps qui passe, guettant la bonne occasion — celle qui ne vient jamais, — il échouera. D'autant qu'à la fin du mois de juin, c'est fini. »

MM. DEPAQUIT ET FISZBIN : « LA TROISIÈME LISTE DE GAUCHE »

MM. Serge Depaquit, secrétaire national, porte-parole du PSU, et Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, ont participé, mardi 22 mai, à Paris, avec d'autres candidats de la liste qu'ils présentent aux élections européennes et avec Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement et de la qualité de la vie, à une soirée de rencontre avec les animateurs de la campagne et leurs amis.

M. Depaquit a souligné que la liste qu'il conduit, avec M. Fiszbin, est *« la troisième liste de gauche »*. Le président de Rencontres communistes a insisté, pour sa part, sur la fidélité de la gauche à ses objectifs. *« Que les ouvriers de Citroën-Aulnay,* a-t-il dit, *soient les témoins de l'avantage qu'il y a, malgré les difficultés et les insuffisances, à avoir un gouvernement de gauche ! »*

● *Rectificatif.* — L'Agence nationale pour la création d'entreprises s'étonne que M. Jean-Claude Aymard figure sur la liste Réussir l'Europe de Mme Francine Gomez au titre de délégué général de l'ANCE (*le Monde* daté 18 mai), M. Aymard ayant été licencié de cet organisme il y a plus de deux ans. L'ANCE nous précise que seul M. Jean-Michel Coulier peut se prévaloir de cette qualité.

Quinze sénateurs constituent un groupe pour la liste ERE européenne

Les responsables de la liste ERE européenne, conduite par MM. Olivier Stirn, François Doubin et Brice Lalonde, n'ont pas ménagé leurs efforts pour convaincre au moins quinze sénateurs (chiffre minimum pour constituer un groupe à la Haute Assemblée) de la nécessité de se regrouper de façon autonome. Cette opération était indispensable pour que la liste ERE accède au statut de « grande liste », qui, selon la législation relative à l'élection des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes, lui permettra de se partager avec les listes de Mme Veil, MM. Jospin et Marchais, deux heures d'émission sur les antennes des sociétés nationales de radiodiffusion et de télévision, au lieu de trente minutes réparties entre les « petites listes ».

Mercredi matin 23 mai, les sénateurs de la Gauche démocratique devaient se réunir pour prendre acte du départ des douze sénateurs radicaux de gauche, jusqu'à présent organisés en *« formation rattachée administrativement »*. Pour les sénateurs du MRG, il s'agit de *« donner une chance à une liste de centre gauche ; non d'un réflexe politique de leur part mais d'une décision administrative »*, selon l'expression de leur chef de file, M. Jean Béranger.

La décision des élus radicaux de gauche n'a été acquise qu'une fois assurée la participation de trois autres sénateurs. En l'occurrence, MM. Pierre Jeambrun (Jura), qui siégeait au groupe de la Gauche démocratique avec des élus favorables à l'opposition, Marc Plantegenest (Saint-Pierre-et-Miquelon) et Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard, respectivement apparenté et rattaché administrativement au groupe socialiste.

La constitution de ce groupe, qui devrait s'intituler « rassemblement démocratique », est saluée par M. Olivier Stirn, qui conduit la liste ERE avec MM. Brice Lalonde et François Doubin, comme une *« décision libérale et démocratique »*.

● *Le Mouvement des nouveaux démocrates renonce à présenter une liste aux européennes.* — M. Philippe Guilhaume, secrétaire général du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, a annoncé, lundi 21 mai, que le Mouvement des nouveaux démocrates, qu'il anime (*le Monde* du 18 avril), renonce à présenter une liste aux élections européennes notamment parce que *« la multiplication des « petites » listes dont les origines, les motivations ou les ressources sont assez troubles, développe et entretient une confusion politique dont les Nouveaux Démocrates souhaitent se démarquer »*, mais aussi parce que *« l'actuelle capacité de mobilisation »* de leur mouvement, créé en janvier 1982, ne leur *« permet pas d'espérer la transmision et la réception convenables par l'opinion de* [leur] *projet politique »*.

● *L'affaire des « avions renifleurs ».* — M. Jean-Pierre Michel, député socialiste de la Haute-Saône, a été élu, mardi 22 mai, président de la commission d'enquête parlementaire créée pour examiner l'affaire dite des « avions renifleurs » (*le Monde* du 17 et daté 21 mai). L'opposition n'a pas pris part au vote. Le rapporteur de cette commission sera M. Parfait Jans, député communiste des Hauts-de-Seine. Pressenti comme doyen d'âge de la commission, M. Robert Galley (RPR, Aube) s'est refusé à présider, *« fût-ce un instant, une commission dont le caractère illégal est évident »*.

M. Galley estime que les travaux de la commission recoupent l'information judiciaire en cours pour recel d'escroquerie et qu'il y a donc *« violation du principe constitutionnel de séparation des pouvoirs »*. A cette objection, M. Michel répond en rappelant que le mandat donné à la commission par l'Assemblée nationale exclut *« les faits faisant l'objet de l'information judiciaire en cours »*.

Par ailleurs, dans *le Monde* daté 20-21 mai, nous avons indiqué par erreur que M. Alain Bonnet, membre de cette commission d'enquête, est député UDF du Morbihan. Il s'agit d'une confusion. M. Alain Bonnet est en fait député apparenté socialiste de Dordogne.

● *Un bulletin pour l'association La mémoire courte.* — L'association La mémoire courte, qui avait fait paraître dans *le Monde* un texte portant ce nom et qui *« appelait en fait les Français de gauche à retrouver l'esprit de la République, celui de Valmy à la Résistance »*, fait maintenant paraître un bulletin d'information, dont le mois de mai a vu la première livraison.

★ *La mémoire courte*, BP 433-75233, Paris cedex 05.

AU SÉNAT

Les compétences des régions d'outre-mer sont réduites

La majorité sénatoriale n'a pas fait de détail, elle a beaucoup réduit, le mardi 22 mai, la portée du texte du projet de loi visant à définir les compétences des conseils régionaux d'outre-mer, dont l'examen en première lecture avait eu lieu à l'Assemblée nationale au cours de la session de l'automne dernier.

Tel qu'elle l'a amendé et adopté, par 209 voix contre 106, le projet gouvernemental est presque complètement vidé de sa substance. Non seulement la majorité sénatoriale a refusé la nouvelle répartition des compétences proposées par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, mais elle a annulé les dispositions transférant aux régions les pouvoirs exceptionnels dont disposent jusqu'à présent, dans les DOM, les conseils généraux.

Elle a ainsi supprimé purement et simplement les articles 34, 36 et 37 du projet de loi, sur lesquels reposait financièrement et fiscalement le fonctionnement du nouveau système institutionnel établi en 1983. Contre l'avis des sénateurs de gauche, la majorité du Sénat a refusé, en effet, que les régions soient désormais habilitées à fixer les règles d'assiette, de perception et de taux des droits d'octroi de mer perçus sur tous les produits français et étrangers pénétrant dans ces départements, ainsi que les taux des droits assimilés à ceux-ci, auxquels sont soumis les rhums et les spiritueux fabriqués et livrés à la consommation locale dans les départements de Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion. Elle a aussi refusé que l'assemblée régionale reçoive la maîtrise du produit de la taxe spéciale de consommation sur les carburants qui finance les dépenses d'entretien du réseau routier. Les sénateurs socialistes et communistes se sont prononcés contre le texte ainsi modifié, devenu *« coquille vide »*, selon l'expression du porte-parole du PC, M. Jacques Eberhard (Seine-Maritime). Entre M. Georges Lemoine et ses adversaires, la discussion a été très serrée, parfois vive. Le rapporteur de la commission des lois, M. Paul Girod (G. D., Aisne), a notamment reproché au gouvernement de chercher à *« déshabiller »* les conseils généraux au profit des conseils régionaux pour *« tourner »* la décision prise, en décembre 1982, par le Conseil constitutionnel, qui avait refusé au gouvernement de remplacer, dans chacune des régions monodépartementales, le conseil général et le conseil régional par une assemblée unique.

« Il y a derrière ce projet, a dit notamment M. Girod, *une volonté de ruiner l'efficacité et la réputation des conseils généraux, symboles de l'appartenance des départements d'outre-mer à la République, qui déplait à certains. »* M. Lemoine a jugé cet argument *« inacceptable »*. Le sénateur centriste de la Réunion, M. Louis Virapoullé, a estimé, pour sa part, que le projet gouvernemental procédait d'un *« bricolage »* et constituait *« le commencement de la politique du largage »*.

Comme dans son argumentation le sénateur réunionnais ironisait en comparant le taux de chômage dans son île à la situation de l'emploi en Eure-et-Loir, département dont M. Lemoine est l'élu, le secrétaire d'Etat a quitté l'hémicycle en signe de protestation. L'incident n'a pas donné lieu à une longue suspension de séance, et M. Lemoine a invité M. Virapoullé à venir *« oser répéter de tels propos devant le conseil général d'Eure-et-Loir »*.

M. Virapoullé a accepté cette invitation. Sur le fond, le secrétaire d'Etat a répondu que la majorité sénatoriale lui faisait *« un procès d'intention »*. *« Je n'ai pas d'arrière-pensée diabolique, surtout avec le nom que je porte ! »*, a affirmé M. Lemoine. Ses détracteurs n'en ont rien cru.

ALAIN ROLLAT.

Ce week-end, débarrassez le plancher.

Malles en osier. 4 dimensions différentes. Peuvent être vendues séparément. **695F** Le jeu de 4

Doyle Dane Bernbach

RÅD - Boîtes en carton. Différentes dimensions. à partir de **10F**

STEN - Etagères en sapin massif non traité. Éléments de : H 174 × L 90 × P 31 cm ensemble présenté **440F**

KAJ - Armoire en aggloméré laqué blanc. Dim. 60 × 180 cm **440F**

HANKEN 7 - Crochet en métal laqué noir, rouge, blanc. pièce **29F**

SEKTOR - Meuble roulant. Tubes acier laqués rouges. Corbeilles à glissières. L 50 × P 58 × H 85 cm **390F**

RÅD - Boîtes en carton. Différentes dimensions. à partir de **10F**

BENGT - Etagères métalliques laquées blanches. Eléments de H 94/180 × L 84 cm ensemble présenté **550F**

Si votre femme en a assez de voir traîner par terre tout votre bric à brac de bricolage (vous parlez d'un bonheur d'avoir un mari bricoleur...), il y a de fortes chances pour qu'un jour elle vous propose de débarrasser le plancher. Attention, cela ne voudra pas obligatoirement dire qu'elle vous invite à retourner chez votre chère maman.

A notre avis, votre femme essaiera simplement de vous faire comprendre que vous devriez aller chez IKEA. Alors, prenez la voiture, ce week-end, et direction le magasin IKEA de votre région (les magasins IKEA sont ouverts le samedi, et même le dimanche à Évry). Là, ce que vous choisirez parmi tous les meubles de rangement, vous l'emportez, non monté. Une fois arrivé chez vous, vous assemblez vos meubles. Le tour est joué. Le plancher est débarrassé. Et votre femme est ravie (d'autant plus que, dans l'opération, vous n'avez pas laissé beaucoup d'argent).

Et voilà tout simplement comment IKEA contribue à la paix des ménages.

IKEA EVRY - AUTOROUTE DU SUD
SORTIE AIRE DE LISSES TEL. (6) 497.65.65.
Lun., Mar., Mer., Ven.: 11-20 h - Jeu.: 11-22 h
Sam.: 9-20 h - Dim.: 11-19 h.
RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS

Ils sont fous ces Suédois



IKEA BOBIGNY. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2
TEL. (1) 832.92.95 (à 5 mn de la *Porte de Pantin*)
Lun., Mar., Mer.: 11-20 h - Jeu. et Ven.: 11-22 h - Samedi: 9-20 h

IKEA LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND VIRE.
VAULX-EN-VELIN. TEL. (7) 879.28.26
Heures d'ouverture: Lun. - Vend.: 11-20 h - Samedi: 9-20 h

Le Monde

société

L'utilisation des fœtus est codifiée

(Suite de la première page.)

Dans le même temps, les Hospices civils de Lyon, la Fédération hospitalière de France et trois professeurs en médecine lyonnais, continuaient les leurs et contre-attaquaient par le dépôt d'une plainte en diffamation.

De leur côté, les spécialistes des fécondations en éprouvette sollicitaient des directives morales sur le statut des embryons humains excédentaires – congelés ou non – qui se trouvaient dans leurs laboratoires et qu'il était tentant d'utiliser soit pour des expériences essentielles concernant la reproduction, soit pour les implanter chez des femmes stériles.

La loi ne leur était d'aucun secours, car si le législateur a bien garanti en 1975 *« la protection de tout être humain dès sa conception »*, il n'en a pas moins autorisé la libre destruction du fœtus en accordant à toutes les femmes le droit à l'interruption de grossesse pour quelque motif que ce soit. La personnalité morale d'un embryon ou d'un fœtus n'est, en droit français, que *« conditionnelle »*.

Le Comité d'éthique, qui compte plusieurs juristes et moralistes, ne s'est d'ailleurs pas aventuré sur le terrain du droit. Sa mission est de rendre des décisions *« d'ordre purement consultatif »*, mais dont le gouvernement entend bien qu'elles fassent jurisprudence et qu'elles contribuent à l'information du public et à celle des tribunaux ou du législateur que tenteraient des velléités de réglementation ou de modifications législatives. Tout prête à penser qu'il en est bien ainsi pour l'avis rendu sur l'expérimentation fœtale et que le projet de loi que nourrissait à ce sujet le secrétaire d'Etat à la santé ne verra donc jamais le jour.

En confirmant, de toute son autorité, *la légitimité de l'utilisation des* fœtus morts à des fins thérapeutiques ou de recherche, et dans des conditions éthiques rigoureuses, le Comité national devrait mettre fin tant à une polémique douloureuse et souvent diffamatoire qu'aux velléités de commercialisation des tissus humains, ou même des embryons congelés qui commençaient à se répandre de façon inquiétante au travers des frontières.

Selon les principes de la décentralisation, l'autorisation d'utiliser des tissus fœtaux doit être réservée aux comités d'éthique locaux, qui se sont multipliés en France depuis ces dernières années dans des conditions souvent anarchiques. Le Comité national exprime à ce sujet et pour sa première déclaration publique le désir que soit exercé un contrôle sur ces comités locaux, contrôle sans lequel les directives exprimées ne seraient que trop aisément contournées comme le montrent de multiples incidents survenus aux Etats-Unis, en Australie et en Grande-Bretagne.

Le libéralisme du dispositif mis en place n'est acceptable que s'il rencontre l'écho d'une morale communautaire et le plein accord de ceux qui détiennent, grâce à l'évolution rapide des sciences, des pouvoirs souvent exhorbitants.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

« L'embryon doit être reconnu comme une personne humaine »

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé précise qu'il emploie les termes « embryon » et « fœtus » pour tous les stades du développement humain depuis la fécondation de l'ovule jusqu'à la maturation permettant une vie autonome. *« Ce choix,* ajoute-t-il, *est purement terminologique et ne préjuge en rien une prise de position du Comité sur le statut de l'être en gestation. »* Selon le droit français, la personnalité juridique de l'enfant à naître n'est, en effet, que conditionnelle. Elle disparaît si l'enfant est mort-né.

Après avoir affirmé que *« l'embryon ou le fœtus doit être reconnu comme une personne humaine qui est ou a été vivante et dont le respect s'impose à tous »*, le Comité précise que :

« 1) *L'embryon ou le fœtus vivant ne peut être en aucun cas l'objet d'expérimentation dans l'utérus. Le maintien artificiel de sa vie en vue de recherches ou de prélèvements à des fins thérapeutiques est interdit. Seules sont légitimes les actions thérapeutiques destinées à favoriser le développement et la naissance de l'enfant.*

» 2) *L'utilisation commerciale ou industrielle d'embryons ou de fœtus humains est interdite. De même, les prélèvements légitimes de tissus effectués sur l'embryon ou le fœtus mort ne sauraient donner lieu à rémunération.* »

Le comité précise ensuite la nature de ces *« prélèvements légitimes »* et les conditions dans lesquelles ils doivent être effectués, par *« ceux qui n'invoquent pas une clause de conscience pour refuser leur participation à de tels prélèvements »*.

● *« L'utilisation de l'embryon ou du fœtus à des fins diagnostiques* (recherche de la cause d'une interruption spontanée de grossesse ; vérification d'un diagnostic prénatal) *est légitime.* »

● En revanche, *« l'utilisation de tissus embryonnaires ou fœtaux dans un but thérapeutique doit avoir un caractère exceptionnel, justifié dans l'état actuel des connaissances à la fois par la rareté des maladies traitées, l'absence de toute autre thérapeutique également efficace et l'avantage manifeste que retirera le bénéficiaire du traitement »*. Ces tissus ne peuvent être utilisés à des fins de recherche que lorsque *« le but poursuivi est spécialement important et spécialement utile au progrès des thérapeutiques »*.

Ces projets d'utilisation thérapeutique ou scientifique ne peuvent être entrepris qu'avec l'autorisation d'un comité d'éthique qui appréciera leur légitimité et veillera au respect des directives du Comité national.

Le seuil de viabilité

Sur le plan de la déontologie et de la médecine, le Comité national rappelle que *« la décision et les conditions* (de date, de technique) *de l'interruption de la grossesse ne doivent en aucun cas être influencées par l'utilisation ultérieure possible ou souhaitée de l'embryon ou du fœtus »*, et que *« une totale indépendance doit être établie et garantie sous le contrôle du Comité d'éthique, entre l'équipe médicale qui procède à l'interruption de grossesse et l'équipe susceptible d'utiliser les tissus embryonnaires ou fœtaux »*.

Ces précisions visent les prélèvements de tissus (foie, thymus, pancréas) destinés à être greffés à des *enfants atteints d'infirmités immunitaires*, ce qui peut consituer leur seul espoir de guérison. Le moment le plus favorable pour ces prélèvements *se situe entre la treizième et* la quinzième semaine de la grossesse. Or les avortements thérapeutiques que l'on déclenche, par exemple, chez une femme atteinte d'un cancer ou *dont l'enfant est souffre* de très graves anomalies, ne se font pas avant la seizième ou la dix-huitième semaine de la grossesse. Les obstétriciens redoutaient d'être soumis à des pressions émanant des pédiatres spécialisés dans ces greffes et de leurs équipes, et souhaitaient une réglementation à ce sujet.

Le Comité national souligne ensuite que, lorsque ces conditions sont remplies, *« seuls peuvent être utilisés les embryons ou les fœtus n'ayant pas atteint le seuil de la viabilité et dont la mort a été préalablement constatée »*.

Le seuil de cette viabilité est fixé à la vingt-deuxième semaine de la grossesse (vingtième semaine à compter de la date probable de la conception, soit quinze jours avant les premières règles manquantes), et le critère reconnu de la mort du fœtus est *« l'interruption de la circulation sanguine »*. En outre, ces prélèvements de tissus à des fins thérapeutiques ou scientifiques *« peuvent être interdits par la mère ou le père qui disposent de la faculté de s'y opposer »*.

Le Comité conclut ses directives en rappelant *« qu'il est indispensable que les pouvoirs publics limitent l'utilisation thérapeutique ou scientifique des embryons ou fœtus humains et les prélèvements de tissus embryonnaires ou fœtaux aux établissements agréés faisant preuve de leur compétence et dotés d'un comité d'éthique dont la composition et le fonctionnement devraient être définis par voie réglementaire, et dont l'établissement devrait être soumis pour avis au Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé »*.

C'est donc une réglementation plutôt que la procédure contraignante et lourde de la législation un moment envisagée, que le Comité d'éthique suggère aux pouvoirs publics, en l'occurrence le secrétariat d'Etat à la santé. Le comité reste ainsi fidèle aux sentiments exprimés par son président, le professeur Jean Bernard et nombre de ses membres, les juristes notamment, sentiments selon lesquels l'évolution très rapide des techniques médicales et scientifiques se prête mal à la lenteur et à la rigidité des lois.

Dr. E.-L.

Ariane : tir réussi

(Suite de la première page.)

Avant cet incident, tout s'était parfaitement bien passé. La campagne de préparation du satellite et celle du lanceur avaient, toutes deux, établi des records de brièveté, malgré quelques petits ennuis. Pour le satellite, il avait fallu changer un commutateur et bloquer une pièce mobile dans sa position finale.

Pour le lanceur, les choses avaient été plus sérieuses, et de nombreux éléments avaient dû être changés, en particulier la centrale inertielle. Mais ces pannes avaient été expliquées et n'étaient pas de nature à entraver le déroulement du tir. Le remplissage des réservoirs des deux premiers étages fut fait, lundi 22 mai, en une heure et demie de moins que le temps « réglementaire ». Toutes les opérations se déroulèrent donc sans le moindre problème jusqu'à cette heure « H moins dix-sept secondes » fatidique.

4 milliards de francs

Après cette alerte sans gravité, mais qui fit perdre environ deux heures, la préparation du lancement reprit, mais elle fut interrompue une nouvelle fois : une minute et trente-six secondes avant la mise à feu, la liaison radio n'était plus assurée entre la station américaine de l'île d'Ascension, qui surveille la mise en orbite du satellite, et le centre Goddard, proche de Washington, où sont exploitées les informations envoyées par l'île d'Ascension. Une liaison de secours était prévue, mais il fallut encore quelque temps pour l'établir : la troisième tentative fut la bonne.

Il ne restait plus que les discours d'usage, les félicitations, les souhaits. Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, fit vibrer la fibre européenne. Elle ne pouvait être insensible au fait que le carnet de commandes de la société Arianespace, issu d'un programme européen bien mené, apporte environ 4 milliards de francs en devises à la France. M. Weylan mit du baume au cœur de toute l'Europe spatiale en se félicitant que sa société ait encore quatre satellites à faire mettre en orbite par Ariane. M. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales et du conseil de l'Agence spatiale européenne, s'adressa aux représentants des assurances, dont plusieurs avaient été invités à Kourou, pour leur demander si leurs tarifs allaient baisser.

Espoir sans doute exagéré : les assureurs « spatiaux » ont déboursé, depuis l'échec du satellite OTS en 1977, quelque 450 millions de dollars et n'en ont touché que 220 millions en primes d'assurances. Aussi paraissent-ils plus préoccupés d'équilibrer leur bilan que de diminuer leurs tarifs. Mais le succès du neuvième vol d'Ariane leur évite d'ajouter 100 millions de dollars au passif, et ils étaient donc parmi les plus heureux des spectateurs du tir.

« C'était bien. Mais c'était bête, à chaque fois, il y avait quelque chose qui ne marchait pas. Au moins, il y avait du suspense » : voilà ce qu'ont dit les plus enthousiastes, les huit élèves des écoles de Châtellerault – ville dont Mme Edith Cresson est maire – qu'un tirage au sort a désignés pour accompagner à Kourou le ministre du commerce extérieur. Voulant se faire mieux connaître, la société Arianespace avait invité des banquiers, des assureurs, des industriels, des journalistes... Mme Cresson, elle, avait invité huit gosses : n'y-a-t-il pas meilleure publicité que l'enthousiasme d'un enfant ?

MAURICE ARVONNY.

Faits divers

Misère de cocagne

Nathalie, Valérie, Alexandra et Liliane. Quatre fameuses gaillardes, ces quatre-là ! Papa a quitté, voilà trois ans, le taudis familial d'Eragny (Val-d'Oise). Maman, depuis quelques mois, s'est envolée à son tour. Elle habite seule un duplex neuf à Cergy-Saint-Christophe, à quelques kilomètres de là. Elle ne passe plus que deux fois par semaine pour remplir le réfrigérateur et laisser de l'argent de poche.

Emportée par sa propre vie, *« leur mère travaille dur,* reconnaît la police, *dans un restaurant de Cergy-Pontoise »*. Le soir, elle dilapide l'argent du foyer – 10000 francs mensuels environ, allocations familiales comprises – dans des dancings parisiens. Elle n'a sûrement pas oublié ses quatre filles : *« Je croyais Nathalie assez grande pour s'occuper de ses sœurs »*, a-t-elle déclaré à la brigade des mineurs de Pontoise. Les quatre gamines – douze, onze, neuf et quatre ans – sont placées, depuis le 22 mai, dans un foyer de la DDASS (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale) ; la mère est inculpée d'*« abandon matériel et moral d'enfants »* et laissée en liberté sous contrôle judiciaire.

Ce n'est peut-être que l'histoire d'une dînette grandeur nature qui a duré plusieurs mois, avec pour décor une bicoque sordide et un jardinet dépotoir ? Plusieurs mois à se gaver de chips et de jambon, de nouilles à la sauce tomate et de cassoulet en boîtes... *De quoi faire rêver les enfants* du lotissement dans leurs coquets pavillons mitoyens *« Et même elles fumaient ! »* soupire d'envie une jeune voisine. Pas de maman pour répéter : *« Mange ta soupe »* ; pas de *soupe non plus. Pas de papa* pour vous envoyer au lit avant la fin du film. Rien que le souvenir de ses râclées perdu dans la nuit.

« Cosette en 1984, à 20 kilomètres de Paris », s'afflige un conseiller municipal. Il n'a sans doute jamais vu Nathalie et Valérie danser dans leur courette, cigarette au bec, aux accents d'un magnétophone à cassette. Heureuses parmi les détritus. *« Elles sont rayonnantes ! »*, répète le directeur de l'école. *« Joyeuses, vives, heureuses »*, renchérit le voisinage. *« Elles ont presque meilleure mine que les autres enfants du quartier »*, résume un voisin.

L'espiègle Lili

Les quatre sœurs se partageaient un lit et un divan défoncé. Pas d'eau chaude. *« Elles prenaient leur bain dans une cuvette en plastique »*, raconte une petite voisine, dont la mère se chargeait de laver le linge des abandonnées. Pas de toilettes, mais un grand pot, toujours plein, dans la chambre de Nathalie. *« Des fois, elles le renversaient. »* rapporte une gamine de la rue.

Seule ombre au tableau : des peurs nocturnes : *« Alors, elles arrivaient en courant chez nous ; elles dormaient à la maison »*, se souvient une brunette. *Mais récemment Brigitte, la mère, avait profité d'une de ses* visites pour rassurer sa couvée et clouer sur toutes les fenêtres des plaques de contre-plaqué. Ainsi nos quatre héroïnes étaient à l'abri des rôdeurs.

Une petite vie s'organisait. Le matin, bras dessus, bras dessous, devoirs faits, leçons apprises, on partait à l'école toute proche. *« Alexandra est brillante et plutôt plus inventive que ses camarades »*, assure son institutrice. *« Des vêtements modestes, mais pas des guenilles »*, nuance le directeur. *« Plusieurs fois, j'ai dit à Valérie de demander à sa mère de la changer de linge,* admet son institutrice, *mais, après tout, elle n'était pas la seule dans ce cas. »*

Au retour de l'école avec les copines dans les rues paisibles du lotissement, Lili, la plus jeune, n'était pas la moins loquace, ni la moins remuante. Cette misère de cocagne aurait pu durer longtemps si Nathalie ne s'était écorché le genou dans *un accident de vélo.* La police est alors arrivée, elle a découvert le bouge, et elle a conduit les quatre petites « dégourdies » dans un foyer de la DDASS.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Le knock-out de trente-neuf pirates de la vidéo

Champ, contrechamp. Alors que le cinéma s'ébat à Cannes, quelques-uns de ses « ennemis » les plus sûrs sombrent corps et biens à Paris. Ici, le cinématographe captive les « fans » dans les salles obscures ; là, les pirates de la vidéo subissent l'insondable déroute d'un procès devant la trente et unième chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

Mardi 22 mai, la justice se faisait les *dents sur un réseau entier* de ces pirates qui pillent le cinéma et rançonnent la vidéo. Une sorte d'événement. Trente-deux inculpés libres se pressaient dans le prétoire sans compter une bonne brassée d'avocats et, dans le box des prévenus, sept hommes embastillés depuis la mi-mars. Des pirates présumés encore tout étonnés d'avoir eu affaire à une justice particulièrement diligente et à des enquêteurs-gendarmes qui n'ont pas fait le détail lors de l'enquête.

C'est une première. C'en était trop de ces pirates, aussi. Des délinquants aimables, mais terriblement pernicieux pour la santé économique du cinéma et le marché des cassettes vidéo. Les milieux professionnels, victimes de ces pirates, ont alors tapé du pied ; le ministère de la culture s'en est mêlé ; les gendarmes sont partis à la manœuvre et la justice n'a pas renâclé devant l'effort.

La machine est désormais lancée : cent huit affaires de recel et de contrefaçon de cassettes vidéo sont à l'instruction sur le territoire national – de la broutille aux dossiers sérieux. Et pas un tribunal n'ignore plus que les fameuses cassettes pirates que l'on glisse dans un magnétoscope pour passer le dernier film sorti représenteraient *quelque* 25 % du marché français.

Les professionnels de la vidéo parlent d'un chiffre d'affaires « noir » de 500 millions de francs. On évoque *mezza voce* l'emprise naissante du milieu, la formation de gangs... A ce mot, les inculpés dans le box sursautent. Cela, jamais ! Et comme rien n'est simple, ils contestent même l'appellation de pirates. M. Gérard Bailhus, trente-trois ans, directeur de trois vidéo-clubs, et M. Jean-Pierre Stauder, trente ans, électronicien, revendiquent seulement le titre flatteur de collectionneur de cassettes.

Que leur importe d'être désignés par l'accusation comme les instigateurs d'une énorme fraude ? Que leur importe l'étonnement de M. Jean Léonnet, le président, qui s'exclame : « *Mais à vous entendre, vous êtes tous des passionnés de cinéma, de grands collectionneurs !* » Il ne veulent pas se départir du beau rôle d'amateurs boulimiques de pellicule.

Sueurs froides

Le dossier aligne pourtant quelques évidences. En faisant jouer des liens d'amitié ou, tout simplement, en recrutant contre salaire les hommes nécessaires, *MM. Bailhus* et Stauder ont réussi à monter et à faire fonctionner – notamment en 1983 – un assez beau réseau de fraude. Il leur a *suffi de circonvenir* tel employé chargé de transporter *les copies de films encore inédits sur* le marché, de les faire repiquer dans un laboratoire à l'insu de *ses* propriétaires, et le tour était joué.

C'est ainsi que les amateurs d'exclusivités ont pu apprécier, avant même qu'ils ne soient projetés dans les salles, le *Mesrine* d'André Génovès, *le Marginal, Sueurs froides, Un amour de Swann, Tchao Pantin,* plusieurs Walt Disney et d'innombrables autres titres. Probablement une centaine. Le représentant du ministère public, M. Alain Blanchot, a indiqué pour mémoire que le trafic des cassettes, en l'espèce, s'est étendu à la Suisse et à l'Afrique francophone.

Méfiance tout de même ! Les apparences jouent un peu trop contre MM. Bailhus et Stauder. Avec leur costume croisé et leur col cravaté, ils font tellement figure de « cerveaux » au milieu de leurs pâles complices... Or, au-delà d'une certaine réalité – il semble bien que de vilaines menaces aient été proférées à l'encontre de comparses soucieux de quitter la bande, – il en existe une autre : le « gang » formé par MM. Bailhus et Stauder tenait de l'artisanat. Manière de dire qu'ils bricolaient.

Pour l'exemple

S'ils songeaient, l'un et l'autre, à courir moins de risques en s'agrandissant, en investissant par exemple dans la création d'un laboratoire pour reproduire les copies de films « empruntés », ils n'en ont jamais soufflé mot à personne. M. Bailhus avait pris la seule précaution sérieuse : ne pas vendre ou louer de cassettes pirates dans ses vidéo-clubs.

Précaution finalement inutile. L'enquête des gendarmes du Bastion 14, à Paris, a été menée au bulldozer. Partant d'une carte de crédit volée, les gendarmes sont tombés sur les revendeurs de cassettes, qui ont craqué. De braves gens, allant du petit commerçant à l'artiste lyrique au chômage, sans casier judiciaire. Ainsi, les riches « collections » des membres du réseau ont-elles été découvertes et leurs pratiques frauduleuses dévoilées. Tout cela doit encore être longuement étudié mercredi 23 et jeudi 24 mai. Mais la célérité de la justice a déjà montré que personne ne songeait, parmi les représentants de l'ordre et de la loi, à plaisanter avec les trafics de cassettes vidéo.

Aussi ce procès a-t-il un petit goût de représentation *pour l'exemple.* Les nombreuses parties civiles qui représentent les professionnels du cinéma et de la vidéo, ainsi que leurs diverses organisations, le savent bien. Ils ne comptent guère être remboursés des quelque 10 millions de francs qu'ils estiment avoir perdus dans cette fâcheuse affaire et se félicitent cependant de sa rapide conclusion.

LAURENT GREILSAMER.

AU TRIBUNAL DE MARSEILLE

La dernière affaire du juge Michel

Marseille. – « *Gaëtan Zampa n'a rien à voir dans cette affaire* ». Marc Chambault, l'un des huit inculpés qui comparaissent actuellement devant la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Marseille, est formel. Si l'on a trouvé sur lui le nom du « parrain » marseillais aujourd'hui en prison, c'est seulement parce que Chambault cherchait à acquérir une discothèque et qu'on lui avait conseillé de s'adresser à Zampa... Mais ce dernier n'aurait jamais été mêlé aux activités du laboratoire clandestin de fabrication de drogues de Saint-Zacharie (Var), l'un des derniers dossiers instruits par le juge Pierre Michel.

De notre correspondant

Pourtant, durant l'instruction, comme l'a rappelé le président du tribunal, c'est un tout autre langage que Chambault a tenu. Cet ancien de l'OAS, devenu indicateur de police puis trafiquant de fausse monnaie avant de se « recycler » dans la drogue, aurait en effet déclaré : « *Me faire dire que Zampa était mouillé dans cette affaire lautant me faire signer un billet pour l'enfer et condamner à mort toute ma famille.* »

C'est le 8 juillet 1981, trois mois avant l'assassinat du juge d'instruction Pierre Michel, que les fonctionnaires de la brigade des stupéfiants de la police judiciaire de Marseille ont arrêté les huit trafiquants qui s'étaient installés dans une villa discrète de Saint-Maximin, près de la Sainte-Baume, où fut récupérée la plus grande partie du matériel ainsi que 17 kilos de morphine-base destinés à être transformés en héroïne. Or il n'en sortit pas un gramme du « laboratoire ». Il semble que Louis Cassant, le « chimiste » recruté par Mitzigar Nazarian, instigateur de l'affaire, ait confondu le carbonate de sodium avec le bicarbonate. C'est du reste sur cette bévue que Cassant fonde son système de défense : il aurait été pris de remords tardifs et aurait volontairement saboté la fabrication...

JEAN CONTRUCCI.

EN BREF

Deux profanateurs de tombes juives condamnés

Deux jeunes gens, qui dans la nuit du 24 au 25 avril 1981, avaient profané plusieurs dizaines de sépultures juives dans le cimetière parisien de Bagneux, ont été condamnés, le 22 mai, à Nanterre (Hauts-de-Seine), à dix-huit mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis. Philippe Guenez, qui avait alors dix-huit ans et son complice Pascal M., un mineur de seize ans, étaient notamment poursuivis pour avoir tracé des croixgammées et des slogans antisémites sur les monuments funéraires.

Si son complice, jugé à huisclos par le tribunal des enfants, était connu pour ses activités au sein de formation néo-nazies, Philippe Guenez était à l'époque sous le coup d'une déception sentimentale. « *J'avais pris de la drogue et j'avais bu de l'alcool*, a-t-il déclaré. *Je n'ai compris que plus tard ce qui s'était passé et à quel point c'était grave* ». La LICRA, le MRAP et de nombreuses associations juives qui s'étaient portées partie civile ont obtenu le franc symbolique de dommages et intérêts. Les deux jeunes gens devront rembourser à la Ville de Paris une somme de 90 000 francs pour la remise en état des tombes profanées.

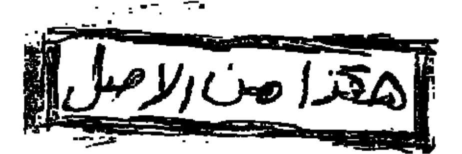
SABOTAGE DU TGV

Jean-Paul Lestienne, vingt-sept ans, exploitant forestier, son frère Didier, vingt-deux ans, et deux employés de son entreprise ont, pendant la nuit du lundi 21 au mardi 22 mai, déboulonné 55 mètres de rails sur la ligne du TGV, à Montlay-en-Auxois (Côte-d'Or). Un conducteur d'une rame d'ouverture s'est aperçu du sabotage, tôt dans la matinée, avant la mise en service du trafic.

La circulation des trains a dû se faire pendant plusieurs heures en alternance sur l'autre voie. Arrêtés mardi, les quatre auteurs du sabotage ont déclaré qu'ils voulaient *« faire dérailler le TGV pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation des entreprises forestières. »*

Drame familial à Paris

Un drame familial s'est produit dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 mai à Paris, faisant deux morts et deux blessés graves. Pour des raisons inexpliquées, un père de famille, M. Daniel Do, bijoutier, a tiré sur ses deux enfants âgés de dix-sept et dix-neuf ans, les tuant sur le coup, puis sur son épouse, avant de retourner son arme, un pistolet 7,65, contre lui-même et de se blesser grièvement. M. et Mme Do ont été transportés à l'hôpital de la Pitié où le diagnostic sur leurs chances de survie est réservé.



هكذا من الاصل

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNES

L'Anti-Monopoly est aussi impitoyable que son anti-modèle

Le but du jeu consiste à devenir riche comme dans le classique *Monopoly*, *mais selon une logique inverse*. Comme son nom l'indique, *l'Anti-Monopoly* prend le contrepied de son célèbre modèle. Il propose aux joueurs de *faire fortune en brisant les oligopoles*, trusts et autres monopoles qui sont censés sévir dans l'industrie automobile, celle des conserves alimentaires ou les *mines de diamants* (*le cas de la* presse n'est pas traité).

A l'origine de l'Anti-*Monopoly*, *qui vient d'être édité* en France (1), se trouve un professeur d'économie américain, Ralph Anspach, qui a souhaité populariser l'idée de lutte anti-*trust en s'appuyant sur le succès* d'un jeu de société qui glorifie le capitalisme depuis deux générations. Son « anti-jeu », créé en 1973 outre-Atlantique, a, bien sûr, *été attaqué par la société* détentrice du brevet du Monopoly. Pour M. Anspach, le prin*cipe du jeu remonte* au tout début du siècle et non en 1935, date de sa commercialisation par son propriétaire actuel. Il prétend que le Monopoly, déjà connu *sous plusieurs noms auparavant*, doit, comme les échecs et les dames, être remis dans le domaine public.

Après une décennie de guérilla judiciaire, un arrêt de la Cour suprême des États-Unis a donné le droit à Ralph Anspach de vendre son *invention à condition qu'une* mention sur chaque boîte du nouveau jeu évite toute confusion. Dans le *monde* impitoyable des jeux capitalistes, l'Anti-Monopoly tente d'ouvrir une brèhe.

Les rues y sont remplacées par des firmes, et les maisons, les hôtels, par des jetons de procès lancés contre les sociétés participant aux ententes prohibées. Les méchants capitalistes du Monopoly deviennent des jus*ticiers qui traquentt les mauvais* joueurs de la libre entreprise. Mais le jeu reste réaliste.

S'attaquer aux puissances industrielles coûte fort cher en frais de justice, et la concurrence est dure puisque tous les joueurs de l'Anti-Monopoly convoitent les *primes que leur rapporteront* chaque victoire sur les trusts. Sur le modèle des loyers du Monopoly, des indemnités sont dues par les malheureux joueurs dont les pions s'arrêtent *sur la case* d'une société déjà brisée. Tous les coups ne sont pas permis *pour autant*, *puisque* des pénalités sont appliquées à ceux qui, sous couvert de lutte antitrust, serviraient des ambitions personnelles chez un concurrent ou use*raient du trafic d'influences* politiques. Il n'y a pas de prison mais un tribunal, et une « caisse antitrust » qui distribue 100 écus — c'est la monnaie en vigueur — à chaque *passage sur la case « Départ »*. Le dernier survivant à la faillite de ses adversaires a ga*gné la partie*.

Le jeu est si scrupuleusement calqué sur son anti-thèse qu'il ne présentera aucune difficulté pour les habitués du Monopoly. Les enfants, en revanche, auront sans doute plus de peine à en percevoir la logique. Une règle *simplifiée a été rédigée à leur in*tention. Ils pourront eux aussi jouer aux capitalistes en toute bonne conscience.

PHILIPPE BERNARD.

(1) *L'Anti-Monopoly édité par* Ferriot productions et commercialisé pr Orli-Jouets. Prix indicatif : 135 F.

ENVIRONNEMENT

La pêche en eau douce et les préoccupations des Verts

L'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture, mercredi 16 mai, le projet de loi relatif à la *pêche en eau douce et* à la *gestion* des ressources piscicoles présenté par Mme Bouchardeau (*le Monde* des 15 décembre 1983, 21 avril et 18 mai 1984). Ce projet, qui avait été adopté à l'unanimité en première lecture, l'a été de la même façon en deuxième lecture et il ne restera à la *commission mixte paritaire*, qui se réunira le 24 mai, qu'à applanir les divergences apparues entre sénateurs et députés pour que le texte soit définitivement au point.

Ainsi les quelque six millions de pêcheurs que compte la France se trouveront-ils en quelque sorte à la veille de connaître une nouvelle façon de pêcher à la ligne dans leur pays.

Rappelons ce que contient pour l'essentiel *ce texte voté* par le Parlement :

• Le droit de pêche entraîne l'*obligation de gestion*, c'est-à-dire l'obligation de voir plus loin que la capture ponctuelle des poissons qui peuplent les rivières. A ce titre, il sera possible de limiter les captures de certaines espèces menacées. Le repeuplement des cours d'eau ne se fera plus de façon anarchique et par seul appel massif aux salmonidés d'élevage. A côté de cela, la pêche à la mouche — très sélective — sera encouragée.

• En ce qui concerne l'état des rivières, les riverains auront obligation d'entretenir les cours d'eau dont ils sont propriétaires faute de quoi une *association* locale de pêche pourra s'en charger mais le droit de passage le long des rives devra être autorisé.

• Les sanctions prises à l'encontre des pollueurs connaîtront une plus grande sévérité.

• Des groupements d'intérêts piscicoles et des contrats de rivière passés avec villes et communes permettront une meilleure coordination de l'assainissement du réseau hydrographique français.

• Enfin, le permis sera désormais établi de telle façon que son utilisation ne pourra être le fait que du seul pêcheur qui l'aura souscrit (grâce à l'apposition d'une photo notamment). Un permis à durée limitée sera d'autre part créé.

Cette nouvelle loi ne soulève pas que l'enthousiasme. On lira ci-dessous la réaction de M. Christian Brodhag, de Saint-Etienne, membre du Conseil national interrégional des Verts et candidat aux élections européennes, qui s'interroge sur la responsabilité de certains « grands pollueurs », des préoccupations qu'ont les pêcheurs eux-mêmes (voir à ce propos *le Pêcheur de France* du 15 mai et l'article de M. Martini, président de l'Union nationale des fédérations des associations de pêcheurs).

Voici le texte que nous fait parvenir M. Brodhag :

« *La pêche en rivière apparaît avant tout comme un loisir, populaire certes, mais seulement un loisir. Quoi donc de plus anodin et de moins mobilisateur en cette période de crise qu'un projet de loi sur la pêche ? Le nombre de députés et de sénateurs présents en séance lors des deux navettes de ce projet en atteste.*

» *Or cette loi représente le maillon essentiel de la lutte contre la pollution des eaux. On peut certes regretter l'inexistence d'un cadre réglementaire global de la protection de l'environnement et du milieu aquatique en particulier, mais ce texte concrétise l'arrivée, aux côtés des pêcheurs, d'un acteur fondamental dans cette défense, qui est présent tous les jours sur le terrain : les associations de protection de la nature. Notons que, contrairement a l'Assemblée nationale et au gouvernement, le Sénat leur refuse la possibilité de se constituer partie civile en cas de pollution.*

» *Si les parlementaires ne se sont pas mobilisés, les pollueurs potentiels, eux, ont fait largement pression sur les débats. Electricité de France en tête. Alors qu'elle n'a jamais été condamnée à ce titre, elle se trouve purement et simplement exemptée de responsabilité pénale par le Sénat (proposition Chauty, RPR), en cas de pollution par vidange de barrage... L'Assemblée nationale, hésitant à utiliser une ficelle aussi grosse, a rejeté en séance une proposition de la commission apparemment conciliatrice de conditionner ces poursuites à la preuve de la faute. Si la commission mixte paritaire adoptait cette notion nouvelle, oubliant les faits matériels de pollution pour ne s'attacher qu'à la faute, cela pourrait faire jurisprudence et s'étendre à toutes les pollutions des eaux, ouvrant la porte à des expertises sans fin, garantie de tranquillité pour tous les pollueurs.*

» *Le projet adopté à l'Assemblée nationale exclut le Rhin et le Rhône de l'article 410, indiquant clairement que dans ces fleuves il n'y a pas lieu de garantir la vie aquatique. Encore une pilule qu'Huguette Bouchardeau devra faire avaler à l'Europe et aux pays riverains du Rhin, mais avec quelle eau !*

» *La commission mixte paritaire se réunit jeudi prochain. Est-elle bien consciente des enjeux ?* »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-5-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24.5.84 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 mai à 0 heure et le jeudi 24 mai à 24 heures.

La France reste sous l'influence d'une vaste zone dépressionnaire autour de laquelle tournent des perturbations pluvio-orageuses actives.

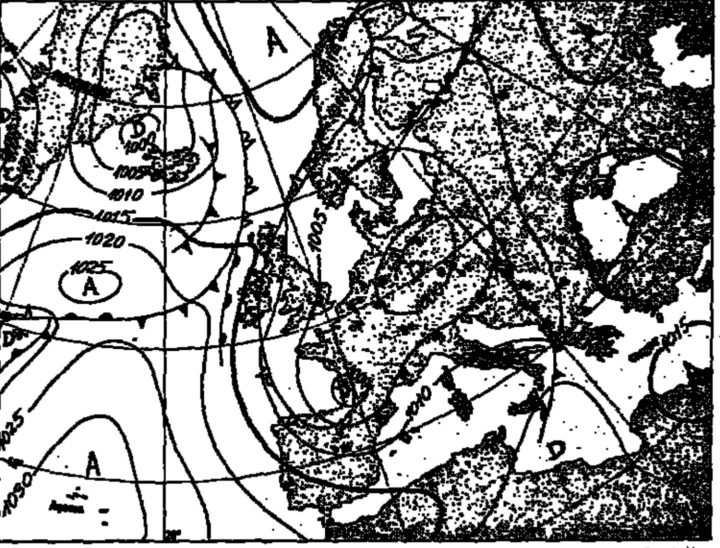
Mercredi matin le temps sera pluvieux sur les régions du Sud-Ouest et du Roussillon. Les pluies, parfois orageuses, seront abondantes près du relief. En cours de matinée, ce mauvais temps glissera d'abord vers le golfe du Lion puis remontera vers le nord-est pour gagner l'après-midi l'ensemble des régions allant de la Méditerranée au nord des Alpes. *Il faut encore craindre* des pluies importantes sur le sud du *Massif Central* et des Alpes. A *l'arrière*, sur le sud-ouest de la France, un ciel variable s'établira mais les nuages resteront abondants près des Pyrénées.

Sur les régions s'étendant du Pas-de-Calais aux Vosges, le ciel restera souvent menaçant avec des averses. Partout ailleurs le temps sera bien dégagé le matin puis au fil de la journée, soleil et passages nuageux se partageront le ciel. *Les températures seront toujours* peu élevées pour la saison : 6 à 10° au lever du jour, 15 à 18° l'après-midi (12 à 13° près de la Manche et de la mer du Nord).

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 23 mai 1984, à 8 heures, était de 1005,3 millibars, soit 754 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 mai ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23 mai) : Ajaccio, 15 et 10 ; Biarritz, 13 et 9 ; Bordeaux, 16 et 8 ; Bourges, 17 et 5 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 9 et 7 ; Cherbourg, 9 et 5 ;

PRÉVISIONS POUR LE 24 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Clermont-Ferrand, 16 et 8 ; Dijon, 17 et 8 ; Grenoble-S.-M.-H., 19 et 7 ; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 7 ; Lille, 16 et 4 ; Lyon, 14 et 7 ; Marseille-Marignane, 18 et 10 ; Nancy, 18 et 6 ; Nantes, 17 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 8 ; Paris-Montsouris, 16 et 6 ; Paris-Orly, 15 et 6 ; Pau, 13 et 8 ; Perpignan, 16 et 9 ; Rennes, 15 et 7 ; Strasbourg, 19 et 7 ; *Tours, 17 et 6* ; Toulouse, 15 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 9 degrés ; Amsterdam, (mini 6) ; Athènes, 27 et 15 ; Berlin, 14 et 11 ; Bonn, 17 et 5 ; Bruxelles, 14 et 6 ; Le Caire, 40 (maxi) ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 22 et 11 ; Dakar, 27 et 21 ; Djerba, 33 et 20 ; Genève, 17 et 7 ; Jérusalem, 28 et 18 ; Londres, 12 et 8 ; Luxembourg, 16 et 7 ; Madrid, 13 et 6 ; Moscou, 24 et 17 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 23 et 18 ; Palma-de-Majorque, 20 et 12 ; Rome, 20 et 14 ; Stockholm, 23 et 11 ; Tozeur, 36 et 21 ; Tunis, 32 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SPORTS

FOOTBALL

L'aide de la Ville de Paris au Racing

« *La présence d'un deuxième grand club de football parisien parmi l'élite nationale est un élément très positif pour ce sport en général, et en particulier pour la vie sportive de notre capital* », a indiqué la municipalité de Paris, le 21 mai, dans un communiqué. Toutefois, pour ce qui concerne l'aide éventuelle de la Ville au Racing Club de Paris, en première division, ce texte précisait trois points :

• « *Tout d'abord, il est évident que la municipalité ne peut accorder au RCP une aide financière comparable à celle dont bénéficie le Paris-Saint-Germain. La Ville vient d'ailleurs de reconduire, pour quatre nouvelles années, la convention qui la lie au PSG, sur la base d'une subvention annuelle de 6 millions de francs, ce qui correspond aux possibilités maximales que la municipalité peut consentir au football professionnel.*

• » *En second lieu, l'expérience de ces trois dernières années et les récentes déclarations du président du Racing Club de Paris montrent à l'évidence que ce club dispose de ressourses financières exceptionnelles qui le placent dans une situation sans rapport avec celle du PGS.*

• » *Enfin, bien qu'évoluant dans la même division, les deux clubs ne se situent pas, dans l'immédiat, au même niveau, puisque le Paris-Saint-Germain sera engagé en 1984-1985 dans une compétition européenne.* »

La municipalité ajoutait néanmoins : « *Il va de soi que le soutien d'une collectivité ne se limite pas au seul domaine des subventions et que d'autres possibilités existent pour aider une association sportive.* »

Enfin au sujet de l'utilisation des stades, le communiqué indiquait : « *S'il apparaissait que le Racing souhaite jouer au Parc des Princes, la municipalité étudierait favorablement cette demande, qui,* a priori, *ne présente pas d'obstacle insurmontable, compte tenu de la situation qui prévalait dans les années 60 (...) et de l'excellente qualité de la pelouse.* »

• *CYCLISME : L'Italien Francesco Moser, maillot rose du Tour d'Italie.* — Laurent Fignon a perdu la première place du classement général provisoire du Tour d'Italie au terme de la cinquième étape Numana-Block-Haus remportée, mardi 22 mai, par l'Italien Moreno Argentin. Francesco Moser qui a terminé deuxième a pris la première place du classement général avec 9 s d'avance sur Moreno Argentin (deuxième). Laurent Fignon est désormais quatrième à 43 s.

TENNIS

JOHN McENROE TÊTE DE SÉRIE NUMÉRO UN A ROLAND-GARROS

L'Américain John McEnroe sera tête de série numéro un aux championnats internationaux de France qui doivent commencer lundi 28 mai au stade Roland-Garros à Paris. Les organisateurs ont décidé de suivre l'ordre du dernier classement mondial de l'Association des tennismen professionnels (ATP) pour établir la hiérarchie dans le tournoi.

Les quinze autres têtes de série seront les joueurs suivants : 2. Ivan Lendl (Tch.) ; 3. Jimmy Connors (E-U) ; 4. Mats Wilander (Suè.) ; 5. Jimmy Arias (E-U) ; 6. Yannick Noah (Fr.) ; 7. Andres Gomez (Equ.) ; 8. Jose Luis Clerc (Arg.) ; 9. Henrik Sundstroem (Suè.) ; 10. Guillermo Vilas (Arg.) ; 11. Anders Jarryd (Suè.) ; 12. Jose Higueras (Esp.) ; 13. Juan Aguilera (Esp.) ; 14. Tomas Smid (Tch.) ; 15. Tim Mayotte (E-U) ; 16. Chris Lewis (N-Z).

COUPE DU MONDE

La Tchécoslovaquie, la Suède, les Etats-Unis et l'Espagne ont remporté, mardi 22 mai, à Dusseldorf (RFA), leur premier match comptant pour la Coupe du monde.

GROUPE ROUGE

Tchécoslovaquie b. Italie : 3-0.

Lendl (Tch.) b. Ocleppo (It.), 6-1, 6-2 ; Smid (Tch.) b. Barazzutti (It.), 6-2, 6-3 ; Lendl-Smid (Tch.) b. C. Panatta-Ocleppo (It.), 6-2, 6-2.

Suède b. Australie : 3-0.

Jarryd (Suè.) b. McNamee (Austr.), 7-5, 6-1 ; Sundstroem (Suè.) b. Alexander (Austr.), 6-4, 6-4 ; Jarryd-Sundstroem (Suè.) b. McNamee-Alexander (Austr.), 6-4, 6-1.

Etats-Unis b. RFA : 3-0.

McEnroe (E-U) b. Maurer (RFA), 6-1, 6-2 ; Arias (E-U) b. Gehring (RFA), 6-4, 6-3 ; McEnroe-Fleming (E-U) b. Popp-Maurer (RFA), 7-6, 6-2.

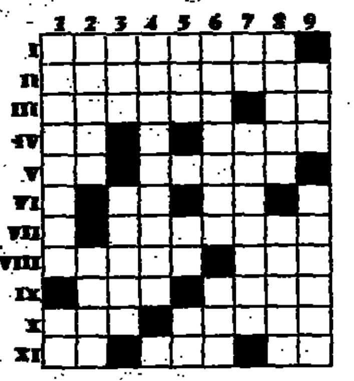
GROUPE BLEU

Espagne b. Argentine : 2-0.

Higueras (Esp.) b. Clerc (Arg.), 2-6, 6-3, 6-4 ; Luna (Esp.) b. Arguello (Arg.), 4-6, 6-0, 2-0 (aband.).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3716



HORIZONTALEMENT

I. Doit entrer dans la peau du personnage pour bien tenir son rôle. — II. Vécurent en d'autres temps. — III. Jettes un regard qui dénote un manque d'attention. Objurgation cornélienne. — IV. Alternative. Sans exclusive. — V. Note. Celle d'Eve fut consommée, celle d'Adam est restée dans la gorge. — VI. Interjection. Toujours frais quand il est nouveau. — VII. Timbre de valeur. — VIII. Même funèbre, il est flatteur. Belle-fille, mais pas forcément fille belle. — IX. Dans la cassette du prince Henrick. En mesure de raisonner ou capables de déraisonner. — X. Rue de Rome. Les artistes du Mont Parnasse. — XI. Préposition. Elle commence là où elle se brise. Note.

VERTICALEMENT

1. Manière particulière de s'illustrer pour un légionnaire. Quelque chose de relevé. — 2. Pique parfois, coupe toujours. Les aventuriers y vont, les miraculés en reviennent. — 3. Façon de chasser les indésirables. Place aux palabres chez les Grecs. — 4. Tube de rigueur pour les soirées de gala. — 5. Port du Japon. Note. Personnel. — 6. Réalisateur de films américains hauts en couleur. Peut être terrassé par le génie et sauté par un sapeur. — 7. Note. Nos aïeux parisiens l'ont pris à la Bastille. — 8. Impose la grande tenue ou le minimum vestimentaire. Avancer machinalement. — 9. On n'y fait que passer. Beau-bleu ou bête noire de Napoléon.

Solution du problème n° 3715

Horizontalement

I. Palpation. — II. Imite. — III. Quatrains. — IV. US. AM. OL. — V. Eidétique. — VI. Neuve. Us. — VII. Uri. — VIII. Quatrième. — IX. URSS. Stuc. — X. Ensablées. — XI. Réer. Est.

Verticalement

1. Pique-niquer. — 2. Amusie. Urne. — 3. Lia. Ducasse. — 4. PTT. EV. Tsar. — 5. Aérateur. — 6. Ami. Risle. — 7. Ici. Quiètes. — 8. Nous. Muet. — 9. Neale. Secs.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 23 mai :

DES DÉCRETS

• Soumettant la société France-Régions 3 Publicité-Nord-Picardie au contrôle économique et financier de l'Etat.

• Modifiant le décret du 30 décembre 1981 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

• Modifiant le décret du 30 avril 1980 fixant les attributions de la direction du service national.

• Fixant les conditions exceptionnelles d'accès au corps des instituteurs.

DES ARRÊTÉS

• Fixant la valeur de reprise et de remboursement des obligations 4,5 % 1973 à capital garanti.

• Relatif à l'organisation et aux attributions de la direction générale de la police nationale.

• Portant organisation de la direction du développement culturel.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 MAI

« Saint-Philippe du Roule », 15 heures, devant l'église, place Chassaigne-Goyon, Mme Bouquet des Chaux.

« Le vitrail en Lorraine », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Brossais.

« Le Nouveau Monde », 16 h 30, Grand Palais, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les passages de Paris », 15 heures, métro Palais-Royal (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

10 heures : Institut Goethe, 17, avenue d'Iéna, M. Hans-Georg Gadamer : « La métaphysique et le commencement de l'Occident ».

19 h 30 : Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, M. Jean Keilling : « Les relations de l'homme et de la nature » (Université populaire de Paris).

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« LUTÈCE » A CARNAVALET

« ALTDORFER » AU CENTRE CULTUREL DU MARAIS

Le faux marbre qui cache la forêt

« ALTDORFER et le réalisme fantastique dans l'art allemand. » « Lutèce-Paris, de César à Clovis. » Voici deux sujets, et deux expositions, que rien ne paraît devoir associer. Rien, sinon la proximité, puisque l'une est au Centre culturel du Marais et l'autre au musée Carnavalet, soit de l'une à l'autre à peine une portée de javelot. Et rien, sinon un même et considérable effort de présentation, une volonté forcenée de séduire, de saisir et de retenir le visiteur. Cela n'étonne pas de la part du Centre culturel du Marais, naguère menacé pour la générosité de sa gestion et qui, pris d'une nouvelle et fiévreuse vitalité, déploie à nouveau la magie de ses expositions-mises en scène. C'est nettement plus singulier pour le musée Carnavalet, dont les manifestations, si luxueuses et passionnantes soient-elles, ne lèvent généralement pas la jambe plus haut qu'une ancienne danseuse de cancan à l'Hospice des Incurables.

Au-delà de l'intérêt et du contenu des deux expositions, c'est donc leur présentation qui nous retient d'abord, et, commençant par là, nous croyons respecter les principes sous-jacents du travail des organisateurs. La présentation et ses principes, c'est-à-dire la muséographie, cet art de montrer, d'expliquer et de mettre en valeur, qui s'est trouvée à l'honneur le 18 mai dernier, Jour des musées. Un art récent, et qui obéit à des règles ou des théories très diverses, selon les domaines, et surtout selon les conservateurs et les spécialistes, car toutes ces règles ne forment heureusement pas encore un code obligatoire et valable pour tous.

Il y a en gros, pour schématiser de la plus effroyable manière, deux courants dans la muséographie. A quoi il faudrait ajouter un troisième qui consiste à ne rien faire et dont les arguments, quand ce n'est pas la paresse ou la pauvreté, sont tout aussi recevables que les deux autres. Restons-en à deux. Le premier de ces courants est d'inspiration scientifique, quoiqu'il soit très largement né d'un esprit chaleureusement artistique, Georges Henri Rivière. On en voit encore la trace au Musée des arts et traditions populaires, dont il a été le fondateur, même si ce musée semble aujourd'hui plus attiré par la sociologie que par l'ethnologie et fait davantage de l'objet un motif de livres ou de revues qu'un témoin à produire. On en voit les effets aussi dans de très nombreux autres musées de France, d'Europe et du monde entier où l'on tente, avec un bonheur forcément variable, d'associer le respect de la chose scientifique et la pédagogie, l'enseignement et l'amusement.

Ce qui porte ce courant, c'est un principe de rigueur, d'apurement, assez proche du vieux vœu pieux de l'architecture, exigeant que la forme suive la fonction. Mais on se rend bien compte que l'intuition, l'adresse de la main, le sens esthétique, le sens de l'espace et de son remplissage, jouent aussi un rôle essentiel : il suffit pour s'en convaincre de voir travailler un muséologue comme Pierre Catel, élève et disciple de Rivière aux ATP mais qui a récemment préféré laisser les charmes protecteurs de la fonction publique pour les risques de la libre entreprise, en l'occurrence Panoptès (1).

Dans tout cela nous prenons l'exemple des objets, mais la même volonté scientifique et pédagogique peut se retrouver lorsqu'il est question de peinture.

La plus élaborée des mises en scène

Le deuxième courant de la muséographie nous ramène impérieusement vers la rue des Francs-Bourgeois. Il trouve ses ressources premières dans l'inspiration artistique et cherche moins à expliquer qu'à alerter l'esprit du visiteur sur l'importance d'une œuvre, d'un objet, d'un fait, grâce à la plus élaborée des mises en scène, la plus spectaculaire ou la plus sophistiquée. Si le risque du premier courant est de susciter l'ennui, le risque du second est celui d'une inflation formelle qui finit par effacer sinon anéantir le sujet même de l'exposition : on ne l'a vu, naguère, que trop souvent à Beaubourg, dans les espaces du Centre de création industrielle (CCI). Et c'est le danger que frôle l'exposition « Lutèce », si celle d'Altdorfer l'évite. L'une et l'autre, en revanche, souffrent d'un manque d'explication, ou bien d'une confusion dans celles-ci, défaut que ne compense pas la qualité des catalogues, surtout pour qui n'a pas les moyens de se les offrir.

Mais restons à « Lutèce », puisque la chronologie est la meilleure et la plus réaliste des conseillères. L'avenir de « Lutèce » a été confié à une équipe où l'on compte, à proportions presque égales, des artistes, des sculpteurs et des muséographes. Son présent révèle qu'ont dû se faire jour de terribles luttes d'influences – mais n'est-ce-pas le fatal destin du sous-sol parisien ? – entre les uns et les autres tant le résultat de ce travail commun supporte ostensiblement l'effort des uns et des autres.

L'imagination de cette présentation est certes incontestable. On perçoit maintes et maintes idées, on se convainc de l'intelligence de l'ensemble. Tout pourtant, paraît excessif et forcé. Surtout les couleurs des murs et des cimaises, si gallo-romaines qu'elles soient, car elles finissent par tuer celles de la pierre, par en effacer la sculpture, les reliefs, les motifs. Est-ce volontaire ? Est-ce pour réduire l'écart entre les fragments authentiques et les moulages ? Dans ce cas, les premiers sont pénalisés au profit des seconds sans que ces derniers en tirent d'ailleurs un profit autre qu'une relative confusion. On se demande alors s'il était vraiment nécessaire de faire toute cette gymnastique pour accrocher comme « pour de vrai » dans les hauteurs telle ou telle architrave.

En plaçant l'exposition sur une sorte de nuage qui flotte entre l'archéologie et la reconstitution sans qu'on sache trop où, les organisateurs ont sans doute voulu retenir l'attention des publics jeunes ou blasés. C'est un bien. Mais les autres publics mériteraient aussi pareille prévenance. Il suffirait peut-être que la lumière favorise davantage les restes authentiques de l'ancien Paris que les moulages ou le décor environnant. Il suffirait aussi de notices plus lisibles et mieux placées pour chaque objet, et de traductions plus systématiques lorsque les textes latins ou grecs sont cités... Cela aussi relève de la pédagogie (2).

L'exposition est au demeurant passionnante et enrichissante (lire l'encadré ci-contre). On l'annonce comme le noyau, le point central, d'une série d'autres expositions, une dizaine, sur le sous-sol archéologique de l'Ile-de-France. Ainsi se trouvent justifiés les frais engagés au musée Carnavalet, et d'autant plus justifié l'achat, par le visiteur, du catalogue, ouvrage de la meilleure espèce, documentation précieuse et claire pour le néophyte et les autres.

Laissons Lutèce, Paris et l'Ile-de-France, et partons pour l'Allemagne, au seizième siècle, sur les bords du Danube. A Regensburg, ou, comme on dit en France, Ratisbonne. Dans ce qui semble être de nouveaux espaces – l'espace du Centre est toujours à surprises, – c'est bien une idée de l'Allemagne qui se trouve matérialisée par la scénographie de Maurice Guillaud, directeur et animateur du Centre. Une Allemagne à la fois romantique et paisible, avec ses montagnes, ses collines, ses bois, ses minéraux. Il ne manque guère que la musique, mais il est vrai que l'exposition Caspar David Friedrich, voisine et tout aussi germanique, donne cette mesure de l'âme allemande (3). Pour Altdorfer, il faudrait d'ailleurs d'autres sonorités que celles de Wagner : le silence des forêts, ou l'écho des hommes, des bêtes, des armes, du burin sur la pierre, des vêtements de lin qui bruissent, ou encore le sifflement d'une flèche.

On tourne, on monte, on grimpe et redescend dans les dédales du Centre et l'on découvre au fur et à mesure les gravures et les dessins du maître allemand et de son entourage, avec un intérêt croissant, les effets ayant été bien ménagés. A l'exposition Friedrich, il n'y a guère que trois peintures, modestes par la taille au moins, et des dessins dont ni le choix ni l'assemblage ne parviennent à nous convaincre du talent pourtant bien réel de l'artiste. Pour Altdorfer, en revanche, il n'y a pas une peinture, pas une. Il est vrai qu'en novembre 1980, un tableau du même peintre a battu tous les records de prix, record assumé par la National Gallery de Londres : 50 millions de francs pour le Adieux du Christ à sa mère, voilà qui fait rêver les amateurs d'art, mais pas les assureurs. Le prêt et le transport d'un Altdorfer, comme malheureusement, ceux de bien d'autres peintres, sont donc à peu près exclus, sauf au plus haut niveau des échanges intergouvernementaux.

L'inquiétante et forte nature

Voulant pallier l'absence des tableaux, ainsi qu'il l'avait fait pour Friedrich, le Centre a fait appel à la lumière et à la photo. Mais tandis que le premier faisait l'objet d'un audiovisuel assez difficile à suivre, Altdorfer bénéficie de larges reproductions immobiles, dont la luminosité souligne peut-être le côté factice – comme dans un hall de gare, un panneau publicitaire Decaux – sans en altérer cependant une lecture documentaire, au contraire. Voici notamment le polyptique de saint Florian et son saint Sébastien languide, voilà Suzanne au bain et voilà encore les armées déchaînées, les détails échevelés de la Bataille d'Alexandrie.

De Suzanne au bain, le Centre expose un splendide dessin préparatoire, à la perspective un peu torve (rectifiée dans la peinture). On y trouve tout Altdorfer. Comme dans tout Altdorfer sans doute, mais de manière plus concentrée : une passion de l'architecture qui atteint ici aux sommets de la pâtisserie, le paysage lointain et ses villes fortifiées, ses châteaux, la forêt, l'inquiétante et forte nature, une humanité qui parcourt aisément, dans le plus ténu des espaces, toutes les réalités de la vie, depuis la réflexion solitaire jusqu'aux plus typiques comportements de groupe.

Tout cela, on le retrouve égrené dans les merveilles de toutes tailles ici rassemblées. Il faut s'arrêter devant chaque gravure, même s'il est des vignettes dont les cadres n'ont pas plus d'ambition que ceux d'un timbre-poste. Quelle vie, quelle émotion, quelle simplicité ici, et là quelle truculence ! C'est la première vertu d'Altdorfer : on ne s'ennuie jamais. Une gamme de sentiments est à peine suscitée, une veine du dessin est à peine explorée qu'on passe à la suivante, religieuse ou païenne, austère ou paillarde, bucolique ou citadine.

Après cela, le terme de « réalisme fantastique », préféré à l'étiquette « école du Danube » pour titrer l'exposition, paraît presque insipide malgré l'élégante contradiction qu'il suggère. Ecole du Danube, c'était à la fois trop précis et trop vague, comme l'est toute étiquette universitaire qui force un peu la vérité pour la faire tenir dans un cadre. Celle de réalisme fantastique est moins risquée dans la mesure où elle reste vraie, qu'on mette l'accent sur la première ou sur la seconde partie de l'expression. Et puis, elle indique bien ces deux relatives constantes que sont, dans l'œuvre d'Altdorfer et de ses proches, l'effervesence délirante du trait et sa précision, sa rigoureuse dureté. Ses proches, par la famille, l'esprit ou la géographie, c'est son frère Erhard, et Wolf Huber, Ostendorfer, Leinberger, auxquels on ajoute ici Lucas Cranach l'Ancien. Quelques autres encore, parfois restés par leurs seules initiales. Le maître, souvent, n'a qu'à bien se tenir.

Altdorfer est bien servi par la « muséographie » (cela paraît tout d'un coup un gros mot). Il l'est aussi par un puissant et beau catalogue (500 pages), surabondamment illustré : pourtant un déploiement aussi impressionnant de moyens photographiques et typographiques méritait plus de soin dans l'organisation de l'ouvrage. Tout se chevauche un peu, ce qui n'aurait pas déplu au maître, mais quand même... Les repères manquent, singulièrement lorsqu'on sort d'Altdorfer, et un index enfin aurait été bienvenu. Mais tout cela, c'est la précision scientifique par laquelle serait sans doute passé le premier courant muséographique évoqué plus haut, courant pour ainsi dire « réaliste ». Or nous sommes dans le deuxième de ces courants, et c'est l'art et le fantastique qui l'emportent. L'équilibre est toujours difficile à trouver.

FRÉDÉRIC EDELMANN.



★ Altdorfer : deux lansquenets (1515-1520), plume.

(1) La société Panoptès imagine, prépare ou monte des expositions, musées ou manifestations à la demande d'institutions publiques ou privées (notamment pour les actions de mécenat).

(2) Dans le cadre de cette exposition, et pour la première fois au musée Carnavalet, fonctionne, sur rendez-vous, du lundi au vendredi, un atelier d'animation particulièrement destiné aux enfants de huit à quinze ans.

(3) Caspar David Friedrich, jusqu'au 3 juin. Dans le compte rendu que nous avons fait de l'exposition (le Monde du 6 avril), nous avons omis d'indiquer la monographie Tout l'œuvre de C. D. Friedrich, parue en 1977 chez Flammarion, due à Helmut Borsch-Supan, et traduite par Simone Darses, qui nous signale cet oubli.

Les premiers temps de Paris

L'exposition « Lutèce » retrace l'histoire du Paris gallo-romain, depuis la fin de l'indépendance gauloise (« bataille de Lutèce » en 53 avant J.-C., où la tribu celtique des Parisii incendie son oppidum de la Cité plutôt que de le livrer à César) jusqu'à l'empereur Julien (milieu du IVe siècle).

Une large place est faite à la naissance de la ville neuve gallo-romaine (Cité et rive gauche) et à son développement du Ier au IVe siècle, notamment grâce à une série de maquettes spécialement exécutées pour cette exposition : Lutèce au Haut-Empire (Ier-IIIe siècle), Paris au Bas-Empire (IVe-Ve siècle), les grands thermes (Cluny), le théâtre-amphithéâtre (Arènes de Lutèce), le forum (emplacement de la rue Soufflot). Le décor monumental est illustré par les riches collections lapidaires du musée Carnavalet, qui ne bénéficient plus d'une présentation permanente depuis plus d'un demi-siècle : colonnes, chapiteaux, architraves, bas-reliefs, statuaire, etc.

La vie quotidienne des Parisiens (les Parisii romanisés), pour laquelle on dispose d'une documentation archéologique abondante et variée, constitue l'autre ensemble. Éléments architecturaux et objets mobiliers évoquant la demeure et son aménagement : une table dressée pour un fin repas, la coiffeuse d'une élégante ou un laraire domestique sont ainsi reconstitués. Des stèles figurées et des outils, ainsi que différentes productions de terre cuite, de verre, de bronze et d'os, illustrent les métiers (du batelier au chirurgien, en passant par le forgeron, le potier et le marchand) et les échanges (nombreux témoins d'importations venues de tout le monde romain occidental). Le passage progressif du paganisme au christianisme est notamment suivi par le biais des rites de la mort.

CENT TABLEAUX RUSSES AU GRAND PALAIS

La tradition de la révolution

IL faut avoir fait le voyage à Moscou et à Leningrad pour voir les cent dix tableaux d'art russe actuellement au Grand Palais avec le Salon des artistes français. Et encore, il n'est pas sûr que la visite des musées Tretiakov et d'art russe permette de voir ce qu'on présente ici. Les œuvres passent, pour une raison ou pour une autre, des cimaises aux caves et inversement. Tel artiste, qui, il y a quelques années, était relégué dans les réserves, se retrouve à l'honneur dans les salles. Tel autre, qui occupait le devant de la scène, en est aujourd'hui absent.

Cette exposition, généreusement envoyée par les musées soviétiques, montre bien un désir d'ouverture. Si elle n'illustre pas nécessairement le dernier état de la situation de l'art en Union soviétique, du moins témoigne-t-elle de la manière dont on veut, à Moscou, qu'elle soit perçue. Au fond, dans un esprit de concorde esthétique, avec pour dénominateur commun ce tempérament russe si sensible au pathos.

Lorsque la couleur s'en mêle, cela donne les rudes visages, vibrant d'humanité, des personnages de Kramskoï : Le Portrait du peintre Chichkine, sorte de M. Courbet barbu faisant halte sur son chemin dans un sous-bois de chênes ; l'archaïque Forestier aux mains couvertes de cals ; l'énigmatique Inconnue, bourgeoise au regard plein d'idées de derrière la tête. Après les visages de Kramskoï, viennent les paysages du même Chichkine, aux terres humides et aux feuillages enveloppés de lueurs douces.

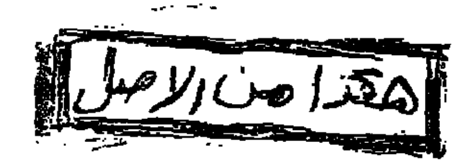
Tout russes qu'ils sont, on voit bien d'où ces remuants « peintres ambulants » tiennent l'origine de leur art nouveau. Ils le tiennent des réalistes révolutionnaires français du milieu du siècle. La Russie aussi, en ces années d'abolition du servage, gagnait un peu plus de liberté. Les « ambulants » couraient à la recherche de visages russes, populaires ou bourgeois, pour les peindre avec leur sentiment, leurs couleurs, russes. Répine, le peintre de la peine à l'ancien régime, personnifiée par les bateleurs de la Volga (on voit l'étude de cette image célèbre), marchait à l'avant-garde. Cela ne l'empêchait pas de paraître dans les salons à tentures, tout à fait à l'aise pour peindre, à la façon des chers maîtres de l'académie, de belles alanguies sur leur sofa. On le trouve aussi au Père Lachaise, rendant avec ferveur hommage au drapeau rouge. Car nombre de ces peintres russes allaient et venaient entre Moscou et Paris.

Nous sommes au cœur d'une première révolution picturale. Une révolution de peinture bourgeoise qui n'a plus rien d'impérial et que favorisent de nouveaux mécènes, tels Tretiakov lui-même, constructeur du palais-musée qui porte son nom, les marchands et industriels Morosof et Chtchoukine, qui, tous les ans, font le voyage à Paris et rapportent des Cézanne, des Monet, des Picasso, des Matisse. Puis ouvrent leurs salons aux artistes locaux dans l'espoir de semer des idées nouvelles.

Les résistances au « cosmopolitisme » sont toujours aussi fortes que les ouvertures qu'on peut observer. A côté des réalistes, les artistes de tradition ne sont pas moins nombreux. Souriakov, Riabouchine, Koustodiev sont des peintres de scènes russes débordants de faconde, d'efflorescences colorées du rouge et du jaune d'or des icônes, d'où les saints auraient disparu en laissant derrière eux un cérémonial de fête et de magie. Il faut voir le Portrait d'une femme de la classe marchande, de Koustodiev. Vénus en oiseau de feu sous sa grande robe à fleurs ! On entend les grosses voix du théâtre de Gogol minaudant à propos du printemps ; on voit le tumulte des images d'un film d'Eisenstein.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 18.)



Cannes

XXXVII• FESTIVAL

INTÉRIEUR JOUR

Une star qui vieillit bien

Scène impromptue : Gilles Jacob s'apprête à expliquer dans le bureau le mieux gardé du « bunker » de la Croisette, ce qui vaut au Festival son éternel succès, et à dresser le bilan de la version 1984, quand il est interrompu par l'entrée, très réussie, de l'acteur Tony Curtis.

En costume blanc, chapeau texan à la main, le vieux boute-en-train américain s'incline longuement et, en quelques phrases d'excellente diction, remercie, félicite, s'enthousiasme. *Cannes sera toujours Cannes. Wonderful ! Bye, bye !* Puis Curtis s'en va, très « pro », préparer sa participation, ce mercredi 23 mai, à la plus fameuse des réunions de famille du septième art, la soirée de clôture du Festival international du film.

Bien sûr, Gilles Jacob ne peut pas s'empêcher ensuite de s'assurer très modestement, et l'œil amusé, un effet gagné d'avance. Vous disiez, à propos du succès du Festival ? L'hommage de Curtis est assez parlant, n'est-ce pas ? Comme sont éloquentes ces informations glanées dans ce même bureau où dix personnes préparent fébrilement l'heure des palmes. Ainsi, c'est l'actrice Faye Dunaway qui remettra les plus convoités des lauriers du cinéma ? Sergio Leone, la « caméra d'or » ? La venue surprise de Jessica Lange et de Sam Shepard, le complice de Wim Wenders, avait été aussi espérée ? L'écrivain ne prend jamais l'avion ? Dommage.

Mieux vaut rengainer nos questions et nous esquiver discrètement de peur de voler trop de secrets qui doivent être jalousement gardés jusqu'à ce qu'en direct la France et, plus largement, les cinq continents – par le vent de Mondiovision qui s'est abattu sur Cannes depuis quelques jours – aient les yeux rivés sur l'escalier d'honneur et la scène du grand auditorium.

Et puis le succès du Festival est tellement écrasant qu'il est tout à fait inutile de s'obstiner à chercher la faille auprès de Gilles Jacob. On peut varier les angles à l'infini, sonder les chiffres de fréquentation, le marché du film, le volume des achats ou l'effet médiatique, le « star system » et la tradition cinéphilique. On peut discuter les œuvres en compétition, chipoter le plaisir pris à tel ou tel film. Cannes l'indétrônable est enracinée au royaume des superlatifs.

Au petit trot

Le jeu le plus stupide consiste ici – et nous l'avons pratiqué – à chercher des mécontents, des vraies colères, de réelles déceptions au-delà des bouderies d'accompagnement sur le mauvais temps, les encombrements ou cette espèce de léger écœurement qui gagne chaque année les milliers de privilégiés de la Croisette en clôture du Festival. Les plats servis sont trop riches, et l'unanimité des avis sur la magnifique santé de la vieille dame finit par provoquer le tournis. Ne citons qu'une seule réaction pour nous épargner l'enflure du chœur des louanges, celle du cinéaste et ancien attaché de presse Pierre Rissient : *« Ce festival est plus important que tous les autres réunis. »*

Après une alarmante année 1983, Cannes a retrouvé son sang malgré les derniers inconvénients du Palais du Festival, notamment un *« certain effet d'édredon »* provoqué par la vie en sous-sol. La presse dispose désormais d'un espace important, et les projections sont d'une meilleure qualité technique. Les critiques émises l'an dernier ne se sont pas renouvelées. Simplement, le Palais reste un monde clos, une sorte d'éponge absorbant parfois les aspérités ou les disparités du cinéma.

Autre regret : la programmation de la sélection officielle. Celle-ci a concentré en un week-end, les 19, 20 et 21 mai, les films les plus attendus, dont le tir groupé « américain » de Sergio Leone, Woody Allen, John Huston et de l'Allemand Wim Wenders. Après la curiosité de l'ouverture, après les retrouvailles, le Festival s'est un peu installé dans un faux rythme d'attente, et, depuis lundi, il achève sa course au petit trot.

Préserver la grâce

« La programmation est toujours difficile, explique Gilles Jacob. *Cette année, il n'a pas été possible de procéder autrement si nous voulions faire venir le maximum de gens. »* Jacqueline Bisset tourne à Berlin et n'a pu s'échapper que le vendredi pour venir défendre *Au-dessous du volcan*. Mastroiani n'a pu quitter son théâtre parisien que lundi. De Niro travaille sans arrêt. Le temps leur est compté à tous. Quant au Polonais Skolimowski, il est superstitieux, et seul le 18 lui paraissait une date à peu près supportable.

On croise aussi sur la Croisette des « festivaliers » à qui il arrive de trouver parfois les films engagés cette année « un peu moins bons » ou « plus moyens ». Mais ce ne sont, tout le monde en convient, que des réactions d'enfants gâtés. Cannes a présenté encore, en 1984, « les meilleurs films du monde » dans les genres les plus variés. Les oublis sont peu nombreux, les malchances assez rares, et personne ne croit vraiment qu'un film ait pu être « raté », faute d'information, par les sélectionneurs du Festival.

Le cinéma évolue. Ses lieux d'épanouissement se déplacent, et Cannes tâtonne parfois dans de nouvelles expériences. Ainsi, les films asiatiques, de Corée ou de Hongkong, derniers-nés de l'intérêt international, illustrent encore un peu plus leur origine géographique que le talent réel de leurs auteurs. Le choix sera plus resserré, c'est promis, l'an prochain.

L'intérêt du Festival de Cannes pour les cinéastes reste, au-delà de sa résonance internationale, plus que jamais la souplesse de son accueil égalitaire en un lieu unique. Les plus malins savent, bient sûr, que le Palais et la Croisette réclament de l'émotion et que des films plus réservés, plus retenus, bénéficient souvent d'une curiosité plus relative. Mais, à de rares exceptions près, Cannes sait préserver intacte la grâce de chacun de ses concurrents, garantissant au Grec Angelopoulos ou au Philippin Brocka le même cérémonial qu'à Huston.

Certains ont sa préférence. Les Allemands parce que le Festival a beaucoup fait pour leur éclosion ; les Américains parce que *« leur dynamique est universelle »* ; les Français, bien sûr, car la Croisette reste tricolore... Les injustices flagrantes toutefois, les manques de générosité, de simple respect pour les œuvres ne sont plus perceptibles. L'évidence est bonne à dire : ce Festival est fou de cinéma et le plaisir partagé compense bien des handicaps, ailleurs insurmontables, entre des produits luxueux préparés à Hollywood et un film de bric et de broc venu des confins de l'Asie.

Une inquétude subsiste cependant dans les « catégories » qui ont toujours été les points forts du Festival, *l'italienne et l'américaine*. Fellini, Antonioni manquent cruellement, mais, à leur égard, Cannes reconnaît son impuissance. C'est toute l'industrie italienne du cinéma qui traverse une crise profonde. Les œuvres fortes n'y sont plus que rarement produites et donc absentes de la sélection officielle.

Le cas des films américains est plus complexe. L'obsession du « box office » limite les créations d'auteurs et le Festival paie, en bout de chaîne, les échecs commerciaux aux États-Unis de réalisateurs comme Scorsese ou Cimino. Gilles Jacob admet aussi cependant qu'il n'a pas réussi à drainer vers Cannes certains films « sélectionnables », voire « palmables », parce que leurs distributeurs n'avaient pas voulu attendre le mois de mai. C'est le cas pour *Scarface*, de Brian de Palma, *Yentl*, de Barbra Streisand, et surtout pour *l'Etoffe des héros*, de Philip Kaufman, le film dont l'absence a été unanimement regrettée. Les « majors » américains entretiennent, on le sait, avec le Festival des relations difficiles. *« La seule valeur honorifique que les compagnies d'outre-Atlantique reconnaissent,* dit un critique français, *c'est le succès commercial. »* Des films perdent en effet toute chance de concourir à Cannes parce que leurs financiers les sortent en salles dans tous les pays bien plus tôt, et cela essentiellement afin d'obtenir un score leur assurant des chances de palmarès à la cérémonie des Oscars en avril.

Le détour par le « bunker »

Cannes paie désormais le choix, fixé il y a quarante ans, des premiers beaux jours. *« Mai est certainement le plus mauvais mois pour un festival aussi bien en France qu'aux États-Unis. »* La fréquentation des salles chute considérablement, à Paris ou en province, dès la fin du printemps, et, malgré la publicité de leur sélection, trop de films engagés doivent supporter un effort financier supplémentaire et attendre septembre sans être vus. Quant au marché des « majors », leur philosophie de pur profit commande de privilégier les Oscars, on l'a dit, mais aussi Venise, Deauville ou Berlin, dont les dates, mieux choisies, assurent plus que Cannes *« une palette de relances promotionnelles »* des films américains en Europe.

Le Festival des festivals, qui évoque tous les ans l'inconvénient de ses dates sans se résoudre – et son public lui donne raison – à les déplacer, se rassure en mesurant son importance unique pour les grands cinéastes américains : Coppola, Woody Allen, Altman, etc. Les Américains préférés de la Croisette sont aussi des réalisateurs qui encourent par leur exigence même le plus grand risque d'un échec commercial dans leur propre pays. *« Ils viennent alors se refaire des forces à Cannes. »* Le détour par le « bunker » reconstitue les réputations. Il réconforte par la preuve faite en Europe que les œuvres malmenées n'étaient pas vaines.

Dernier danger, admis par les organisateurs du Festival et qui peut paraître en contradiction avec le précédent : le succès même de Cannes, précipité désormais dans les turbulences encore mal contrôlées d'une médiatisation forcée.

Une certaine disproportion est en effet sensible entre les vingt films de la compétition et l'attente exacerbée, la surenchère d'informations qu'ils suscitent plusieurs semaines à l'avance. *« Ce ne sont que des films, dit un cinéaste, des œuvres d'art fragiles. »* Le risque existe déjà, constaté cette année, de voir ces œuvres soumises à une forme de religiosité, d'hystérie journalistique et publicitaire dont viendront profiter – on l'annonce déjà comme probable – d'autres marchés, notamment celui de l'audiovisuel.

Ces craintes s'effacent cependant devant la belle confiance dont le Festival de Cannes fait encore preuve cette année. Les rivaux éventuels n'ont qu'à bien se tenir. Cannes souhaite bien du plaisir au futur festival de Tokyo, le dernier des inconscients qui, après Berlin, Manille, Montréal, New-York, Paris..., rêve de mettre à son tour la star à terre.

Mais place pour quelques heures encore au rêve en scope et en couleurs. En cette soirée de clôture surtout, rien d'autre ne compte que les délices très « glamour », comme il faut dire ici, de la bonne vieille mythologie cannoise. Une recette jamais copiée, bonifiée par le temps et qui n'est toujours pas à vendre.

PHILIPPE BOGGIO.

SÉLECTION

« LE BOUNTY », de Roger Donaldson
Mel Gibson sans bouée de sauvetage

Cinquième remake du Bounty. On ira voir le film de Roger Donaldson pour Mel Gibson. Il est beau, il est brun, il sent bon le sable chaud, le héros de *Mad Max*. Et l'habit lui va comme un gant. Il lui va d'autant mieux lorsque la chemise, savamment trempée, découvre un torse impeccablement dessiné et tanné à l'huile de noix de coco. L'œil azur et le regard sûr, la natte élégante et la démarche sensuelle, le clin d'œil mutin et le sourire irrésistible, pas besoin de longs discours : les femmes se pâment, les hommes jalousent. Un héros, un vrai, qui sait mettre l'honneur derrière le cœur quand urgence fait loi.

Bref, si le *Bounty* version 84 ne sombre pas dans les eaux troubles des méga-productions aseptisées pour buveurs d'eau plate, c'est bien grâce à Mel Gibson qui succède sans bouée de sauvetage à Errol Flynn, Clark Gable et Marlon Brando dans le rôle de Fletcher Christian. Dans celui du lieutenant Blight, Anthony Hopkins ne s'en tire pas mal non plus après Charles Laughton et Trevor Howard. Pour le reste, le bateau prend eau.

Présenté en compétition et en clôture, la principale concurrence, pour Roger Donaldson, est celle des quatre adaptations du roman de Richard Hough qui ont précédé la sienne : *In the Wake of the « Bounty »* de Charles Chauvel (1933), *les Révoltés du « Bounty »*, de Frank Lloyd (1935), *The Women of Pitcairn Island*, de Jean Yarbrough (1956) et surtout *les Révoltés du « Bounty »*, de Lewis Milestone (1962). Il faut décidément une absence chronique de scénario pour user jusqu'à la corde une telle histoire. On la connaît par cœur : tyrannique, sournois, ivre de gloire, traitant ses hommes comme du bétail, accumulant les injustices, le lieutenant Blight se fait déposséder de son navire à la suite d'une mutinerie menée par son second, Fletcher Christian. Abandonné sur une chaloupe à la dérive avec quelques hommes, lorsqu'il regagnera l'Angleterre, il sera jugé par ses pairs qui rendront hommage à son sens du devoir.

L'ennui, ici, c'est que les personnages ne sont pas suffisamment tranchés. Arriviste mais sans plus, courant après le galon mais pas plus que de raison, un brin pointu sur les vertus de la hiérarchie et tatillon sur l'ordre et la propreté, Blight, tout juste agaçant, n'est pas le salaud définitif qu'on voudrait tenir entre ses mains pour lui régler son affaire. Il est homme d'expérience et fait même preuve d'un certain courage. Quant aux mutins : de la racaille, des moins que rien, toujours à se chercher querelle, pas même solidaires de leur sort, ne méritant que les fonds de cale et la corde. Pouah ! Pour rien au monde on ne leur présenterait son dos. Et après tout, le conflit qui naît sur le *Bounty* n'est jamais que le tout-venant d'une lutte des classes qui oppose officiers et équipage au dix-huitième siècle dans la plupart des films du genre.

Nuances absentes

On attend d'un film d'aventures qu'il y ait des bons et des méchants, on n'attend même que ça. Quitte à jouer le jeu, autant savoir à quoi s'en tenir. La psychologie des personnages est un peu mince pour faire dans les nuances : moins radicaux que ceux de Frank Lloyd, moins troubles que ceux de Lewis Milestone. Sans les talents conjugués de Gibson et Hopkins, on pataugerait dans le ridicule.

En renouant avec l'épopée maritime, Roger Donaldson ne se mouille pas. De tempêtes en accalmies, tous les poncifs y passent : les larges travellings autour du bateau, le vent dans les voiles et la caméra au pied de la mâture, les mers carruléennes et les rivages dorés, les gentils et les vilains sauvages (quand même), les jolies indigènes qui se promènent les seins à l'air et ne rechignent pas à la bagatelle, personne n'est déçu du voyage. Bien enrobé, le *Bounty* c'est le chocolat sans la noix de coco à l'intérieur : une goutte d'eau dans la mer, en somme.

ALAIN WAIS.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

« PLUS HEUREUX QUE JAMAIS » de Murilo Salles
Un jeune Brésilien témoigne sur les années de terreur

S'adressant au public de l'ancien Palais des festivals avant la projection, Murilo Salles, d'un seul élan, a rendu hommage à ses aînés, Nelson Pereira dos Santos et Carlos Diegues, présents à Cannes, et a dédié son œuvre au *« renouveau de la démocratie au Brésil »*. *Nunca fomos tao felizes* (Plus heureux que jamais) résume dans son titre ironique, référence aux enfants gâtés du « miracle brésilien » surgi en pleine répression politique, l'ambiguïté de la démarche. Ce dont Murilo Salles nous entretient avec franchise et hauteur, c'est de la distance surgie entre les aînés qui luttèrent contre la dictature, les armes à la main, entre 1969 et 1974, et leurs héritiers.

Un jour qu'on situera très vite à l'époque de l'ordre moral et de la répression, un adolescent a quitté brusquement l'école religieuse où il étudie pour retrouver son père qu'il n'a pas vu depuis plusieurs années. Ils regagnent Rio-de-Janeiro et s'installent à Copacabana dans un luxueux appartement dominant la baie. Le père ne donne aucune explication au fils, le munit abondamment de billets de banque et lui dit de s'amuser, de faire ce qu'il lui plaît.

Le père s'éclipse, le garçon ne comprend pas. Il essaie de reconstituer le puzzle. Il fait la connaissance de la propriétaire de l'appartement, une ancienne liaison du père, il trouve dans une valise des objets, une photo de sa mère et une coupure de presse : on y lit qu'un terroriste juste rentré de Cuba vient d'être abattu par la police. Parallèlement, il entreprend son « éducation » sexuelle, sa libération, avec violence, fougue. Il est une force de la nature qui tournoie dans le vide, sans point d'appui, et se voit soudainement projeté parmi les adultes.

La vérité se laisse entrevoir, par fragments, nette. Le père participe à la lutte clandestine, il devait être l'ami du terroriste retour de Cuba. L'étau de la police se resserre, traqué il voudrait voir partir son fils, qui refuse. Il meurt sans violence apparente, s'éteint, sans avoir vraiment soulevé le voile de mystère qui les sépare.

Plus heureux que jamais est un film magistral, un premier témoignage sur les années de terreur et d'oubli, comme on en a rarement vu. Murilo Salles, trente-trois ans, opérateur de formation qui signe ici son premier long métrage, laisse tout deviner sans rien asséner. L'utilisation du décor et de la lumière est prodigieuse, à elle seule elle décrit un pays, une classe sociale, une façon de vivre. Le père et son fils appartiennent à la meilleure bourgeoisie, sont habitués au luxe. Quand le père prend les armes, homme déjà parvenu à un certain âge, ce n'est pas un guérillero qui joue les Che Guevara, mais un bourgeois qui se révolte au nom d'une certaine conception de la dignité humaine. L'issue sera tragique. Les enfants, aujourd'hui, se réveillent un peu désorientés.

Murilo Salles ne cache pas son origine urbaine. Il parle au nom d'une génération perdue, issue de cette même classe bourgeoise dont provenait presque tout le *cinema novo* des années 60. Il ne triche pas sur les données de base, il dit, comme probablement plusieurs jeunes cinéastes à venir : cartes sur table, essayons d'y voir clair.

L. M.

« LES BOSTONIENNES » de James Ivory
Féminisme, intimisme en dentelles

Boston, à la fin du siècle dernier, devait être la ville la plus victorienne du monde, pas frivole à vivre, en particulier pour les femmes, corsetées au moral comme au physique : tournures et cols montants. Mais aucune cuirasse ne pouvait les protéger de l'esprit pionnier. En dépit de leurs ancêtres, de leur morale, de leurs coutumes, elles étaient américaines.

Les Bostoniennes d'Henry James, sont des suffragettes de bonne famille, militantes ferventes du féminisme. Pour le moins, il ne sympathise pas avec leurs idées. Dans notre siècle finissant, James Ivory prend ses distances. On sait bien ce que ces idées ont de dépassé, ce qu'elles ont fait naître et qui demeure. On imagine le courage de ces femmes bravant le ridicule – et c'est plus facile quand on est de bonne famille, c'est-à-dire élevée dans les certitudes.

James Ivory, fidèle à Henry James, s'intéresse aux angoisses mal contenues par ces certitudes, aux passions réfrénées qui se déversent dans le militantisme, au douloureux marivaudage que tricote l'intrigue, la rivalité entre Olive Chancellor (Vanessa Redgrave), vieille fille passionnée au physique ingrat et son cousin Basil Ransome (Christopher Reeves), macho tranquille. Tous les deux désirent violemment s'approprier Verena Tarrant (Madeleine Potter), fille d'un médium charlatan, qui la traîne dans des séances publiques pour y prêcher la révolution par les femmes. Son éloquence et surtout son innocente beauté font merveille.

La bonne parole est mieux entendue quand elle est dite par une jolie bouche. Christopher Reeves s'intéresse uniquement à la bouche, Vanessa Redgrave n'y est pas indifférente, mais ne cède pas à cette attraction d'ailleurs inavouée. Elle communie avec la jeune fille dans « la cause », lui fait promettre de ne jamais se marier. Verena renoncerait sans chagrin à tous les hommes qu'elle fascine, à tous sauf à Christopher Reeves. Il s'obstine, fait le siège et gagne très simplement : il ne l'écoute pas parler, lui donne un baiser, lui met son manteau et l'emmène. Elle qui prêchait si bien pour l'indépendance féminine passe de l'amour étouffant d'une femme qui se voudrait maternelle à la prison du mariage avec un homme sûr de ses droits.

Autour du trio, il y a l'existence feutrée de la bourgeoisie bostonienne, que James Ivory reconstitue avec soin. Pas un fil ne manque aux dentelles, pas un reflet aux velours des robes et des rideaux. L'histoire coule comme une rivière calme, comme une dramatique à la télévision.

Les films intimistes, dans lesquels il ne se passe pas grand-chose, tout en demi-sourires et en larmes cachées, qui valent par l'humour des détails, par le « non-dit » conviennent bien au petit écran, le grand dilue leurs qualités. Il y a quand même un problème, c'est la distribution. Les seconds rôles sont parfaits. Vanessa Redgrave n'est pas sobre, mais sa personnalité attache au personnage. Madeleine Potter est bizarre : pulpeuse, plus attirante que jolie, primesautière et souriante, on se demande si elle est anormalement passive (après tout, elle a été élevée pour jouer les médiums) ou tout bonnement stupide. Quant à Christopher Reeves, il est aussi à l'aise et convaincant qu'un ours couché dans de la soie.

COLETTE GODARD.

INTERNATIONAL DU FILM

OFFICIELLE

« GHARE BAIRE », de Satyajit Ray

L'adieu au Bengale du prophète ému et désarmé

Ghare Baire est l'adaptation d'un roman de l'écrivain bengali Rabindranath Tagore paru en 1915, deux ans après qu'il eut reçu le prix Nobel de littérature, et publié en français sous le titre *la Maison et le monde*. Satyajit Ray l'adapta bien avant de réaliser son premier film, *Pather Panchali* (1955), qui lui valut la gloire et un prix au Festival de Cannes 1956. Ce premier scénario devait être mis en scène dès 1948 par un ami, le projet ne se matérialisa jamais. En 1981, la National Film Development Corporation – le CNC indien – lui donne carte blanche pour tourner l'œuvre de son choix, et un budget assez considérable. Il revient à *Ghare Baire*, écrit une nouvelle adaptation. Le tournage débute le 16 décembre 1982, il est pratiquement achevé quand Ray doit entrer en clinique pour se faire soigner. Son fils Sandip Ray, lui-même cinéaste, prend en main le mixage restant quotidiennement en contact son père par téléphone.

Si l'on éprouvait quelque doute quant à l'authenticité du résultat final, il suffit, bien sûr, de voir le film, mais aussi de se référer à divers documents photographiques qui montrent Satyajit Ray en train de diriger ses acteurs, ou assis le crayon à la main dessinant les costumes, ou encore au pupitre travaillant à l'accompagnement musical. Comme aucun cinéaste au monde, Ray conçoit un film de A à Z. Il peut photographier, il monte lui-même, et s'il a dû faire confiance, cette fois, à un tiers, le plus proche de lui, si l'on peut penser qu'il aurait raffiné telle ou telle nuance, la conception d'ensemble, le placement des quelques mesures qui rythment le récit, la conception générale de la couleur, tout lui appartient.

Diviser pour régner

Non par quelque boulimie indue mais parce que, sans discours, sans masturbation ostentatoire de l'ego, Satyajit Ray vit un film jusqu'à la perfection. En retournant aux sources, aux racines de la culture bengalie, il retrouve avec *Ghare Baire* le milieu et les problèmes qui ont bercé son enfance et sa jeunesse. Tagore regarde une société à son zénith, qui se donne la comédie de la révolution, qui vit cloisonnée dans une morale aristocratique, consciente d'emprunter à deux idées du monde, à deux cultures, l'anglaise et la bengalie. Et à travers Tagore, Ray semble avoir voulu nous parler d'aujourd'hui, de la religion, de la libération de la femme, de la révolution et du terrorisme. Il n'a jamais été homme à agiter des petits drapeaux. Il se contente de raconter.

En 1905, lord Curzon, vice-roi des Indes, décide le partage du Bengale en deux entités administratives distinctes, l'une hindoue, l'autre musulmane. Il met ainsi un terme à une coexistence ancienne et pacifique, selon le vieil adage « diviser pour régner ». Nikhil, riche propriétaire terrien, libéral, pragmatique, vit dans un palais des mille et une nuits. Il incite son épouse Bomila à sortir de son état de réclusion : c'est l'islam qui a voulu confiner la femme au foyer, certainement pas la tradition hindoue ! Bomila apprend l'anglais, fait la connaissance d'un ami de collège de Nikhil, Sandip, nationaliste enflammé qui prêche le rejet de tout ce qui est anglais. Sandip s'installe chez le couple, une idylle s'esquisse, jamais plus loin que les convenances ne le permettent.

On pensera immédiatement à *Charulata*, une vingtaine d'années plus tôt, déjà inspiré par Tagore. Sandip est un fraudeur, un arriviste, un beau parleur qui s'écoute déclamer. Nikhil entre en conflit avec lui, non pas tant à cause des liens très tendres qu'il a noués avec Bomila pour la façon méprisante dont il traite les paysans, prétendant leur imposer un boycottage onéreux des produits de base importés d'Angleterre, nourriture, tissus. Satyajit Ray est particulièrement dur pour ce révolutionnaire idéaliste, coupé de ses semblables, de leur vécu quotidien. Bomila rejette l'imposteur. A l'extérieur, le terrorisme se déchaîne. Qu'adviendra-t-il demain de ces êtres fragiles, délicats, héritiers de la culture la plus raffinée, mais incapables de s'adapter ?

Satyajit Ray n'est pas homme à pleurnicher sur les misères de ce monde, il pose ses personnages tels des motifs de broderie sur une tapisserie. Il garde toujours une hauteur, une distance quasi olympiennes, sauf que dans cet Olympe vivent des êtres de chair, faibles, vulnérables. Filmé presque entièrement en studio, porté par la sensibilité et la magie d'un artiste comme hors du temps, *Ghare Baire*, serait-on tenté d'écrire, est peut-être le testament spirituel de l'auteur du *Salon de musique* et de *Charulata*, le point d'orgue d'une trilogie.

A soixante-deux ans, l'auteur, choqué par ce cœur qui lui joue des mauvais tours et le cloue devant les évidences premières, se ramasse sur lui-même, plus statue du Commandeur que jamais : conscient encore de tant de beauté, de tant de naïveté. Dernier témoin, prophète ému et désarmé, *Ghare Baire* plane au-dessus du Festival comme le message d'une autre civilisation, l'annonce du déclin imminent et inéluctable. L'histoire, oui, mais très simplement, à la hauteur de nos ridicules passions.

LOUIS MARCORELLES.

Gravure sur bois de MAZUEL

Le reflux de la vague australienne

« *L'attitude farouche de la France ? Un mystère. Une énigme. Le signe que l'industrie du cinéma y est bien moins ouverte qu'elle le clame.* » Le jugement est rapide, et pour le moins sévère. Mais son auteur, la productrice australienne Joan Long, persiste, et s'en prend au « *mépris stupéfiant* » des distributeurs français à l'égard des films australiens.

« *Que nous faut-il désormais pour avoir une chance de les intéresser ? Une excellente maîtrise de la technique ? Personne n'oserait nous la contester. De bons scénarios ? Les nôtres ont un succès fou dans de nombreux pays, et il en serait de même en France si on permettait aux spectateurs de voir enfin nos films. Des stars ? Ah ! C'est vrai. Il nous manque des têtes d'affiche sur lesquelles accrocher des campagnes de promotion. Comment révéler un acteur dont les films ne sortent pas ? C'est un vrai cercle vicieux !* »

Sans doute. Et l'Australie piaffe en attendant de faire reconnaître en Europe, et notamment en France, la qualité et la personnalité de son cinéma. Un cinéma vivant que les cinéphiles ont repéré depuis une dizaine d'années et que le grand public a découvert coup sur coup avec *la Dernière Vague*, les *Mad Max*, *Pique-nique à Hanging Rock*, *Ma brillante carrière*. Pourtant, curieusement, la percée prometteuse amorcée ces cinq dernières années ne semble guère convaincre acheteurs et distributeurs français.

Responsables de la vente des droits de diffusion internationale, Jeanine Seawell se montre également perplexe : « *Les Etats-Unis, la Norvège, l'Afrique du Sud... tous les pays, peu à peu, complètent leurs achats, les télévisions allemande et anglaise ont consacré chacune un cycle au cinéma australien et l'Italie vient d'acheter une dizaine de nos films. Rien de comparable en France, où n'existe pas de réelle curiosité pour la culture des pays lointains. A moins que* l'Homme aux fleurs *de Paul Cox, considéré comme un film d'auteur et de forme plus sophistiquée, ne plaise davantage.* »

Etrange année, à vrai dire, pour le cinéma australien. Etrange époque, étrange festival. L'euphorie de la renaissance a disparu, et, sur la dizaine de productions présentées à Cannes (une vingtaine l'an dernier), une seule, celle de Paul Cox, faisait partie de la sélection officielle (*Un certain regard*). Pas de manifestation particulière, pas de publicité, de fête, ni d'éclat : la délégation australienne a fait preuve cette année d'une étonnante discrétion, au point de se voir supplantée dans la presse et aux yeux du public par le vieux rival néo-zélandais et la dynamique créée autour de *Vigil*.

Eclipse conjoncturelle ou réelle crise de croissance ? Les deux peut-être, car il serait faux d'imputer aux seules difficultés économiques du pays et à l'inflation des coûts de production la baisse de qualité des films australiens. C'est même le contraire, affirment certains qui accusent a posteriori l'afflux de capitaux privés déversés – sans grand discernement – sur le cinéma, grâce au « Tax Incentive ».

La fuite des artistes

Cette formule, votée au Parlement en 1980, autorise le contribuable australien à déduire de sa déclaration de revenus jusqu'à 150 % de la somme qu'il investit dans un film « certifié australien », les intérêts éventuellement perçus étant exonérés d'impôts à concurrence de 50 % de l'investissement initial. Un système avantageux dont se sont emparées nombre de sociétés, compagnies ou professions libérales, et qui a permis en un an la production de soixante longs métrages ! Beaucoup de navets, reconnaît-on de façon unanime. Les investisseurs, de toute façon bénéficiaires, ne s'intéressent guère au résultat et se moquent bien de ce que la loi, en imposant le bouclage du film dans l'année fiscale, incite à en bâcler affreusement le montage. Les pourcentages du « Tax Incentive » ont récemment été diminués, passant de 150 % à 130 %, et de 50 % à 30 %, le temps de production du film étant allongé d'une année.

Péripéties ? On a peine à admettre qu'un afflux d'argent frais soit plus nocif au cinéma que la pénurie.

Cependant, l'affaire témoigne du problème ardu que doivent affronter les jeunes nations en manque d'identité : la fuite des intellectuels, des artistes, des spécialistes. Qu'importerait, au fond, la multiplication de films mineurs si, à côté, subsistait un cinéma de qualité, de référence, un modèle incitatif pour les jeunes cinéaste. Le drame, c'est qu'aucun réalisateur ou acteur ayant acquis une dimension internationale ne résiste à l'attrait du dollar américain et aux pressions de Hollywood.

« *Les meilleurs metteurs en scène sont partis,* observe Pierre-Henri Deleau, directeur de la Quinzaine des réalisateurs, l'un des premiers à avoir introduit à Cannes, il y a une dizaine d'années, le cinéma australien. *Ils tournent, désormais, quelque part sur la côte ouest des États-Unis des films internationaux financés par des producteurs américains. Cela appauvrit constamment le vivier des talents, mais qui pourrait les blâmer ?* »

Fred Schepisi (*le Chant de Jimmy Blacksmith*), Peter Weir (*l'Année de tous les dangers*), Gillian Armstrong (*Ma brillante carrière*), Bruce Beresford (*Tender Mercies*), travaillent déjà pour Hollywood et se voient confier par les « majors » des budgets en millions de dollars... Un exil temporaire, affirment-ils généralement. Fred Schepisi rêve de revenir au pays réaliser un film tiré de *Voss*, le roman de Patrick White...

« *A quoi bon regretter infiniment ces départs ?* demande Joan Long, qui a travaillé à plusieurs reprises avec Peter Weir. *Souhaitons-leur de pouvoir faire les grands films que l'Australie ne leur aurait peut-être pas permis de réaliser et observons la relève. Elle se prépare, elle sera bientôt là, mieux armée, mieux formée. Plus inventive, et anticonformiste. Ce sont les jeunes que j'ai désormais envie d'aider.* »

Ce sont eux également que soutient de façon prioritaire la commission australienne du film, créée en 1970, et qui, avec un budget annuel de 16 millions de dollars, participe au financement d'environ 80 % des films. Un fonds spécial est réservé aux projets de jeunes réalisateurs à qui on demande des idées originales, d'inspiration plus européenne ; un autre, appelé « Funny Money », se consacre entièrement à des projets de comédies, l'humour étant, dit-on, rare dans le cinéma australien.

Reconquérir le marché intérieur

Tout juste vingt-quatre ans, et l'air d'un collégien espiègle, Richard Lowenstein se dit « *plutôt lucky* ». D'abord la commission du film lui a fait confiance dès sa sortie de l'école de cinéma de Melbourne, en lui donnant les premiers 5 000 dollars nécessaires à son projet de premier long métrage. La commission cinématographique de Victoria a renchéri, en lui attribuant 100 000 dollars, les investisseurs privés (docteurs, juristes, comptables...) complétant son budget qui s'est élevé au total à 750 000 dollars. Voilà de quoi démarrer une « *brillante carrière* ». Ensuite, son film *Strikebound*, qui raconte l'histoire d'un jeune couple installé dans une ville minière et confronté, dans les années 30, à la première grève de l'histoire de l'Australie, s'est fait remarquer à Cannes, et a valu à son auteur des invitations pour les festivals de Venise, de Londres, de New-York et de Montréal. De quoi satisfaire cette fois des envies de voyage ! Enfin, assurer de trouver, grâce à sa récente célébrité, le financement nécessaire à son nouveau projet, il s'apprête à produire également le premier film de camarades d'école qui n'ont pas eu sa chance. De quoi se dédouaner pour s'être fait si vite happer par le système !

Aux observateurs pessimistes de la situation australienne, l'entrain de Richard Lowenstein est d'un fameux réconfort : « *L'industrie du cinéma australien n'a pas encore fini,* dit-il, *de pleurer ses enfants fugueurs, et nous n'avons pas réussi à remplacer les personnalités aussi fortes et talentueuses que celles de Peter Weir et de George Miller. On traverse une période de flottement ; le pays cherche toujours son identité, et les investisseurs privés poussent à la plus grande médiocrité. Quitte à choisir, je préférerais renconcer à de gros soutiens financiers plutôt que de perdre ma totale liberté, et l'assurance de disposer du* final cut. *Le système américain, ses grands studios inhumains et ses moyens insensés m'inspirent la plus grande méfiance. Même Wim Wenders s'est planté en tournant* Hammet. *Pourquoi n'a-t-il pas continué à tourner avec son équipe allemande ! Il y a chez nous désormais toute une génération de très jeunes cinéastes décidés à se montrer exigeants sur l'art, le style. Vous verrez d'ici peu ! L'aspect cosmopolite de notre pays sera notre force.* »

Une réflexion qui sonne juste et ressemble étrangement aux propos du président de la commission, M. Philipp Adams, ou à ceux de Mme Joan Long, pour lesquels l'avenir passe forcément par l'exploitation de la « *réalité multiculturelle* » du pays.

« *Le cinéma australien a beaucoup d'atouts dans son jeu,* explique de son côté Pierre-Henri Deleau. *Un professionnalisme indéniable, dû souvent à un passage du réalisateur par le circuit de la télévision ; des coûts raisonnables, qui s'expliquent notamment par l'absence de stars internationales dans la distribution ; des moyens énormes de promotion, par la force de son dollar. Et la langue anglaise qui lui fera traverser les frontières sans difficultés. Mais que les réalisateurs s'occupent d'abord de reconquérir leur marché intérieur !* »

Un « *impératif* » absolu, selon Jeanine Seawell, qui s'inquiète de la concurrence sauvage de la vidéo et de la diminution de la fréquentation des salles (deux cents menacent de fermer). « *Une période charnière assurément,* dit-on à la commission, *pendant laquelle le jeune cinéma australien s'apprête à rejeter en vrac l'influence hollywoodienne pour lancer un pont, par delà les mers, à la rencontre de l'Europe* ».

ANNICK COJEAN.

UN CERTAIN REGARD

« L'HOMME AUX FLEURS » de Paul Cox

La perversion de la beauté

Une fois par semaine, Lisa vient chez Charles Brenner, homme d'un certain âge, tapi dans un appartement où il a rassemblé des objets, des œuvres d'art. Lisa se déshabille lentement. Jusqu'à la nudité complète, ses gestes sont accompagnés par le duo d'amour de *Lucia di Lamermoor*, opéra romantique par excellence, de Donizetti.

L'Homme aux fleurs, de Paul Cox, est un film australien sans commune mesure avec les œuvres en provenance de ce pays. Charles Brenner, outre ses étranges rendez-vous avec Lisa, rencontre un psychanalyste qui lui fait écrire, chaque jour, une lettre à sa mère morte. Tête fêlée ? Non, pas exactement. Brenner est un esthète décadent, un personnage digne d'Oscar Wilde (*le Portrait de Dorian Gray*). Il a la perversion de la beauté : celle des collections, celle des fleurs, celle du corps de Lisa, celle des voix lyriques chantant la passion d'une façon surhumaine (ici Montserrat Caballé et José Carreras).

D'abord, Lisa ne comprend pas. Elle pose comme modèle, elle a donc l'habitude de se montrer nue : Brenner la paye pour cela, il ne lui demande pas autre chose. Sortie de chez lui, elle retrouve son amant, David, peintre raté qui se croit maudit ; elle lui apporte de l'argent ; il barbouille des toiles minables. Puis, la jeune femme se prend, d'elle-même, à ce culte de la beauté dont elle est un des éléments, la « petite fleur » exaltée par Brenner dans les lettres à sa mère.

En opposant l'univers prosaïque, sordide, du faux artiste à celui du collectionneur raffiné, le réalisme banal des relations amoureuses Lisa-David, au refoulement éthéré du désir sexuel, Paul Cox prend parti pour la perversion de Brenner, en fait un idéal, un modèle de vie et, même, une attitude morale. De *femme-objet rétribuée par un voyeur*, Lisa devient une véritable création artistique. A son corps caressé par le regard de Brenner, la musique de Donizetti et la voix sublime d'une diva donnent l'âme de *Lucia di Lammermoor*.

Paul Cox unit, ainsi, dans une troublante communion, ses interprètes, Norma Kaye et Alyson Best. Et lorsque David (Chris Haywood, que le réalisateur n'a pas gâté) fait irruption dans ce monde harmonieux, c'est lui, l'« anormal », le taré, l'être social nuisible. Fascinant retournement de valeurs. Un meurtre y est aussi considéré comme l'un des beaux-arts.

J. S.

هكذا من الأصل

Cent tableaux russes au Grand Palais

(Suite de la page 15.)

C'est cette couleur russe qui fait imploser les tableaux de l'intérieur, que Diaghilev avait tenté d'exporter en Occident. Il est là, le maître de ballet, *mais en stricte redingote et* pantalon rayé, peint par Bakst, son décorateur préféré, « *devant sa nounou* ».

Les données changent lorsque Lévitan entre en scène. L'anecdote réaliste des visages ne l'intéresse pas ni l'éclat des taffetas à fleurs de maritornes endimanchées. Il peint la lumière, *elle seulement, qui descend* d'un ciel d'argent. *Après la pluie*, et suspend le temps sur les architectures à bulbes qui se dessinent au loin. Silence sur *Un jour d'été*. Calme partout. Une sûreté et une économie de moyens qui étonnent. Quel beau peintre, ce Lévitan, si peu connu en France ! L'impressionnisme russe s'agite chez le lyrique Vroubel dans un tableau assez *confus, et se calme* chez Serov, qui ajoute une pointe de romantisme, à la Fantin, à ses charmants portraits.

La salle du fond concentre des œuvres de la dernière révolution des peintres russes. Partout un même soulèvement de formes, de couleurs, cette fois plus familiers. L'accrochage commence par le *Portrait d'Akhmatova*, d'Altman, *qui a aussi* cet éclat de couleurs d'icônes, bleu et or, trop russe pour être vraiment *cubiste. Ce peintre exalté de la révo*lution d'Octobre a disparu trop tôt, lorsque la bureaucratie mit de l'ordre aux élans des combattants trop sincères pour un monde meilleur.

Colorées à coups de cymbales

Chaque fois que la peinture russe s'ouvre à l'influence de l'Europe occidentale, s'annonce la tentative d'un retour aux sources. Et ces « sources », c'est toujours l'imagerie *primitive des gravures populaires* du dix-septième siècle colorées à coups de cymbales. Des mouvements aux *noms les plus bizarres* faisaient florès à Moscou, au début du siècle. La Queue de cheval était conduite par Larionov, avec Malevitch, Gontcharova, Tatlin. Chagall, de son atelier parisien, envoyait des tableaux à leurs manifestations. On voit bien cette inspiration populaire chez Larionov, *avec ses soldats en bottes* et casquettes de conte d'enfants, qui par moments décollent du sol.

Cette tendance russo-russe était *loin d'être en accord avec les* « décadents » du Blaue Reiter de Munich, dont faisait partie Kandinsky. Ses *trois tableaux abstraits de cette pé*riode, eux aussi, tirent leur inspiration du côté des sauvages couleurs des *gravures populaires*. De Malevitch, abondamment représenté avec six tableaux, *on montre* le parcours changeant, qui va de l'impressionnisme au suprématisme en passant *par le cubisme, le tubisme de la Femme à la hampe rouge*. On a oublié de faire venir ses fragiles carrés blancs sur blanc, auxquels répondaient ceux, noir sur noir, de Rodchenko, qui mettaient un point final à toute peinture. Cette désincarnation par la géométrie convenait si peu, on s'en doute, aux besoins de l'Etat, lorsqu'aux années 20 et 30 il jugea le temps venu d'incarner ses héros *par la peinture réaliste* socialiste, que Malevitch dut revenir, contraint et forcé, à une figuration explicite, peu avant de disparaître.

Géométrie des corps

La Ruche avait sauvé Chagall, qui n'a pas eu à adapter sa peinture aux exigences du pouvoir. La révolution, soit. Mais d'autres raisons personnelles motivaient sa présence à Vitebsk : il était venu chercher sa « fiancée », comme il dit, longtemps laissée, délaissée. Trois toiles de *1914* à *1918* racontent. Il l'épouse et fait de ce « mariage » un tableau où le couple est coiffé des ailes d'un ange noir. Puis il l'emporte *Au-dessus de la ville*, la tient d'un doigt, comme un étendard, la jupe claquant au vent, *montrant* au monde sa fiancée enlevée au sérail.

Ces tableaux, on les croit gentiment figuratifs. Ce sont des compositions *puissamment symboliques*, sous-tendus de géométriques verticales et horizontales, mais faites de *corps palpitants, qui collent* parfaitement à l'art nouveau de ces années. Dépassant les idées et échap*pant aux formes connues, ce peintre*, ce poète, fait de son bonheur russe la matière même de ses tableaux.

Comme Malevitch, Petrov a dû abandonner *le symbolisme plastique* entrevu sans doute dans *la Danse de Matisse*, avant de sacrifier aux nécessités du réalisme socialiste. Quinze ans séparent l'envol des jeunes gens sur leur *Cheval rouge* de *la Mort du commissaire*, en 1927. Il faut dire que le style réaliste, d'où a disparu la folie russe de la couleur, a été plutôt oublié dans cette exposition. A part quelques toiles de guerre comme *la Lettre*, qu'une famille lit à un soldat, *la Fin*, qui évoque l'ultime moment de Hitler parmi ses généraux misérablement débraillés. Et enfin, l'apothéose de *la Fenaison*, de Plastov, par une lumineuse journée d'été de l'année 1945.

JACQUES MICHEL.

★ Chefs-d'œuvre des musées de l'URSS au Grand Palais, en accompagnement de l'exposition annuelle du Salon des artistes français, organisé par Arnaud d'Hauterives. Jusqu'au 29 mai.

SELECTION

CINÉMA

« Il était une fois en Amérique » de Sergio Leone

Eden apocalyptique en forme d'opéra baroque, à partir d'une histoire de gangsters, prétexte à un voyage dans la fascination de Sergio Leone pour le cinéma hollywoodien et ses fantastiques acteurs, Robert de Niro, James Woods et les autres.

« La Pirate » de Jacques Doillon

Un film orageux, un happening à cinq personnages nés des fantasmes de Jacques Doillon. Pour *faire jaillir ces fantasmes, le réali*sateur a poussé ses interprètes au bout de féroces passions. Jane Bir*kin est dramatique et formidable.*

« Le Succès à tout prix » de Jerzy Skolimowski

Plus ou moins autobiographique, le film renvoie à une préoccupation *lancinante de Skolimowski*. Il s'en prend à ces artistes polonais pris entre leur pays enchaîné et les *nations occidentales, dont ils sont* la bonne conscience.

THÉATRE

« Le Pain dur » Porte Saint-Martin

Du Claudel méchant, peignant *façon Zola ou Balzac toutes* les vilenies de la bourgeoisie du dix-neuvième siècle. Un Claudel qui parle *moins de Dieu que de la spé*culation capitaliste, du colonialisme et des juifs. Tout Claudel pris *à bras-le-corps par le joyeux* et sarcastique Gildas Bourdet. Une vraie santé !

« Dom Juan » aux Bouffes-du-Nord

On devrait dire « l'autre *Dom Juan* », car ce que propose Maurice Bénichou ne ressemble à rien de déjà vu. Non point qu'il utilise des décors ou machineries compliquées. Non point qu'il traficote le texte. Simplement, il a *interprété*. Tout bonnement, il a choisi Niels Arestrup *pour* héros et a demandé à ce séducteur d'être le moins charmant possible... Et lui a flanqué *pour* valet Claude Evrard, aussi génial que peu conforme.

MUSIQUES

A travers chants

Le titre de Berlioz s'impose de plus en plus en France, où il faut courir « *à travers chants et champs* » pour suivre la musique. Ainsi du *Festival de l'Ile-de-France*, qui *nous* propose cent concerts-promenades dans les châteaux et les parcs. Ces jours-ci *l'Orchestre de chambre de la Com*munauté européenne à Meaux (le 25), l'Orchestre de chambre de Prague à Grignon, Saint-Seine, Chavenay (le 26), l'ensemble Audonia à Vaux-le-Vicomte, Blandy-lès-Tours et Champeaux (le *27*), l'Orchestre Paillard à Vincennes (le 29). (Rens. Festival de l'Ile-de-France, 15, avenue Montaigne, Paris : tél. 720-23-87.)

Réciproquement, les plus importantes chorales de l'Ile-de-France, agréées par *le* ministère de la culture, sont à Paris cette année pour un *Forum régional des chorales*, qui leur permettra de recevoir une aide financière ou technique. (Eglise Sainte-Croix-Saint-Jean, 6 *ter*, rue Charlot, 75003 Paris, les 23, 24, 25, à 19 h ; le 27, de 15 h à 22 h ; tél. 526-16-31).

Evénement à Grasse : la création d'un opéra de Vivaldi, *le Couronnement de Darius*, récemment découvert, avec une distribution somptueuse. (Centre international de *Grasse*, 2, avenue Maximin-Isnard, les 25, à 21 h, et 27, à 15 h ; tél. (93) 36-70-18). Non loin, à Toulon, ouverture du Festival, avec le Concours international de hautbois, préludant à de brillantes manifestations. (Rens. : (94) 93-52-84.)

Retour à Paris pour le Festival Chopin, qui, chaque jour, au parc de Bagatelle, permet d'entendre de jeunes pianistes français. (Rens. 325-14-21.)

Subramaniam

L'un des plus grands violonistes de l'Inde, le « Menuhin » indien, connu pour avoir créé de nouvelles techniques, de l'archet et de la main gauche, interprète inspiré de la musique karnatique de l'Inde du Sud, mais aussi du jazz le plus avancé (il a joué avec Herbie Hancok, Stanley Clarke...) en tournée. Le 24 mai à Grenoble, le 28 à Evry, le 2 juin à Roanne, le 4 à Paris, le 5 à Nantes. (Rens. (3) 417-31-08.)

Malavoi

Violons sensuels, vertiges créoles, Malavoi, le groupe martiniquais qui monte, interprète biguines et mazurkas : irrésistible. (Jusqu'au *30* mai au Théâtre de la Ville à Paris.)

ET AUSSI : Kandja Kouyate et Zani Diabate, la voix des griots, la *grande tradition épique de l'empire* du Mali sur fond de tambours, de balafons et de guitares électriques (jusqu'au *26 mai, 21 h, Palais* des Glaces) ; Arturo Sandoval, l'ex-trompettiste d'Irakere, y su grupo, de Cuba, torride (du 29 mai au 8 juin, 21 h, Palais des glaces) ; Cheikh Iman et Ahmed Fouad Negm, poète et musicien égyptiens, ironie sociale, dans la « grande » tradition (30 et 31 mai à la Mutualité à Paris) ; Aït Menguelet, l'un des musiciens berbères les plus populaires en Algérie (26 mai, 14 h 30 à l'Olympia).

JAZZ

Luther Allison

Le grand bluesman américain a toujours le blues... Ce fabuleux guitariste, chanteur, dont le disque *Life is a Bitch* vient de sortir, sera *pour quelques jours parmi nous* (du 24 au 26 mai, 20 h 30, Bobino).

George Lewis

Ce compositeur, virtuose du trombone, qui représente *parmi* les jeunes musiciens noirs américains venant du free-jazz l'aspect le plus *pointu, présente son tout dernier* système d'improvisation assisté par multi micro-ordinateurs. Son œuvre, *Rainbow Family*, est une première mondiale (du 23 au 25 mai, 20 h 30, à l'espace de projection de l'IRCAM).

ET AUSSI : Henri Texier le 26 mai au New Morning (suivi du 28 au 30 par le quartet Cedar Walton, Eddie Harris, Idriss Muhammad, David Williams et le 31 par Stan Getz) ; Hervé Bourde et le Bolem Quintet, à l'occasion de la *sortie de son disque Destinée* avec Merzak Mouthana, au studio 105 de la Maison de la radio (le 24 à 20 h 30).

Le groupe Emile Dubois au Théâtre de la Ville

Les trois programmes présentés permettent de se familiariser avec la mythologie personnelle de Jean-Claude Galotta et de ses danseurs : *Ulysse*, c'est l'œuvre de référence, une fresque solaire qui contient en puissance toutes les créations futures où le chorégraphe cherche son langage original. *Les Survivants*, c'est le gel total à partir duquel la tribu Gallotta va partir à la *conquête de son propre* style. *Hommage à Yves P.* (version intégrale quatre heures) est une sorte *de film* avec *des panoramiques* et des zooms sur la mutation de la tribu.

ET AUSSI : Jennifer Muller and the Work au Théâtre de Paris (énergique, rapide et décidée) ; *Notre-Dame de Paris au Théâtre musical de Paris* le ballet national de Marseille Anna Teresa de Keersmaeker au Centre culturel de Châtillon, 23 au 26 mai, 21 h. (la post modern dance belge) ; jeunes chorégraphes à la Ménagerie de verre (Geisha Fontaine, Xavier Timmel) 23-25 mai 20 h 30, 24 mai 18 h 30 ; la compagnie Astrakan à l'Orangerie du jardin des plantes de Rouen, 25 *et* 26 mai 23 *h* ; création de « Tendre Carmen » d'A. Cata par le Ballet du Nord à Roubaix, 25-26 mai 21 h.

EXPOSITIONS

Trésors de l'ancien Nigéria au Grand Palais

Des œuvres d'une succession de cultures depuis le cinquième siècle avant notre ère, qui sont souvent le fruit de fouilles récentes ; des pièces choisies pour leur beauté ; des prêts *exceptionnels qu'on n'aura certai*nement pas l'occasion de revoir avant longtemps.

Un musée d'art contemporain pour Bordeaux

Le Centre d'arts plastiques contemporain, le CAPC, s'agrandit dans l'entrepôt Lainé et devient musée. Trois expositions marquent l'événement : l'une est consacrée à Cy Twombly, l'autre à Anselm Kiefer (dont l'ARC à Paris propose une rétrospective), la troisième, intitulée « Légendes », cherche à faire émerger les liens secrets entre des artistes *d'horizons et d'âges diffé*rents.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à *11 h, entrée du musée (troisième étage)* : lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

DONATION DE LA FAMILLE DE MENIL : sculptures, tableaux. Jusqu'au 4 juin.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Bakst à Matisse. Jusqu'au 20 août.

PIERRE DE FENOYL. Jusqu'au 15 juillet.

ÉTIENNE-MARTIN, « Demeures ». Jusqu'au 11 juin.

BOUILLON - REYNIER - VIEILLE. Jusqu'au 11 juin.

ANDRÉ GELPKE. Photographies. Jusqu'au 24 juin.

CCI

IMAGES ET IMAGINAIRES D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 28 mai.

BPI

THÈME ILLUSTRÉ. Claude Lapointe, illustrateur. Bibliothèque des enfants. Piazza, jusqu'au 18 juin.

∴

ILES FLOTTANTES. Un parcours à travers les œuvres de Boris Tissot. Atelier des enfants. De 14 à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

Musées

UN NOUVEAU MONDE : Chefs-d'œuvre de la peinture américaine, 1760-1910. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de *10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 heures.* Entrée : 16 F ; le samedi : 12 F. Jusqu'au 11 juin.

LE TRÉSOR DE SAINT-MARC, de Venise. Grand Palais *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 25 juin.

LA RIME ET LA RAISON. Les collections Ménil (Houston-New-York). Grand-Palais. Entrée place Clemenceau. *(Voir ci-dessus.)* Jusqu'au 30 juillet.

TRÉSORS DE L'ANCIEN NIGERIA. Grand Palais *(voir ci-dessus)*. Entrée : 12 F ; le samedi : *8 F. Jusqu'au 23 juillet.*

JEUNES ARTISTES SOVIÉTIQUES ET CHEFS-D'ŒUVRE DE L'U.R.S.S. – ART CONTEMPORAIN FRANÇAIS. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. *Tous les jours*, de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 29 mai.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des sculptures, 1980-1982. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le *dimanche*). Jusqu'au 4 juin.

ACQUISITIONS DU CABINET DES DESSINS, 1973-1983. Musée du Louvre *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 4 juin.

LA DONATION KAUFMANN ET SCHLAGETER. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 3 septembre.

DIX SIÈCLES D'ENLUMINURE ITALIENNE, du VIe au XVIe siècle. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

JACQUES CHARDONNE. Bibliothèque nationale *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 8 juin.

RITZI ET PETER JACOBI. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, *11*, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 juin.

JEAN PONS. Des années 50... aux années 1980. Musée d'art moderne de la *ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au* 3 juin.

SANDRO CHIA. Peintures 1976-1984. – ANSELM KIEFER. Arc, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus). Jusqu'au 24 juin.*

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'à fin octobre.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. *Musée Carnavalet, 23, rue de* Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

CONSTANTIN KOUSNETZOFF, *1863-1936*. *Musée Carnavalet (voir ci-dessus)*. Jusqu'au 29 juillet.

LOUIS BOILLY, *1761-1845*. *Musée* Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-12). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 1er juillet.

LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN. *Archives nationales.* Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). *Sauf mardi*, de 14 h à 17 h. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 31 octobre.

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943, Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). *Sauf mardi*, de 10 à 17 h 45. Entrée : 9 F. Jusqu'au 11 juin.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

LES FASTES DE LA TAPISSERIE - XVe/XVIIIe SIÈCLE. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard *Haussmann* (562-39-94). Sauf lundi, de 13 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 juin.

UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ 1814-1914. Musée-galerie de la SEITA, 12, *rue Surcouf* (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 16 juin.

RICHARD BANON. Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (354-30-06). De 10 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

CONCOURS DU PRIX NEUMAN. *Musée d'art juif, 42, rue* des Saules (257-84-15). Sauf ven. et sam., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 18 juin.

GILLES DULIS. Peintures sur verre. musée Bricard, 1, rue de la Perle (277-79-62). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; mercredi jusqu'à 19 h. *jusqu'au 31 mai.*

150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON – L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F Jusqu'au 27 août.

MUSIQUE DES PEUPLES DU MONDE. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juillet.

Centres culturels

JEUNE SCULPTURE. Territoires intérieurs. Port d'Austerlitz (accès par les berges face à la cour départ de la gare) (585-56-55). Tous les jours, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

LE VITRAIL EN LORRAINE, du XIIe au XXe siècle. Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 juin.

ALTDORFER* et le réalisme fantastique dans l'art allemand.** Jusqu'au 15 juillet ; ***CASPAR DAVID FRIEDRICH. *Le tracé de la transparence.* Jusqu'au 3 juin. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F.

JOCELYNE BENOIT.* Albums d'art, gravures et monotypes. – *LOUIS GOSSELIN.* Sculptures. – *CARLOS OTT.* Opéra de la Bastille. – *PIERRE DANIEL DRAP.* Photographies. – *JACQUES CARTIER AU CANADA. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 juin.

MISES EN BOITE. *Centre culturel* Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

FRANS BOON. Aquarelles – *MARJON MUDDE.* Gravures. *Institut néerlandais*, 121, rue de Lille (705-85-99). Jusqu'au 17 juin.

CONTINUITE-DISCONTINUITE. Fruhtrunk et seize artistes de Munich. *Centre culturel* allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de *10 h à 20 h. Jusqu'au 22 juin.*

ESPACE SONORE-ESPACE SILENCIEUX. 4e volet : Julius. Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h à 19 h. Du 25 mai au 28 juin.

SALON DES DESSINATEURS HUMORISTIQUES DE LA PRESSE FRANÇAISE. Sofitel-Bourbon, 32, rue Saint-Dominique (555-91-80). Jusqu'au 18 juin.

***HOMMAGE A ZOUM WALTER.* 1902-1974. Tableaux parisiens.** Mairie du seizième arrondissement, 71, avenue Henri-Martin. Sauf dim., de 11 h à 18 h ; sam., de 9 h 30 à 12 h. Jusqu'au 30 mai.

***REGARDS SUR LES KURDES.* Photogram.** et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 22 juin.

ESPACE SONORE-ESPACE SILENCIEUX. 4e volet : Julius. Goethe Institut, 31, *rue de Condé* (326-09-21). Sauf sam. *et* dim., de 13 h à 19 h. Du 25 mai au 28 juin.

SALON DES DESSINATEURS HUMORISTIQUES DE LA PRESSE FRANÇAISE. SoLS CONTEMPORAINES. M.J.C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (364-68-13). De 15 à *21 h ; Dim., de 15 à 18 h. Jusqu'au 30 mai.*

ISABELLE DUBOSC. Frac, 103, rue de la Tombe-Issoire. (320-29-83). Jusqu'au 3 juin.

XIAO FAN. Peintures. Carrefour de la Chine, 12, *rue Sainte-Anne* (261-60-26). Jusqu'au 13 juillet.

SUBIRACHS. Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69).

***175 PEINTRES, GRAVEURS ET SCULPTEURS* originaires de 44 pays exposent.** Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). Jusqu'au 7 juin.

***SOUVENIR D'UN UNIVERS PERDU.* Chronique de la vie juive en Pologne de 1864 à *1939*.** Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal (331-98-20). De 10 h à 21 h. Jusqu'au 31 mai.

***LE LABYRINTHE DANS L'ART* CONTEMPORAIN. Architecture, sculpture, archisculpture, peinture, installations.** Fondation C. Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna (720-85-83). Sauf sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.

FIGURE, FIGURES. Gare S.N.C.F. de Paris-Est (285-60-47). *Jusqu'au 30 mai.*

LE MARKER D'ARGENT 84. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

***UN DEMI-SIECLE DE RELIURES* D'ART CONTEMPORAIN, en France et dans le monde.** *Hôtel de Sens*, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 23 juin.

***L'HOPITAL SAINT-LOUIS* : *Hier*, aujourd'hui, demain.** Mairie du 10e arrondissement, 72, *rue du Faubourg*-Saint-Martin. Sauf dim., de 9 h à 19 h. Jusqu'au 2 juin.

PARIS QUI CHANGE. Œuvres d'Antoine-René Giguet. Jusqu'au 1er juillet. ***JARDINS DE PARIS.*** Jusqu'au 17 juin. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, *entrée Sèvres. Sauf lundi, de 11 h 30 à* 18 h.

SIMON GOLDBERG. Dessins, sculptures. Salons de la Rose-Croix Amorc, 199 bis, rue Saint-Martin (271-99-17). *Sauf dim. et lundi*, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

JEAN-CLAUDE RENARD. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Jusqu'au 29 mai.

Galeries

***UN ART AUTRE/UN AUTRE ART.* Les années 50 (1945-1955).** Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon *(299-16-16)*. Jusqu'au 28 juillet.

MOLAS, des indiens Kuna de Panama. *Galerie Urubamba, 4, rue de la Bûcherie* (354-08-24). Jusqu'au 2 juin.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D.-Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 9 juin.

LES MAITRES FLAMANDS DES XVIe ET XVIIe SIECLES. *Galerie de* Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au *7 juillet.*

ETIENNE MARTIN. Jusqu'au 30 juin – **CLAUDE LALANNE. Les métamorphoses de la nature. Bijoux.** Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

***VILLON – GROMAIRE.* Gravures, dessins, aquarelles.** Galerie J.-P.-Joubert, 38, avenue Matignon *(562-07-15)*. Jusqu'au 3 juillet.

PIERRE KLOSSOWSKI. Œuvres récentes. – *ROBERT RYMAN.* Peintures. Galerie Maeght-Lelong, 14, rue de Téhéran *(563-13-19). Jusqu'au 2 juin.*

RALF GOINGS - RICHARD MCLEAN. Galerie J.-P.-Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 15 juillet.

SCULPTURES ITALIENNES. Anselmo, Fabro, Kounellis, Manzoni, Merz, Pascali. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). *Jusqu'au 13 juillet.*

EUGÈNE BOUDIN, 1824-1898 – MAITRES DES XIXe et XXe SIÈCLES. Œuvres majeures. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 20 juillet.

HENRICOT. Peintures – ROMAN. Sculptures – *CHILEQ.* Tapisseries. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 12 juillet.

BRAM ET GEER VAN VELDE. Galerie P. Trigano, 4, bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 juin.

ATELIER DE SCULPTURE DE TERRE DE L'ENSAD. Galerie de la maison des beaux-arts, 11, rue des Beaux-Arts (354-10-99). Jusqu'au 8 juin.

GENEVIÈVE ASSE. Dessins récents. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). *Jusqu'au 9 juin.*

PAUL AIZPIRI. Peintures récentes. Galerie Taménaga, 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 16 juin.

BAZAINE. Peintures récentes, Aquarelles. *Galerie Adrien-Maeght, 46, rue du* Bac (222-12-59). Jusqu'au 16 juin.

CONCHA BENEDITO. Peintures. Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 6 juin.

BIERGE. Œuvres récentes. *Galerie* Serge-Garnier, 12, boulevard de Courcelles *(417-12-43). Jusqu'au 2 juin.*

CHRISTIAN BONNEFOI. Les armes d'Achille. Galerie Regards, 11, rue des *Blancs-Manteaux* (277-19-61). *Jusqu'au* 23 juin.

ALEXANDRE BONNIER. Figures, portraits et auto-portraits. Galerie NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au *30 juin.*

BOST. Pastels. l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 9 juin.

GEORGES BRU. Les blasons du corps féminin. Dessins. Galerie Mathias-Fels, 138, boulevard Haussmann (562-21-34). Jusqu'au 31 mai.

MICHAEL BUTHE. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 30 juin.

***PATRICE CADIOU.* Sculptures.** Galerie Site-Art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 9 juin.

LOUIS CANE. Les Ménines. – SANDRO CHIA. Aquarelles, dessins, pastels. *Galerie D.-Templon, 30, rue Beaubourg* (272-14-10). Jusqu'au 9 juin.

ROBERT COUTURIER. Galerie Dina. Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 30 juin.

RAYMOND DAUSSY. *Peintures* 1941-1953. Galerie A.-Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Mai-juin.

GÉRARD DIAZ. Gravures 1980-1984. Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). *Jusqu'au 9 juin.*

ANNICK DOIDEAU. Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 16 juin.

RAOUL DUFY. Peintures, aquarelles, plumes, crayons. Galerie Marwan-Hoss, 12 rue d'Alger (296-39-45). Jusqu'au 27 juin.

JOSKO ETEROVIC. Œuvres récentes. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (544-41-90).

FAGNIEZ. Peintures récentes. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 2 juin.

ALBERT FERAUD. Masques et formes. Sculptures et dessins. *L'Art et la* Paix, 35, rue de Clichy (874-35-86). Jusqu'au 23 juin.

ELIZABETH FRANZHEIM. Encres de Chine. Galerie d'art international, 12, *rue Jean Ferrandi* (548-34-28). Jusqu'au 30 juin.

FROMBOLUTI. Femmes endormies. Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques Callot (354-78-41). Jusqu'au 9 juin.

CHR. GAUSSOT. *Galerie J.-C. Riedel*, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 2 juin.

JEAN HELION. Peintures des années 40. Galerie K. Flinker, 25, rue de *Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.*

HENEIN. Œuvres récentes sur papyrus. Galerie Faris, 50, rue de l'Université (544-29-48). Jusqu'au 30 juin.

PIA KALFON. Tapisseries. Filothèque *DMC*, 95, *rue Quincampoix* (277-12-13). Jusqu'au 2 juin.

GUILINE KIM. Œuvres sur papier. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 juin.

GEORGE KOSRAS. Portraits 1984. Galerie Raph, 12, rue Pavée (887-80-36). *Jusqu'au 15 juin.*

BARBARA KRUGER. Œuvres récentes. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 19 juin.

JEAN LEPPIEN. *Linogravures, monotypes* et dessins. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 2 juin.

WINFRIED LUHRS. Krokodilidylle et anamorphoses. Fondation Boris-Vian, 6, bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'au *30 juin.*

ANDRÉ MASSON. Dessins. Galerie J.-Bailly, 34, avenue Matignon (359-09-18). Jusqu'au 3 juin.

PIERRE MERCIER. Œuvres photographiques *1981-1984.* *Galerie Gillespie-*Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 2 juin.

ANNE-MARIE MILLIOT. Galerie Pasnic, 6, rue Martel (770-39-59). Jusqu'au 2 juin.

RODRIGO MOYNIHAN. Peintures et gravures. *Galerie C.-Bernard, 9, rue des* Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 30 juin.

PICASSO. 47 PEINTURES 1904-1972. Galerie Louise Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 9 juin.

***JEAN-PIERRE PINCEMIN.* Œuvres 1983-1984.** Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 9 juin.

PLESSI. Post video going. Galerie Lara-Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 3 juin.

OSCAR RABINE. Galerie Marie-Thérèse, 73, quai de la Tournelle (325-34-37). Jusqu'au 16 juin.

GERMAINE RICHIER. Sculptures. *Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard* (271-20-50). Jusqu'au 9 juin.

PHILIPPE ROMAN. *Galerie* J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 11 juillet.

ISABELLE ROUAULT. Peintures. Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon (359-73-46). *Jusqu'au 2 juin.*

RUEHLE. Peintures. Galerie Stadler. 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 23 juin.

***SUTHERLAND.* Gravures originales : Formes rocheuses.** Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'au 5 juin.

TAL-COAT. Peintures. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 28 juillet.

J.-C. VIGNES. Galerie P.-Lescot. 153, *rue Saint-Martin* (887-81-71). Jusqu'au 9 juin.

VOLTI. Bronzes, terres cuites, sanguines. Galerie K. Granoff, place Beauvau (265-24-41). Jusqu'au 12 juin.

BERND ZIMMER. Galerie Y.-Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33).

En province

ANGERS. Inauguration de la galerie David-d'Angers. *Rue Toussaint* (88-64-65).

ARRAS. Tal-Coat. Peintures et dessins, 1964-1984. Centre Noroît, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 1er juillet.

AUBUSSON. Mario Prassinos : Tapisseries. Musée de la tapisserie, avenue des *Lissiers (66-33-06). – **Peintures et dessins.*** Ecole nationale d'art décoratif, place *Villeneure (66-14-28). Jusqu'au 12 juin.*

BEAUVAIS. Ritzi et Peter Jacobi. Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-24-53). Jusqu'au 24 juin. **« Mécénat d'art nouveau à Paris ».** Musée *départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal* (445-13-60). Jusqu'au 31 mai.

BLERANCOURT (Aisne). La peinture américaine dans les collections du Louvre. Musée national de la coopération franco-américaine (39-60-16). Jusqu'au 30 septembre.

BORDEAUX. *Intérieurs* : Photographies d'A. Garde. Musée des arts décoratifs, 39, rue Bouffard (90-91-60). Jusqu'au 1er juillet. – **Anselm Kiefer. Peintures 1983-1984.** Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 9 septembre.

CAEN. Riopelle : Estampes. Musée des beaux-arts, *rue des Fossés-du-Château* (85-28-63) - **Peintures.** Hôtel d'Escoville. Jusqu'au 15 juillet.

CALAIS. Joseph Beuys. Dessins 1941-1983. Musée des beaux-arts et de la dentelle, *25, rue de Richelieu* (97-99-00). Jusqu'au 4 juin.

CERET. Michel Brigand. Pastels. Musée d'art moderne, rue Joseph-Paraire (35-87-76). Mai-juin.

CHAGNY. Sol Lewitt : Wall drawings. Au fond de la cour à droite, 6, rue de Beaune (87-27-82). Jusqu'à la fin juin.

CHARTRES. Francis Limerat. Œuvres de 1971 à 1984. Musée des beaux-arts, 29, *cloître Notre-Dame* (36-41-39). Jusqu'au 15 juillet.

ELBEUF. Biennale de la céramique. Hôtel de Ville. De 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 juin.

***FONTENOY-EN-PUISAYE.* Yo Marchand. Peintures.** Château du Tremblay (44-02-18). Jusqu'au 26 juin.

FONTEVRAUD. Italie-Allemagne : Chia, Paladino, Baselitz, Penck, etc. *Abbaye royale* (51-79-30). Jusqu'au 2 juin.

JOUY-SUR-EURE. Biennale européenne de sculpture de Normandie. Centre d'art contemporain (36-61-55). Jusqu'au 2 septembre.

LANNION. Livre d'artiste/Lieu d'empreinte. Centre culturel Jean-Savidan *(37-15-23) et librairie Gwalarn. Jusqu'au* 29 mai.

LA ROCHE-SUR-YON. Gasiorowsky. – Rousse. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 16 juin.

***LILLE.* Singier.** *Galerie Dorval, 11, rue* Jean-Sans-Peur (57-62-01).

LYON. Elles sont de sortie ; toi et moi pour toujours. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 17 juin. - **Fontana.** *Jusqu'au 30 mai.* - **René Jacques.** Jusqu'au 29 juillet. Fondation nationale de la photographie, 25, *rue du Premier Film* (800-86-68).

MARCQ-EN-BARŒUL. Orages désirés, ou le paroxysme dans la traduction de la nature. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 3 juin.

MARSEILLE... Cerveau 84. L'homme et son cerveau. Musée d'histoire, centre Bourse (90-42-22) et palais Longchamp. Jusqu'en septembre.

***NICE.* Ecritures dans la peinture.** Centre national d'art contemporain de la villa Arson, 20, *avenue Stephen-Liegeard* (51-30-00). Mai-juin. – **Alberto Burri. Rosso e Nero, Nizza, 1984.** Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 24 juin – **Pierrette Bloch. Ecritures et mailles.** Galerie association, 5, rue Pairolière. Jusqu'au 6 juin.

RENNES. Simon Vouet - Eustache Le Sueur. Dessins du musée de Besançon. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 10 juin. – **Inauguration du Musée de la céramique.** Hôtel d'Hocqueville, 1, rue Faucon.

SAINT-ETIENNE. Murs blancs pour *chambre noire.* *Maison de* la culture (25-05-18). Jusqu'au 3 juin.

SAINT-OMER. Edgar Chahine. Gravures. Musée Sandelin, 14, rue Carnot (38-00-94). Jusqu'au 3 juin.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. *Robert* Rauschenberg. Peintures récentes. Fondation Maeght *(32-81-63). Jusqu'au 30 juin.*

SAINT-QUENTIN. « A travers la couleur » et « Jazz » (de H. Matisse). Musée Antoine-Lécuyer, 28, rue A.-Lécuyer (62-39-71). Jusqu'au 4 juin.

***STRASBOURG.* Heyst. Autour d'un livre.** Musée d'art moderne, ancienne Douane *(32-46-07). Jusqu'au 10 juin.*

TOULON. Bill Woodrow - R.M. Fischer. Musée, 13, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 juin.

TOULOUSE. Félix Denax. Musée des Augustins, 21, *rue de Metz* (22-21-82).

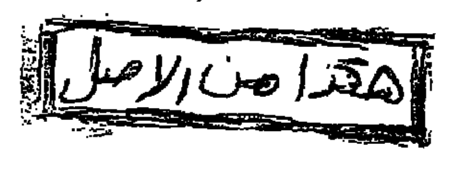
TOURS. Les Peintres et l'architecture antique. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 3 juin. – **Erro. Collages. – Jean-Pierre Péricaud. Peintures récentes.** Galerie d'art contemporain, 17, *rue de la Bourde* (20-46-75). Jusqu'au 2 juin.

TROYES. Aspects de la peinture contemporaine. *1945-1983*. *Musée d'art* moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 18 juin.

VERDUN. Jules Bastien-Lepage, 1848-1884. Musée de la Princerie, 16, rue de la Belle-Vierge *(86-10-62)*.

VILLENEUVE-D'ASQ. Fabrizio Plessi. Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46). Jusqu'au 30 juin.

VILLEURBANNE. Boyd Webb. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-*Dolard (885-55-10). Jusqu'au 10 juin.*



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

CELUI QUI NE PARLE PAS – Petit TEP (364-80-80), les 23, 26, 28 à 19 h.

LA VOIX SILENCIEUSE – Centre G.-Pompidou (277-12-33), le 23.

NAIVES HIRONDELLES – A.-Déjazet (887-97-34), 20 h 30 (24).

PAROLES DE NEGRES – Bastille (357-42-14), 20 h, dim. 17 h (24).

VOIX MAGIQUE-VOIX MUSIQUE-METAMORPHOSE D'UNE ACTRICE – Centre G.-Pompidou, le 25 à 20 h 30.

TRAVAUX D'ORNITHOLOGIE – Péniche (245-18-20), 21 h (25).

LA BOITE A FRISSONS – Petit TEP (364-80-80), 21 h (25).

LE PLAISIR DE L'AMOUR – Poche, (548-92-97), les 28, 29 à 21 h.

IVANOV – Comédie-Française (296-10-20), les 26, 27, 28, 29 à 20 h 30.

HORS PARIS

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe – (243-00-59), les 23, 24, 25, 26 à 20 h 30 ; le 27, à 17 h : le Dîner de Lina.

MEAUX, Centre médico-sportif – (433-21-54), le 29 à 20 h 30 : les Petits Géants.

LYON, Prologue à Ars Morisui, d'après Enzo Cormann ; mise en scène *Bruno Boëglin*, avec Michel Marquais. Jusqu'au 9 juin. Atelier de constructions. TNP Villeurbanne (7) 884-70-74.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), le 23 à 20 h ; le 26 à 19 h 30 : Iphigénie en Tauride ; les 24 et 29 à 19 h 30 : Boris Godounov.

SALLE FAVART (296-06-11), relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 23 et 25 à 20 h 30 ; le 27 à 14 h 30 : Spectacle Courteline ; le 24 à 20 h 30 : la Mort de Sénèque.

CHAILLOT (727-81-15) *Grand Foyer* : (D., L.) 18 h 30 : la Dernière Bande ; le 26 à 15 h : la Musique d'Exilar ; Grand Théâtre : relâche ; Théâtre Gémier : (D. soir, L.) 20 h 30, dim. à 15 h : Mariage.

ODÉON (325-70-32) (D. soir L., Mar) 20 h 30 ; dim. 15 h : le Suicidé.

PETIT ODÉON (325-70-32) (L., Mar.), 18 h 30 : Revoir la mer.

TEP (364-80-80) (D., L.), *20 h 30* : 325 000 francs ; Cinéma : les 26 à 14 h 30 et 27 à 20 h : Ascenseur pour l'échafaud ; A bout de souffle.

PETIT TEP (364-80-80) (D. L.), 21 h : Gust.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar), *Débats/Conférences-musées* : les 23 et 28 à 20 h 30 : Phoné 2 ; le 25, à 18 h 30 : Regard sur les françaises, avec M. Sarde, M. Perrot et A. de Gaudemar ; 21 h : Pour Jean Lande ; Concerts-animation : les 23, 24 et 25 à 20 h 30 : Ateliers de l'IRCAM (création de G. Lewis) ; le 28 à 20 h 30 : Concert Bério avec le groupe vocal de France ; Cinéma/vidéo : t.l.j. à 13 h, 16 h et 19 h : nouveaux films BPI ; les 23, 24, 25, 26 et 27 à 15 h, Etienne Martin : les demeures ; à 18 h : Thierry *Kuntzel (vidéo)* ; *les 23 et 25 à 17 h* : L'architecture vue par les cinéastes ; le 28 à 14 h 30, 17 h et 20 h ; le 27 à 14 h 30, 16 h 30 et 20 h : Festival du film yougoslave.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Danse : (D. soir, L. Mar.), *20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Ballet de Marseille* : la Vie brève ; Concerts : le 28 à 18 h 30, N. et T. Gedda et l'orchestre du Conservatoire de Paris (Glinka, Tchaïkovski, Napravnik, Strauss, Lehar) ; *20 h 30, orchestre Colonne (Brahms)* ; le 29 à 20 h 30 : T. Troyanos, G. Parsons (programme non communiqué).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), (Dim.), les 23, 25, 26, 29 et 30 à 18 h 30 : Malavoi ; les 23, 24, 25, 26 20 h 45 : Groupe Emile Dubois ; les 28 et 29 à 20 h 45 : Ballet Gulbenkian.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), le 23 à 20 h 30 : les Liaisons dangereuses (dern.).

Les autres salles

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71) (*D.* soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARCANE (272-81-00), jeu., ven., sam., 20 h 30, dim., 17 h : Sade-Français, encore un effort.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, *J.*), *21 h, dim., mar. 15 h : le Nouveau* Testament.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h 30, sam. 15 h : Dom Juan.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), (D. soir, *L.*). *21 h,* dim., *15 h : Mam'zelle Nitouche.*

CALYPSO (227-25-95) (D., L.), 20 h : le Suicidaire.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), mer., jeu. 21 h ; ven., sam. *20 h : Ferdaous, une voix en enfer.*

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), le 23 à 18 h 30, le 27 à 15 h 30 : Henri IV ; les 24, 25 à 18 h 30 : la Nuit des rois ; le 26 à 18 h 30 : Richard II ; **Th. de la Tempête** (328-36-36) (*D.* soir), 20 h 30, dim. 15 h : Antigone (dern. le 27) ; II. (D. soir, L.), 21 h, dim., 16 h : Monet ou la passion de la réalité ; **Chaudron** (328-97-04) (D., L.), 20 h 30 : Dans la Jungle des villes ; **Epée de Bois** (808-39-74) (D. soir, L, Mar.), *20 h, sam., dim. 15 h 30* : le Prince travesti.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.), 20 h 30 : l'Art de la fugue ; **La Resserre** (D., L.), 20 h 30 : l'Ecole des mères.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., *D. soir*), *21 h, sam. 17 h 30, dim.* 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D., L.), 20 h 45, sam. 17 h : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14) (mer., D. soir), *21 h, dim. 15 h 30* : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Sigmund's *follies* ; 22 h : le Prince.

18 THÉÂTRE (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : les Sincères - le Legs.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : la Mouche et le pantin.

ESPACE KIRON (*375-50-25*), *20 h 30* : *le* Triomphe de l'amour, (dern. le 26).

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D.), 20 h 30 : les Biscuits d'Alice.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30 : les Aventures de Dieu.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), Mer. jeu., ven., *21 h : Colas Breugnon.*

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir), 20 h 30, dim. 18 h 30 : la Place au soleil (dern. le 27).

HUCHETTE (326-38-99) (D.) ; 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; *21 h 30 : Bonsoir Prévert.*

JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.), 21 h, sam. 16 h : la Waldstein - les Orphelins.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Top Girls.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83) (D. *soir, L.*), *21 h, dim. 17 h : Nina, c'est autre chose.*

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : Fando et Lis ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kourilski. II. 18 h 30 : la Ville à voile ; 20 h 15 : l'Ambassade (dern. le 26) ; 22 h 30 : la Panthère bleue (dern. le 26) ; Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MAISON DE L'ASIE (580-04-73), Mer., *Jeu., Ven., 20 h 45 : Madras, la nuit ou...*

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le *roi se meurt.*

MARIE-STUART (508-17-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Madame Benoit ; Jeu., Ven., Sam. 22 h : l'Echo du silence.

MARIGNY, grande salle (256-04-41) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : J'y suis, j'y *reste* ; **salle Gabriel** (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MAUBEL (255-45-55) (D., L.), 20 h 30 : Fool for love.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. *15 h 30 : On dînera au lit.*

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, dim. *15 h 30 : J'ai deux mots à vous* dire.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D.), 21 h, sam. 18 h : Exercices de style ; *petite salle (D. soir, L.), 21 h, Dim. 16 h* : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h. Dim. *15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.*

PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, Dim. 17 h : Marivaux et Marivaux.

PLAISANCE (320-00-06) (D., L., Mar.) 20 h 45 : la Pierre de la folie.

POCHE (548-92-97) (D.), 20 h : Gertrude morte cet après-midi.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) *(D. L.), 20 h 45, sam. 17 h : le Pain dur.*

POTINIÈRE (261-44-16) 20 h 30 : la Salle des profs (dern. le 26).

RANELAGH (288-64-44), le 29 à 20 h 45 : Bajazet.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Noix de coco.

SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), Ven., Sam. 20 h 30 : Antigone.

SAINT-GEORGES (878-63-47), mer., ven., dim., mar., 21 h ; sam 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h 30 : Bataille navale.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : Dim. 17 h : l'Homme cassé ; II. Ven, sam. 22 h 30 : Fando et Lis.

TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Œdipe et Créon rois.

TEMPLIERS (306-76-49) (D., L.) 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D.), 21 h, Sam. 16 h 45 : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), les 23, 24, 26, 27 à 20 h 30 : le Barbier de Séville.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : *le Zoulou (dern. le 26).*

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : Drôle de programme.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) **Petite salle** (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : Enfance.

THÉATRE *DU* TEMPS (355-10-88) (S., D.), 21 h : Salomé ; Sam. 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.) 20 h 30, sam. 17 h : Mon cœur dans les Highlands.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 30 : la Pêche à la mouche ; 22 h : Laissez-les rire (à partir du 23).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. *15 h 30 : l'Étiquette.*

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (*624-03-83*) (*D., L.*), 21 h : Une poule sur un mur.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : Odd Numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h : Chant d'épandage (dern. le 26) ; *22 h 15 : Plus la peine de frimer.*

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. *20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux* boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; *22 h 30 : Elles nous veulent* toutes.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : la Vie du gars qui naît ; 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), *20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : Moi je* craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), J., V., S., à 21 h : Téléphonosolo.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L. Mar.), 20 h 30 : Les orties ne poussent que dans le fossé.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) : 20 h 15 : les Dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : *la Folle Nuit érotique* de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), *20 h 30 : le Livre entre les dents.*

Le music-hall

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), Mer., lun. 14 h 30. Jeu. Dim. 20 h. Sam. 10 h : Lhamo Tibétain ; Mer., Ven., Mar., 20 h. Jeu., 14 h 30. Sam. 22 h : Dim. 17 h : Danses du Kinnaur ; Mer., Dim. 22 h ; Jeu., 14 h 30. Sam., Lun., 20 h ; Mar., 14 h 30 : Danses du Ladakh ; Jeu., Ven., Lun. 22 h ; Sam. 17 h : musique du Cachemire ; Mar. 22 h : musique d'Afghanistan.

ET DES SPECTACLES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 23

Salle Gaveau, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : A. Myrat (Boieldieu, Koechlin, Satie).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J. Langlais, M.-L. Jaquet-Langlais, Quatuor Novalis (Franck, Tournemire, Langlais).

Parc de Bagatelle, 12 h 30 : M.-C. Girod.

Agora-Sèvres, 20 h 30 : Trio Cecilia (Haydn, Beethoven, Mozart).

Salle Adyar, 20 h 30 : V. Bellas (Beethoven).

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : P. Tenoudji, F. Martin.

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h 45 : M. Shopland, C. Lupovici (Schubert).

Eglise de la Madeleine, 21 h : J.-A. Pickens (Verdi).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h 30 : Grand gala lyrique.

Salle Marchal, 21 h : F.-Mage (Soler, Mendelssohn, Chopin).

JEUDI 24

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h 45 : P. Schmalfuss, D. Clavier (Poulenc, Honegger, Franck).

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : A. Queffelec (Rameau, Couperin, Daquin).

Salle Adyar, 20 h 30 : V. Bellas (Beethoven).

Parc de Bagatelle, 12 h 30 : J.-P. Marty.

Agora-Sèvres, 20 h 30 : Le Concert du Marais (musique de la Renaissance).

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes, du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ph. Balloy, H. du Plessis (Fauré).

Salle Pleyel, 20 h 30 : R. Lupu, M. Perahia (Mozart, Schubert, Schumann).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : M. Drewnoski (Chopin).

Jardin du Luxembourg, 16 h : Musique des gardiens de la paix de Paris.

Eglise suédoise, 20 h 30 : Trio Epos (Brahms, Mendelssohn, Linde).

Eglise Saint-Michael's, 20 h 30 : Chorale de l'Eglise Saint-Michael's (Haendel).

Salle Marchal, 21 h : G. Robert (Beethoven, Schumann).

Lucernaire, 19 h 45 : Ch. Karajeva-Schmidt (Moussorgsky, Scriabine, Chostakovitch).

Maison Heinrich-Heine, 21 h : Angelika Schober ; Alain Aleöt.

VENDREDI 25

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Rameau, Haëndel).

Th. des Champs-Elysées, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : A. Ceccato (Bellini).

Parc de Bagatelle, 12 h 30 : A. Raes.

Agora-Sèvres, 20 h 30 : J.-P. Santos (Mendelssohn, Chopin, Brahms).

Salle Adyar, 20 h 30 : V. Bellas (Beethoven).

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : J. Lavielle, J.-P. Lacour, M.-Ch. Witerkoer, G. Besnard, P. Moragues (Mozart, Brahms).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : M. Giardelli, J.-L. Charbonnier (Telemann, Bach, Haendel).

Salle Marchal, 21 h : J.-M. Luisada (Beethoven, Schubert, Chopin).

Eglise Saint-Médard, 20 h 45 : Orchestre et Chœur Orphée, dir. : F. Vellard (Bach).

CC de Belgique, 20 h 45 : J. Baert, R. Stantcheva (Reichardt, Zelter, Beethoven).

Eglise des Billettes, 21 h : Ensemble Fitzwilliam (Hotteterre, Marais, Babell).

Lucernaire, 19 h 45 : voir le 24 ; 21 h : Trio d'Aix (Beethoven, Schubert).

American Center, 21 h : B. Molia (Chopin, Mozart, Albeniz).

Couvent de l'Annonciation, 20 h 45 : Vetera et Nova.

Centre Mathis, 20 h 30 : E. Hehr (Bach, Hasse, Couperin).

SAMEDI 26

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : Quatuor Verdi (Ravel, Mozart, Borodine...).

Parc de Bagatelle, 12 h 30 : Cl. Maillols.

Agora-Sèvres, 20 h 30 : P. Eyssartier, Ch. Nouvel (Haydn, Mozart, Poulenc).

Radio-France, Auditorium 106, 17 h : Verdi.

Eglise évangélique Baptiste, 20 h 30 : R. Negrea, G. et Ch. Andranian (Mozart, Schubert, Fauré).

Lucernaire, 19 h 45 : voir le 24 ; 21 h : voir le 25.

Couvent de l'Annonciation, 20 h 45 : Ensemble J.-B. Loeillet.

Hôtel Hérouet, 20 h 30 : J. Vernon, E. Brescia, G. Portillo, A. Rockcustein (Brahms, Strauss, Chopin, etc).

Salle de la Roquette, 15 h et 20 h 30 : N. Seauve.

DIMANCHE 27

Radio-France, Auditorium 106, 16 h : Ensemble Arpeggione (Roussel, Dvorak, Ravel).

Agora-Sèvres, 16 h 30 : G. et B. Picavet (Franck, Poulenc, Schubert...).

Parc de Bagatelle, 15 h : M. Levinas.

Conciergerie, 18 h 30 : P. Pochet, B. Berstel (Bach).

Eglise américaine, 18 h : Le Concert du Marais.

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Chœur Canteclaer (Victoria, Josquin, Milhaud).

Eglise des Billettes, 17 h : Ensemble 12 de Paris, D. Laval, U. Reinemann (Haendel, Haydn).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : F.-R. Duchable (Chopin).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : B. Mathieu (Mozart, Bach, Langlais).

Salle de la Roquette, voir le 26.

LUNDI 28

Eglise de la Madeleine, 21 h : Orchestre symphonique franco-allemand, dir. : J.-J. Werner (Haendel).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : S. Ozawa (Ravel, Lalo, Debussy).

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : B. Drandarova (Bach).

Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Naoumoff (Bach, Debussy, Brahms).

Athénée, 20 h 30 : J. Carreras, M. Katz (Bellini, Massenet, Tosti...).

Théâtre La Bruyère, 20 h 30 : Ensemble instrumental La Bruyère (Schubert, Spohr).

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 45 : Chœur et orchestre de solistes, dir. : H. Reiner (Vivaldi, Bach, Schubert).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ph. Rausch (Schubert, Debussy, Prokofiev).

Lucernaire, 19 h 45 : P. Hommage, M.-L. Charnaux (Fauré, Bach, Beethoven) ; 21 h : B. Velloso (Mozart, Villa-Lobos, Moussorgsky).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 20 h : M. Magin (Chopin).

Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : Orchestre symphonique du Conservatoire national de Saint-Maur, dir. : G. Auffray (Beethoven, Brahms).

MARDI 29

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 45 : voir le 28.

Salle Gaveau, 20 h 30 : O. Gardon (Schubert, Brahms, Debussy...).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Pollini (Schumann, Chopin).

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : M. Delfosse, Y. Cuenot (Farnaby, Couperin, Soler...).

Radio-France, Auditorium 105, 19 h : Atelier des Chœurs de Radio-France, dir. : G. Reibel (Marco, Faber).

Parc de Bagatelle, 12 h 30 : B. Molia.

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : N. Bera-Tagrine (Chopin).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble vocal Diaphonie et l'Orchestre des PTT, dir. : R. Andréani (Bach).

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : Ensemble instrumental Ch. Paillard, Ensemble choral Philomele (Schubert, Fiocco).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Chœur et orchestre des grandes écoles (Bizet, Ravel, Saint-Saëns...).

Lucernaire, 19 h 45, 21 h : voir le 28.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Ensemble Carlos Vilo.

Salle Marchal, 20 h 45 : Chorale Cherche Midi, dir. : R. Lelouche.

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 24 à 21 h : E. Dehenne ; le 27 à 16 h 30 ; S. Lacy, S. Potts, I. Aebi.

ATMOSPHÈRE (331-90-76), les 23, 24, 25, 26 à 21 h : B. Greene ; 23 h : Soukous Congo.

BERCY (341-72-04), le 27 à 20 h : Barclay James Harvest ; les 28, 29 à 20 h : Elton John.

BOBINO (322-74-84), les 24, 25, 26 à 20 h 45 : Luther Allison.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, les 23, 24 : Foxtroc ; les 25, 26, 27 : Holy Twenties Orchestra ; les 28, 29 : C. Luter.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), le 23 à 22 h 30 : Manigua ; à partir du 24 : Charanga Sazon.

CITHEA (357-99-26), 20 h, le 23 : Tard dans la nuit ; les 25, 26 : Moi et les autres.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 25 : Schtarb Combo ; les 26, 27 : J. Di Donato ; le 28 : D. Pinea.

ELDORADO (208-23-50), le 24 à 20 h 30 : Carte de séjour ; le 25 : Satan Jokers ; le 28 : T. Joe White ; le 29 : Dédé Saint-Prix.

FORUM (297-53-47), le 23 à 21 h : J. Greave, P. Blegvad ; le 24 : The Sound ; le 26 : Clair obscur ; les 28, 29 : P. Hammill.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 25 : Jo Walter Negro ; le 26 : H. Texier ; le 27, 16 h : œuvres complètes. Expédition Papineau ; les 28, 29, 21 h 30 : C. Walton, E. Harris, I. Muhammad, D. Williams.

NOTES BLEUES (589-16-73), le 26 à 21 h 45 : Quartet Elan.

OPÉRA NIGHT (296-62-56), le 25 à 20 h 30 : Bo Diddley.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Kandja Kouyate, Zani Djabate et Super Djaja Band (dern. le 26).

PHIL'ONE (776-44-26), les 24, 25, 26 à 20 h 30 : 6th Continent ; le 28 à 20 h 30 : Cameo.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : Ch. Canavèse/G. Dersy ; ven. : Tin Pan Stompers ; sam. : Preyssac Jazz Quintet ; lun. : Docteur Chouettes Airs ; mar. : Cl. Bolling Trio.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (524-15-16), le 24 à 20 h 30 : Jazz vivant ; le 25 à 19 h : J. Querlier Quartette.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30, les 23, 24 : A. Purnell, Haricots rouges ; les 25, 26, 29 : S. Guérault/B. Vasseur.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : J.-L. Roques, L. Cokelaere, T. Rabeson, P. Mimran, F. Lockwood (dern. le 26) ; à partir du 29 : B. Richard Group.

TWENTY ONE (260-40-51), les 24, 25, 26 à 21 h : G. Hunter.

En région parisienne

ASNIÈRES, CCA (790-63-12), le 24 à 10 h et 14 h 30 : Donne-moi des bottes Gontran.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16) (D. soir), 20 h 30, Dim. 17 h : A cinquante ans elle découvrait la mer (dern. le 27).

BAGNOLET, parc départemental (868-00-22), le 26 à 21 h : Jo Privat.

BOBIGNY, MC (868-00-22), le 26 à 20 h 30 : J.-J. Mosalini, G. Beytelmann, P. Caratini ; le 27 à 16 h 30 : Folk International.

BOIS-COLOMBES, église N.-D. du Bon Secours, le 24 à 21 h : Orchestre de chambre B. Thomas (Pergolèse, Vivaldi).

BRETIGNY, Ciné 220 (084-38-68), le 29 à 21 h : les Etoiles.

BURES-SUR-YVETTE, MJC (907-74-70), les 25, 26 à 21 h, le 27 à 16 h : l'Etrange Après-Midi du docteur Bourke.

CHATILLON, CCC (657-22-11), les 23, 24, 25, 26 à 21 h : Rosas.

CLAMART, CC J.-Arp (645-11-87), les 28, 29 à 20 h 30 : la Vie quotidienne à Clamart à travers l'histoire.

CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), le 23 à 20 h 30 : Scène de nuit à Clichy ; le 25 à 20 h 30 : J.-P. Lacot, G. Berliner.

CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), le 24 à 20 h 30 : Art Ensemble of Chicago.

FONTENAY-LE-FLEURY, CC (460-20-65), le 26 à 21 h : Shiip.

FRANCONVILLE (414-05-08), les 26, 27 : Festival de rock.

GENNEVILLIERS, théâtre (793-26-30), le 23 à 20 h Phèdre ; 21 h 30 : le Mistral où la Machine à nous coudre des fous ; les 25, 26 à 20 h : Kasel 5 ; 21 h 30 : l'Eden et les Cendres ; le 29 à 20 h : Atoll ; 21 h 30 : Exitlio in Pectore Extraniamento.

ISSY-LES-MOULINEAUX, chapelle du collège Saint-Nicolas, le 26 à 21 h : Orchestre de chambre J.-W. Audoli (Mozart).

IVRY, Th. (670-15-71), les 23, 24 à 20 h 30 : Fugitive Detail. – Th. des Quartiers (672-37-43) (J., D. soir), 20 h 30 ; dim. 17 h : la Surprise de l'amour.

JUVISY, Th. de l'Eclipse (921-60-34), jeu., ven., sam. 21 h, Dim. 17 h : l'Issue.

MAISONS-LAFFITTE, château, le 25 à 20 h 45 : J. Maton, Ph. Desert, R. Lamarre (Mozart, Berlioz, Fauré...).

MONTREUIL, salle Berthelot (857-38-01), les 24, 25 à 20 h 30, le 26 à 16 h : Montreuil aux pêches.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), les 23, 25, 26, 29 à 20 h 30 ; le 24 à 19 h 30 ; le 27 à 17 h : Great Britain. – Conservatoire (721-27-98), le 24 à 21 h 30 : M. Malaprade, P. Bouyer (Vorisek, Wolf, Hummel...).

NOISY-LE-SEC, église St-Jean-Baptiste (384-12-36), le 25 à 21 h : Orchestre de chambre B. Thomas (Pergolèse, Vivaldi).

LE PERREUX, CC (324-54-28), le 29 à 20 h 30 : Ruben y Alina.

PONTOISE, Théâtre des Louvrais (032-74-11), le 25 à 20 h 45 : Orchestre de chambre de Cergy-Pontoise (Wagner, Weill).

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), les 25, 26 à 22 h 30 : M. Mézières. – Festival : Basilique, le 24 à 20 h 30 : Orchestre national de France, chœurs de R-F, dir. S. Ozawa (Haydn). – Bourse du travail, le 29 à 20 h 30 : B. Engerer, Quatuor à cordes de Paris (Schumann, Brahms, Mahler).

VERSAILLES, XXIe Festival (950-71-18), Eglise Saint-Symphorien, le 23 à 21 h : Chœurs de Saint-Symphorien (Caurroy, Charpentier, de Lalande...). – Palais des Congrès, le 25 à 21 h : Conservatoire national de région (Strauss, Stravinsky). – Cathédrale Saint-Louis, le 28 à 21 h : D. Roth (Schumann, Mendelssohn, Bach... – Chapelle de l'Hôpital, le 29 à 21 h : Quatuor des flûtes Salvador Brotons (Dittersdorf, Mozart, Reicha...).

YERRES, CEC (948-38-06), le 25 à 21 h : Ensemble instrumental et vocal de l'ENMD (Schoenberg, Villaroel) ; le 26 à 21 h : Musique, image et mouvement.

La danse

ATELIER DES QUINZE-VINGTS (807-19-29) les 25, 26 à 21 h, le 27 à 17 h : J.-Cl. Ramseyer.

BASTILLE (357-42-14) 21 h : Le rêve d'Helen Keller (dernière le 27).

CENTRE MANDAPA (589-01-60) 20 h 30, le 23 : Musique de l'Inde du Sud ; les 24, 25 : C. Gordons ; les 26, 28 : M. Maye.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chorégraphie J. Patarozzi (dernière le 26).

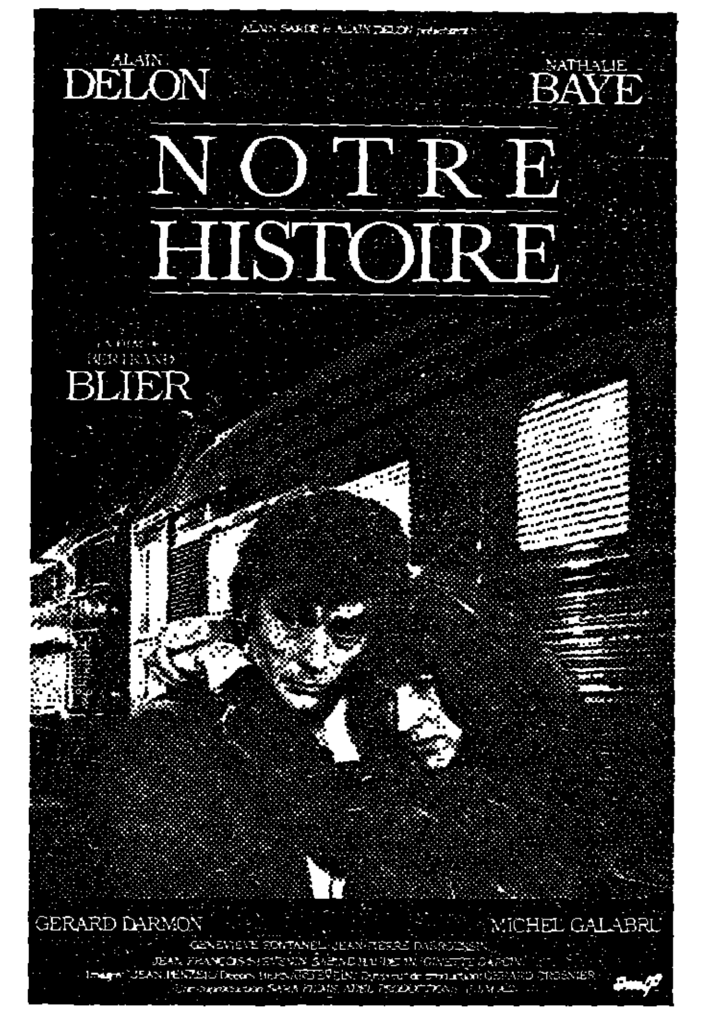
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (Dim. soir, lun.) 20 h 30, Sam. et Dim. 15 h : Ballets Moisseiev.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : Cie Magenia.

SQUARE DE CHOISY, sous chapiteau (585-88-93) (Dim., lun.) 20 h 45 : Cie S. Keuten.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), les 23, 24, 25, 26 à à 20 h 45 : G. Thesmar, M. Renard, Ballets E. Pagava.

THÉATRE DE PARIS, (874-10-75) (Dim. soir), 20 h 30, Dim. 15 h : Jennifer Muller and the Works.





A LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Musée du Cinéma - Palais de Chaillot

Jeudi 24 mai
19 h : PARIS VU PAR... 20 ANS APRÈS de Chantal AKERMAN, Bernard DUBOIS, Philippe GARREL, Frédéric MITTERRAND, Vincent NORDON, Philippe VENAULT
21 h 00 : La combine de la girafe de Thomas GILOU
LE CHIEN de Jean-François GALLOTTE

Vendredi 25 mai
19 h 00 : Territoire intime de Sylvie ZADE-ROUTIER
GANGA MAYA de Ludovic SEGARRA
21 h 00 : Ballade sanglante de Sylvain MADIGAN
LE THÉ A LA MENTHE de Bahloul BAHLOUL

Samedi 26 mai
19 h 00 : ARCHIE SHEPP JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE de Frank CASSENTI
DÉRAILLEMENTS de Thierry DEROCLES
21 h 15 : Adieu champion de Bernard PUJOLAR
EVA, SUR PAYSAGE ORDINAIRE de Emmanuel CIEPKA

Dimanche 27 mai
19 h 00 : Râ de Thierry BARTHES, Pierre JAMIN
HISTOIRE DU CAPORAL de Jean BARONNET
21 h 00 : EUSKADI HORS D'ÉTAT de Arthur MAC CAIG

Marid 29 mai
19 h 00 : Ballades de Catherine CORSINI
LIBERTÉ LA NUIT de Philippe GARREL
21 h 00 : Il était une croix de Nina BARBIER
L'ORAGE EN COLÈRE BRISE LA VOIX DE LA CASCADE de Denis LLORCA

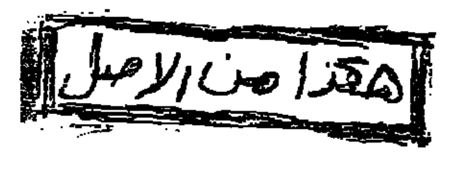
Mercredi 30 mai
19 h 00 : Equinoxe de Olivier CHAVAROT
LE VOYAGE de Michel Andrieu
21 h 15 : MISSISSIPPI BLUES de Bertrand TAVERNIER et Robert PARRISH

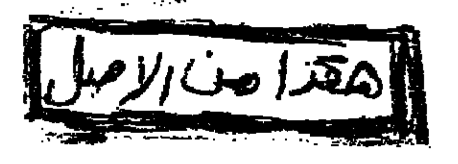
Jeudi 31 mai
19 h 00 : Ceux d'en bas de Stéphan HOLMES
Ciel saisi de Henri HERRE
Tueur maison de Alain ROBAK
La vago de Aissa DJABRI
21 h 00 : La Boule de Alain UGHETTO
ROUGE MIDI de Robert GUEDIGUIAN











CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 23 MAI

15 h, Pas besoin d'argent, de C. Boese ; 19 h, Bungalow pour femmes, de R. Walsh ; 21 h, Sirocco, de C. Bernhardt.

JEUDI 24 MAI

15 h, La Grande Maguet, de R. Richebé ; Perspectives du cinéma français – Cannes 1984 : 19 h, Paris vu par... 20 ans après (film à sketches) ; 21 h, la Combine de la girafe, de T. Gilou ; le Chien, de J.-F. Gallotte.

VENDREDI 25 MAI

15 h, Fantomas, de J. Sacha ; Perspectives du cinéma français – Cannes 1984 : 19 h, Territoire intime, de S. Zade-Routier ; Ganga Maya, de L. Segarra ; 21 h, Ballade sanglante, de S. Madigan ; le Thé à la menthe, de B. Bahloul.

SAMEDI 26 MAI

15 h, Méfiez-vous fillettes, de Y. Allégret ; 17 h, Pas de pitié pour les maris, de N. Foster ; Perspectives du cinéma français – Cannes 1984 : 19 h, Archie Shepp : je suis jazz, de F. Cassenti ; Déraillements, de T. Derocles ; 21 h 15, Adieu champion, de B. Pujolar ; Eva, sur paysage ordinaire, de E. Ciepka.

DIMANCHE 27 MAI

15 h, les Inconnus dans la maison, d'H. Decoin ; 17 h, le Port de la drogue, de S. Fuller ; Perspectives du cinéma français – Cannes 1984 : 19 h, RÂ, de T. Barthes et P. Jamin ; Histoire du caporal, *de J. Baronnet* ; 21 h, Euskadi, hors d'état, d'A. Mac Caig.

LUNDI 28 MAI

Relâche.

MARDI 29 MAI

15 h, le Village magique, de J.-P. Le Chanois ; *Perspectives du cinéma français* – Cannes 1984 : 19 h, Ballades, de C. Corsini ; *Liberté la nuit, de P. Garrel* ; 21 h, Il était une croix, de N. Barbier ; l'Orage en colère brise la voix de la cascade, de D. Llorca.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 23 MAI

15 h, la Famille, de Cheu Ksi-Ho et Yeh Ming ; 17 h 15, Cinéma israélien : Morizius Gottlieb ; The Mysteries of the bird's Heads, de D. Greenberg ; 19 h, cinéma japonais 1900-1970 : le Goût du saké, de Y. Ozu.

JEUDI 24 MAI

15 h, Regardez cette famille, de W. Haowei ; 17 h, Cinéma israélien : Lumière surgie du néant, de N. Dayan ; 19 h, cinéma japonais 1900-1970 : Traquenard, de H. Teshigawara.

VENDREDI 25 MAI

15 h, Le Tireur de pousse, de *L. Zifeng* ; 17 h : Cinéma israélien : le Vautour, de Y. Yosha ; 19 h., cinéma japonais 1900-1970 : la Station thermale d'Akitsu, de Y. Yoshida.

SAMEDI 26 MAI

15 h, la Véritable histoire d'Ah Q, de Cen Fan ; 17 h 15, cinéma israélien : Terre brûlante, de S. Ankri ; cinéma japonais 1900-1970 : 19 h, Elle et lui, de S. Hani ; 21 h, Treize assassins, d'E. Kudo.

DIMANCHE 27 MAI

15 h, le Porte-bonheur, d'H. Jianzhong ; 17 h, Cinéma israélien : Boquito, de R. Hecker et S. Vayness ; Derrière les barreaux, d'U. Babach ; cinéma japonais 1900-1970 : 19 h 30, la Vie élégante, de M. Everyman, de K. Okamoto ; 21 h 30, Dix-huit jeunes gens à l'appel de la tempête, de Y. Yoshida.

LUNDI 28 MAI

15 h, Renouveau, de *J. Shihong* ; *17 h*, Cinéma israélien : Joseph, Joseph, de Schultz ; *A la dérive, d'A. Guzmann* ; *19 h*, cinéma japonais : le Soleil des bas-quartiers, d'Y. Yamada.

MARDI 29 MAI

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

L'AFFRONTEMENT (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; George V, 8e (562-41-46).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; *Publicis Saint-Germain, 6e* (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

CELESTE (All., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CORRIDA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e, mer., jeu. (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Ambassades, 8e (359-19-08) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e, mer., jeu. (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : *14 Juillet Bastille, 11e* (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.o.). Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE FOU DU ROI (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES GLADIATEURS DU FUTUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

LE JUGE (Fr.) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Ritz, 18e (606-58-60).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES NOUVEAUX BARBARES (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Cigale, 18e (606-11-75) ; Images, 18e (522-47-94).

ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Arcades, 2e (233-54-58).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp), 15e (554-46-85).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RISKY BUSINESS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SAHARA (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LE SANG DES AUTRES (Fr.) : Publicis Marignan, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : *Olympic Balzac*, 8e (561-10-60).

STRYKER (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES FILMS NOUVEAUX

L'HOMME AUX FLEURS (*), film australien de Paul Cox : (v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE, film américain de Sergio Leone : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Cluny Palace, 5e* (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; *UGC Montparnasse, 6e* (633-08-22) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Grand Rex, 2e (239-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INVASION DES PIRANHAS, film américain d'Anthony M. Dawson : (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : *Max-Linder, 9e* (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

JEANS TONIC, film français de Michel Patient : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; *3 Secrétan, 19e* (241-77-99).

LA PIRATE (*), *film français de Jacques Doillon* : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

VIDÉODROME (*), film américain de David Cronenberg : (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; *Paramount Mercury, 8e* (562-75-90). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; *Images, 18e* (522-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

A partir de vendredi

LE SUCCÈS A TOUT PRIX, film franco-britannique de Jerzy Skolimowski : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).





TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
THE WIZ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
TO BE OR NOT TO BE (Brooks, v.o.) : Saint-Lambert (H. sp), 15e (532-91-68).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN NID AU VENT (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; St-Ambroise, 11e, (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).
YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).
LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA BIBLE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).
BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).
FARREBIQUE (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A, v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FEMMES ENTRE ELLES (It.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE FLEUVE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'HOMME AUX BRAS D'OR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).
L'HONNEUR PERDU DE KATARINA BLUM (All., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
IL POSTO (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (563-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
JULES CESAR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).
LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
LA NUIT (It., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
RÊVE DE SINGE (It., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Monte-Carlo 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR, (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
TESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-111).
THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ciné Beaubourg, 3e (H. sp.), (271-52-36).
UN CONDAMNÉ A MORT S'EST ÉCHAPPÉ (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

Les festivals

BOGARDE/LOSEY (v.o.) : Logos, 5e (354-42-34), mer., sam., mar. : Accident ; jeu., dim. : La bête s'éveille ; ven., lun. : The Servant.
MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer. : Une nuit à l'Opéra ; jeu. : les Marx au grand magasin ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : Monkey Business ; dim. : Chercheurs d'or ; lun. : Noix de coco ; mar. : la Soupe au canard.
CINÉMA DES ÉTATS BALTES (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), mer., 16 h : Edgar et Christine ; mer., ven., sam., dim., lun., 18 h : l'Auberge des visiteurs de l'au-delà ; mer., ven., sam., dim., 20 h, jeu, mar., 18 h : Un nid au vent ; mer., ven., dim., mar., 22 h : la Corrida ; jeu., ven., lun., mar., 14 h : la Sonate au bord du lac ; jeu., ven., lun., mar., 16 h : Personne ne voulait mourir ; jeu., sam., lun., 22 ; la Forêt de roseaux ; sam., 16 h : la Fillette et les échos ; dim., 16 h : la Belle.
CYCLE JACQUES DOILLON : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38), mer., jeu. : Un sac de billes ; ven. : la Fille prodigue ; sam. : les Doigts dans la tête ; dim. : la Drôlesse ; lun., mar. : La femme qui pleure.
CYCLE FELLINI : Le Champo, 5e (354-51-60), mer., jeu., ven., sam. : Huit et demi ; dim., lun., mar. : la Strada.
CYCLE ROMY SCHNEIDER : Ciné 13 première, 18e (259-62-75), sam., dim. : le Trio infernal ; sam., dim. : la Banquière.
M. DURAS : Denfert, 14e (321-41-01), mer., jeu., lun. : le Camion ; dim. : Aurelia Steiner.
A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (329-79-89), mer., jeu. : Agent secret ; ven., sam. : Sabotage ; dim., lun., mar. : la Loi du silence.
INGMAR BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : le Septième Sceau ; les Fraises sauvages ; la Source. — Calypso, 17e (380-30-11) : A travers le miroir (v.o.) ; la Source (v.o.) ; Fanny et Alexandre.
IL ÉTAIT UNE FOIS SERGIO LEONE (v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99), t.l.j., 12 h, 14 h + sam. 24 h : Pour une poignée de dollars ; t.l.j., 16 h, 22 h : les Derniers Jours de Pompei.
JOHN HUSTON : Olympic petite salle, 14e (545-35-38), mer., jeu. : Moulin Rouge ; ven., sam. : Annie ; dim. : African Queen ; lun., mar. : L'homme qui voulut être roi.
B. KEATON : Marais, 4e (278-47-86), mer., dim. : les Lois de l'hospitalité ; jeu., lun. : Steamboat Bill Junior ; ven., mar. : le Mécano de la General ; sam. : Fiancées en folie.
SEMAINE MARILYN (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61), mer., jeu., ven., sam., dim., lun. : Niagara ; jeu., ven., sam., dim., lun. : le Milliardaire ; mer., jeu., ven., sam., dim., lun. : The Misfits.
FESTIVAL MGM : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), mer. : 2001 l'Odyssée de l'espace ; jeu. : Pink Floyd the Wall ; ven. : Victor Victoria ; sam. : Docteur Jivago ; dim. : Quo Vadis ; lun. : la Porte du paradis ; mar. : Soleil vert (*).
SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MGM (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), mer. : la Conquête de l'Ouest ; jeu. : Soleil vert (*) ; ven. : Hair ; sam. : Autant en emporte le vent ; dim. : Docteur Jivago ; lun. : Voyage au bout de l'enfer ; mar. : Victor Victoria.
LES NOUVEAUX AS D'HOLLYWOOD (v.o.) : Olympic Marylin, 14e (545-35-38), mer. : Gros Plan ; jeu. : The Thing ; ven. : la Féline ; sam. : Sans retour ; dim. : Racing Bull ; lun. : Christine ; mer. : A bout de souffle made in USA.
PROMOTION DU CINÉMA : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Série noire ; jeu. : Tess (v.o.) ; ven. : la Femme flambée (**) ; sam. : The Wiz (v.o.) ; dim., mar. : Carmen (v.o.).
C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), sam., lun. : Cria Cuervos ; mer. : Anna et les loups ; mer., sam., dim. : Vivre vite (**) ; ven., mar. : Noces de sang ; dim., lun. : Elisa Vida Mia.

Les séances spéciales

ECOUTEZ BIZEAU, ECOUTEZ MAY PIQUERAY (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LAISSE BETON (Fr.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 14 h.
POLAR (Fr.) : 7e Art-Beaubourg, 3e (278-34-15), 12 h.
WILLIAM-BURROUGHS (A., v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38), 18 h (sauf sam., dim.).

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

LE BISTRO ROMAIN	Le Bistro de la Gare à l'italienne, nouvelles suggestions, menu 38,50 F s.n.c. Les fameux CARPACCIO et aloyaux sur le grill, nouvelle grande carte des desserts. Ouv. ts les jrs j. 1 h 122, Champs-Elysées ; 9, av. des Ternes ; 103, bd du Montparnasse ; 9, bd des Italiens ; 18, rue du Vieux-Marché-aux-Grains, STRASBOURG ; place Gambetta, BORDEAUX.
L'ÉPI D'OR 236-38-12 25, rue J.-J.-Rousseau, 1er F. dim.	Le vrai bistrot parisien qui sert ses plats régionaux jusqu'à 1 h du matin : jambonneau géant à la lyonnaise, charcuterie tourangelle, lapereau à l'angevine. P.M.R. : 110 F.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er 236-10-92	Caves du XVe. Déj., soup. j. 24 h. soirée animée par troubadour. Barbue aux santerne et curry. Râble de lièvre. Escalope de saumon frais à l'orange. F. dim., lundi. P.M.R. 150 F.
INDRA 359-26-72/359-46-40 16, rue du Commandant-Rivière, 8e	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par le MINISTÈRE DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salle pour réception, cocktail, mariage. Fermé le dimanche.
ORPHIE F/dimanche 8, rue d'Artois, 8e 256-31-39	Nouveau : la dernière création de Patrick EYMARD, dans un décor chaleureux. Spécialités de poissons classiques (rougets grillés, dorade en papillote, turbot à la vapeur d'algues). Sce assuré jusqu'à 23 h.
LE SARLADAIS F. sam. midi, dim. 2, rue de Vienne, 8e 522-23-62	Déjeuners, dîners j. 22 h. Cuisine périgourdine. CASSOULET, CONFIT, FOIE GRAS, CÈPES, MORILLES. Menu 150 F s.c. avec spécialités. CARTE 160/180 F.
CHEZ DIEP 256-23-96 22, rue de Ponthieu, 8e Ouv. t.l.j.	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F.
LES TROIS LIMOUSINS 562-35-97 8, rue de Berri, 8e Fermé dimanche	Dans un cadre nouveau, GRANDE CARTE DES VIANDES DE BŒUF. Menu 130 F s.n.c. MENU CLUB-AFFAIRES : 150 F s.b.c.
AUBERGE DES TEMPLES 874-84-41 74, rue de Dunkerque, 9e Mo Anvers	Tous les jours. Restaurant cambodgien unique à Paris. Spécialités chinoises, japonaises, thaïlandaises et vietnamiennes.
AU PETIT RICHE 770-68-68/770-86-50 25, rue Le Peletier, 9e Fermé dimanche	Son étonnant MENU à 100 F service compris. Vins de Loire. Décor centenaire. Salons de 6 à 50 personnes. Déj., dîners, soupers de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, rue du Fg-Montmartre, 9e Ts.l.jrs	Déjeuners, dîners, soupers. De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couverts. SOUPE A L'OIGNON.
NICOLAS F/lundi soir et sam., ouv. dim. 12, r. de la Fidélité, 10e 246-84-74, 770-10-72	Poissons et grillades au feu de bois. NOUVEAU : menu suggestion du marché, 130 F. et sa carte de spécialités, plats du jour. CANARD de CHALLANS, SANDRE au beurre blanc.
LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 8, bd Saint-Denis, 10e F/lundi, mardi	Déjeuners. Dîners. SOUPERS APRÈS MINUIT. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie, Gibiers, Salons, Parking privé assuré par voiturier.
PALAIS DU TROCADÉRO 727-05-02 7, avenue d'Eylau, 16e Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Air conditionné. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.
LE GUILLAUME TELL 622-28-72 111, av. de Villiers, 17e F/sam., dim.	TERRASSE D'ÉTÉ. Spéc. POISSONS, CRUSTACÉS, BOUILLABAISSE et BOURRIDE. Carte crédit. Parking assuré, 210, rue de Courcelles.
EL PICADOR 387-28-87 80, bd des Batignolles, 17e F. lundi, mardi	Déjeuner, dîner, j. 22 h 30. SPÉCIALITÉS ESPAGNOLES et FRANÇAISES : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. : 120 F. Formule à 75 F s.n.c. avec spécialités. SALONS.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e Porte Maillot	Maison cinquantenaire. Accueil jusqu'à 23 h 30. Ses plats cuisinés à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes et ses vins de propriétaire. OUVERT TOUS LES JOURS, MÊME LE SAMEDI.
LE SAINT-SIMON 380-88-68 116, bd Pereire, 17e F. sam. midi-dim.	Ses spécialités de poissons. MENU à 110F. s.n.c. et CARTE. Propriétaire et chef de cuisine B. FERRAGU. Parking, 210, rue de Courcelles. TERRASSE.
LE RELAIS DES BUTTES 208-24-70 86, rue Compans, 19e F/dim.	Déjeuners, dîners jusqu'à 23 h. dans un JARDIN INTÉRIEUR. Spéc. de POISSONS (selon arrivage). P.M.R. : 140 F. Salon.
L'ORÉE DU BOIS 747-92-50 Bois de Boulogne, Porte Maillot T.l.j.	Déjeuners, dîners, 160 F. Dîners dansants jeudi, vendredi, samedi, 250 F. Attractions internationales. Réceptions de 10 à 800 personnes. TERRASSE-JARDIN.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PERIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e	DEJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. 331-69-20. OUVERT TOUS LES JOURS. Parking gratuit.
LE MAHARAJAH 325-12-84 15, rue J.-Chaplain, 6e T.l.js.	Jusqu'à 23 h 30. CARREFOUR MONTPARNASSE-RASPAIL-BRÉA, venez déguster les spécialités de TANDOOR, nos BIRIANIS ainsi que les CARYS.
TAN DINH F/dimanche 63, rue de Verneuil, 7e 544-04-84	Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 Grands Crus, dont 160 Pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. Parking : Bac-Montalembert.
CHEZ FRANÇOISE 705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e F/dim. soir et lundi	C'est votre fête aujourd'hui, Madame ou vous, Monsieur ? Valable toute l'année. FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais maison. Et aussi son menu à 90 F s.n.c. Parking privé : entrée face au no 2, rue Faber.

HORS PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE 093-21-24 à Rolleboise	Dans son panorama exceptionnel. Nouvelle salle à manger sur terrasse suspendue. Bar. Fumoir. Goûters. Salon des Impressionnistes, de MONET à RENOIR, de Giverny à Rolleboise.

SOUPERS APRES MINUIT

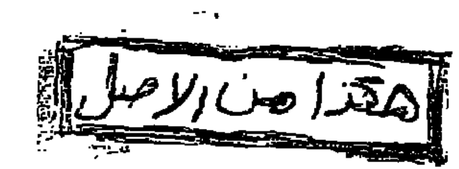
AUB. MONTMARTROISE
6, r. des Abbesses. F/lundi. 606-81-48
Spéc. inédites et traditionnelles de DANIEL
Menu 100 F B.s.c. Jusqu'à 1 h 30

LE BULLIER 22, av. Observatoire Tél. 326-68-11
(face à la Closerie des Lilas)
BRASSERIE-CAFÉ-GLACIER
de 8 h à 1 h du matin. Tous les jours

LE BISTRO DE LA GARE
Nouvelles suggestions, menu 38,50 F s.n.c.
Les fameux aloyaux sur le grill
Nouvelle grande carte de desserts
Ouvert tous les jours jusqu'à 1 h
73, Champs-Elysées - 59, bd du Montparnasse
38, bd des Italiens - 30, rue Saint-Denis

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élég. et confort. - Tous les jours
de 12 h à 1 h 15 mat. Grill., poissons

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 et 354-21-68
Au piano : Yvan MEYER



LETTRES

LES INFRACTIONS A LA LOI LANG

Gallimard suspend ses livraisons de livres à la FNAC

La décision de la FNAC de vendre des ouvrages à « prix européen » avec des rabais de 20 %, décision en contradiction avec la loi sur le prix unique du livre du 10 août 1981 (nos dernières éditions), a entraîné une première riposte de l'édition. C'est ainsi que Gallimard, dont la FNAC est le plus gros client, a décidé de « surseoir » à livrer les commandes de la FNAC *« à compter du vendredi 25 mai en attente, d'une part, de la vérification des conditions d'exercice du « prix européen » établi par la FNAC et, d'autre part, de la détermination des normes applicables en l'état ».*

Le Syndicat national de l'édition invite, dans un communiqué, *« l'ensemble de ses adhérents à prendre toutes mesures qui leur paraîtraient utiles pour veiller au respect de la loi à laquelle il a réaffirmé son soutien ».* D'autres éditeurs s'apprêteraient à refuser de livrer les contrevenants à la loi Lang. Des libraires vont retourner les colis envoyés d'office aux éditeurs qui serviraient la FNAC.

Cette dernière, dans un communiqué, considère qu'elle *« ne s'est pas mise « hors la loi » en important des livres des différents pays de la Communauté économique européenne. (...) La FNAC est fidèle au traité de Rome. Elle estime que deux dispositions de la loi du 10 août 1981 sont en infration avec ce traité. La Cour de justice européenne de Luxembourg est d'ailleurs saisie de ce problème. (...) La FNAC demande un réaménagement de la loi dans le sens d'un retour vers la liberté des prix ».*

Après les centres Leclerc, quelques grandes surfaces, la FNAC, à son tour, enfreint la loi sur le prix unique du livre – dite loi Lang – du 10 août 1981, qui limite à 5 % les rabais. Elle propose dans ses magasins des *« livres français importés des pays de la Communauté »* vendus 20 % moins cher, y compris pour les nouveautés.

Au ministère de la culture, l'opération de la FNAC est ressentie comme une véritable *« déclaration de guerre »*. Des instructions ont été données au parquet pour que les contraventions à la loi soient relevées dans l'ensemble des magasins de la FNAC. On entend faire preuve d'une grande fermeté et l'on mobilise les administrations, les éditeurs pour défendre la loi Lang.

Protéger la création

Adoptée le 10 août 1981, à la quasi-unanimité du Parlement, pendant la période de « l'état de grâce », la loi Lang, en interdisant les rabais de plus de 5 %, devait mettre fin à la pratique des prix d'appel des grandes surfaces sur les livres de forte vente pour protéger le réseau des libraires indépendants et, par voie de conséquence, les ouvrages de création et de faible diffusion.

Dès l'application de la loi, les centres Leclerc, sous l'impulsion de M. Edouard Leclerc, ont décidé de continuer la pratique de la ristourne. Actuellement, près d'une vingtaine d'affaires ont été examinées par les tribunaux tant au pénal qu'au civil. Les juges ont adopté une attitude variable – se déclarant compétents ou incompétents selon les cas, – tantôt prononçant la relaxe, tantôt condamnant à des peines d'amende. Les cours d'appel de Nantes et de Poitiers ont saisi la Cour de justice de la CEE pour savoir si la loi Lang est en conformité avec le traité de Rome, notamment avec les dispositions sur la libre circulation des hommes, des idées et des produits entre les pays membres.

C'est justement cette disposition du traité qu'invoque la FNAC pour justifier la vente de quelques centaines de titres « à prix européen ». Elle achète, par l'intermédiaire de grossistes belges, des ouvrages qu'elle revend sur le territoire français comme des livres importés.

Au ministère de la culture, on fait valoir que la loi vise les livres « édités » en France, que la Commission européenne a reconnu la « légitimité » de la loi, même si, par la suite, on devait procéder à quelques aménagements. Pour le ministère, il ne fait aucun doute que la FNAC pratique des « importations fictives ».

Il lui reproche aussi de préjuger de la décision de la Cour de justice de Luxembourg qui tiendra sa première audience le 27 juin prochain et dont les conclusions ne seront pas connues avant quatre mois au moins. A ce sujet, le ministère a reçu l'appui de M. Philippe Moureaux, ministre de la culture de la communauté française de Belgique, qui estime que la loi Lang *« n'a en rien entravé les échanges »*. Les syndicats des éditeurs allemands concluraient dans le même sens.

Quoi qu'il en soit, le coup de la FNAC est bien joué au moment où le marché du livre connaît un fléchissement qu'entraîne, ici comme ailleurs, la politique de rigueur. De plus, la FNAC bénéficie d'une réputation culturelle dont ne peuvent se réclamer les centres Leclerc, qui ont vu se dresser contre eux les mille librairies rassemblées dans l'association Librairies présentes pour défendre le prix unique.

La dépendance des éditeurs

L'opération de la FNAC intervient aussi alors que la profession du livre est elle-même divisée. Par exemple, une dizaine d'éditeurs seulement ont répondu à la demande de Librairies présentes, qui souhaitait que cessent les livraisons aux centres Leclerc. Pour la plupart des éditeurs, les grandes surfaces représentent, en effet un gros chiffre d'affaires : après la FNAC, qui détient 7 % du marché, viennent aussitôt les centres Leclerc. Quelques éditeurs confient qu'ils renonceraient volontiers à des ventes de livres s'ils devaient *« économiser des lignes d'ordinateur »*, qu'ils choisiraient *« les palettes plutôt que la multitude de petites commandes »*. La dépendance des éditeurs par rapport aux gros vendeurs, annoncée naguère par Jérôme Lindon, PDG des Editions de Minuit, entre dans les faits avec la complicité tacite d'une partie de la profession.

La FNAC ne peut pourtant se targuer d'avoir souffert de l'application de la loi Lang. Elle a ouvert de nouveaux rayons de livres depuis 1981, a retrouvé sa part de marché en élargissant son choix de livres de fonds.

Si la FNAC gagnait le défi qu'elle lance au gouvernement, il ne fait pas de doute que toutes les grandes surfaces et les très gros libraires s'engouffreraient dans la brèche ainsi ouverte. Avec l'échec de la loi Lang, c'est tout l'effort de modernisation de la librairie qui serait compromis. Quels sont les libraires qui accepteraient de prendre des ouvrages de fond et d'investir en matériel d'ordinateurs si les grandes surfaces voisines « discountent » les livres de vente facile ?

BERNARD ALLIOT.

COMMUNICATION

A l'imprimerie Montsouris

RETOURNEMENT DE SITUATION EN FAVEUR DU PLAN DE REPRISE DE M. JEAN DIDIER

Le personnel de l'imprimerie Montsouris à Massy (Essonne) s'est prononcé mercrdi 23 mai, à une majorité de 402 voix contre 193 en faveur des propositions avancées par M. Jean Didier à la tête d'un groupe d'industriels candidats à la reprise.

Pour l'essentiel, ces propositions prévoient le maintien de 385 personnes sur les 686 que compte l'entreprise aujourd'hui. Parmi elles, 53 départs en préretraite sont encore prévus avant juin 1986.

Les conditions de travail approuvées par les salariés ne diffèrent pas de celles qui avaient été rejetées massivement à l'appel des organisations syndicales au mois de mars (le monde du 17 mars) : réduction des salaires entre 10 et 30 % selon les catégories, retour aux « 3 × 8 » (au lieu d'un travail posté en « 4 × 6 »), retour aussi à 212 heures travaillées au lieu de 166 par mois, réduction des équipes sur les rotatives, une semaine de congé payé en moins.

En revanche, des aménagements sociaux notables, négociés avec les pouvoirs publics, ont permis de rendre le plan de reprise de M. Didier plus acceptable aux yeux du syndicat du Livre CGT, majoritaire à Montsouris comme dans la profession. Notamment, la prise en charge de certains départs par une procédure FNE (Fonds national de l'emploi) avec possibilité exceptionnelle de réembauches éventuelles, paiement d'une indemnité compensatrice pour les pertes de salaire pendant un an et, surtout, maintien des contrats de travail des salariés licenciés grâce au soutien public dans la perspective de reclassement avec ou sans nouvelle formation.

A VOIR

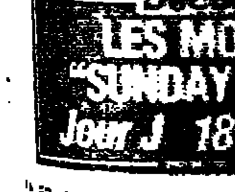
Répressions cubaines

1984 : la révolution cubaine a vingt-cinq ans ; un quart de siècle. Le film de Nestor Almendros et Orlando Jimenez Leal, *Mauvaise conduite*, sorti en mars dernier sur les écrans et diffusé jeudi soir sur A 2 (grand prix 1984 du douzième Festival international des droits de l'homme à Strasbourg), n'est surtout pas un bilan des succès et échecs de la tentative cubaine (d'un côté, un système de santé et d'éducation inégalé dans le tiers-monde, de l'autre, la bureaucratie, l'inefficience économique, la faible productivité du travail, l'endettement...). *Mauvaise conduite* est un film bien précis sur un versant précis de la politique de Fidel Castro, la partie « ombre », la répression.

Almendros, l'opérateur de Truffaut et d'Eric Rohmer, et Jimenez, cinéaste cubain, qui s'est exilé aux Etats-Unis en 1960 après la saisie de son court métrage *PM* la même année, ont interrogé quelques-uns de ceux qui ont été persécutés par le régime, exilés aujourd'hui à Paris, New York, Miami, Londres, Madrid, Rome. Intellectuels, danseurs, peintres, médecins, travestis, homosexuels, ouvriers, étudiants, écrivains (certains parmi les plus prestigieux comme Guillermo Cabrera Infante, Humberto Padilla, Reinaldo Arenas), près d'une trentaine en tout racontent simplement ce qu'ils ont vécu. Pour les homosexuels, cette peur continuelle d'être découverts, dénoncés, arrêtés. Pour d'autres, la violence des « camps de rééducation » et des prisons. Le très grand trouble de Martha Frayde, ancienne représentante de Cuba à l'UNESCO, emprisonnée pour des motifs politiques, quand elle découvre la manière dont sont traitées les femmes délinquantes (*« est-ce cela la rééducation ? »*). Ana Maria Simo, militante convaincue, arrêtée par erreur, qui découvre brusquement le « sous-monde »...

L'éventail des témoignages ne laisse finalement aucun doute sur la réalité et l'ampleur d'une répression que les cinéastes tentent de cerner et d'expliquer. Sans haine ni concession.

CATHERINE HUMBLOT.



RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 23 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Feuilleton : Dallas.
Holly cogite un plan machiavélique pour nuire à J.R. et pour détruire toutes les illusions de Sue Ellen.

21 h 25 Série : D'homme à homme.
Emission de Pierre Dumayet. Archéologie aérienne de Jean-Claude Gindicelli ; SOS ethno d'Hervé Baslé.
Deuxième numéro de l'émission consacrée aux sciences humaines : Roger Agache, archéologue et photographe, évoque les problèmes des fouilles du site romain à Ribemont ; « SOS ethnologie » en Dauphiné avec Jean-Pierre Laurent, conservateur en chef du musée dauphinois de Grenoble. Une promenade ethnologique avec Hervé Baslé à Gresse-en-Vercors, chez ses habitants.

22 h 25 Les grandes expositions.
Une émission de J. Plessis.
La peinture américaine au dix-neuvième siècle par Jacqueline Plessis, exposée au Grand Palais à Paris.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Deux amies d'enfance.
De N. Companez, avec L. Mikael, A. Clément, C. Moosbrugger, V. Delbourg...
Troisième et dernier épisode : les événements (la drôle de guerre) se précipitent. Les destinées des personnages (Nelly et Jackie) prennent forme, se séparent à tout jamais. Alain fait une carrière brillante d'auteur dramatique, la feuilletonnade companeezienne se clôt. Personne n'est mort, la vie continue.

22 h 20 Psy-show.
Emission de P. Breugnot, avec M. Elkaïm.
Chantal et Jean-Claude, mariés depuis quinze ans, deux enfants. Les problèmes qu'ils rencontrent sont ceux de deux tempéraments contraires qui peuvent se compléter mais jamais – ou presque – faire quelque chose ensemble. Mais ils ont à affronter un problème majeur : Chantal a un cancer. Il se passe beaucoup de choses dans cette émission qu'on suit la gorge serrée et dont le tournage a duré près de six heures, ramenées à une heure un quart dense. Mony Elkaïm, le psychiatre, dont c'est la dernière intervention, propose l'image d'un travail en train de se faire, travail collectif, actif, où tout le monde est impliqué, où tout le monde avance. Tonique, bouleversant.

23 h 35 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vive Cannes !
Que reste-t-il des palmarès de jadis ? Emission d'Henry Chapier et Gérard Nèves.
Cannes de 1946 à nos jours en album de photos à partir des documents de Ciné Revue *et de l'INA : souvenirs de stars, le scandale de* la Dolce Vita.

21 h 35 Journal.

22 h Cinéma : Rêve de singe.
Film italien de M. Ferreri (1977), avec G. Depardieu, J. Coco, M. Mastroianni, G. Fitzgerald, G. Lawrence.
Un jeune homme, errant dans une cité presque déserte avec quelques amis désenchantés, recueille, sur le cadavre d'un gigantesque singe, un bébé quadrumane dont il fait son enfant et son ultime recours. Fable sociale tournée en partie à New-York, paysage urbain presque imaginaire où Depardieu, formidable acteur, représente l'être masculin de transition. De l'humour grinçant, Ferreri passe, ici, à une sorte d'espoir pour un avenir de civilisation nouvelle avec la femme.

23 h 45 Prélude à la nuit.
Sonatine, *de Martinu, interprétée par Robert Fontaine à la clarinette et Alain Motar au piano.*

24 h Les nuits du cinéma.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 5 Feuilleton : La porteuse de pain.
18 h 30 Vie régionale.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : l'Enéide.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Musique : Paul Mefano, rétro 1964-1956.
22 h 30 Nuits magnétiques : journal de Cannes ; les jeunes cinéphiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 *Concert* (en direct de la salle Gaveau à Paris) : ouverture du *Calife de Bagdad*, de Boieldieu ; *Choral sur le nom de Fauré*, de Koechlin ; *Cinéma*, de Satie ; *Concerto pour flûte et orchestre*, d'Ibert ; *Jeux d'enfants*, de Bizet, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Myrat, sol. A. Marion, flûte.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : programme musical ; 23 h 10, soirée classique : œuvres de Pierné, Grieg, Brahms, Beethoven.

Jeudi 24 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 TF1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé : Les leptospiroses.
14 h Série : Le secret des Flamands.
14 h 50 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
Emission de Jean Bertho.
15 h 30 Quarté en direct de Longchamp.
16 h 55 Images d'histoire d'hier.
17 h 25 Le village dans les nuages.
Emission pour enfants, de Chrisotphe Izard.
17 h 45 Série : Cher inspecteur.
18 h 15 Presse-citron.
18 h 25 Clip jockey.

18 h 50 Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Série : l'Homme de Suez.
De P. Gaspard-Huit et J. Robert, réal. Christian-Jaque, avec G. Marchand, H. Franck...
Lesseps, attaqué par deux hommes – ses chameliers ont été massacrés, – se retrouve seul dans les sables d'un désert intraitable.

21 h 35 Politiques : G. Marchais - B. Pons.
Un spécial « politiques » organisé par Jean Lanzi avec MM. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, et Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R.

22 h 45 Domino : le Lieu.
Emission de T. Wehn Damisch.
Deuxième numéro du très joli magazine des arts de TF1. Au sommaire : « les lieux détournés », entrepôts, usines, gares ; « lieux de travail » à travers les aventures de deux personnages ; « lieux comme décors ». Le 18e arrondissement en bande dessinée et enfin « Banlieue » autour du projet 89 de R. Castro et G. Dupart.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : La vie des autres.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Avec M. Jack Lang, ministre de la culture.
14 h 55 Sport : basket-ball, France-Espagne.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : La saga du Parrain.
D'après le roman de M. Puzo, réal. F. Ford Coppola, avec Al Pacino, R. Duval, D. Keaton...
21 h 20 Magazine d'information : Mauvaise conduite.
Un film de N. Almendros et O. Jimenez Leal.
(Lire notre article ci-contre.)

22 h 15 Images courtes.
23 h Journal.
23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

11 h Déclaration de M. François Mitterrand.
Le président de la République devant le Parlement européen à Strasbourg.
17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J.-C. Guillebaud et J. Lacouture.
20 h 45 Cinéma : le Hors-la-loi.
Film islandais d'Agust Guomundsson.
Inspiré de la saga de Gisli, récit médiéval très populaire en Islande, et tourné en partie sur les lieux mêmes où s'est déroulée l'action autrefois, ce film n'est pas une tentative de reconstitution du passé mais l'histoire d'un individu, face à la société, déterminé à échapper à la persécution. Paysage saisissant.
22 h 20 Témoignages.
Avec MM. A. Guomundsson, réalisateur du film, Régis Boyer, spécialiste des pays scandinaves et en particulier de l'Islande, et Mlle L. Helgadottir, historienne d'art.
21 h 35 Journal.
23 h 15 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 A l'enseigne de la Gasconnette.
17 h 25 Contes fantastiques au pays de la Brume.
17 h 35 Claudia Jeury raconte les saisons et les jours.
17 h 45 A la découverte de Paris.
18 h 10 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : l'Enéide.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama : littérature et linguistique.
13 h 30 Peintres et ateliers.
14 h 10 Un livre, des voix : « Barbe Bleue », de Max Frisch.
16 h 3 Méridiennes : une journée dans la vie d'Yves Jouffa : à 17 h 25 Paroles (La robe verte, de G. Serreau) ; à 17 h 45 Enquête : la politique des radios européennes en matière de création ; à 18 h 20 Intime conviction.
18 h 30 Feuilleton : Marthe, portrait d'une insoumise.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 *Les progrès de la biologie et de la médecine* : la responsabilité scientifique, avec le professeur Jean Dausset.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Romanesques, de J. Chardonne. Avec J. Negroni, B. Dautun, R. Rimbaud..., suivi d'un hors-texte, de Marc Floriot.
22 h 30 Nuits magnétiques : images et imaginaires dans l'architecture.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 *Concert* : œuvres de Françaix, Martinet, Ibert, Sauguet par le Quatuor du Centre national de musique de chambre d'Aquitaine (BEX).
13 h 32 *Opérette-magazine* : N. *Gadda et l'opérette*.
14 h 2 Repères contemporains : R. Boesch.
15 h Musiciens à l'œuvre : musique ancienne aujourd'hui ; œuvres de *Bach*, Couperin, *Gaultier*.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : feuilleton « Portrait d'un Américain à Paris, George Lewis » ; Intermède ; Le bloc-notes.
20 h Concert international de guitare.
20 h 30 Concert (en direct de la basilique de Saint-Denis) : *la Création*, de Haydn, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. S. Ozawa, chef des chœurs J. Jouineau, sol. K. Battle, J. Hadley, T. Krause.
22 h 34 *Les soirées de France-Musique* : œuvres de Couperin, Bach, Mozart, Schubert, R. Strauss, Brahms.

● *TDF porte plainte contre une initiative de télévision « libre ».* – L'établissement public Télédiffusion de France a déposé, lundi 21 mai, une plainte auprès du procureur de la République de Draguignan pour violation du monopole de diffusion à la suite d'émissions hertziennes réalisées à l'initiative de la municipalité de Fréjus, dont le maire est M. François Léotard, député UDF du Var et secrétaire général du Parti républicain.

Selon les responsables de ces programmes *émis* depuis samedi 19 mai, il s'agissait de tester durant la durée de la Foire de Fréjus l'*intérêt* de la population pour une télévision locale baptisée pour la circonstance « Télé Estérel Méditerranée ». On précise au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication que les promoteurs de cette expérience avaient été invités à en confier la réalisation aux organismes publics concernés pour des liaisons délimitées « *point à point* », ce qui n'aurait pas été fait. Pour M. *Léotard*, les termes de la lettre du secrétariat d'Etat étaient « *plutôt hermétiques* », mais il n'y a pas lieu d'« *envenimer le débat* ». *(Corresp.)*.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Annecy.

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Georges CLECHET,
née Elisabeth Clavel,

survenu à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La messe de funérailles a eu lieu le mardi 22 mai 1984 en l'église Saint-Maurice à Annecy.

L'inhumation au cimetière des Glaisins à Annecy-le-Vieux.

« Quiconque se sera déclaré pour moi devant les hommes, le Fils de l'Homme, à son tour, se déclarera pour lui devant Dieu ».

(Luc, XII. 8.)

Mme Jean Taponier,
née Suzanne Clechet,
Le Pré-Lambin,
Cervonnex,
74160 Saint-Julien-en-Genevois.

Mme André Brillant,
née Josette Clechet,
9 *bis, rue André-Theuriet,*
74000 Annecy.

– Nous avons annoncé dans *le Monde* du 23 mai le décès, survenu le 20 mai, du

colonel GÉRAR-DUBOT

[Rédacteur en chef du *Journal* avant la seconde guerre mondiale et très ancien « honorable correspondant » des services de renseignement français, le lieutenant-colonel de réserve Gérar-Dubot commandait, à la mobilisation de 1939, un bureau régional de contre-espionnage. Arrêté par les Allemands en mars 1942 et incarcéré à Fresnes puis en Allemagne, il est libéré, en septembre de la même année, faute de preuves sur ses activités antinazies. Reprenant ses fonctions au *Journal*, qui s'était replié à Lyon, Gérar-Dubot est choisi en mai 1943 par le futur général Henri Navarre, qui, lieutenant-colonel à l'époque, dirigeait le service de sécurité militaire, pour animer le bureau de sécurité militaire de Paris qui prépare la libération de la capitale. Il met alors sur pied le BSM-407, qui, sous le couvert des activités du *Journal*, recrute les équipes et rassemble les matériels nécessaires au fonctionnement du poste.

C'est l'imprimerie du *Journal*, notamment, qui fournira les documents (cartes d'identité, ordres de mission, billets d'écrou) aux bureaux de sécurité militaire à Paris et en province. Le BSM-407 put ainsi sortir de la clandestinité, à partir du 19 août 1944, et participer à la libération de Paris. Malgré les attestations délivrées par les officiers des services secrets militaires sur l'aide apportée par le *Journal* à leurs activités pendant l'Occupation, le quotidien ne fut pas autorisé à reparaître à la Libération pour avoir continué à être publié en zone sud durant la guerre.]

– M. et Mme Dominique Luneau
et leurs enfants,
M. et Mme Gilles Luneau
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Luneau
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Tangre
et leurs enfants,
M. et Mme Hubert de Fay
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Luneau
et leurs enfants,
M. Philippe de Laubadère,
M. et Mme Jacques Gemaelhing,
M. et Mme Charles de Laubadère,
et ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du rappel à *Dieu, le 20 mai 1984*, de

Mme Jean LUNEAU,

née Cécile Dareau de Laubadère.

Les obsèques *ont lieu* ce mercredi 23 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Cyr d'Issoudun.

Une messe sera dite à son intention, le vendredi 25 mai, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, à Paris-16e.

Ils rappellent le souvenir de son mari,

M. Jean LUNEAU,
décédé le 4 novembre 1978.

Frapesle, Issoudun (Indre).

– Le prince Rupert de Loewenstein a la douleur de faire part du décès de sa mère,

Mme Peter ROSOFF,
née comtesse Bianca de Treuberg,

survenu à *Paris*, le *19* mai *1984.*

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las Cases, à Paris-7e, le vendredi 25 mai, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Véronique, Thomas
et *Léo Rousseau*,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

Philippe ROUSSEAU,

survenue dans sa trente-cinquième année, le 12 mai 1984, au cours d'une mission professionnelle à Hyderabad (Inde).

L'inhumation a eu lieu le 19 mai, au cimetière du Montparnasse, à Paris.

81, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.

– *Mme Antoine Roynier,*
Me Alain Roynier,
ses enfants,
et sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Antoine ROYNIER,
avocat à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu, le vendredi 18 mai dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Genève, dans la plus stricte intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de la Terrassière,
1208 Genève.
18, rue Duret,
75116 Paris.

– La direction
et le personnel d'Esso SAF
ont le regret de faire part du décès de

M. Auguste SCHLAGETER,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien directeur
et administrateur d'Esso SAF.

Les obsèques ont eu lieu le 14 mai 1984 dans la plus stricte intimité.

– *Mme Georges Tabbagh,*
son épouse,
Pierre et Grégoire Tabbagh,
ses fils,
ont la douleur d'annoncer le décès subit de

M. Georges TABBAGH
directeur de la société
CET Robertshaw, à Massy (91300),

le 16 mai 1984, à Beaconsfield (Grande-Bretagne).

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 mai, à 10 h 30, en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris-5e.

Une bénédiction sera donnée le même jour, à 16 heures, en l'église de Cugny (Aisne), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

30, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

Anniversaires

– 24 mai 1984, huitième anniversaire de la disparition de

Pierre ABOULKER.

Sa mémoire est évoquée dans la fidélité du souvenir.

– Pour le troisième anniversaire du décès de

Guy Adjété KOUASSIGAN,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

– *On nous prie d'annoncer* que deux messes seront célébrées pour l'anniversaire du décès, le 29 mai 1983, de

M. Raymond GAST.

L'une, le mercredi 30 mai 1984, à 19 heures, en la chapelle des Frères franciscains, 7, rue Marie-Rose, à Paris-14e.

L'autre, le samedi 2 juin, à 19 heures, en l'église de Tournecoupe (Gers).

FESTIVAL DE LA FM A LA ROCHELLE

DIMANCHE 3 JUIN

M. Georges Fillioud invité du *Monde*

La ville de la Rochelle et le Monde organisent dimanche 3 juin un déjeuner-débat dont l'invité d'honneur est M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat, en présence de M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat et maire de La Rochelle, et de M. Jean-Marie Dupont, directeur adjoint du *Monde*. Le thème : *« Les radios locales privées dans la politique de la communication. »*

Pour s'inscrire à ce déjeuner-débat, s'adresser à : Banque de programmes, Festival de la FM, BP 54, 75462 Paris CEDEX 10, tél. : (1) 296-93-32 et (1) 264-57-30.

150 F PAR PERSONNE. PLACES LIMITÉES.

Communications diverses

– Les legs destinés à Or Ha'Hayim (institution de deux mille élèves internes à Bnei-Brak Israël) sont exempts de tous droits de succession. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Association Or Ha'Hayim, 3, rue Richer, à *Paris-9e. Tél. : 246-48-37* le matin, demander Mme S. Dahan ou M. J. Charbit, documentation spéciale « Legs » sur demande.

– Entretiens du Haut-Pas et de Saint-Germain-des-Prés : de Kant à Aristote. Samedi 26 mai, de 9 h 30 à *16 heures, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6e* ; du « Dasein » au « Dasein » heideggerien, O. Laffoucrière. L'usage des catégories, *J.* Ladières. Avec *J. Bouveresse*, H. Maldiney, E. Martineau, J. Sebestik, A. Soules. P. Vignaux. Vendredi 25 mai, 10 heures, Gœthe Institut, 17, avenue d'Iena, Paris-16e. H.G. Gadamer : « La *métaphysique* et le *commencement* de l'Occident » (une critique de Heidegger).

– L'Association Zen internationale organise des entretiens sur « La non-peur », les 31 mai, 1er et 2 juin, au Domaine de la Gendronnière, 41120 Les Montils. Renseignements : Association Zen internationale, 46, rue Pernety, 75014 Paris.

– Le premier Forum des communautés chrétiennes en France aura lieu à Lyon, les 9, 10 et 11 juin 1984. Organisé par l'Union des œuvres catholiques de France (UOCF-Fleurus), ce rassemblement est ouvert à tous les chrétiens, appartenant à tous les courants de *l'Eglise*. Renseignements et *inscriptions* : UOCF-Fleurus, Forum des communautés chrétiennes, 31, rue de Fleurus, 75006 Paris, Cédex-06. Tél. : (1) 544-24-15.

Distinction

– *Le directeur général de l'Association* internationale du transport aérien, M. Knut Hammarskjold, a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur des mains du président d'Air France, M. *Pierre Giraudet.*

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

– Université Paris-XII, jeudi 24 mai, à 14 h 15, salle Gloo, M. Pierre Dupichot : « La garde de la structure et la garde du comportement dans la responsabilité civile ».

– Université Paris-IX-Dauphine, mercredi 30 mai, à 10 heures, salleD-520, M. Erick Gaussens : « Etude théorique et numérique des *solutions périodiques de systèmes hamiltoniens* ».

– Université Paris-IV, samedi 2 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Tranouez : « Fascination et narration dans l'œuvre romanesque de Barbey d'Aurevilly ».

– Université Paris-IV, mardi 5 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Yves Roguet : « Philosophie et poésie de la transformation dans le *Roman de la Rose*, de Jean de Meung. Recherche sur la signification de l'œuvre ».

– Université Paris-V, mercredi 6 juin, à 14 h 30, salle Louis-Liard, Mme Claidine de Chaulet (née Guillot) : « La terre, les frères et l'argent. Stratégies familiales et production agricole en *Algérie depuis* 1962 ».

– Université Paris-IV, jeudi 7 juin, à 13 h 30, salle des Actes, M. Rafik Darragi : « La violence dans la tragédie jacobéenne (contemporains et successeurs de Shakespeare) ».

– Université Toulouse-II, jeudi 7 juin, à 14 heures, salle du Château, M. Manuel Castro-Pereira : « Conception du curriculum et de l'instruction dans la formation des ressources humaines ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

fête de[s]

Le plaisir d'écrire

ECRIRE est une occupation multiforme et quotidienne. On peut l'agrémenter, par un petit cadeau, d'une note raffinée ou originale.

La papeterie Dupré Octante a misé sur l'élégance du gris avec une gamme exclusive d'accessoires. Leur couverture est en Jok, matière mate ayant l'aspect du cuir, avec une bordure surpiquée et des coins en métal. Parmi les sept éléments de cette collection, un porte-bloc (en deux formats), un porte-cartes de visite et un grand répertoire à anneaux, rechargeable (132 F). Dans le grand choix de stylos proposé par Dupré Octante (dont les nouveaux Parker à fin quadrillage noir sur fond argent) des stylos — à plume, à bille ou à mine — d'un gris mat rehaussé de rouge foncé ou de noir s'harmonisent aux accessoires en Jok (de 93 F à 100 F le stylo).

La décoratrice Andrée Putman, connue pour ses rééditions de mobilier 1930, a créé une ligne de papeterie gris très foncé moucheté de blanc dans laquelle on trouve un sous-main, un porte-courrier vertical et un livre de recettes, 150 F.

Parmi les papiers à lettres de Dupré Octante, vendus au poids, « Ingrid » est vergé bordé d'un filet de couleur (15 F les 100 g avec enveloppes assorties) et « Pearl » un papier japonais à très fine texture, très séduisant en beige rosé (32 F les 100 g avec enveloppes).

La styliste du papier Marie-Paul Orluc présente, dans sa boutique, Marie-Papier, des feuilles de vélin ou de vergé dans une palette d'une cinquantaine de coloris. Un nouveau papier à lettres a un léger quadrillage gris pâle apposé sur diverses couleurs. Des cartes de format allongé sont également quadrillées sur fond parme, lavande, blanc ou beige (65 F la boîte de douze cartes et enveloppes). Des accessoires sont recouverts d'un papier façon lézard, en gris fer, noir ou bordeaux, notamment des carnets, un grand répertoire carré rechargeable (250 F) et un classeur à soufflets bien utile pour ranger les papiers de la maison.

A La papeterie, au carrefour Bac-Saint-Germain, la fantaisie éclate joyeusement. Ornés de plaques minéralogiques américaines de tons pastel, des chemises cartonnées, des petits répertoires — seuls ou avec bloc de papier — et un amusant plumier tout plat peuvent s'accompagner d'un stylo à bille de couleur assortie, terminé par une cordelière, 50 F. D'autres répertoires ont une couverture souple gris foncé animée d'angles roses, rouges, jaunes ou bleus (trois tailles, de 35 F à 110 F).

Le noir peut être « branché » lorsqu'il est en caoutchouc à relief, comme cette grande pochette à intérieur velours, fermée par une sangle (150 F) ou ce porte-documents à poches intérieures multiples et porte-monnaie incorporé. En revanche, les couleurs fusent sur un sous-main de bureau dont le buvard jaune est retenu par un coin rouge, un bleu vif et deux noirs.

JANY AUJAME.

★ **Dupré Octante, 141, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.**

★ **Marie-Papier, 26, rue Vavin, 75006 Paris.**

★ **La papeterie, 203 *bis*, bd Saint-Germain, 75007 Paris.**





A toutes vitrines !

● **Bouquets de senteurs.**

A partir de ses « notes de tête », le parfum devient, pour soi, synonyme d'évasion d'un quotidien trop aseptisé et, pour les autres, un sillage euphorisant. D'où l'intérêt croissant qu'on porte aux produits pour le bain et le corps qui prolongent le bouquet de senteurs du flacon d'eau de toilette ou du vaporisateur.

Ce flacon se charge aussi de symboles depuis que *Caron* a lancé des modèles de cristal, anciens et modernes, à remplir d'une superbe fontaine de *Baccarat*. *Niki de Saint-Phalle* s'est attachée, avec bonheur, à mettre en bouteilles « les fantasmes et l'érotisme » qui imprègnent sa vie : un thème floral capiteux dans un ravissant cube bleu, coiffé d'une sculpture d'un duo de serpents or et multicolore. *Dyamine* est une élucubration pyramidale dont le bouchon plastifié se termine d'une tige en or au bout en éclats de diamant. *Nina Ricci* remplit de « Fleur de Fleurs » une forme aplatie et numérotée de *Lalique*.

Dans le style rétro, Yvon Coty reprend les vedettes de *Robert Piguet*, « Baghari » et « Bandit », tandis qu'*Houbigant*, retour d'Amérique, lance « Ciao » et « Raffinée ». *Karl Lagerfeld* habille d'un éventail Arts déco son vaporisateur de sac doré. Enfin, deux couturiers ont choisi des présentations de trousses de toilette : « Courrèges in Blue » et « Clair de Jour », de Lanvin.

Les sportives retrouveront le blanc de leur chemisette au crocodile *Lacoste* et les fanatiques d'*Hermès*, leur eau de Cologne en vaporisateur ; « Charlie », de Revlon, se vaporise désormais d'une balle de tennis. Aux lignes pour le bain, dont celles d'*Armani*, de *Chanel*, de *Guerlain* et de *Christian Dior* couvrent la gamme de leurs parfums, il faut ajouter la très belle parure de coiffeuse en forme d'œufs noirs de sept produits de soins d'*Yves Saint Laurent*.

● **Les pichets isothermes.**

Invention britannique, le pichet isotherme du physicien Dewar repose sur une ampoule de verre en double chaussette à l'intérieur d'un matériau antichoc. *Camping-Gaz* vient de déposer une version anticasse de ce principe, tout en acier inoxydable. Il s'agit d'une forme cannelée à l'horizontale pour l'extérieur, de forme cylindrique traditionnelle. Le bec verseur ressort sous le gobelet, vissable au demi-tour. « Isotherm » s'emploie à chaud (vingt-quatre heures) ou à froid (trente-six heures), sans risque de choc thermique. Il comporte une bandoulière pour les randonneuses, existe en deux tailles, 0,85 l et 1,15 l. Ses prix oscillent entre 240 et 286 F pour le plus grand. En vente à *La Samaritaine, à Prisunic, à Carrefour*, ainsi que dans les drogueries et les magasins de plein air.

Au *Bazar de l'Hôtel de Ville*, les modèles pastel ou blancs à cannelures vont avec le service du petit déjeuner en vieux rose, bleu pastel ou blanc, 266 F.

Lotus, 25, rue Bayard, propose des verseuses d'un litre, dont un modèle plastifié blanc, à 150 F, une cafetière à l'ancienne blanche, 280 F, enfin, des modèles à vis, intérieur verre, en noir, bleu ou rouge, 350 F, coordonnés aux services de jardin : nappes, assiettes et gobelets, tout en carton ou papier comme la vaste palette de serviettes.

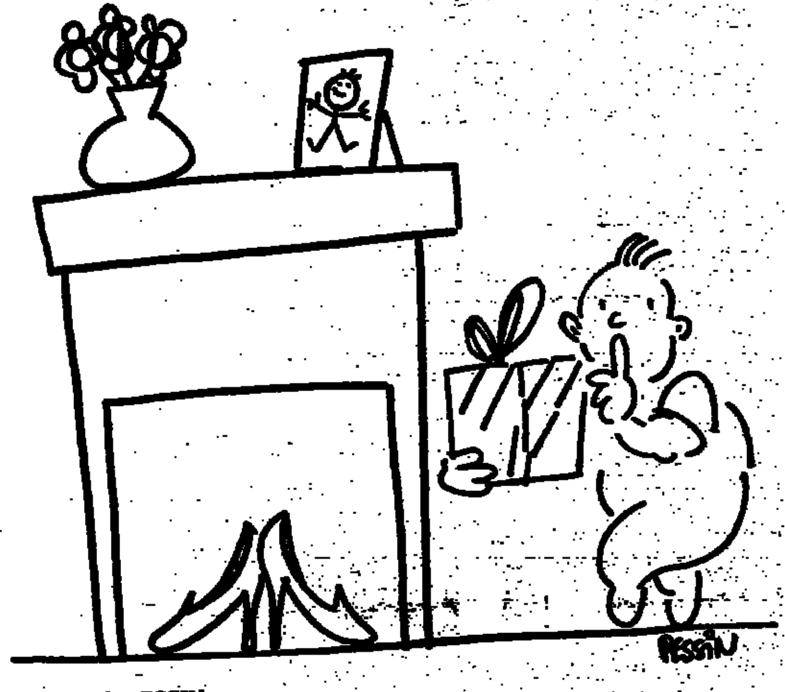
La Vaissellerie, 71, rue Saint-Denis, 85, rue de Rennes, et 80, boulevard Haussmann, lance un rafraîchissoir à bouteille en terre cuite : plus besoin de glaçons, il suffit de plonger le récipient, pendant dix minutes, dans de l'eau froide pour qu'il l'accumule pendant deux heures. 48 F.

Christian Dior, 30, avenue Montaigne et 12, rue Boissy-d'Anglas, propose, dans le même esprit, des cubes transparents de Perspex remplis d'herbes, de barbes d'avoine, à partir de 630 F, assortis aux plateaux à fromage. De charmants légumes-salerons de céramique, 300 F les huit, sont destinés aux buffets de campagne.

● **La rue Jacob.**

Entre les rues de Seine et des Saints-Pères, la rue Jacob déroule un microcosme parisien particulièrement attrayant, où l'on trouve des cadeaux pour toutes les bourses. La mode y est présente, sous des formes multiples, de même que les cadeaux pour la maison, la décoration, la brocante et les antiquités.

A l'angle de la rue Bonaparte, *Simrane* illustre bien les richesses infinies de l'artisanat indien, notamment dans les dessins des voiles de cotons tissés en paréos de 120 × 180 cm, 180 F. Comme tout est grand teint, ils peuvent se dédoubler en tapis de table. Les housses de coussin en carrés de 40 cm se vendent 90 et 115 F, enfin, les panneaux de tissu à couper en robes paysannes nappes, 130 × 350 cm commencent à 245 F.



Dessin de PESSIN.

Au 23, la *Galerie Coach Bag* décline ses inimitables sacs américains en cuir pleine fleur. Celui-ci est teint sans être dégraissé de sorte qu'il se patine à l'usage, supporte la pluie, voire le lavage en machine. Parmi les premiers prix, le célèbre porte-monnaie à cadre rigide dont on raffole outre-Atlantique. Comme toute la collection, ils sont proposés en neuf coloris vifs ou neutres, assortis au porte-clés, à la trousse de maquillage et à l'étui à lunettes, de 220 F à 440 F. Quelque vingt formes de sacs, le plus souvent en deux tailles, vont de la pochette rectangulaire à glissière à la serviette de femme d'affaires, avec le souci du détail raffiné et pratique. Les prix oscillent entre 565 F, le rectangle ou le carré arrondi, et 2 060 F, le cabas du mannequin à glissière intérieure de taille industrielle, à porter en bandoulière ou sur l'épaule.

Toujours au 23, AMP Giffard et son *Atelier d'Anaïs* sont une halte favorite de qui s'intéresse à la broderie et à la tapisserie. Les dés en cloisonné sont à 120 F, les dorés courants ou plus précieux, de 25 à 60 F. Les pochettes à couture en chintz (100 F) peuvent aussi contenir des ciseaux, de 75 à 180 F, en acier doré en forme de cigogne.

Argana expose les bijoux traditionnels de l'artisanat marocain dans un décor aux tons chauds des environs de Marrakech. Les bracelets d'argent s'enfilent sur les poignets, de 150 à 500 F environ, dans les premiers prix, ainsi que les bagues. Les beaux colliers de boules de pâte de verre aux tons africains commencent à 500 F.

Au 36, *Jacques Gautier*, créateur au cours des années 60 des bijoux géométriques, ressort des boucles d'oreilles de la taille d'une pièce de 5 F en émail et en cristal noir et blanc, à motifs abstraits comme peints sur verre, entre 280 et 1 500 F environ le collier.

● **Les cabas**

Jolis, pratiques, originaux, les cabas sont toujours aussi agréables à donner qu'à recevoir. *Sophie Canovas*, qui vient de dédoubler sa ravissante boutique de la place Furstenberg en venant s'installer au 40, avenue Montaigne, propose des fourre-tout à glissière cachée permettant de les transformer en bagage d'avion. Des cœurs multicolores se détachent sur un fond noir, 530 F, 290 F le petit modèle, assorti à un paréo, 545 F, à moins qu'on ne préfère l'imprimé multicolore floral « Varengeville » couvrant le fond blanc.

Souleïado, 1, rue Lobineau (6e), taille en cabas nombre de ses merveilleux cotons imprimés de Tarascon, appréciés dans le monde entier. Doublés ou non, parfois plastifiés, ils vont aussi bien au marché qu'à la plage, 280 F à 374 F.

Enfin, à 95 F, le sac plastifié au décor de poivrons des emballages *Hédiard* peut se remplir de thés, à partir de 13,60 F la boîte, de moulins de sel et poivre, très appréciés par l'entourage de ceux qui suivent un régime, 190 F la paire, ou du présentoir à confitures en métal argenté, tenant cinq pots miniatures, 216 F, récemment créés pour l'ouverture du restaurant de la marque, place de la Madeleine.

● **Les dernières tocantes à module**

Réponse des Suisses aux Japonais, les montres *Swatch* se trouvent désormais à Paris, dans les drugstores et chez *Jean Dinh Van*, 7, rue de la Paix, qui importe toute la collection de ces modèles à la recherche desquels les Parisiennes n'hésitaient pas à parcourir des kilomètres à skis l'hiver dernier. Elles sont étanches à 30 mètres, résistent aux chocs, existent en six couleurs et deux tailles, avec un choix de cadrans, dont certains à trotteuse et dateur. Leur originalité vient de leur conception monobloc dont le module de quartz se recharge facilement par l'utilisateur. Vendues entre 200 F et 250 F, elles ne se réparent pas et sont garanties un an.

Cartier sort un réveil de voyage à quartz de métal et d'émail, chiffres romains grenat ou saphir, sous couvercle à abattant, mesurant 5 × 6 cm, dans un gousset de cuir et velours bordeaux, 1 900 F dans les boutiques *Must*.

S. T. Dupont, 84, rue du Faubourg-Saint-Honoré, allie en lunette l'or, l'acier en bracelet et la laque de Chine pour le cadran en formes plates à quartz, rectangulaires. Elles existent en deux tailles, la plus grande dotée d'un dateur, sont étanches à 30 mètres, à partir de 4 750 F, tout acier.

● **A la boutique du Musée des arts décoratifs**

La boutique du Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, s'étoffe avec des créations d'avant-garde et de tradition. Ainsi les châles Louis-Philippe aux grandes rayures et à la bordure de palmettes sur étamine de laine (690 F) se complètent-elles d'une étole de Jacques Brochier de 120 × 180 cm en beige et noir imprimé d'une énorme rose électronique se diffusant vers le centre, 995 F.

Les petites bagues « affectueuses » d'Arthus Bertrand en or et argent jouent du cœur et des mains, de 600 F à 1 500 F.

Le petit déjeuner de faïence Louis XV dans un décor « Joli Mai » comprend la tasse et sa soucoupe, 91 F, la tasse à café, 79 F, le crémier, 89 F et la verseuse, 235 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.







des mères

Les fées de la couture

LES nouvelles machines à coudre réunissent tant de qualités qu'elles donnent envie d'aller au-delà de la couture utilitaire et de découvrir la couture-décoration. Plus elles sont perfectionnées et plus leur maniement est simplifié. Mais ces Rolls de la couture valent entre *8 000 et 10 000 F.*

Depuis plusieurs années, l'électronique sert à entraîner le mouvement de rotation du moteur. La force de *pénétration de l'aiguille dans le tissu* reste ainsi constante, quelles que *soient la vitesse du travail ou l'épaisseur* du tissu. La toute dernière *génération de machines à coudre est* dotée, en plus, d'un microprocesseur *qui permet une commande électronique* des divers points.

Après effleurement d'une touche s'affichent, sur le tableau de bord, *les réglages de points à programmer* et les pieds-de-biche à utiliser. Plus besoin de feuilleter une notice, le mode d'emploi est disponible en permanence sur la machine. Dans la mémoire électronique sont emmagasinés tous les points utilitaires et ceux de broderie. Ces derniers, combinables entre eux, permettent d'embellir de motifs décoratifs des vêtements d'enfant, des draps et des nappes et de personnaliser serviettes de table et de toilette en y brodant les noms de chacun.

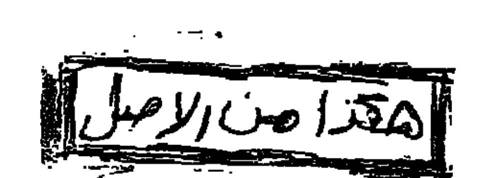
Dans la *gamme de ces machines à* coudre à programmation électronique, la « Creative 1469 » de *Pfaff* exécute différentes broderies dont un *point de croix qui donne un aspect* « fait main ». Elle a aussi en mémoire *quarante-six lettres et chiffres, qui se* visualisent sur l'écran du tableau de *commande par touches.* Elle vaut 8 500 F environ. La firme suédoise *Husqvarna vient de sortir la* « Prisma 980 », qui fonctionne avec *deux cassettes réversibles. Outre la* sélection des points utilitaires, il est *possible de programmer* vingt-cinq points décoratifs ou cinquante-deux *lettres et chiffres. Une fois le texte* composé (noms, adresses et même *petites phrases), la machine le répète* autant de fois que souhaité (8 800 F *environ).*

La « Logica » de Necchi, importée par Thimonnier, a une forme très *épurée,* avec un bras bien dégagé et un écran en oblique pour une parfaite vision des touches. Quatre groupes de programmes sont mis en mémoire : points classiques, broderies à base de bourdon et alphabet. Avant de commencer *le travail, la* machine vérifie — par effleurement *d'une touche « OK » — qu'il n'y a* pas d'erreur de programmation. *Sinon, la lettre « E » s'affiche sur* le tableau lumineux. Cette « Logica » coûte 9 700 F environ.

La machine japonaise « Compal Galaxie » de Brother est, elle aussi, attentive aux fausses manœuvres. Et elle parle ! Elle a en mémoire dix instructions orales — très audibles — *qui indiquent ce qu'il faut faire pour* une correcte mise en route. Ce modèle perfectionné (qui vaut 8 000 F environ) brode des points *décoratifs, des lettres et des chiffres,* que l'on peut programmer un par un *ou assembler. Un accessoire à couteau* latéral coud et coupe le tissu en *même temps, ce qui donne des surjets* impeccables.

J. A.

★ Ces machines sont vendues dans les grands magasins et dans les magasins des marques. A Paris : Pfaff, 5, rue de Rivoli. *Husqvarna, 97, rue du* Cherche-Midi. Thimonnier, 27, rue du 4-Septembre. Brother, 1, rue Etienne-Marcel.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LABORATOIRES Glaxo

Nous sommes un Laboratoire international connu pour la qualité de ses produits et par la réussite de sa recherche. Notre développement, en France et à l'exportation - en très forte progression - nous amène à recruter des collaborateurs dynamiques, capables de mettre en œuvre une grande puissance de travail, recherchant les responsabilités et la performance.

Toutes nos activités sont concernées : Le Siège, le Réseau de la Visite Médicale et la Production.

AUJOURD'HUI, les postes suivants sont à pourvoir :

POUR NOTRE SIÈGE PARIS (16e)

- **MÉDECIN**
  CHARGÉ DE LA GAMME GASTRO-ENTÉROLOGIE
  Ayant une première expérience réussie dans l'Industrie Pharmaceutique, il sera chargé, en étroite collaboration avec le Chef de Produits du développement et de la stratégie thérapeutique de cette gamme. Une pratique courante de l'anglais est nécessaire. *(réf. M 1)*
- **MÉDECIN**
  CHARGÉ DE LA DOCUMENTATION MÉDICALE
  Il aura la responsabilité du Département Documentation Médicale (5 personnes) et de la mise en place de l'informatisation de ce Service. La connaissance de la langue anglaise est indispensable. *(réf. M 2)*



- **11 DÉLÉGUÉS MÉDICAUX**
  COUVRANT LES SECTEURS SUIVANTS :
  - Paris
  - Eure + Orne
  - Finistère
  - Loir-et-Cher + Indre
  - Deux-Sèvres + Charente-Maritime
  - Haute-Vienne
  - Cantal + Corrèze
  - Aveyron + Lot
  - Isère (La Tour du Pin) + Savoie
  - Isère (Vienne) + Rhône
  - Alpes-de-Htes-Provence + Htes-Alpes

  Ces postes s'adressent de préférence à des Délégués confirmés. Toutefois, des débutants justifiant de deux années universitaires après le Bac peuvent postuler. *(réf. DM 3)*



- **CADRE**
  CHARGÉ D'ASSISTER LE CHEF DE PRODUCTION
  Il aura plusieurs années d'expérience réussie dans la production de l'Industrie Pharmaceutique. Connaissance de l'anglais indispensable. *(réf. UP 4)*
- **JEUNE INGÉNIEUR**
  (CENTRALE, AM, CHAM) POUR SON SERVICE ENTRETIEN
  Il aura une bonne expérience des machines de production de l'Industrie Pharmaceutique. Anglais lu, parlé, écrit nécessaire. *(réf. UP 5)*
- **JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN**
  (CNAM, AM, ICAM, IDN)
  Sa mission sera de seconder le Chef du Service "Gestion de production, Ordonnancement, lancement planning". Une connaissance de l'outil informatique et de l'anglais est indispensable. *(réf. UP 6)*
- **TECHNICIEN**
  POUR SON LABORATOIRE DE DÉVELOPPEMENT ANALYTIQUE
  Titulaire d'une maîtrise de chimie, chimie organique ou chimie analytique (2 à 3 ans d'expérience), connaissant l'anglais. Il sera capable d'animer une équipe de techniciens et sera intéressé par l'outil informatique. *(réf. UP 7)*
- **RESPONSABLE**
  RÉCEPTION - EXPÉDITION FRANCE ET ÉTRANGER
  Ayant pratiqué les déclarations en douane et connaissant l'anglais, il aura un minimum de 2 à 3 ans d'expérience. *(réf. UP 8)*
- **EMPLOYÉ (ÉE) SERVICE ACHATS**
  pour le suivi des commandes, avec fournisseurs français et étrangers.
  La dactylo et la connaissance de l'anglais (lu, parlé et écrit) sont indispensables. Une expérience minimum de 2 ans est nécessaire. *(réf. UP 9)*

Ecrivez-nous et précisez vos domaines de compétence et vos préférences. Votre dossier de candidature comportera C.V., photo, prétentions et sera adressé en rappelant la référence concernée, à :

XAVIER FLAMAND - LABORATOIRES GLAXO - 23, RUE LAVOISIER, 27000 EVREUX

bleu

ELECTRONIQUE AVANCÉE — Sud Est ville universitaire

Ingénieur électronicien transmission et traitement de signaux

Cette entreprise française, leader mondial dans sa spécialité, vous offre de participer à des projets de haute technicité à développement très rapide. Votre mission comprend la conception, la mise au point et le suivi de réalisation chez les partenaires industriels, de systèmes de transmission physique de signaux, de codage et de compression de données. Ce *poste est à pourvoir dans une structure évolutive qui offre de réelles possibilités de progression. Il convient à un ingénieur électronicien spécialisé en génie physique et possédant plusieurs années d'expérience dans le domaine du traitement de signaux.* La maîtrise de la langue anglaise est indispensable. Merci d'adresser lettre man. C.V. et prét. s/réf. 4040M à Guy PELLAE qui vous assure une totale discrétion, Sélé-CEGOS Rhône-Alpes, 2 rue du Musée Guimet 69006 LYON Cédex.

sélé CEGOS

Publival

Directeur(trice)

BUREAU D'AIDE SOCIALE

- Diplôme universitaire (minimum licence) ;
- Expérience professionnelle ;
- Connaissances approfondies en organisation et gestion action sociale ;
- Sens du contact ;
- Aptitudes à l'animation et à la coordination.

Cabinet du Maire,
Hôtel de ville d'Angoulême,
16016 Cedex.

STE NORD DE LA FRANCE *recherche son*

DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE

Diplômé d'une école de gestion + DECS si possible, avec 5 ans d'expérience en comptabilité gestion, finance et fiscalité. Animation d'un groupe de travail.

Pour assurer :
- Comptabilité générale et analytique.
- Gestion trésorerie.
- Contrôle budgétaire.
- Plan comptable 1984, avec moyens informatiques.

180.000 F +

Ecrire sous réf. 356/M à SWEERTS, 9, rue du Delta 75009 PARIS qui transm.

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE

recherche pour

AIX-EN-PROVENCE, INGÉNIEUR STRUCTURE

(30-35 ans).

Adresser c.v. et photo sous nº 7.846 *le Monde* service annonces classées, 5, rue des Italiens, Paris-9e.

Importante Association Nautique 29 S. recrute son

DIRECTEUR (trice) GÉNÉRAL (e)

Candidature, c.v., prétentions photo à : STUDIO CONTACT 5, rue Trenen - 29290 LA TRINITÉ - PLOUZANE.

---

emplois internationaux emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

INTERNATIONAL CROPS RESEARCH INSTITUTE FOR THE SEMI-ARID TROPICS (ICRISAT)

recherche pour son Centre Sahélien à Niamey au Niger

UN PHYTOPATHOLOGISTE (PETIT MIL)

FONCTIONS : Le candidat réalisera des recherches portant sur les principales maladies du petit mil en Afrique de l'Ouest tout en prêtant une attention particulière à la mise au point ou l'adaptation des techniques de criblage fiables de champ et de laboratoire pour la résistance au mildiou, à l'ergot et au charbon. Il devra identifier les sources de résistance aux maladies, développer des pépinières permettant l'évaluation multilocationale en Afrique de l'Ouest de ces sources afin de vérifier la stabilité de résistance et de les incorporer dans les variétés améliorées avec l'aide des sélectionneurs du petit mil. Les recherches sur la phytopathologie devront s'effectuer dans le cadre des recherches multidisciplinaires sur l'amélioration du petit mil en Afrique de l'Ouest et le phytopathologiste doit établir et maintenir des rapports avec les programmes nationaux du mil dans l'Afrique occidentale ainsi qu'avec ceux du Centre ICRISAT en Inde.

QUALIFICATIONS : Le candidat doit être titulaire d'un doctorat en phytopathologie avec au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de recherche sur la résistance de la plante-hôte. Il doit être prêt à voyager fréquemment afin de conduire des recherches dans les régions du mil de l'Afrique de l'Ouest. Une expérience de recherche dans l'agriculture tropicale et une connaissance de travail du français seraient souhaitables.

TRAITEMENT : La rémunération et les avantages, de niveau international, seront en fonction de la formation et de l'expérience.

Le phytopathologiste travaillera au Centre sahélien de l'ICRISAT (ISC), situé près de Niamey (Niger), siège régional du réseau de recherches de l'ICRISAT dans la région soudano-sahélienne de l'Afrique de l'Ouest. Le Centre est le principal point de recherche sur le petit mil dans la région et le phytopathologiste fera partie intégrale d'une équipe de scientifiques (petit mil) dont un sélectionneur, un entomologiste et un phythophysiologiste. Les conditions de vie du milieu sont bonnes. Les installations récréatives, médicales et éducatives (en français) sont adéquates. Il est facile d'y établir des correspondances avec les vols internationaux.

Les curriculum vitae, accompagnés des noms de trois personnes pouvant fournir des références, doivent parvenir à l'adresse suivante, dans un délai de 45 jours à partir de la date de l'annonce :

Directeur général, ICRISAT Patancheru P.O. 502 324, Andhra Pradesh, Inde.

INTERNATIONAL PLANNED PARENTHOOD FEDERATION

is a non-governmental organisation constituted of voluntary Associations devoted to family planning and support programmes in over one hundred different countries, largely through its own affiliates.

Applications are invited from suitably qualified applicants to work for the Regional Bureau for the Arab World *based in London for :*

PROGRAMME ADVISER

to provide up-to-date analysis and interpretation of date information on all aspects of the Arab World i.e. family planning, population, social, economic and political trends.

Candidates must have a degree *preferably in social* sciences, together with three years experience in field related research. Applicants must be tri-lingual in Arabic/English/French.

SALARY £ 12,180 p.a. together with other fringe benefits.



Applications in English with full c.v. and names *of two referees* by 8 th june 1984 to :
Director, Personnel & Administration
IPPF, 18-20 Lower Regent Street
LONDON SW1Y 4PW England.

INTERNATIONAL PLANNED PARENTHOOD FEDERATION

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE BANQUE ETRANGERE

Paris 2e recherche pour sa Direction de la

CLIENTELE PRIVEE

CLASSE IV - V *HF*

ayant une expérience bancaire d'environ 5 ans et une bonne connaissance des OPERATIONS TITRES ET BOURSE, pour participer à la tenue des comptes gérés et assurer le secrétariat financier du service (suivi des dossiers, établissement des statistiques, mise à jour de la documentation, etc...).

Ce poste demande une formation Bac + 2 mini. et / ou bancaire (BP 3) ainsi que des qualités de contacts dans le cadre des relations avec la clientèle et les agences.

Env. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions s / réf. 11557 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

RECHERCHE

GOUVERNANTE

Pour personne âgée semi valide. Bonne situation pour personne sérieuse et stable (réf.). Horaire de 13 h à 14 h, après-midi, libre, sauf un w.-e. sur 2.

Tél. : 503-21-02 exclusivement de 17 h 15 à 18 h 15.

Groupe jeunes experts comptables Etoile, recherche

ASSISTANT

Niv. certificat supérieur, diplôme enseignement supérieur apprécié. Expér. 2 ans min., pr révision, assistance et conseil auprès PME-PMI sous la responsabilité directe d'un expert comptable.

Adresser C.V. à CEA, 10, rue Pergolèse, 75116 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CONSTRUCTEUR SPECIALISE EN INFORMATIQUE DISTRIBUEE ET BUREAUTIQUE.

Le souci permanent de qualité qui anime nos équipes, nous amène à spécialiser des INGENIEURS dans la réalisation d'OUTILS LOGICIELS ET MATERIELS.
Ces outils sont destinés à : supports techniques, tests, diagnostics, aide à la réparation sur toutes les gammes de produits de la Compagnie.
Dans cette optique, nous recherchons

RESPONSABLE METHODES D'EXPLOITATION
DU MAGASIN D'OUTILS LOGICIELS

En relation avec les utilisateurs, il sera chargé de :
- la mise en place des normes et méthodes pour améliorer l'automatisation de l'exploitation,
- la sécurité et la régularité de la production des logiciels.

Cette fonction peut convenir à des candidats ayant une expérience dans ce domaine et désireux de mettre à profit ses qualités de contact et d'organisateur.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre, C.V., prétentions) sous réf. 1394 M à Michèle CORBINEAU - BULL TRANSAC BP 92 - 91301 MASSY.

Bull Transac

CONSTRUCTEUR SPECIALISE EN INFORMATIQUE DISTRIBUEE ET BUREAUTIQUE.

Le souci permanent de qualité qui anime nos équipes, nous amène à spécialiser des INGENIEURS dans la réalisation d'OUTILS LOGICIELS ET MATERIELS.
Ces outils sont destinés à : supports techniques, tests, diagnostics, aide à la réparation sur toutes les gammes de produits de la Compagnie.
Cette fonction comprend,

LA GESTION ET LA DISTRIBUTION DES LOGICIELS PRODUITS
POUR TOUTE LA COMPAGNIE

Dans cette optique, l'**INGENIEUR ORGANISATION** que nous recherchons devra également :
- mettre en place des procédures administratives et informatiques,
- assurer la formation des opérateurs,
- réaliser les interfaces entre les concepteurs de logiciels et le réseau commercial.

Cette fonction peut convenir à des candidats ayant une première expérience de réalisation logiciels, et désireux de s'orienter dans un domaine de création et mise en place de structures d'organisation.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre, C.V., prétentions) sous réf. 1393 M à Michèle CORBINEAU - BULL TRANSAC BP 92 - 91301 MASSY.



Transac

INGENIEURS

participez à notre réussite

(Expansion prévue 1984 : 100 %)
Société d'informatique spécialisée en

TELECOMMUNICATIONS
PROCESS INDUSTRIEL
LOGICIEL DE BASE

recherche

INGENIEURS CONFIRMES ET DEBUTANTS

pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS REEL sur minicalculateurs et microprocesseurs.

La QUALITE des relations dans notre entreprise, l'INTERET des projets qui nous sont confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 42 à
Pierre GILLIER
57, rue Vasco de Gama
75015 PARIS

pmp

SEGIME

CONSTRUCTEUR SPECIALISE EN INFORMATIQUE DISTRIBUEE ET BUREAUTIQUE.

Le souci permanent de qualité qui anime nos équipes, nous amène à spécialiser des INGENIEURS dans la réalisation d'OUTILS LOGICIELS ET MATERIELS.
Ces outils sont destinés à : supports techniques, tests, diagnostics, aide à la réparation sur toutes les gammes de produits de la Compagnie.
Nous recherchons

UN CHEF DE SERVICE

INGENIEUR DIPLOME ayant une expérience d'au moins 5 ans dans ce domaine technique ainsi que l'habitude de l'animation d'une équipe d'une dizaine d'Ingénieurs et Techniciens.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre, C.V., prétentions) sous réf. 1390 M à Michèle CORBINEAU - BULL TRANSAC BP 92 - 91301 MASSY.



Transac

Importante Société,
située en **Région Parisienne**
(Branche Automobile)
recherche pour son département **COMPTABLE**

JEUNE CADRE
Titulaire du DECS et d'un diplôme d'une Ecole de Gestion

option Finance/Comptabilité

Dans un premier temps, il sera chargé de la centralisation comptable et de la préparation des bilans et des comptes-résultats.
Il aura à superviser le travail de 6 personnes.
Il est nécessaire qu'il ait acquis 1 à 2 ans minimum *d'expérience professionnelle.*

Ecrire avec C.V., photo et prétentions
sous référence 94523 à
CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 q.tr.

JEUNE AGENCE DE PUBLICITE
recherche sa future

ASSISTANTE DU DIRECTEUR

Vous avez le sens des contacts, une personnalité affirmée, la volonté de réussir, une expérience confirmée du secrétariat de direction.

Vous deviendrez la collaboratrice privilégiée du "patron" en participant à la gestion de l'entreprise et au suivi des budgets de l'agence.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions à

PROMO J
9, rue Lagrange, 75005 Paris

---

laboratoire cerba
recherche

DOCUMENTALISTE
HF

De formation type :
- DUT en carrières de l'information option documentation ;
- Diplôme Technique de Documentaliste délivré par l'INTD ;
- Diplôme de l'Ecole des Bibliothécaires-documentalistes de l'ICP.

Il a acquis la maîtrise des techniques documentaires et une spécialisation en biologie médicale par une expérience en laboratoire ou en hôpital, *ou par une formation scientifique.*

Il est parfaitement bilingue anglais.

Sa mission sera de :
- Créer, organiser un service documentation ;
- Assurer les travaux de recherche de documentation/information ;
- Diffuser l'information ;
- Gérer, contrôler, classer la bibliothèque.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 05.416 M, à l'attention de Catherine DUBIN.

AFFLUENTS

bac **Personnel conseil**
86, rue de Lille 75007 PARIS
CSNCR

ESSELTE METO
N°1 DANS LE MATERIEL DE MARQUAGE

Trois ans après notre diversification dans la balance électronique de comptoir nous sommes au tout premier plan du marché. Suite à une promotion interne, nous *recherchons un nouveau*

CHEF DE PRODUIT

afin de contribuer à accroître encore notre succès.

***De formation Grande Ecole** (HEC, ESSEC,...)* vous possédez de préférence une première expérience dans les produits d'équipement de magasins.

Nous vous confierons les missions suivantes :
- lancement de nouveaux produits
- préparation du plan marketing
- analyse et contrôle des résultats
- études de marché et de la concurrence
- publicité, promotions
- formation des vendeurs....

Une excellente pratique de **l'Anglais** est indispensable pour évoluer dans notre groupe international.

Merci d'adresser votre candidature à
M. WEBER Esselte Meto
112, avenue du Général Leclerc 78220 VIROFLAY

Curriculum



emplois régionaux



VIDÉOCOLOR

à Lyon, filiale du groupe **THOMSON GRAND PUBLIC.**
Nous cherchons, pour nos services techniques, un

INGÉNIEUR ÉQUIPEMENT

A 30 ans au moins, ingénieur diplômé (A et M, ECL, INSA Génie Mécanique), vous avez l'expérience de la production *en série et connaissez mécanique et automatisme.*

Chez nous, vous orchestrez les projets d'automatisation, de robotisation et suivez la sous-traitance. Vous parlez anglais. Votre réussite vous ouvre la porte d'une belle carrière industrielle dans un groupe de taille internationale.

Notre consultant, M. PERROT, vous remercie de lui écrire (réf. 961 LM) chez **ALEXANDRE TIC S.A.** -
7, rue Servient - 69003 LYON.

HAVAS CONTACT

THOMSON GRAND PUBLIC

Important groupe recherche

CONTRÔLEUR DE GESTION

Formation : certificats supérieurs du diplôme d'expert-comptable.
Expérience : 3 ans dans un service financier ou dans un cabinet d'audit.

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo *et prétentions sous réf.* 10223 à PLAIN CHAMPS 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS qui transmettra les candidatures.

DSA INTERNATIONAL
Nous sommes une société d'ex*pertise comptable orientée vers* l'audit et le conseil
NOUS RECHERCHONS

ASSISTANTS CONTROLEURS

Formation supérieure avec 3 ans d'expérience dans un cabinet d'expertise comptable structuré

ASSISTANTS DE CABINET

Formation supérieure 1 à 2 ans d'expérience en cabinet pour participer au développement de notre activité surveillance comptable.
Ces postes peuvent évoluer pour les candidats de valeur vers le conseil et l'audit.
Env. C.V. et prétentions à
DSA INTERNATIONAL
22, pl. du Gal-Catroux
75017 PARIS. T. 267-95-05.

P.D.G. depuis 1957 d'un *GROUPE DE SOCIÉTÉS* (Promotion immobilière, membre F.N.P.C. Lotissement-gestion et création de villages de vacances). Sérieuses réf. bancaires. Continuité assurée.
RECHERCHE
DIRECTEUR 35-50 ans, ayant expérience JURIDIQUE FISCALE et ADMINISTRATIVE.
Ecr. lettre manuscrite + C.V. au siège : B.P. 128
64203 BIARRITZ CEDEX.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS ASSAINISSEMENT VOIRIE ET V.R.D.

BANLIEUE NORD EST PARIS
recherche d'urgence

INGÉNIEUR OU TECHNICIEN ÉTUDES DE PRIX

Expérience région parisienne indispensable
Notions informatique souhaitées.

Écrire sous le n° 45.724 M
RÉGIE PRESSE
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

L'entreprise (moyenne) prestataire de services a 24 ans

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
Très axé sur le développe*ment, doit être assisté* par un chef de service, pouvant superviser la comptabilité, gérer la trésorerie, réaliser analyses financières et d'activités et assurer suivi juridique et fiscal.

Formation adéquate :
Expérience 3 à 5 ans

Env. C.V. manuscrit et photo à
M. CLÉMENT 40, rue Olivier-de-Serres
75015 PARIS.

Organisme important recherche pour Paris ou agence de Versailles
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux.
- *Goût du contact haut niv.*
- Excellente présentation.
- Sens des responsabilités.

Tél. : 500-24-03, p. 43.

Recherchons pour filiale Hôtellerie de luxe

CHEF COMPTABLE

Ayant d'excellentes compétences techniques, familiarisé avec l'informatique et justifiant de 10 à 15 années de pratique de comptabilité et gestion hôtelière, pour *emploi permanent avec* résidence Côte d'Azur.
Adresser C.V. avec prét. à n° *M 076.068 Bleu, 17, r. Lebel* 94307 VINCENNES-Cedex qui transmettra.

VILLE RECHERCHE
pour son Conservatoire Municipal de Musique et de Danse

DIRECTEUR (TRICE)

Aptitudes exigées en plus des *connaissances musicales :*
- animation pédagogie.
- gestion-administration.

Env. C.V. : HOTEL DE VILLE
88, av. du *Général-de Gaulle,*
94550 CHEVILLY-LARUE.

هدا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

ECOUTER, DIALOGUER, CONSEILLER CEUX QUI RECRUTENT

C'est l'essentiel de la fonction que nous vous proposons, à condition que le **téléphone** soit pour vous un réel outil de communication à partir duquel vos qualités humaines, vos aptitudes commerciales et la vivacité de votre esprit puissent s'exprimer pleinement.

Vous aurez pour mission de gérer les ***annonces de recrutement*** *d'une partie de notre importante* clientèle.

Ce *qui* implique une grande faculté d'adaptation et d'analyse vous permettant de juger, de conseiller, de questionner à bon escient et de cerner rapidement le problème posé par les **Chefs du Personnel**, vos interlocuteurs.

Au sein d'une petite équipe, vous serez donc Responsable du budget communication de recrutement d'un certain nombre d'entreprises. A ce titre votre fonction de Conseil s'exercera tant au niveau du contenu des annonces et de leur rédaction, *que du conseil média presse*

Nous souhaiterions bien sûr qu'une **expérience similaire** vous ait familiarisé avec cette fonction, avec le milieu de la presse ou le marché du travail, mais c'est surtout votre potentiel *qui sera déterminant.*

Si ce profil de poste suscite en vous un réel intérêt, mettez-vous en rapport avec nous, vous rejoindrez, nous l'espérons, *la première Agence* Conseil en *Publicité de Recrutement.*

Adresser lettre de candidature manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous référence 94534 à
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.



SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE, 91 MASSY

recherche

ingénieur logiciel

POSITION III A (réf. 234)

pour responsabilité équipe d'ingénieurs logiciels temps réel (10 à 15 personnes).

Domaine d'activités : essais, mesures, enregistrement, destinés à l'aéronautique.
Bonnes *connaissances des mini-ordinateurs* (Digital, Mitra, etc...) *et des microprocesseurs* (Motorola, Intel, etc...).

ingénieur qualité logiciel

CONFIRME (réf. 428)

pour contrôle logiciel études.
Une expérience industrielle minimum de 5 ans est indispensable.
Le candidat doit être intéressé par la méthodologie et la qualité logiciel.

ingénieurs logiciels

TEMPS REEL (réf. 753)

pour applications sur microprocesseurs.
Débutants ou première expérience.

Ecrire avec C.V. et prétentions (en indiquant la référence du poste)
à Direction des Affaires Sociales - B. P. 74
91301 MASSY Cedex

Publicités Réunies

Revue mensuelle recherche

CORRECTEUR-PRÉPARATEUR (H. ou F.)

Plein temps. Salaire à débattre.
Adresser C.V. détaillé et prétentions :

GAULT MILLAU

attention *Dominique Migeon,*
210, rue du Fg-St-Antoine,
75012 PARIS.

Emplois Cadres

CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOIS

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde,* plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune.*

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ________ Prénom ________

Adresse ________

Code postal ________ Ville ________

Nombre d'exemplaires ________ × 7 F (frais de port inclus) ________

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro
5, rue des Italiens 75427-PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

CONSTRUCTEUR SPECIALISE EN INFORMATIQUE DISTRIBUEE ET BUREAUTIQUE.

Le développement de nos affaires non standard nous conduit à proposer 3 postes à des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

FONCTION SUPPORT
(1 poste réf. 1395 SM)

FONCTION DEVELOPPEMENT
(2 postes réf. 1395 DM)

LE POSTE

Ingénieur responsable de la mise en place d'un support interne pour l'activité développement de logiciel orienté télécommunications.
Il prend en charge l'interface avec les autres développements réalisés au sein *de la société.*

Ingénieur prenant en charge selon son expérience, en partie le développement de projets avancés dans les domaines des émulations des réseaux des télécommunications.

LE PROFIL

Ingénieur ayant des connaissances en *systèmes informatiques.*

Formation Ecole d'Ingénieur option informatique ou DEA Informatique, ayant des connaissances de base sur les microprocesseurs, première expérience appréciée.

LE CADRE DE TRAVAIL

Nous assurons la formation sur nos matériels, nos systèmes et notre méthodologie.
Nous privilégions, au sein d'une direction de 50 personnes, le travail en petite équipe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre, C.V., prétentions) sous référence choisie, à Michèle CORBINEAU
BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.

Bull Transac

VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS
40.000 à 80.000 hab.
recrute

2 SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS

Ces emplois seront à pourvoir dans des conditions statutaires
– par voie de mutation ou
– par recrutement direct

Adresser candidature à :
Monsieur le Maire,
Conseiller général
Cabinet du Maire
Hôtel de Ville
93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

capitaux propositions commerciales

PROPOSE INVESTISSEMENT SPÉCULATIF. Nombreuses possibilités. 236-12-30.

AGENCE MATRIMONIALE Leader en France, recherche AGENTS COMMERCIAUX INDÉPENDANTS. Délégués (ées) conseil pour agences parisiennes. 15.000 F mensuel et + possible si : *psychologues,* habitués contacts + expérience commerciale réussie, organisés. Excellente présent. références morales, promotion assurée si stage concluant. Formation assurée. Se prés. à partir du mardi 22 mai, de 10 h à 17 h, avec C.V. détaillé + ph., à GROUPE O.U.I. 4, pl. de l'Opéra, 75002 PARIS.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses *et variées.* Demandez une documentation sur la revue *spécialisée* MIGRATIONS (LM) B.P. 402-09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

ARCHITECTE TRÈS HAUT NIVEAU

- **Forte personnalité**
- **Sens des responsabilités et de la rigueur**
- **Grande expérience du métier.**

Prix d'architecture
Parfaite maîtrise des prix de revient
Point fort : composition architecturale
Disponible
Etudie ttes propositions motivantes correspondant à ce niveau, industrie ou privé.

Ecrire sous n° T 045 726 M – **REGIE PRESSE**
7, rue de Monttessuy – PARIS 7ᵉ.

ARCHITECTE D.P.L.G. très haut niveau

- *Expérience et références 1ᵉʳ ordre dans domaines* diversifiés.
- Dynamisme et sens relations humaines.
- Créativité positive.

Étudie toutes propositions

Ecrire sous le numéro 6 625 *le Monde Publicité,*
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75427 PARIS 9ᵉ.

Jeune fille cherche une place d'employée de bureau à temps compl. Téléphone : 585-56-15.
Libre juillet.

J.H. franco-amér. bi-ling. bi-culturel, diplômé LO russe, univ. amér., rel intern., 5 ans expérience prof. langues/comm. ch. poste terminologue/traduc. ou comm., int. étudie toutes propositions. Ecr. s/n° 3.371 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme 40 ans, cadre juridique, administratif, licence droit privé, DES, 12 ans expérience profes., cherche place temps partiel, région Mantes-Vernon. Ecr. s/n° 6.629 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 35 ans, tot. libre, exp. prof. très diversifiée, intellectuelle, physique, humaine, étudie toutes propositions sérieuses. Ecr. s/n° 7.922 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE de direction

H. 41 ans droit et Sciences Po
- Grande expérience P.M.E. ;
- *Excellent* gestionnaire et commercial.

Anglais, espagnol courants, cherche poste à responsabilités tous secteurs d'activités.
Ecr. s/n° 6.626 *le Monde* Pub., service ANNONCES-CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SUISSESSE
15 a. *d'exp. dans Sté Multinationale,* parl. couramment fr., angl., esp. all., cherche poste à Paris, comme responsable administrative dans sect. paris., relations publiques/presse, év. immobilier. Mme Fiegenheimer, 12, *Route du Cyprès,* 1802 Corseaux Suisse.

Homme 45-50 ans, recherche place CHAUFFEUR DE MAITRE, homme de confiance, secrétaire. *Région Parisienne,* Nord-Est, etc., sauf Midi. Libre sous quinzaine. Disponibilité totale aux 24 heures. Accepte logé et nourri. Ancien service. Ecr. n° 2.892 à EURO-SUD, 2, rue Breteuil, 13001 Marseille.

J.F. *formation littéraire approfondie assure* CORRECTION, RELECTURE OU REDACTION, tous manuscrits et documents. Tél. 326-29-79.

Age 37 ans. CADRE TECHNIQUE. BAT coord. chantier. BET 15 ans exp. 1 an exp. étranger. Anglais, cherche place stable. Etudierai toutes propositions. Ecr. s/n° 6628 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

traduction demande

Germaniste, rech. traductions, réf. étudierait ttes propositions. Téléphone : 504-89-29.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

HOTEL CLASSÉ
STUDIO, 32 m²
MICHEL BERNARD. 502-13-43.

RUE DE LA PAIX
3 P., calme, soleil. Px à débattre, vue urgence. 747-49-88.

4e arrdt

MARAIS, GD LIV. + CHBRE. Bains, POUTRES, refait neuf. 450.000 F 526-39-04.

CŒUR MARAIS
DANS HOTEL PARTICULIER
Nombreuses surfaces.
à rénover. 236-63-62.

BEAUBOURG beau 2 P., tt cft, balconnet. Px : 385.000 F. 325-97-16.

MARAIS
Pas classique, 4/5 pces, 2 s. de bns, entièrement équipées, très ensoleillées, calme, 3e ét. sans asc. Px : 1.300.000 F Tél. : 271-19-48, ap. 20 h.

ILE ST-LOUIS Imm. XVIIe STUD. tt cft, clair. 235.000 F. 325-97-16.

5e arrdt

St-Germain-Maubert. 703-32-31.
140 m². SOLEIL.

Splend. 2/3 P. sur balc., pl. sol., cuis. équip., bns, wc, prix sacr. Prop., 37, rue Monge, 17-19 h, 878-41-65.

JARDIN DES PLANTES, beau studio tt cft. 5e ét., asc., ref. nf. URGENT. 634-13-18.

6e arrdt

RUE MADAME
4-5 p. 110 m² (4 chbres poss.) bel imm. pierres, 5e ét., balcon. travaux à prévoir 1.200.000 F. LITTRÉ 544-44-45.

71, RUE DES SAINTS-PÈRES 60 m², 2 p., haut plafond, parquet Versailles, travaux. 850.000 F. Jeudi 14 h à 16 h ou DORESSAY. 624-93-33.

7e arrdt

AVENUE BOSQUET
LOFT A AMÉNAGER, 137 m² au sol + 20 m², grenier, 7.000 F le m².
LITTRÉ 544-44-45.

9e arrdt

Hôtel particulier 10 p., 500 m développés s/3 plans, calme. ALGRAIN, 285-00-59.

10e arrdt

Près HOPITAL ST-LOUIS
2 P. 198.000 F
Cuisine, équipée, s. de bains Poutres. T. 294-11-33.

11e arrdt

NATION
2 P., tt cft, balc., imm. p. de taille, idéal plac. 319.000 F
LERMS. 355-58-88.

VOLTAIRE à saisir 2 P., 50 m², refait, 3e ét., 253.000 F, crédit tot. possible. 347-57-07.

12e arrdt

DAUMESNIL 3 PIÈCES
Cuis., bains, rénové, sur rue. Bel. imm. 335.000 F. VU URGENCE. 528-99-04.

13e arrdt

PARIS 13e 5 pièces confort
Prix : 700.000 F. 327-28-60.

Part. vend dans Tour ATLAS, studio 35 m² au 30e étage, cuis. équipée, tt cft, cave, parking. Px : 320.000 F. 588-30-43, 10-14 h., ap. 19 h.

14e arrdt

ALÉSIA. STUDIO
30 m² tt cft, 3e ét., asc. 255.000 F. 589-49-34.

ALÉSIA Studio, tt cft Px : 310.000 F. 327-28-60.

Av. RENÉ-COTY. Séj. + 3 ch., imm. pierre de t. 85 m², Prix 785.000 F. 222-70-63.

15e arrdt

8, rue DOCTEUR-FINLAY 5 p., 85 m² s/verdure Park., vis. jeudi 14/17 h.

Bon 15e, libre suite, superbe
STUDIO ÉQUIPÉ
268.000. pptaire. 768-49-94.

LIMITE 7e, 3 P.
Imm. stand., park., calme soleil. 1.150.000 F 567-20-10.

16e arrdt

PRÈS VICTOR-HUGO
Dans imm. p. de taille Pptaire vd 2/3 P. LIBRES, 2, 3, 4, 5 P. OCCUPÉES et dernier étage à aménager. R.C.I. 758-12-21.

EXELMANS
Spacieux 2 p., tt cft, soleil. Etat impeccable, 600.000 F. VERNEL 626-01-50.

17e arrdt

BATIGNOLLES
PROGRAMME NEUF DE QUALITÉ 23 appartements avec parking. Livraison 11/84 s/place tous les jours 14/18 h, y compris dimanche. 228-26-60, 67, place Dr-Félix-Lobligeois.

MARCHÉ DES NOTAIRES
QUARTIER PEREIRE
Rue Laugier, dans Hôtel particulier de caractère 19e siècle, 9 P., surf. habitable 271 m², cour pavée parking 57 m². Libre. Mise à px : 3.000.000 F. Me RIVALLAND, Notaire. Tél. : (1) 500-81-16.

BEL IMMEUBLE RAVALÉ
3 P. 369.000 F
Cuis. équipée, sal. bains cheminées, poutres, tissus moquette. Tél. : 294-11-33.

PL. MALESHERBES
SUPERBE p. de taille, studio + mezzanine. Px : 380.000 F. Exclusif. 766-03-18.

TERNES, b. 3 P., tt cft, neuf, excel. distrib., 1er, ensoleil., sans vis-à-vis + park. + cave. Imp. pierre stand. ascens. 780.000 F, S/pl. ce jour 17 h à 20 h. 16, r. Debrousse. 229-43-12.

ÉTOILE-TERNES
Dans imm. moderne, studio cft, 30 m² environ, kitchen. équipée, entrée, bains, rangements, clair 2e ét., asc. 350.000 F. Cab. Deslandes, 293-68-27.

18e arrdt

ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. 500.000 F, sur place, jeudi, 11 à 13 h 30 et vendredi, 11 à 15 h, 6, r. Coustou.

20e arrdt

6, RUE DE L'EST
3 pces, 58 m², 450.000 F. Téléphone : 533-24-90 (h.r.).

91 - Essonne

GRIGNY (Essonne) dans petit immeuble de 5 étages, beau 4 pièces 88 m² sur jardin, séjour double, 2 chambres, alcôve, rangements, cuisine chêne, cave, parking. 10 mn gare. Prix : 250.000 F dont C.F. 16.000 F. Tél. : 906-68-06.

DOURDAN 10 mn GARE appartement à rénover 70 m², douche, w.-c., grand grenier pavé. Prix 200.000 F comptant et crédit 180.000 F sur 5 ans. Tél. : 901-05-14 le matin.

94 Val-de-Marne

VINCENNES face bois stand. dble liv. + 1 ou 2 chbres, cuis. luxueuse équipée, jard. privatif, 30 m². 1.180.000 F. Park. possib. en +. Téléphone : 222-08-19.

4 PCES, VUE BOIS
Dernier étage, terrasse, box dble, 1.500.000 F, frais notaire réduits. T.E.L.L. 239-30-00 (14 h - 20 h).

VILLEJUIF
Plein centre - Mo en 1985. Petit immeuble totalement rénové, emplac. et prestations de qualité. Charges réduites, chf. individuel. 2 P., 2 P., 4/5 P. 385.000 F - 465.000 F 790.000 F. PRÊTS CONVENTIONNÉS POSSIBLES. LIVRAISON MAI 1984. Tél. : 677-81-50.

Province

HOULGATE
20 mètres de la plage vue sur la mer
APPARTEMENT DE 40 m² SITUÉ AU 1er ÉTAGE
Très ensoleillé, particulièrement impecc., ds villa de caractère, 2 p., s. de bains, w.-c., coin cuis. éq., 5 portes-fenêtres, cheminée, chff. rad. élec., ent. neufs, porte blindée Fichet, petite cave, très faibles charges. Prix 310.000 F. Tél. : 16 (3) 982-25-53 ou 961-12-77. Visible le dimanche 27/5 avec le propriétaire de 11 heures à 18 heures.

GRIMAUD (Var)
4 km mer, 10 km de Saint-Tropez, appart. avec jardin dans belle villa provençale. Possib. 4 à 5 pers. Calme. Vue sur les Maures. Location juillet-août par quinzaine : 6.500 F. Téléphone : (1) 551-61-91.

Part. vd appt 90 m² sur 2 niveaux dans le VIEUX SENLIS. Prix : 720.000 F. Tél. : 458-82-03.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p., PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux, PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

Recherche urgent, 110 à 140 m², Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, paie cpt chez notaire. 873-57-80, même le soir.

Médecin ach. comme placement 60 à 70 m² même occ., 17e arrdt ou b. situé. Leroy, 11, r. Primatice, Paris. Téléphone : 337-97-07.

domaines

A vdre RANCH 25 ha, manège couv., maison 5 ch. tt cft mod. 15' ctre Montréal. Ecr. Dr Kilmarton, Côte du Lac, Montréal. Téléphone : 514-763-23-60.

terrains

EURE dans parc magnifique, poss. tennis, équitation, pêche, 34 parcelles de 2.500 m². Prix 110.000 à 190.000 F. Téléphone : 326-98-66.

forêts

Particulier recherche FORET 200 hectares et + en résineux + château en bon état, téléphonez vendredi 25 mai, (7) 838-39-04.

locations non meublées demandes

Paris

Pour CADRES SUPÉRIEURS et PERSONNEL IMP. SOCIÉTÉ FRANÇAISE PÉTROLIÈRE recherche apparts et villas Paris et environs LOYERS ASSURÉS POSSIBLES 503-37-00 (poste 54).

Journaliste au « Monde » cherche appartement 4 pièces à louer à Paris, rive gauche. Tél. 325-02-43 (le soir).

Collaborateur du journal cherche 75 à 100 m², calme, Paris. Tél. 321-24-83, le matin.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas toutes banl., loyer garanti Tél. : 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

PORTE DE SAINT-CLOUD
Particulier loue à société ou à particulier avec la caution employeur, 4 p. cft, soleil, tél. libre 1-7-84. 6.000 F + charges 800 F env. 608-86-44 ou 41, h. b.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing. 4 p. et plus. 285-11-08.

Parents rech. à louer, pour leur fille étud. : mini-studio ou chambre confort dans Paris. Tél. : 964-67-42 (apr. 18 h.).

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine. 75008 PARIS
APPARTEMENTS STAND. UNIQUEMENT
562-78-99.

Journaliste du « Monde » ch. pour qques mois, 2-3 p. meub., calme. Tél. 551-59-74.

immeubles

PARIS MAGENTA
Imm. de rapport, 916 m² utiles, 2 appartements libres. Prix : 3.700.000 F. J.-M. LEVET S.A.
225-12-03.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS – 227-44-44.

villas

Vds Avignon villa sur 820 m², Saint-Christol 84, villa sur 1.900 m² clôturés, fruitiers. Téléphone : (90) 82-38-43.

Béziers (5 km), part. vend villa F 6 100 m² plain-pied, tt confort, jardin 700 m², puits. Px 490.000 F. Tél. le soir 16 (1) 636-13-50.

propriétés

Rég. Ablis, 70 km Paris, presbytère 19e, 210 m² + atel. d'art. 65 m² + dép., tt cft, jard. planté de 1.200 m² clos sur église romane, 800.000 F. Téléphone : (37) 31-13-59.

Vivez dans un château, 1 h de Paris Ouest, magn. parc, tennis, équitation, 130 m², boiseries, 390.000 F. 130 m² + combles, 2e ét. 250. 250.000 F.Gds studios : 120.000 à 150.000 F. Téléphone : 326-98-66.

BRUNOY, blle ppté de style, très bon état, 10 P., 300 m², parc 1.900 m², résidentiel. ALGRAIN 285-00-59.

SAINT-CAST
demeure contemporaine, prox. plage, autre demeure ancienne Bretagne
M. DE BIRE (40) 65-43-13.

LOIRET
180 KM DE PARIS, vd UNE MAISON DE MAITRE, 6 pces, cuis., s. de bns, de bourg ts commerces, tt cft, sur 1.500 m² de terrain clos. Prix : 580.000 F.
FERME RESTAURÉE, 6 pces, cuis., 2 s. de bns, tt cft, sur 2 ha clos (pce d'eau + dépend.). Px 600.000 F. Tél. (16-86)26-62-57.

Maison type châtelet 900 m², 19, r. F.-Mansart, 91-Mennecy. R.-de-ch., hall, salon, 1 ch., 2 s. à m. dont 1 famil., cuis. équip., bur., s. eau, w.-c. ; étage, 4 ch., s. eau, s. de b., w.-c. Gar., cell., ch. ind. 835.000 F. T. jusqu'à 11 h (93) 83-31-15 puis (93) 20-50-36.

maisons individuelles

Environs VALENCIENNES, à 10 mn. autoroute de Bruxelles, maison pl.-p. sur 1.100 m² de terr. clos. Cuis. équipée, s. de séj. av. terrasse sud, s. de. b., 3 ch., w.c., lingerie. Etage aménagé : 2 ch., cab. de toil., bureau, s. de jeu, chauf. électr., gar., dépend., pelouse, potager. Prix à débattre. Téléphone : 16 (27) 40-18-69.

viagers

9e, RUE FONTAINE, imm. ancien, pierre de taille, charmant, 2 p. tout confort, clarté soleil, 38 m², libre une tête 71 ans. 112.000 F comptant, rente mensuelle 1.500 F.
NOTAIRE 501-54-30.
LE MATIN

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expér., discrétion, conseils.

FONCIAL VIAGERS
19, BD MALESHERBES, 8e 266-32-35. Spécialiste 44 ans d'expérience, étude gratuite, discrète, rente INDEXÉE.

2 p. libre de suite tt cft, 45 m², 3e ét., asc. Me Alexandre-Dumas, 75.000 + 3.500 F. Couple 82-84 ans. 266-19-00.

LIBRE 10e STUDIO
Confort. 70.000 F + 1.400 mois. Téléphone : 268-05-43.

Couple sérieux ach appt Paris ou pavil. près Paris, même occupé, vendeur Leroy, 29, bd Voltaire, Paris. 805-58-70.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social, Tél., Télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE, 562-66-00.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

Siège social
DOMICILIATIONS
Toutes démarches France services
577-56-66.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 17e
Constitution SARL, RC, RM, Secrétariat, Telex, Téléphone.
SRB 293-22-95.

boutiques

Achats

POUR INVESTISSEURS
EMPLACEMENT PHARE
AVENUE FOCH
Locataire 1er ordre
RAPPORT ANNUEL
116.000 F
(Hors taxes et hors charges)
PRIX 1.200.000 F

AVENUE MOZART
RAPPORT ANNUEL
90.000 F
Hors charges
PRIX : 900.000 F
ÉTUDE BOSQUET 705-06-76.

locaux industriels

Ventes

BATIMENTS INDUSTRIALISÉS COMMENT PAYER MOINS CHER
Les Etablissements PRIVE commercialisent directement les bâtiments industrialisés (80 m² et +) de leur fabrication. Cette vente directe, permettra à l'acheteur de réaliser de notables économies aux conditions suivantes :
– S'occuper lui-même du chantier ;
– Faire réaliser une dalle en béton par un maçon ;
– Faire son affaire du montage ou accepter une facturation séparée pour le montage.

Les bâtiments peuvent servir d'entrepôts ou d'ateliers, et, avec aménagement, de magasins et même de bureaux.

Adresser demande à PRIVE S.A., B.P. 30, 94701 MAISONS-ALFORT CEDEX sous référence 52. Téléph. : 375-94-00 poste 52.

fonds de commerce

Ventes

CINÉMA A VENDRE : deux salles Arts et Essai, bien implantées culturellement dans centre de grande ville universitaire du Sud-Est. Bon état global. Chiffre d'affaires sup. à 1,2 million de francs (120 millions d'anciens francs). Soutien financier de l'État à percevoir. Conv. à exploitant dynamique. Ecr. s/no 7.920 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locaux commerciaux

Ventes

ATELIER LOFT 18e
2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. 500.000 F. s pl. jeudi, 11 à 13 h 30 et vendredi, 11 à 15 heures. 6, r. Coustou.

Locations

FBG POISSONNIÈRE
Local commercial 100 m², 2e étage, 63.000 par an.
225-67-02

VOUS VOULEZ CRÉER UNE CONCESSION ? UN CENTRE V.O. ? Loue 1.500 m² Paris, 10e, au prix de 15.000 F / mois. Ecr. à R 3034 DEER, 72, bd Sébastopol, 75003 Paris.

PLEIN CENTRE PARIS
Loue local fermant à clé donc indépendant pour stocker 50 VÉHICULES au prix de 170 F/mois par véhicule. Ecr. à R 3033, DEER, 72 boulevard Sébastopol, 75003 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre Renault 18 break GTL avec attache remorque. 3.500 km année 84. Prix : 55.000 F. Tél. : 402-22-08.

Collaborateur vend Peugeot 305 GLD, blanche, intérieur bleu chiné, tissu, sortie : 1/84. Garantie 6 mois. kms : 7.000. Prix : 54.000 F. ETAT IMPECCABLE. M. SETTBON. Tél. : 990-48-99, 95350 ST-BRICE.

A VENDRE
Renault 18 GTD - Février 1982 + attelage. 46.000 F - 65.000 km, disponible fin juin, amortisseurs arrière 10.000 km, pneus neufs avant. DELION 360-36-85 (bureau). 841-93-87 (domic. ap. 19 h.).

R 12 BREAK
EMBRAYAGE, PEINTURE NEUFS. Bon état général, 1971. Prix 6.000 F. Tél. : 547-15-20, jusq. 23 h 30.

LANCIA PRISMA
le bon choix
exceptionnel
REVISIONS GRATUITES
1An ou 25 000 km
PARIS 14e
(1) 539.57.33

de 12 à 16 C.V.

VENDS COUPÉ MERCEDES 250 C.E. ETAT EXCEPTIONNEL. Téléphone : 434-47-23 ou 009-38-45.

plus de 16 C.V.

URGENT
A VENDRE
BUICK REGAL 75, Coupé, 6 cyl., excellent état. Tél. : 636-91-45. A partir de 19 heures.

divers

BMW
CONCESSIONNAIRE
G.A.P.
WAGRAM
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00

véhicules utilitaires

Vds camionn. EBRO, type F-275 Diesel, année 83. Prix : 45.000 F. Tél. 437-68-82 ou 406-74-00 de 13 h à 15 h.

l'agenda du Monde

Artisans

Imprimerie Beraud et Cie
Tous travaux commerciaux et publicitaires, édition, photogravure.
Tél. 272-96-19.

Achat Livres

HENRI LAFFITTE
achat comptant de LIVRES
13, r. de Buci-6e. 326-68-28.

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner 588-74-36.

COMPTOIR FRANÇAIS
ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS et DÉBRIS OR, OR DENTAIRE OBJETS D'ART, BIBELOTS, HORLOGERIE, LETTRES ET TIMBRES-POSTE
TEL. 227-40-54 +
14, bd de Courcelles, Me Villiers.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER, 225-47-47.
35, rue du Colisée, 75008.
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

DIRECT USINES
Grd choix, TOUTES MARQUES. BOCAREL 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris 11e.

Cours

MATHEMATIQUE, PHYSIQUE
Toutes classes secondaires
MATH. SUP. SPÉCIALE
Prof. expérimenté. 558-11-71.

Comédiens

Pour son film
TERRITOIRE, LA CHIENNE
Michel Bergër recherche
une comédienne capable d'effectuer un véritable « travail d'acteur » s'apparentant à la redistribution du lien espace/mouvement dans certaines recherches de danse moderne, d'une part capable de faire la preuve que le travail précédent, lorsqu'il débouche sur des gestes d'une haute obscénité, conduit en fait à une partition liturgique et sacrée.
Michel Bergër Production.
Téléphone : (3) 997-20-36.

Cours de danse

Paris-XVe, nouveau centre de
DANSE ORGANISE STAGE
Les 2 et 3 juin 1984.
- Danses africaines
- Initiation stretching par Claire Roussier et Claire Moreau.

ESM, 152, rue de Javel, 15e. Renseign. : 557-09-29.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.600 F, Paris.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi, 222-44-44.

Détectives

AFI JB KINSON
538-70-09
3, r. de l'Arrivée, PARIS-15e.
TOUTES MISSIONS
RAPPORTS UTILISABLES DEVANT LES TRIBUNAUX
FACILITÉS DE PAIEMENT.

Stages

Stages de perf. allemand, 4 ou 6 semaines en provence. Eté 84, 30 h/sem., cours + TD avec Allemands. 600 F/sem. Camping, repas à la ferme 40 F/j. - CERCLE au Viou, 04300 FORCALQUIER. 92/752531.

Clubs d'informatique organisent en Corse, du 30/7 au 11/8, stage d'informatique + randonnées en montagne (région de Corte). Prix, pension complète + activités : 3.000 F. S'inscrire avant le 28 mai auprès de : Pierre Romani, lycée de Corte, 20250 Corte. Tél. :(95) 46-07-35 (h. de repas).

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer. (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais, aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
écrire. **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate Kent Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454
ou Mme Bousson 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel (3) 959.26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

ANGLOSPEAK school of english studies vous souhaite la « bienvenue » à ses cours d'été et d'automne en SPOKEN ENGLISH. Enseignement spécialisé et progrès rapide. Pour toute information, s'adresser à : ANGLOSPEAK, 18, Eyre crescent, Edinburgh, Scotland.

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité
A PARTIR DE 180 F
le rouleau (7,80 m x 0,91 m).
Gd choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papier de couleurs.
MAGASINS D'EXPOSITION :
CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 Paris. Tél. 307-24-01.
CAP, 27, av. Rapp, 75007 Paris. Tél. 555-88-22.
CAP, 47, Cours de la Liberté, 69003 Lyon. Tél. (7) 860-02-54.
Vente par correspondance. Documentation complète et échantillon contre 10 F par chèque.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS
CAP, spécialiste réputé de canapés, haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 110 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).
Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places, tissu à partir de 3.510 F. Un cossu 3 places en cuir véritable à 5.650 F en veau pleine fleur à 8.600 F.
Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.
CAP 37, r. de Cîteaux 75012. 307-24-01. 27, avenue Rapp 75007. 555-88-22. et 47, cours de la Liberté 69003 LYON (7) 860-02-54.

Éditions

L.A.F. Editions
ATTEND VOS MANUSCRITS
40 bis, rue de Tolbiac, 75013.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Instruments de musique

PIANOS D'OCCASION
1/4 de queue, 1/2 queue, grdes marques présentées par accord., 15 % de rem. s/pianos neufs
10, RUE JEAN-MACÉ
Jeudi 14 h à 19 h. 370-66-94.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTREMER. TÉL. 359-76-88.

Pour les jeunes

GRANDES VACANCES, Yonne, Les Lutins 3-12 ans, poneys, poterie, vie fam., petit effect. ; 3-5 a, 30 % remise. Mai, juin. (86) 66-05-52.

Stages équestres

Juin à Septembre, Cévennes et Val de Loire. Manège, promenades, randonnées (enf., ado., mixtel, tous niveaux. LE CLUB VERT (6) 903-50-80.

STAGES DE TENNIS ÉTÉ 84
Directeur technique : DIEP MICHEL, moniteur de TENNIS D.E., classé à 2/6.
9 courts : 7 en gazon synthétique, 2 en dur.
Dates : du 2 juillet au 26 août (8 semaines).
Spécial jeunes : (de 8 à 13 ans). 9 au 15-7, 23 au 29-7, 6 au 12-8, 20 au 26-8.
Prix du stage de tennis seul : 1.100 F/adulte, 900 F/jeune.
Hébergement : Studio de 2 à 3 personnes : 300 F/semaine/1 pers.
Hôtel 3 étoiles : 700 F/semaine/ pers.
Pension complète : 770 F/semaine/pers.
1/2 pension : 450 F/semaine/pers.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Office du Tourisme, le Tripode, 73000 Le Corbier. Téléphone : (79) 64-28-58.

Nettoyage

NETTOYAGE quotidien et périodique tous locaux INTER-SERVICE, 207-53-00

Papyrus

PAPYRUS D'EGYPTE
Peint main, gros, 1/2 gros, part. à part. de 55 F. 85, r. M.-Ange, 75016. 651-61-67.

Maroquinerie

VENTE au PRIX DE GROS
Sacs, bagages, cadeaux. VISCONTI, 5, r. M.-le-Comte 272-16-88. Me Rambuteau.

Matériel de bureau

A vendre meubles de bureau luxueux + télex. Px inter. Contactez 563-88-80.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % pure laine
PRIX POSEE 79,50 F TTC m²
Téléphone : 658-81-12.

MOQUETTES 1er CHOIX
100.000 m²
Tous types et coloris
Prix entrepôt
Pose assurée. 757-19-19
BINEAU MOKET'S

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Pte d'Italie, Paris, tourisme, repos retraite, reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, avenue de Vitry. 94800 VILLEJUIF. (1) 726-89-63, (1) 638-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

A LOUER, juillet, près lac Lacanau (33), villa 4 chambres, 2 salle de bains, tout cft., jardin dans complexe rés., tennis, club hippique, planche à voile. Prix : 10.000 F. Téléphone : 16 (56) 02-10-48 (de 14 h à 19 h).

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-41-75.

Loue été, grande maison, 15 km plage, région Montpellier. Tél. : (67) 59-92-39.

Sud Charente, forêt à 300 m au bout du pré, bourg à 4 km, grande maison rurale rénovée tout confort, cuisine équipée, lave-linge, télévision, grande salle de bains, grandes cheminées. Juin, juillet, août, septembre. 3.000 à 4.500 F/mois, possibilités par quinzaine. Tél. : (45) 98-25-93 de 13 h à 15 h et après 20 h 30.

A LOUER
GORDES (84-Luberon), maison de hameaux sans vis-à-vis. Juillet-septembre. Tél. : 705-75-84, après 20 h.

A LOUER, dans l'année et juin et septembre, appartement équipé, 4/5 personnes, sur le port de l'Herbaudière, île de Noirmoutier. 494-64-71.

CANNES
Locations meublées saisonnières du studio au 4 pièces et villas. Soleil, 96, rue d'Antibes, 06400 CANNES. Téléphone : (93) 39-17-01.

LA GRANDE-MOTTE
loue studio, jardin, terrasse tout près plage, centre et port. Août, 3.800 F mois. JUIN ou SEPT. 1.200 F quinz. Tél. mat. av. 9 h, 321-24-68 ou H. bur. Boiron, 268-17-72.

Loue août-septembre. Maison bord mer, 4 p., LES GOUDES. Tél. (91) 61-33-72 H.R.

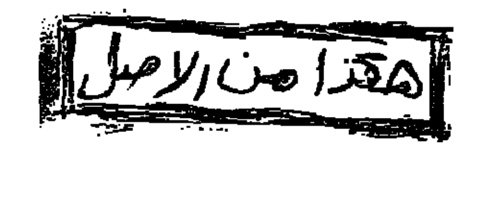
VACANCES ÉTÉ 84
Mer – Campagne – Montagne
Enfants, jeunes, familles
PEP (1) 523-20-20
Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public, 48, rue d'Hauteville, Paris-10e.

Randos, raids Auvergne-Alpes-Pyrénées, juin-oct. : 7 j. 497 F en gîtes. MENDI, 4, rue Weygand, 33700 Mérignac (56) 45-50-77.

A louer, villa tt cft, 1 km plage, 1re quinzaine août, Ste-Maxime (Var). Tél. (73) 62-80-93.

LOCATIONS CAP-D'ADGE LANGUEDOC MÉDITERRANÉE LOGEMENT SÉLECTIONNÉS TARIF SANS SURPRISE 3e SEMAINE GRATUITE. Écrire AGENCE MERCURE 34300 CAP-D'ADGE (C).

COSTA BLANCA, à louer villas, appts, Bourdon, 2, rue B.-Delessert, 77140 Nemours. (6) 428-41-52.



هكذا من الاصل

Le Monde

économie

AFFAIRES

EN DÉPIT D'UNE AIDE MASSIVE DE L'ETAT

Le secteur de la machine-outil régresse

La 13e Biennale de la machine-outil ouvre ses portes à Paris (1) dans une atmosphère morose. *« 1982 et 1983 furent de mauvaises années. La reprise des investissements promise par l'INSEE pour 1984 se fait attendre. On verra au cours du salon, mais, pour l'heure, nous ne sommes pas optimistes »* dit-on au syndicat professionnel. Les commandes françaises engrangées en 1983 ont été en recul de près de 10 % sur l'année précédente. Morosité et faillites. Ramo, Cazeneuve, Innovations mécaniques, Dufour, ont déposé leur bilan. Muller et Pesant est en règlement judiciaire, et Albert en liquidation de biens (160 salariés dans la Somme qui, aujourd'hui, occupent l'entreprise). Le secteur n'emploie plus que 15 000 personnes contre 17 500 deux ans plus tôt et 27 000 en 1975. Il y a dix ans, la France était cinquième producteur mondial. Aujourd'hui au neuvième rang, elle est dépassée par la Suisse et est en voie de l'être par la Roumanie.

Lorsque la gauche arrive au pouvoir, elle lance, très motivée, un plan de sauvetage, baptisé pompeusement *« programme de développement »* de la machine-outil, un secteur si *« symbolique »* pour socialistes et communistes. Une enveloppe de 4 milliards de francs d'investissements sur trois ans est estimée nécessaire, dont 2,3 milliards seront apportés par l'Etat : 1 400 millions de crédits de politique industrielle et 900 millions de prêts du FDES (Fonds de développement économique et social). Il s'agit du neuvième plan en l'espace de dix ans, mais, pour la première fois, un gouvernement « met le paquet » : l'aide publique correspond à quelque 20 % du chiffre d'affaires de la profession pour chacune des trois années.

Las, loin de se « développer », la production chute en volume de 20 % en 1982, puis de quelque 3 % encore en 1983, à cause de la dégradation persistante des investissements industriels. Dans ce contexte, les regroupements souhaités avec raison par les pouvoirs publics (les entreprises de plus de cinq cents personnes ne représentent que 30 % de la production nationale contre 66 % au Japon) prennent plus de temps que prévu. Des considérations syndicales, politiques (le cas Dufour) ou financières (le cas Hernault-Somua, filiale du groupe Schneider) ralentissent encore le processus. Des contrats de développement sont néanmoins signés, et l'argent accordé. Les crédits de politique industrielle distribués ont été de 570 millions de francs sur 1982 et 1983 ; 340 millions seront ajoutés cette année, et le reliquat sera versé en 1985. Une large part des fonds du FDES a été versée.

Mais la production française a régressé à 4,3 milliards en 1983, alors qu'elle devait atteindre 4,8 milliards de francs et 5,9 milliards en 1984, selon le Plan. Les objectifs de doublement de la production en trois ans ne seront pas atteints. Ni d'ailleurs celui de la réduction du taux de pénétration étrangère de 60 à 30 % : les importations ont représenté encore 57 % du marché, l'an passé.

Concurrence japonaise

L'industrie française n'a que de rares satisfactions. La fabrication de machines à commandes numériques – son point faible notoire – a crû de 45 % l'an passé, pour atteindre 1 960 millions de francs. L'objectif qui était de développer ces productions pour qu'elles représentent 50 % du total en 1984, sera, lui, atteint : le total, il est vrai, étant beaucoup plus faible que prévu. NUM, filiale de la Télémécanique, seul producteur des commandes numériques, a su en profiter pour multiplier sa production par cinq et ses exportations par vingt-cinq. Quelques autres entreprises (MFL, Premecam, Rouchaud...) semblent, d'autre part, tirer leur épingle de ce jeu difficile. Mais, dans l'ensemble, toutes les positions acquises demeurent extrêmement fragiles. Les concurrents japonais restent, en particulier dans l'usinage, dix à cent fois supérieurs en taille aux pôles français. La RFA a pris conscience de son mal (la faible électronisation de ses produits) et commence à y remédier. D'un point de vue financier, on sait déjà que nombre des regroupements effectués ne sauraient atteindre l'équilibre avant 1987 ou 1988 *(voir les encadrés)*.

Les conséquences sont doubles : d'une part, le plan machine-outil, qui s'achève en théorie à la fin de l'année, aurait donc besoin d'un prolongement supérieur au « reliquat » prévu pour 1985. Les entreprises, d'autre part, devront accroître encore leur taille et leurs implantations à l'étranger. Les regroupements qui ont eu lieu se sont effectués dans un cadre strictement franco-français, mais certains pôles commencent à envisager une seconde phase de restructuration à l'échelle européenne ou mondiale, et à chercher des partenaires étrangers. En auront-ils les moyens ?

Le ministre de l'industrie ne croit guère aux plans sectoriels. Ses moyens, en période de restriction budgétaire, sont, il est vrai, limités. M. Fabius n'a ainsi guère pu trouver de crédits (hors les prêts du Fonds industriel de modernisation) pour les équipements avancés de productique, pourtant priorité numéro un du IXe Plan. On peut douter qu'il accepte dans ces conditions de financer une rallonge au Plan de 1981. Faute de persévérance du gouvernement, l'industrie de la machine-outil, affaiblie et au milieu du gué, n'a plus d'espoir que dans une sensible reprise des investissements cette année. Aura-t-elle lieu ? Derrière la machine-outil, c'est tout le sort de l'industrie des biens d'équipements mécaniques qui se joue. *« L'enjeu est considérable : c'est notre indépendance, notre emploi, notre niveau de vie, c'est le maintien en France d'une véritable société de création et d'entreprise. C'est à terme une nouvelle hiérarchie des puissances industrielles »*, a déclaré M. Jean Le Garrec, en inaugurant le Salon le 22 mai. On ne saurait mieux dire.

ERIC LE BOUCHER.

(1) *Le Salon, qui réunit 1.400 exposants de 23 pays, est ouvert jusqu'au 29 mai, au Parc des expositions de la porte de Versailles.*

Intelautomatisme se doit d'être européen

Intelautomatisme, qui devait regrouper Huré, Graffenstaden et Hernault Somua (HES), a eu une naissance difficile. Prévue dès *l'origine du plan gouvernemental*, la fusion Huré et Graffenstaden n'est intervenue qu'en 1983, avec pour actionnaires le groupe Suez pour 51 % et la Compagnie *générale d'électricité* (CGE) *pour* 49 %. HES, toujours à l'écart, devrait rejoindre le groupe avant la fin de l'année. Schneider, propriétaire, *devrait sortir de cette affaire* après un versement d'un solde de tout compte, qu'auraient accepté les pouvoirs publics... mais qu'Intelautomatisme jugerait insuffisant.

HES (fabrication de tours) viendrait alors, si l'opération se réalise, compléter les centres d'usinages de Graffenstaden et les fraiseuses de Huré. Intelautomatisme a réalisé un chiffre d'affaires de 400 millions de *francs l'an passé*. Son PDG, M. Etienne Roussel, recherche des partenaires étrangers (européens ou autres) et estime devoir conquérir 10 % du marché européen en 1988, et la troisième place sur le Vieux Continent, *pour survivre*. Pari *très difficile*, face aux Japonais, qui contrôlent 40 % du marché des centres d'usinage, et aux Allemands.

Pour réduire de façon *« drastique »* ses coûts de production, Intelautomatisme va se concentrer sur son usine de Strasbourg, fermer celle de Bagneux et ses *ateliers de Rungis et de Ouzain*, et supprimer la moitié des onze cents salariés du groupe dans la machine-outil (par Fonds national pour l'emploi, FNE, mais aussi par licenciements). *L'enveloppe des crédits prévus* au Plan *en* 1982 (850 millions de francs) s'avère insuffisante pour financer le nouveau plan de développement 1984-1988, et M. Roussel, *qui n'espère pas atteindre un* équilibre financier avant 1987-1988, demande un nouvel appui des pouvoirs publics.

Machines françaises lourdes privilégie l'exportation

Constituée le 2 septembre 1982, Machines françaises lourdes (MFL) est un holding financier *qui regroupe* Berthiez-Saint-Etienne *machines-outils* (tournage) et Forest-Liné (fraisage, alésage). Son capital de 250 millions de francs est détenu *par la* Sopari (IDI) *pour* 35,2 % *et par neuf groupes* industriels pour 7,2 % chacun (Alsthom, Schneider, USINOR, SACILOR, SNIAS, SNECMA, Dassault, Renault et Peugeot). *Après avoir abandonné certaines* usines et mis en place un FNE pour 650 personnes, MFL a désormais 1 420 employés.

Les machines *« lourdes »* capables d'usiner des pièces de très gros volume constituent un *marché très particulier d'environ* 3 milliards de dollars à l'échelle mondiale, que se disputent six à huit concurrents. MFL détient 4 % de ce marché et en vise 6 % à l'horizon 1987. *Disposant* de 250 millions de prêts à long terme et d'une ligne de crédits de 300 millions pour des acquisitions à l'étranger (une filiale MFL Machine Tool a été créée aux *Etats-Unis, qui y a racheté* Goldsworthy pour 51 millions de francs), M. Louis Tardy, président du directoire, se tourne en priorité vers l'étranger, où il espère réaliser 80 % de son chiffre *d'affaires en 1987*.

Pour l'heure, pourtant, son plan *« dérape »*. Les ventes, *l'an* passé avec 530 millions, ont été de 10 % inférieures aux prévisions. L'entreprise ne pourra pas atteindre son équilibre *d'exploitation avant 1986, si tout se* passe bien. Les actionnaires s'en inquiètent. *« Relativement optimiste »* néanmoins, M. Louis Tardy estime que *« le retard sur le plan n'entame pas les chances de MFL »*. Mais il ajoute, *« à la condition que l'on maintienne la volonté politique de développer la machine-outil française »*. Façon de *dire qu'il aura encore* besoin et de ses actionnaires et de l'Etat.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,4195	8,4215	+ 70	+ 95	+ 90	+ 120	– 10	+ 110
$ can.	6,5076	6,5106	+ 59	+ 94	+ 90	+ 128	+ 17	+ 125
Yen (100)	3,6177	3,6201	+ 168	+ 183	+ 329	+ 347	+ 1019	+ 1081
DM	3,0754	3,0769	+ 160	+ 171	+ 310	+ 324	+ 909	+ 961
Florin	2,7323	2,7338	+ 135	+ 147	+ 267	+ 281	+ 783	+ 831
F.B. (100)	15,1294	15,1371	+ 31	+ 103	+ 67	+ 175	+ 36	+ 389
F.S.	3,7200	3,7225	+ 259	+ 277	+ 510	+ 538	+ 1491	+ 1563
L (1 000)	4,9908	4,9935	– 153	– 124	– 292	– 253	– 999	– 887
£	11,6863	11,6949	+ 316	+ 368	+ 563	+ 630	+ 1459	+ 1662

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	10 1/2	10 7/8	10 9/16	10 15/16	11	11 3/8	12	12 3/8
DM	5 1/16	5 7/16	5 3/8	5 3/4	5 5/8	6	6	6 3/8
Florin	5 3/8	5 7/8	5 11/16	6 1/16	5 3/4	6 1/8	6	6 3/8
F.B. (100)	12 3/8	12 7/8	11 1/16	11 13/16	11 1/8	11 3/4	11 3/4	12 5/16
F.S.	1 3/8	1 7/8	3 3/8	3 3/4	3 9/16	3 15/16	4 1/8	4 1/2
L (1 000)	14	15 1/2	14 1/2	15 1/2	14 5/8	15 5/8	15 7/8	16 1/2
£	7 3/8	7 7/8	8 7/16	8 13/16	8 7/8	9 1/8	9 1/2	9 7/8
F. franç.	11 1/2	12	11 5/8	12 1/8	12 15/16	13 7/16	13 5/16	13 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le déficit d'avril « justifie amplement le maintien des strictes disciplines collectives » de mars 1983 estime le ministère

Le résultat des échanges obtenu en avril – soit un déficit de 4,4 milliards de francs, après correction des variations saisonnières – est *« décevant »*, souligne le ministère du commerce extérieur et du tourisme. Il *« justifie amplement le maintien des strictes disciplines collectives mises en œuvre en mars 1983 et exige de nos entreprises qu'elles poursuivent sans relâche les efforts consentis depuis un an pour développer leurs exportations et accroître leurs parts de marchés »*.

Le quai Branly ajoute : *« Les résultats obtenus, notamment vis-à-vis des États-Unis, démontrent clairement que le succès est possible. C'est seulement au prix d'une démultiplication de ces efforts en direction, notamment, de tous les marchés des pays industrialisés, à commencer par ceux de nos partenaires au sein de la Communauté, que nous pourrons parvenir à l'équilibre de notre commerce extérieur, condition indispensable pour que l'économie française retrouve la voie d'une croissance durable. »*

Pour sa part, le ministre de l'économie et des finances a indiqué, le 22 mai, que *« ce n'était pas un bon résultat »*.

M. Jacques Delors est préoccupé par le fléchissement, en avril, du surplus industriel, revenu de 9 milliards de francs par mois en moyenne au premier trimestre à 6,3 milliards. Ce recul, qui se produit malgré la bonne conjoncture allemande, pourrait s'expliquer par les *« hésitations »* de l'activité en Italie et en Grande-Bretagne.

D'une façon plus générale, la poussée de la demande en biens intermédiaires, dont a bénéficié la France, est en train de se calmer. La demande de biens d'équipement en Europe reste forte, mais celle de biens de consommation stagne ou même recule. Si le solde du commerce industriel restait encore un ou deux mois au niveau d'avril, il y aurait lieu de *« réfléchir »*, a souligné le ministre de l'économie et des finances. Par secteurs, le résultat d'avril est lié à un fort fléchissement du solde positif enregistré dans le domaine des biens d'équipement professionnel (2,9 milliards de francs contre 4,1 milliards en mars), ainsi qu'à une sensible aggravation du solde négatif en matière de biensde consommation (1 milliard contre 0,2). Le déficit énergétique s'est légèrement accru, passant de 15,5 milliards de francs en mars à 15,9 milliards de francs. En revanche, les échanges agricoles ont enregistré un excédent de 0,7 milliard (– 1 million en mars).

Par zones géographiques, le déficit s'est sensiblement creusé à l'égard des autres pays de la CEE, s'établissant à 6,9 milliards de francs contre 5,4 milliards. Alors que le solde négatif des échanges s'est réduit à l'égard de l'Allemagne fédérale (– 1,9 milliard contre – 2,6), il s'est accentué vis-à-vis de la Belgique, des Pays-Bas et surtout de l'Italie. Il est pratiquement resté inchangé vis-à-vis de la Grande-Bretagne.

A l'égard des autres pays de l'OCDE, le déficit a augmenté (– 1,5 milliard contre – 1,1), alors qu'il a diminué vis-à-vis des pays de l'Est (– 0,2 milliard contre – 0,8). Avec les pays du tiers-monde, l'excédent s'est réduit (1,2 milliard contre 1,6).

ÉQUIPEMENT

Le projet de tunnel sous la Manche

M. Fiterman suggère une intervention financière de la CEE

Saisi du rapport du groupe bancaire franco-britannique sur le financement du tunnel sous la Manche (*le Monde*du 23 mai), M. Fiterman, ministre français des transports l'a qualifié de *« contribution positive aux études menées sur ce projet »*. Le ministre a rappelé qu'un tel projet devrait être exécuté *« sans apports de fonds publics ni d'engagements financiers des Etats »*. Il a indiqué qu'une intervention financière de la CEE pouvait *« être envisagée »*, comme le suggère le rapport.

A Londres, M. Nicholas Ridley, secrétaire aux transports, s'est montré beaucoup plus réservé, regrettant que le groupe bancaire n'ait pas respecté le principe préalablement posé, à savoir l'absence de toute contribution budgétaire ou de garantie des gouvernements.

Par ailleurs, le consortium Euroroutes, créé il y a plusieurs années par plusieurs sociétés britanniques (British Steel, John Howard, notamment) et françaises (Chantiers de l'Atlantique et Grands Travaux de Marseille) a rejeté immédiatement le rapport, accusant les banques d'avoir utilisé des bases de départ erronées. Euroroutes défend un projet mixte (un tunnel central de 10 kilomètres, flanqué de deux ponts métalliques vers la Grande-Bretagne et la France).

Selon les banques, la solution du tunnel à deux voies, retenue par elles, coûterait 7,5 milliards de livres et le pont-tunnel d'Euroroutes 24,8 milliards de livres.

ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS

● **Hausse des prix de 0,5 %.** – L'indice américain des prix de détail a augmenté de 0,5 % en avril, ce qui correspond à un rythme annuel pour les quatre premiers mois de 1984 de 5,1 %. En mars, le coût de la vie ne s'était accru que de 0,2 % après des hausses de 0,4 % et 0,6 % respectivement en février et janvier. Pour l'ensemble de 1983, l'augmentation de l'indice était ressortie à 3,8 %, alors que pour 1984 les experts tablent généralement sur une hausse de l'ordre de 5 %. – *(AFP.)*

● **Baisse de 6,4 % des commandes de biens durables.** – Les commandes américaines de biens durables ont chuté de 6,4 % en avril, en raison notamment d'une baisse de 40,4 % des commandes militaires. Il s'agit de la première baisse mensuelle de ces commandes depuis juillet 1983 et aussi de la plus forte depuis près de quatre ans. En dehors de la défense nationale, les commandes de biens durables ont baissé de 2,2 %. – *(AFP.)*



• LE MONDE – Mercredi 30 mai 1984 – Page 21

AUTOMOBILE

Renault n'a perdu officiellement que 1,57 milliard de francs en 1983

La Régie Renault a perdu 1,576 milliard de francs en 1983 pour un chiffre d'affaires consolidé de 110,2 milliards de francs (non compris American Motors et Mack, les deux filiales de Renault aux États-Unis). Apparemment, la dégradation des comptes par rapport à 1982, où les pertes étaient de 1,281 milliard, n'est pas énorme. Mais ce résultat n'est obtenu que par une modification de la présentation comptable : les frais de démarrage et d'industrialisation des produits et organes nouveaux sont immobilisés au bilan pour un montant net de 699 millions de francs relatif à l'exercice 1983 et pour 1 121 millions au titre des exercices antérieurs.

A présentation comptable identique, reconnaît Renault, la perte serait de 2,831 milliards de francs en 1983 à comparer à 751 millions de francs en 1982, soit un quasi-quadruplement de celle-ci en un an.

Renault, dont les résultats sont pour la première fois certifiés par des commissaires aux comptes, publie *enfin la contribution avant impôts* de chacune de ses quatre branches. *L'automobile – qui bénéficie* à plein de la modification comptable *– a dégagé en 1983 un bénéfice de* 674 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 82,27 milliards de francs (74,6 % des activités). Les filiales financières (dont Renault Finances, installées en Suisse) sont elles aussi largement bénéficiaires de 736 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 10,36 milliards.

En revanche, Renault porte comme un poids mort son activité camions, dont les pertes *consolidées* (2,212 milliards de francs) représentent 15,37 % du chiffre d'affaires de la branche (14,389 milliards de francs). Quant aux autres entreprises industrielles du groupe (le machinisme agricole mais aussi l'ingénierie et la productique), leur perte, avec 872 millions de francs, atteint 17,25 % du chiffre d'affaires (5,054 milliards de francs).

Pourtant l'activité de Renault a *été croissante. Le chiffre d'affaires* en France, à structures constantes, a augmenté de 2,3 % par rapport à 1982 (avec 58,4 milliards de francs) ; dans les autres pays de la CEE, la progression est de 20 % et Renault, malgré une très vive concurrence, a réussi à sauvegarder sa première place parmi les constructeurs européens ; enfin les ventes ont augmenté de 30 % en Amérique du Nord (Mexique compris) et de 22 % en Amérique du Sud. Globalement, l'évolution du chiffre d'affaires, qui sert de référence pour les titres participatifs émis par la Régie (1 milliard de francs en 1983) est de 4,1 %.

Balance extérieure bénéficiaire

En cette époque où le débat est *vif, notamment avec le Parti communiste*, sur la nécessité des implan*tations à l'étranger, il faut* noter que la balance des échanges de Renault est bénéficiaire de *21,1 milliards* de francs dont 16,6 milliards pour la branche automobile. Des chiffres qui devraient clore le débat.

Deux indications enfin montrent à la fois la force et la faiblesse du constructeur. Renault, engagé dans un vaste effort de renouvellement de sa gamme, de modernisation de ses usines – *un impératif pour regagner* compétitivité et parts de marché *trop délaissées aux marques étrangères* depuis le début de l'année, – a accru ses investissements de 24 %. Avec 10,5 milliards de francs (dont 54 % réalisés en France), ceux-ci représentent 9,6 % du chiffre d'affaires, ce qui est un bon niveau au regard de ce que font les autres grands constructeurs mondiaux (même si la productivité des investissements n'est pas toujours comparable).

Mais, parce que la Régie continue de perdre de l'argent et que son actionnaire – l'Etat – ne fait que médiocrement son devoir en lui imposant *des charges nouvelles* (dans le machinisme agricole en 1984) sans accroître sa *contribution, la firme* de Billancourt doit emprunter. Son endettement à long terme est désormais de 28,3 milliards de francs et ses charges financières nettes représente 3,3 % du chiffe d'affaires. Une évolution inquiétante.

B. D.

En Grande-Bretagne

JAGUAR VA ÊTRE VENDU AU SECTEUR PRIVÉ

Le gouvernement britannique va vendre en 1984 au secteur privé le *constructeur automobile Jaguar, qui* fait partie du groupe nationalisé British Leyland, a annoncé, *le 22 mai*, le secrétaire au commerce et à l'industrie, M. Norman Tebbit. Après de graves difficultés financières dans les années 70, Jaguar est actuellement la division la plus brillante de British Leyland avec près de 600 millions de francs de bénéfices en 1983.

La décision de « privatiser » Jaguar était attendue. Les Britanniques craignaient même la vente de cette marque à General Motors. Mais cette remise, division par division, du constructeur britannique à des intérêts privés risque de peser sur British Leyland, qui avait bien besoin des bénéfices de Jaguar pour assurer son développement. – *(Reuter.)*

● **British Leyland va fermer une usine de camions.** – La filiale poids lourds de British Leyland, BL Truck, a annoncé le 22 mai la fermeture de son usine de Bathgate, à l'ouest d'Edimbourg, en Ecosse. Mille sept cent soixante-dix emplois seront ainsi supprimés en deux ans.

SOCIAL

DEUX DÉLÉGUÉS DE TALBOT MENACÉS DE LICENCIEMENT

Une partie d'échecs absurde entre le gouvernement et le groupe PSA

L'automobile française doit d'abord faire face à un problème de financement. Les résultats de Renault – publiés le 23 mai – montrent que le maintien d'un niveau d'investissements comparable à *celui* des autres grands constructeurs, indispensable au renouvellement de la gamme, a entraîné un alourdissement important de l'*endettement. Celui-ci* approche désormais 30 % du *chiffre d'affaires.*

La situation est pire encore *dans le groupe* Peugeot SA *et* particulièrement chez Citroën, *dont les capacités d'emprunt* sont désormais limitées. La pu*blication par les Echos du plan de* gamme de Peugeot, Talbot et Ci*troën pour les cinq prochaines* années souligne les consé*quences de cette faiblesse finan*cière, qui a coûté 12 milliards de *francs de service de la dette* au groupe l'an passé. Citroën ne *remplacera* la 2 CV *et* la CX – pourtant tombées chacune à *moins de 1 % du marché français* – qu'en 1986 pour la première et 1988 *pour le haut de gamme.* Et les deux autres marques du groupe *ne sont* guère mieux loties.

*C'est au regard de ces diffi*cultés financières – qui sont au *centre des réflexions de la com*mission nationale de l'industrie *présidée par M. François Dalle* – qu'il aurait fallu, juger les de*mandes de suppressions d'em*plois présentées par Citroën *comme l'un des moyens de rega*gner de la compétitivité et de *meilleurs marges d'autofinance*ment. Or, au lieu de cela, le mi*nistre des affaires sociales* et de la solidarité nationale, M. Béré*govoy – piégé, il est vrai, par* une grande maîtrise de la CGT *sur ce dossier, – et le président* de Citroën, M. Calvet, se livrent *une partie d'échecs qui n'a plus* rien à voir avec l'industrie et ses *nécessités.*

En refusant *« temporairement »* tous les *licenciements* chez Citroën et en les condition*nant à l'ouverture de négocia*tions sur la réduction de la durée *du travail, M. Bérégovoy n'a ja*mais dit que ceux-ci n'étaient *pas justifiés* (il sait qu'ils le sont) ; *il a simplement* cherché à mettre en position de faiblesse la direction de Citroën (c'est elle qui sera jugée responsable si elle refuse la négociation) et à tirer son épingle du jeu vis-à-vis de la CGT. Il attend un « geste » de la part de M. Calvet.

Ce dernier a bien ressenti cette décision comme un piège. Il veut d'autant moins de la réduction du temps de travail que, du fait du chômage technique, les salariés de l'entreprise ne doivent guère travailler plus de trente-cinq heures par semaine. Or cette formule donne plus de souplesse à l'entreprise (il n'y a pas de chômage technique à Rennes, où la production de la BX marche bien) et lui coûte moins cher. De plus, si Citroën devait céder, toute l'automobile française suivrait, avec inévitablement un renchérissement de ses coûts salariaux. Il réfléchit donc depuis quatre jours au moyen de renvoyer la balle dans le camp du gouvernement. La procédure engagée à l'encontre de Mme Nora Tréhel et M. Yves Bonggiorno, les deux principaux responsables CGT de Talbot-Poissy, *pour non-respect de la loi* sur le droit syndical – dont tout *le monde sait qu'elle ne débou*chera pas sur un licenciement, – *n'est qu'un pion avancé.* La CGT l'a compris qui a traité cette ini*tiative de « mesquine et méprisable »* mais a ajouté qu'elle ne se *laisserait pas « impressionner par une telle attitude ».* Ce n'est *donc qu'une escarmouche. La ré*ponse sera plus vive ; la gamme *est vaste, d'une demande de* suspension provisoire de poursuite *(comme Creusot-Loire)* à la démission de M. Calvet, clamant bien haut *qu'il n'est plus possible* de gérer normalement un groupe privé en France.

Alors que se joue cette partie d'échecs qui confine à l'absurde, les résultats du commerce extérieur montrent une dégradation de la balance automobile, naguère florissante. A ce rythme, elle sera bientôt franchement mauvaise.

BRUNO DETHOMAS.

LE SYNDICAT DE LA SIDÉRURGIE LORRAINE QUITTE LE CONGRÈS DE LA MÉTALLURGIE CFDT

Le Syndicat de la sidérurgie lorraine a quitté, *le 22 mai*, au Creusot, le XXXIXe congrès de la Fédération générale de la *métallurgie* lorraine après que le quitus eut été voté à M. Georges Granger, secrétaire général (71 % pour, 28 % contre et 1 % d'abstentions). Le desaccord porte sur le fonctionnement interne de la fédération, le syndicat de la sidérurgie lorraine estimant que ce n'était pas au conseil fédéral, mais à la « branche sidérurgie » de la fédération d'arrêter *les positions de la CFDT dans* ce secteur. Les délégués ont quitté le congrès, *mais ont laissé un « porteur »* de mandats (5 200 sur environ 90 000).

A Blénod-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), M. Serge Valli, cinquante-deux ans, ancien sidérurgiste, a été désigné secrétaire régional de la CGT, en Lorraine. M. Valli, *qui était jusqu'à* présent responsable de la métallurgie CGT *en Lorraine, succède* à M. Denis Bonvalot, nommé à la Fédération syndicale mondiale (FSM), à Prague, où il animera le secteur européen. Ce changement d'homme, indique notre correspondant, correspond à un renforcement des structures régionales de la CGT en Lorraine.

Enfin, la coordination syndicale de *l'usine* SACILOR de Gandrange-Rombas, regroupant la CGT, la CFDT, *la* CFTC, FO et *la* CGC, a annoncé la mise en place *d'un comité de parrainage destiné à « réunir tous les hommes de bonne volonté pour la défense et la promotion du site ».* Il est présidé par M. Jean-Claude Sose, ingénieur de SACILOR, et doit avoir le soutien des élus régionaux.

● **La revalorisation des tarifs médicaux.** – Le ministère des affaires sociales a approuvé le vendredi 18 mai l'accord tarifaire signé entre les caisses nationales d'assurance-maladie des salariés et des travailleurs indépendants, d'une part, et la Fédération des médecins de France, de l'autre, sur les tarifs des médecins conventionnés. A compter du 15 mai, la consultation du généraliste passe à 70 F (+ 7,6 %) celle du spécialiste à 103 F (+ 8,4 %) celle du psychiatre à 165 F (+ 10 %), le KC (acte chirurgical) à 12 F (+ 4,3 %), le K (diagnostic) à 11,65 F (+ 1,3 %), le Z (radiologie) de 7,40 F à 8,60 F et 9,40 F selon les catégories de médecins (soit une augmentation de 2,8 % à 3,3 %). Le 30 janvier 1985, la visite du généraliste sera portée à 85 F (+ 4,9 %), celle du spécialiste à 110 F (+ 9 %), celle du psychiatre à 170 F (+ 5,6 %). D'autre part, les indemnités de déplacement *unifiées*, seront portées à 15 F – avec une *majoration supplémentaire* de 10 F à Paris, Lyon et Marseille.

● **Médicaments : hausse des prix de 1 % en août.** – Le prix des médicaments remboursables augmentera de 1 % à compter du mois d'août, a annoncé le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP). Cette hausse est la seconde accordée par les pouvoirs publics depuis le début de l'année, un relèvement du prix des médicaments de 3 % étant intervenu au mois de février 1984. Mais la profession considérait que la hausse de février ne constituait qu'un rattrapage, puisque ce relèvement avait été promis, selon elle, pour octobre 1983 et n'était finalement pas intervenu. Pour 1983, la hausse autorisée ayant été de 3 % seulement, la profession avait demandé une augmentation de 4,5 % pour 1984 (*le Monde* daté 5-6 février). Le SNIP considère, en conséquence, que ce que lui accordent les pouvoirs publics est *« insuffisant ».*

CONJONCTURE

● ***Les réserves de change de la France.*** – Les avoirs officiels de change de la *France* s'élèvent à 433,4 milliards de francs à la fin du *mois d'avril, soit une augmentation* de 3,2 milliards par rapport au mois de *mars. Les avoirs en devises ont* augmenté de 4,2 milliards en un *mois, s'élevant à 79,5 milliards* de francs, contre 43,9 milliards en avril 1983.

(Suite de la page 9)

هكذا من الأصل

IMPOTS

Les systèmes fiscaux français et étrangers

I. – Majorité d'hier, majorité d'aujourd'hui : une étonnante convergence

par PATRICK DE FRÉMINET (*)

Les contribuables ne sont pas contents. Ceux qui les font payer non plus. Décidément la France, a bien, au 1er janvier 1984, 54 748 000 sujets sans compter les sujets de mécontentement.

Les payeurs dénoncent le poids de l'impôt et des cotisations sociales. Ceux qui font les politiques fiscale et sociale considèrent aussi qu'il y a excès. Mais cette concession est aussi constamment affirmée dans les discours que purement platonique dans les faits. Nombreux sont ceux également qui stigmatisent l'iniquité de la répartition des prélèvements : la part des cotisations sociales et de la fiscalité indirecte est trop forte, celle de l'impôt sur le revenu trop faible. C'est ainsi que M. J.J. Dupeyroux dans un récent article (1) n'hésite pas à écrire que notre imposition sur le revenu *« suscite l'ahurissement – et la risée – de tous les experts étrangers »*.

Pour les contribuables la fiscalité est un sujet passionnel ou plutôt une série de chocs. Les trois émotions principales sont le pensum déclaratif de fin février, l'annonce au début de chaque mois de septembre de la manière dont le Léviathan va les manger l'année suivante ; enfin la triste et inexorable chute des feuilles d'impôt qui parsème les mois d'automne. Le sentiment dominant est caractérisé par l'incompréhension de ce qui se passe et une résignation attristée, ponctuée de quelques subites colères catégorielles.

Le discours des hommes politiques utilise une terminologie étonnament ressemblante d'un parti à l'autre, d'opposition ou de majorité, d'hier ou d'aujourd'hui. Il s'agit toujours de faire enfin la vraie réforme fiscale que le pays attend. Celle-ci est bien entendu parée des plus beaux atours puisqu'elle est de justice, d'équité, d'égalité, de simplicité et naturellement jamais pénalisante. Il y a, c'est vrai, des nuances et ce que certains appellent introduire plus de solidarité entre les Français, d'autres le traduisent plus crûment par *« faire payer les riches »*.

En bref les contribuables voient la fiscalité dans l'instant, l'important étant seulement ce qui change par rapport à l'an passé. Pour les hommes politiques et même les économistes, les considérations relèvent de la philosophie ou de la prospective lointaine ou utopique.

Taxer plus fortement les hauts revenus

Entre ces deux extrêmes n'y a-t-il pas une autre approche qui tout simplement tenterait de replacer la politique des prélèvements oligatoires dans sa perspective et son évolution historiques. C'est la condition première d'un débat public qui n'existe pas. La question est de savoir si les faits et les chiffres de ces dix ou douze dernières années donnent raison au discours politique, celui qui veut que la réforme vers plus d'équité et de justice soit toujours à faire ?

Considérons d'abord l'impôt sur le revenu. Le premier étonnement est que le clivage politique traditionnel gauche-droite n'existe pratiquement pas. La politique suivie se résume à taxer plus fortement les hauts revenus et à alléger la charge fiscale pesant sur les petits revenus. Il n'y a que des différences de degrés et de techniques entre la gauche et la droite, sauf sur quelques points financièrement mineurs.

Il nous faut énumérer les mesures principales, les rapprocher, ce qui est rarement fait. En effet, il n'y a pas eu de réforme brutale de la fiscalité mais une multitude de modifications. C'est leur ensemble et leur orientation cohérente qui font leur force.

Les deux notions-clés sont la non ou la sous-indexation et le plafonnement.

La majorité d'avant 1981 a utilisé avec constance la sous-indexation des limites des tranches les plus élevées du barème. Ainsi de 1975 à 1980 les deux dernières tranches n'ont été relevées que de 19 % et 28,4 %, celles des deux premières de 61,5 et 60,9 % (hausse des prix de la période : 64,2 %).

La nouvelle majorité a rejeté cette technique, qu'elle a considérée comme sournoise, préférant la création d'une nouvelle tranche à 65 % (au lieu de 60 %). Mais elle n'est pas en reste avec l'ancienne majorité puisque, depuis quatre ans (revenus de 1980 à 1983), elle marque sa fidélité à des prélèvements exceptionnels. Ceux-ci, majorant forfaitement la cotisation d'impôt, sont nettement progressifs. Les taux des deux derniers vont de 5 à 8 %, ce qui porte le taux marginal réel de l'impôt au-delà de 70 %.

Pour les abattements salariaux on a fait un panachage entre plafonnement et non ou sous-indexation. La déduction de 10 % et l'abattement de 20 % ont subi le même sort. Plafonnés à partir de 1973-1975 pour le second et de 1979 pour le premier, ils étaient en principe indexés. En fait les gouvernements successifs ont régulièrement bloqué le jeu de l'indexation. Le 10 % n'a progressé que de 28,3 % pour une hausse des prix de 57,7 % entre 1979 et 1983. Pour le 20 % l'indexation a joué deux fois de 1977 à 1983 : 27,8 % au total pour une hausse des prix de 89,9 %.

Les déductions forfaitaires spécifiques (5 à 40 %) accordées à quatre-vingt-neuf professions sont plafonnées depuis plus longtemps à 50 000 F non indexés. Il est vrai que, dénoncées par le Conseil des impôts, tous les programmes politiques ont proposé de les supprimer. Ce fut fait en 1974 pour la déduction dont bénéficiait les membres de cabinets ministériels.

Sans doute le chiffre de 89 avait-il quelque chose de sacré puisque la nouvelle majorité a élargi le cercle des professions favorisées : depuis 1983, les écrivains et compositeurs ont droit à une déduction forfaitaire de 25 % plafonnée. Dans une conjoncture difficile pour tous, une telle création a de quoi étonner. Sans doute a-t-on voulu encourager ceux qui, par les lettres et les sons, adoucissent ou font oublier, un temps, les ennuis financiers des autres.

Nous en arrivons aux déductions du revenu global. Ce sont les diverses lignes sympathiques que l'on trouve à la quatrième page de la déclaration d'impôt sur le revenu : intérêts d'emprunt, assurance-vie, ravalement, économie d'énergie, dons aux œuvres, investissements en actions...

La majorité d'avant 1981 a, là aussi, pratiqué la politique de non ou sous-indexation du montant des déductions. Certes celles-ci profitent plus aux hauts revenus. Mais il s'agit en fait d'une peau de chagrin. Avec toutefois deux exceptions : la déduction pour dons aux œuvres fixée en pourcentage du revenu ne se déprécit pas et a même été élargie (1 % à 1,5 %) ; la création d'une déduction nouvelle pour favoriser l'acquisition d'actions (loi Monory 1978).

A l'usure du temps, la nouvelle majorité a préféré une politique plus active de réduction. C'est pour les revenus de 1983 qu'elle a décidé de transformer la plupart des déductions du revenu en réduction d'impôt. Cette formule diminue la portée des déductions qui cessent d'être d'autant plus favorables que le taux d'imposition est plus élevé (exemple : une déduction de 7 000 F représentait pour le contribuable dont le taux marginal était de 50 % une économie de 3 500 F, une réduction d'impôt égale à 25 % ne lui économisera plus que 1 750 F).

Les taux retenus sont de 20 % ou 25 % et s'appliquent aussi bien au CEA (successeur du Monory), à l'assurance-vie, aux intérêts d'emprunt qu'aux économies d'énergie. Par ailleurs, pour les intérêts d'emprunt, de loin la réduction la plus importante, la durée de l'avantage est, pour les contrats souscrits à partir du 1er janvier 1984, réduite de dix à cinq ans.

Cependant, cette orientation rigoureuse est à nuancer. Les plafonds ont été relevés. La déduction pour dons aux œuvres est très élargie : de 1,5 % à 5 % en deux ans. De plus, une nouvelle réduction a été créée (fonds salariaux). Enfin celle pour les économies d'énergie a été un peu élargie.

En conclusion, les politiques des deux majorités, différentes dans leurs principes, ne le sont pas dans leur objectif. Cependant, les effets du changement de principe se font sentir dès maintenant pour les contribuables à revenus très élevés. Mais comme il est prévisible, les plafonds évoluant peu, ils affecteront assez rapidement tous les contribuables dont le taux marginal dépasse de 5 ou 10 points le taux de 20 % ou 25 %.

Sur un point – le quotient familial – la divergence est réelle entre les deux majorités. Mesure phare de la politique familiale aux yeux de l'ancienne majorité, celle-ci a même élargi le quotient familial en 1980 (une demi-part supplémentaire pour le troisième enfant).

La nouvelle majorité n'a pas annulé cette mesure, mais a plafonné l'effet en impôt du quotient familial. Ce plafonnement est indexé (9 250 F par demi-part pour 1983). La divergence ne doit cependant pas être surévaluée, car l'effet du quotient familial a toujours été *de facto* plafonné (pour 1980, à 15 420 F par enfant et, pour le troisième, à 23 130 F).

Si l'on laisse les mesures générales pour examiner les catégories de revenus, les convergences entre les majorités l'emportent encore.

Après avoir exclu la déduction des déficits fonciers du revenu global (1976), la précédente majorité a réduit de cinq points (1978) les taux des déductions forfaitaires pour les revenus des propriétés urbaines (de 25 % à 20 %) et rurales (de 20 % à 15 %). La nouvelle majorité a poursuivi dans cette voie en décidant une nouvelle réduction de cinq points à compter de 1981. Ces mesures touchent tous les détenteurs de revenus fonciers, mais ceux-ci sont plus nombreux dans le haut de l'échelle des revenus.

Cette dernière observation est encore plus exacte pour les revenus de capitaux mobiliers. Si les deux majorités maintiennent à 25 % le taux du prélèvement libératoire sur les obligations, il est à noter que l'abattement de 3 000 F (1976) est resté stable jusqu'en 1983, où il a été porté à 5 000 F. En matière de dividendes, la déduction de 3 000 F (1978), réservée aux contribuables dont le revenu n'excède pas la limite de la tranche de 45 %, n'a jamais été relevée.

Les petits et moyens redevables allégés

C'est en matière de prélèvement libératoire sur les revenus de capitaux mobiliers, autres que les obligations (bons de caisse, dépôts, comptes sur livrets, etc.) que les convergences sont les plus grandes. Relevé de 30 % à 33,3 % (1974), il a été porté d'abord à 40 % (1978), puis différencié (1980) entre produits anonymes (42 %) et non anonymes (38 %). La nouvelle majorité a porté ces deux taux à 50 % et 45 % (1983). A cela s'ajoute pour les bons anonymes un prélèvement de 1,5 % du capital au titre de l'impôt sur les grandes fortunes (2 % en 1984).

Il faut aussi citer la taxation généralisée des plus-values immobilières (1977) et des gains nets sur valeurs mobilières cotées (1979). Le paradoxe a voulu que ce soit la nouvelle majorité qui atténue les effets de ces impositions en les simplifiant, ce qui était bien nécessaire. L'atténuation relative réelle de ces taxations a été largement compensée, il est vrai, par la création de l'impôt sur les grandes fortunes (1982) et l'alourdissement des droits sur les grosses successions (1983).

Les notions-clés sont ici l'indexation et la surindexation, ainsi que la création de mécanismes d'abattements nouveaux.

Nous avons vu que les limites des premières tranches du barème ont été, dans le passé, plus rapidement relevées que les autres.

Les limites d'exonération générale et spécifique aux salaires et pensions ont, elles, été relevées plus vite que la première tranche du barème. Ainsi, de 1976 à 1983, elles ont crû de 109 % à 114 %, pour une hausse des prix de 107 %.

Cela est encore plus vrai pour le seuil en dessous duquel l'impôt dû n'est pas perçu par l'État : de 1977 à 1983, ce seuil a été relevé de 96,7 % pour une hausse des prix de 89,9 %.

A partir de 1978 a été créé un abattement spécifique pour les petits contribuables. Cet abattement a été relevé de 36 % en deux ans (hausse des prix, 26 %). En 1981, il a été remplacé par une décote d'inspiration comparable mais plus large et plus forte. Les montants de cette décote ont été, en deux ans, relevés de 42,3 % (contribuables imposés sur une part) et de 75 % (une part et demie) pour une hausse des prix de 22,2 %.

Les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans ou invalides ont droit à des abattements supplémentaires. Multipliés par quatre en 1973, ils ont depuis progressé de 223 % environ (hausse des prix, 189 %).

En matière de pensions et retraites, un abattement de 10 % a été institué en 1977. Régulièrement relevé depuis, il a atteint en 1983 le chiffre de 21 400 F par foyer. Il ne s'applique donc pas, malgré son élargissement, aux très grosses retraites.

Par ailleurs, en 1975 a été créée une déduction pour frais de garde d'enfants (1 800 F puis 3 000 F en 1977) réservée à une minorité de contribuables. Son champ d'application a été élargi, en 1982 et en 1983, à tous et son montant porté à 4 000 F.

Il y a lieu d'évoquer enfin deux mesures très importantes liées à la sécurité sociale, difficiles à classer, car ambivalentes. Il s'agit d'abord de l'imposition à l'impôt sur le revenu des indemnités journalières de sécurité sociale (1979). Elle ne s'applique pas à certaines indemnités (accident du travail, longue maladie et maternité) ni quand le revenu net global n'excède pas la limite de la deuxième tranche (28 780 F en 1983).

La seconde est le 1 % social (assis sur le revenu imposable). Créée en 1982, elle est étendue en 1983 aux plus-values et aux revenus soumis à des prélèvements libératoires. Elle ne touche pas les non-imposables et comporte une décote en faveur des petits contribuables. Ces deux mesures sont caractéristiques : ayant une vocation générale, elles ne s'appliquent ni aux contribuables exonérés ni aux très petits contribuables.

Ce rappel montre qu'il est faux de dire que rien n'a été fait en matière de fiscalité pendant douze ans. Il n'y a pas eu de grandes réformes certes. Mais une série de mesures additionnées les unes aux autres ont formé un ensemble particulièrement imposant et complet. D'autant plus que leur orientation est claire et constante. Les seules mesures importantes allant en sens contraire (déduction Monory et demi-part de quotient familial pour le troisième enfant) ont été exceptionnelles et limitées.

(*) M. Patrick de Fréminet a été, de 1979 à 1981, conseiller technique, chargé des questions fiscales au cabinet de M. Papon, ministre du budget. Depuis septembre 1983, M. de Fréminet dirige le service fiscal de la banque Paribas.

(1) *Le Monde* du 4 octobre 1983.

Prochain article :

L'IMPOT SUR LE REVENU, LÉGER POUR QUI ?

trangers

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 mai

Nouvelle baisse

Une fois de plus, le vent frais qui souffle de l'autre côté de l'Atlantique a déclenché quelques refroidissements sur le marché parisien. Wall Street en baisse, taux d'intérêt en hausse, liberté de navigation de plus en plus menacée dans le golfe Persique, il n'en faut pas plus pour que notre place se rende aux abris en attendant la fin de l'alerte.

Mardi, la sirène n'avait pas encore sonné à la clôture et le ton était frileux autour des colonnes où l'on se contentait de suivre sur le tableau lumineux le repli des valeurs françaises : – 0,9 % en fin de séance. Faute de véritables occasions susceptibles de relancer l'intérêt des investisseurs, ceux-ci continuent à se rabattre sur des valeurs de second rang.

C'est ainsi qu'en tête des replis les plus marqués de cette séance de liquidation, perdante à hauteur de 0,9 %, on relève Arjomari, Darty, Opfi-Paribas, SGE-SB, Promodès, ADG, avec des baisses de 3 % à 5 %.

A l'inverse, Fraissinet, (Cedis, Plaine Monceau, Primagaz, Viniprix, Générale de Fonderie, Cofimeg et Compagnie Bancaire gagnent 1 % à 6 %. Une mention spéciale pour AMREP, qui regagne pratiquement le terrain perdu la veille (+ 1 %).

Du côté des valeurs étrangères, la morosité est également de rigueur et seuls quelques rares titres comme Hoechst acceptent d'aller figurer au tableau des hausses.

Isotherma, nouvellement introduite au second marché et qui a droit chaque jour à son communiqué de la Chambre syndicale des agents de change, a été cotée 220 F ce mardi.

Sur le marché de l'or, le métal fin est retombé de 380,35 à 379,15 dollars l'once d'un jour à l'autre à Londres. Sur notre marché, le lingot a perdu 650 F, à 102 750 F, tandis que le napoléon était inchangé, à 615 F.

Dollar-titre : 9,55/60 F, en baisse à l'instar du « billet vert ».

NEW-YORK

Au plus bas depuis treize mois

Un nouveau repli s'est produit mardi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu 8,5 points à 1 116,72, au plus bas depuis treize mois, plus précisément depuis le 6 avril 1983 (1 113,49). *La perte initiale* dépassait même 15 points, puis une reprise partielle permettait de la réduire. Cette baisse, la quatrième consécutive, est due aux inquiétudes des opérateurs sur l'évolution de la situation aux Etats-Unis, où on redoute toujours une *nouvelle hausse* des taux d'intérêt. A court terme, ces derniers ont vigoureusement remonté après un fléchissement temporaire. Les difficultés de la Continental Illinois ont également pesé sur la cote, de même que les craintes suscitées par *les tensions dans le golfe Persique.*

Esmark a progressé à la suite de l'OPA lancée par Beatrice Food (voir par ailleurs).

Le marché s'est montré nettement plus actif que la veille, avec 88 millions de titres traités, contre 73 millions, la participation des institutions ayant sensiblement progressé.

VALEURS	Cours du 21 mai	Cours du 22 mai
Alcoa	32 3/8	33 1/8
A.T.T.	15 3/4	15 5/8
Boeing	39	38 7/8
Chase Manhattan Bank	43 1/8	42 5/8
Du Pont de Nemours	47 3/4	47 1/2
Eastman Kodak	65 1/8	65
Exxon	42 3/8	42 1/4
Ford	34 1/2	34 7/8
General Electric	53 3/8	52 7/8
General Foods	51	51 1/8
General Motors	62	62
Goodyear	24	23 7/8
I.B.M.	108 5/8	107 7/8
I.T.T.	35 1/4	34 3/4
Mobil Oil	28 1/2	28 5/8
Pfizer	31 1/8	31 5/8
Schlumberger	51 1/8	50 5/8
Texaco	38	37 7/8
U.A.L. Inc.	33 1/2	33 5/8
Union Carbide	55 1/2	54 1/4
U.S. Steel	27 5/8	28 1/2
Westinghouse	40 3/4	40 5/8
Xerox Corp.	38 1/8	38 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ORSAN. – Cette filiale commune de *Lafarge et du groupe du Crédit agricole* vient de conclure un accord de principe avec la firme japonaise Ajinomoto pour produire et commercialiser, aux Etats-Unis et au Canada, de la lysine, un acide aminé destiné à l'alimentation du bétail. Ces deux sociétés possédaient déjà, depuis 1974, une filiale conjointe, Eurolysine, considérée *comme le principal producteur de lysine* en Europe à partir de l'usine d'Amiens. Celle-ci fournit à présent 26 000 tonnes/an de lysine et sa capacité doit être portée, en deux étapes, à 40 000 tonnes/an dans le cadre d'un programme d'investissements de 450 millions de francs environ. Aux Etats-Unis, marché en démarrage avec une production totale de 15 000 à 16 000 tonnes/an de lysine, la nouvelle société commune (à 50/50), Heartland Lysine Inc, édifiée dans l'Etat de l'Iowa, coûtera 40 millions de dollars. *Opérationnelle en 1986, elle* devrait alors avoir une capacité de production de 6 000 tonnes/an. Leader mondial pour la fermentation industrielle et les acides aminés, Ajinomoto a réalisé, au *31 mars 1983, un chiffre d'affaires annuel* de 2 milliards de dollars environ, dont plus de 10 % dans la biotechnologie (acides aminés, produits pharmaceutiques et chimiques...).

ESSO. – Esso Rep a *« révisé en hausse »* ses prévisions de production pour le champ de *Chaunoy (région de Melun), qui* passerait de 250 000 tonnes de pétrole en 1984, à 400 000 tonnes en 1985, et environ à 500 000 tonnes en 1986, annonce la société. En mars dernier, elle tablait encore sur une production pour *ce champ de la Brie* de l'ordre de 200 000 tonnes en 1984, puis de 300 000 tonnes en 1985, niveau pouvant être maintenu pendant quelques années. Depuis la mi-février 1984, deux autres puits *– Chaunoy 7 et 8 » – ont été forés,* Chaunoy 8 montrant notamment une *« extension de la structure vers l'est plus importante »* que prévue, souligne un communiqué d'Esso. Deux autres puits sont en cours de *réalisation.* Chaunoy 9 est presque terminé et semble marquer la limite nord du gisement. Chaunoy 10, commencé le 8 mai, est foré à l'est de Chaunoy 8, précise encore Esso, qui possède 100 % du champ.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	21 mai
Valeurs françaises	113,2
Valeurs étrangères	93,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 mai	22 mai
Indice général	174,9	173,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 mai .... 11 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 mai	23 mai
1 dollar (en yens)	233,33	232,70

BOURSE DE PARIS – Comptant – 22 MAI

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 22/5

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1620	4,5 % 1973	1780	1800	1790	+ 0 56	720	Euromarché	725	718	718	– 0 9[illegible]
3475	C.N.E. 3 %	3520	3570	3570	+ 1 42	680	Europe n° 1	695	686	686	– 1 2[illegible]
220	Accor	225 50	221 10	221 10	– 1 95	870	Facom	866	851	851	– 1 7[illegible]
750	Agence Havas	785	781	781	– 0 50	775	Fichet-Bauche	770	770	770	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
565	Gén. Electr.	527	519	519	– 1 51	164	Sony	143	138	139 10	– 2 72
650	Gen. Motors	624	598	598	– 4 16	260	T.D.K.	222	214	210 50	– 5 18
84	Goldfields	77	73 50	73 20	– 4 93	860	Unilever	792	763	760	– 4 04
230	Harmony	215 10	202 80	205	– 4 69	835	Unit. Techn.	848	825	827	– 2 94
42	Hitachi	35 95	35 45	35	– 2 64	1320	Vaal Reefs	1258	1199	1205	– 4 28
680	Hoechst Akt.	623	630	630	+ 1 12	615	West Deep	595	575	577	– 3 02
89	Imp. Chemical	82 10	79 30	79 30	– 3 41	555	West Hold.	502	473	474 10	– 5 55
137	Inco. Limited	112 80	110 20	110 20	– 2 30	400	Xerox Corp.	378	368	364	– 3 70
1730	IBM	1088	1058	1058	– 2 75	2 78	Zambia Corp.	2 58	2 48	2 49	– 3 48

COTE DES CHANGES

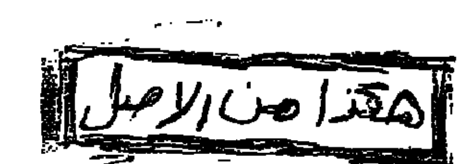
MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 496	8 435	8 200	8 600
Allemagne (100 DM)	307 120	307 410	292	312
Belgique (100 F)	15 128	15 129	14 250	15 350
Pays Bas (100 fl.)	273 160	273 160	261	281
Danemark (100 krd)	83 940	83 900	79	87
Norvège (100 k)	108 180	108 100	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 830	11 723	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 817	7 795	7 200	8 950
Italie (1 000 lires)	4 986	4 989	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	373 700	372 380	361	382
Suède (100 krs)	104 810	104 440	99	106
Autriche (100 sch)	43 720	43 710	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 511	5 501	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	6 050	6 040	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 560	6 518	6 290	6 630
Japon (100 yens)	3 643	3 620	3 490	3 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/5
Or fin (kilo en barre)	103700	102300
Or fin (en lingot)	103400	102750
Pièce française (20 fr)	615	615
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	609	610
Pièce latine (20 fr)	592	589
Souverain	747	750
Pièce de 20 dollars	4200	4195
Pièce de 10 dollars	2012 50	2012 50
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3880	3855
Pièce de 10 florins	615	614

RS DES SOCIET

ent Bank (France)



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

La publicité sur les radios locales

Le conseil des ministres devait examiner, ce mercredi 23 mai, le projet de loi préparé par M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, consacré à la modification de la loi du *29 juillet 1982*, pour permettre le financement des radios locales privées par les ressources publicitaires.

Un premier texte avait été préparé par M. Fillioud, après la déclaration de M. François Mitterrand au cours de sa conférence de presse du 4 avril. *Il prévoyait la séparation en* deux secteurs distincts : des sociétés commerciales autorisées à utiliser la publicité et un secteur associatif, qui *ne pourrait faire de la publicité* mais bénéficierait des subventions des pouvoirs publics.

L'examen de ce projet était prévu *pour la réunion* du conseil des ministres du 9 mai. Mais le président de la République a demandé *in extremis* à son secrétaire d'État de remanier le texte, afin d'introduire plus de souplesse, et en particulier la possibilité pour des radios « associatives » de diffuser de la publicité (*le Monde* du 10 mai). Un nouveau projet est donc discuté qui pourrait être encore modifié au cours de la réunion du conseil. Il prévoit trois possibilités de statut pour les radios locales privées : celles-ci pourraient être purement commerciales ou purement associatives, ou mixtes. C'est cette dernière solution que préconise la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, qui redoute les regroupements sur une même fréquence des radios aux statuts antagonistes.

Le conseil devait aussi examiner ce mercredi un projet de loi du même secrétariat d'État, modifiant la législation des sociétés d'économie mixte (SEM) chargées d'administrer *les futurs réseaux câblés* (*le Monde* du 5 mai).

M. ROCARD PRÉCISE LES MODALITÉS DE RÉDUCTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, *devait faire au conseil* des ministres la communication sur la réduction de la production laitière, primitivement prévue au *conseil des ministres* du vendredi 18 mai. Rien ne devait être en principe changé en dispositif global prévu pour favoriser les départs en retraite d'éleveurs et les arrêts de production.

En revanche, M. Rocard devrait apporter au gouvernement des précisions sur l'application régionale de la *politique des quotas, sur les problèmes particuliers* de la montagne, des zones défavorisées, de l'emploi, etc.

Le chanoine Guiberteau annonce une manifestation nationale

Le chanoine Paul Guiberteau, qui a *annoncé, mercredi matin 23 mai*, l'organisation *« tout à fait probable »* d'une manifestation nationale des défenseurs de l'école privée, a déclaré que les amendements *« imposés par le gouvernement, sans négociation ni débat (...), rendent encore plus néfaste la loi Savary »*. Il a protesté, particulièrement, contre les dispositions sur les écoles maternelles, *« restriction assez graves aux droits des parents »*, selon lui.

Les parents d'élèves de l'enseignement privé étaient appelés à participer, mercredi, à une série d'actions dans les principales villes de France, surtout entre 17 h 30 et 20 heures.

Les manifestants devaient ainsi bloquer la circulation automobile et s'adresser systématiquement aux passants, notamment à Montpellier, à Rennes et à Rouen, paralyser les centraux téléphoniques à Toulouse et Amiens. Des concerts de klaxon et des opérations « escargot » étaient également prévues. A Paris et à Lyon, les parents d'élèves étaient invités à orner toutes les écoles de banderoles : *« L'école libre vivra, oui à la liberté de l'enseignement »*.

A 18 h 30, à Paris, ils étaient appelés à se rassembler dans les établissements afin de rédiger des motions à l'intention des élus et des candidats aux élections européennes. Enfin, de 19 heures à 22 heures, les opposants au texte gouvernemental étaient conviés à converger vers l'église de la Trinité *« individuellement, de façon fluide, sans pancartes ni banderoles, mais arborant tous à la boutonnière un signe distinctif : badge ou fleur »*, qu'ils devaient *déposer* dans la fontaine de la place d'Estienne-d'Orves avant de se disperser.

De son côté, M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), s'est déclaré mardi soir *« serein mais vigilant »*. Pour lui, *« il y a eu un redressement significatif de dernière heure »*, même si le texte amendé *« n'est pas le projet idéal qui mène à l'unification »*. Le responsable du CNAL devrait être reçu jeudi par M. François Mitterrand. Vendredi matin, M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), devait à son tour s'entretenir avec le chef de l'État.

CONTRE LES PRATIQUES DISCRIMINATOIRES DANS LES RELATIONS COMMERCIALES

Une circulaire impose la transparence tarifaire entre fournisseurs et distributeurs

Jalon dans la lutte contre les causes structurelles de l'inflation, la circulaire relative à la transparence tarifaire dans les relations commerciales entre entreprises a été publiée au *Journal officiel* du 23 mai. Son but est de mettre fin aux ristournes abusives accordées par les fournisseurs à certains commerçants (principalement les grandes surfaces) et à imposer une publicité des tarifs et des conditions de vente, de manière à éviter ce que la circulaire appelle *« la prime excessive à la puissance d'achat »*.

Les conditions générales de vente établies par les fournisseurs s'imposent à tous les clients. Ces conditions doivent être détaillées et s'étendent aux modalités de règlement (avec *mention des rabais, remises* et ristournes, sur factures ou différés, que le fournisseur est prêt à consentir à ses clients). *« Il est indispensable que tout avantage particulier bénéficie dans les mêmes conditions aux autres clients des fournisseurs, qui doit modifier en conséquence ses conditions générales de vente »*, précise la circulaire.

Les accords de coopération commerciale, *entre commerçants* et industriels, restent autorisés, à condition qu'ils n'entraînent pas *« des discriminations injustifiées »*, *et qu'ils correspondent* à des services réels et bien identifiés. Ils ne doivent pas contrevenir au principe de transparence tarifaire.

Le texte se réfère explicitement à la « circulaire Scrivener » du 10 janvier 1978, qu'il ne fait que compléter. M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, a indiqué qu'il fallait développer le *« réflexe économie de marché »*, et que les décisions prises l'avaient été en concertation avec le CNPF (*où sont représentés* les industriels et les commerçants). Dans un prochain temps, les ministères de l'économie et des finances, du commerce et de l'artisanat, et de la consommation, entendent traiter de la distribution sélective et du refus de vente.

● *L'état de la balance des transactions courantes.* – La balance des transactions courantes a enregistré un déficit de 10,9 milliards de francs (en données corrigées des variations saisonnières) au cours du premier trimestre de 1984, contre un excédent de 2,6 milliards d'octobre à décembre derniers (– 25,8 milliards de francs durant les trois premiers mois de 1983). Tandis que le déficit commercial a atteint *15,5 milliards*, l'excédent des services s'est réduit à 5,7 milliards, les transferts ayant représenté 6,9 milliards de francs. En chiffres bruts, le déficit courant a atteint 17,1 milliards de francs, alors qu'un excédent de 3,8 milliards de francs avait été enregistré au quatrième trimestre 1983.

NOUVEAU GLISSEMENT DU DOLLAR : 8,42 F.

Les cours du dollar ont à nouveau glissé sur le marché des changes, revenant, à Francfort, de 2,7450 DM à 2,7370 DM et à Paris, de 8,44 F à 8,42 F. Le mark commence à se raffermir sur l'espoir d'un accord de compromis dans la grève pour les 35 heures en RFA. Le franc français s'est légèrement affaibli vis-à-vis de la monnaie allemande, dont le cours à Paris est passé de 3,0720 F à 3,0760 F.

Les grèves à la SNCF

LE TRAFIC FERROVIAIRE SERA GRAVEMENT PERTURBÉ LE 24 MAI

De graves perturbations du trafic ferroviaire sont à craindre jeudi 24 mai, tant sur les grandes lignes que sur la banlieue, en raison de la journée de grève organisée de 0 heure à 24 heures par la CGT, la CFDT, FO et la FGAAC (autonomes). La direction, qui a mis au point un programme de *remplacement*, prévoit un train sur quatre sur les grandes lignes, et de 25 à 30 % des convois sur le réseau de banlieue. *Dès mercredi soir, cependant*, le trafic devait être fortement perturbé à partir de 20 heures dans les gares de Paris-Austerlitz et de Paris-Lyon et dans une *moindre mesure* à Paris-Est. Les trains de grande ligne et de banlieue seront affichés dans les gares dans la journée du 23 mai.

Cette grève, qui risque d'être tout aussi impopulaire que celle des 16 et 17 mai derniers à Paris Saint-Lazare – bien que les usagers, cette fois, soient prévenus – est destinée à appuyer les *revendications* du personnel dans le domaine des salaires, mais aussi des conditions de travail, notamment à propos de l'application *des 35 heures hebdomadaires*. Les syndicats réclament l'attribution de jours de repos supplémentaires, tandis que la direction souhaiterait réduire la durée *quotidienne* du travail (*le Monde* du 19 mai).

La SNCF précise que la concertation se poursuit au niveau des établissements, ce que conteste la CFDT, *qui a affirmé* mardi que la direction refusait de négocier localement.

Quant au mouvement observé sur la ligne C du RER, il devait provoquer mercredi les mêmes perturbations que la veille, un train sur quatre, au moins, étant supprimé. Par ailleurs, des grèves tournantes sont encore signalées sur certaines lignes de banlieue, ainsi qu'au triage d'Orléans-Les Aubrais (Loiret) où les cheminots protestent contre le manque d'effectifs.

Assurance chômage

L'ANCIENNE CONVENTION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE EST PROROGÉE JUSQU'AU 1ᵉʳ JUILLET.

L'application de l'accord UNEDIC *du 29 février dernier* à la situation très particulière des professionnels intermittents du spectacle a été une nouvelle fois repoussée d'un mois. La commission paritaire de l'UNEDIC, qui ne parvient pas à trouver une solution satisfaisante pour ce dossier, a prorogé l'ancienne convention jusqu'au 20 juin pour sortir de l'impasse (*le Monde* des 13 et 22 mars).

Deux séances de discussions sont prévues d'ici là. Elles permettront d'étudier les diverses *propositions* avancées dont aucune, cependant, ne fait l'unanimité. Le CNPF, notamment se montre assez réticent, mais paraît admettre *maintenant* qu'il n'est pas possible d'appliquer la nouvelle réglementation dans toute sa rigueur. Si les dispositions étaient maintenues, en effet, les travailleurs intermittents du spectacle seraient considérés comme des salariés précaires qui, ayant travaillé trois mois au cours de l'année, sont indemnisés pendant une période équivalente sans espoir de l'être à nouveau pendant deux ans.

Cette perspective, qui inquiète le ministre de la culture, M. Lang, a provoqué de vives réactions dans les milieux professionnels. Les syndicats ont vigoureusement protesté et, *comme* FO, font observer que plus de 60 % des allocataires du spectacle ont un salaire de référence inférieur au SMIC.

Le numéro du « Monde » daté 23 mai 1984 a été tiré à 457 027 exemplaires

Sur le vif

Stupre en boîte

Voilà des jours qu'on me tannait, qu'on me bassinait : *tu n'a toujours pas vu vidéo-slip*, le film porno qui passe tous les soirs sur FR 3 en fin de programme ? Comment ça se fait ? Ça se fait tout *naturellement*. Je me lève à cinq heures du matin, alors à minuit, bonsoir les amis ! Et puis, je me *suis dit bon*, il faut vivre avec son temps. Hier soir, j'ai donc décidé de me coucher tôt. J'ai mis le réveil à 0 h 40. Je me suis traînée *complètement endormie*, devant la télé.

Et, dix minutes plus tard, je roupillais dans mon fauteuil sans avoir même *la force d'effacer* les *dernières* images de cette grise, furtive et indistincte esquisse de ce qui paraissait-être une partie de plaisir. *Absolument* comme ces *peep shows* qui offraient il y a près de vingt ans déjà aux passants de la 42ᵉ rue à New-York *l'occasion de regarder, par* la fente d'une machine à sous, un couple se livrer à de tâtonnantes et lointaines galipettes.

A la lumière de ce qu'on a vu *depuis sur grand écran* – et même sur le petit, ne serait-ce qu'en Italie – ça fait vraiment minable. *D'accord, c'est un clin* d'œil, c'est une blague, c'est polisson, pas cochon. C'est ça qui me gêne précisément, c'est ce *côté égrillard, cette façon de* montrer tout en l'escamotant la chose du machin avec des fourires de gamins s'enfermant dans les toilettes *pour faire étalage de* leur petite boutique.

Ce qu'on peut être ringard, en France, ce n'est pas croyable ! Question télé, s'entend, parce *qu'au cinéma* tout va, il n'y a pas de problème. Vous me direz : chacun est libre d'y aller ou pas. Tandis que chez soi, c'est la carte forcée. Mais non, personne ne vous oblige à appuyer sur tel bouton plutôt que, sur tel autre.

De toute manière avec l'explosion de la vidéo, *l'État ne peut plus surveiller, en pion* paternaliste et pudibond, l'écran noir de nos nuits blanches. Alors, qu'il laisse les amateurs se taper du *stupre en boîte* et qu'il n'essaye pas de nous refiler de l'ersatz ou du décaféiné.

CLAUDE SARRAUTE.

PLUSIEURS ÉDITEURS DÉCIDENT DE NE PLUS LIVRER LES VENDEURS EN INFRACTION AVEC LA LOI LANG

L'assaut contre la loi Lang de la FNAC, *qui a décidé de réintroduire* un rabais de 20 % sur les prix de certains livres, déclenche la riposte des éditeurs. Après Gallimard qui *« sursoit »* aux commandes de la FNAC, Albin Michel, La Découverte, Robert Laffont, Minuit, Le Seuil, annoncent dans un communiqué qu'ils n'honoreront plus *« jusqu'à nouvel ordre »* les demandes de livres de *« certains libres services »* en infraction avec la loi. Cela signifie que la décision de ces éditeurs concerne aussi les centres Leclerc.

De leur côté, deux filiale de Hachette – Fayard et Grasset – ont fait connaître à leur maison mère qui les distribue, leur *« appui total, ainsi que celui de l'ensemble de leurs auteurs, à toute mesure immédiate de suspension de la fourniture de leurs ouvrages aux contrevenants à la loi »*. Elles estiment que *« les infractions délibérées »* qui *« se multiplient actuellement mettent en danger le réseau de la librairie, et par là même, l'avenir de la création littéraire »*.

(Lire nos autres informations page 24.)

En Angola

ÉCHANGE DE PRISONNIERS AVEC PRETORIA

Quinze soldats angolais, capturés par les troupes sud-africaines en 1981 et 1982, et un soldat noir des forces territoriales namibiennes détenu en Angola depuis décembre dernier, ont été libérés, mardi 22 mai, à Ngiva (sud de l'Angola), dans le cadre d'un échange de prisonniers conclu entre Pretoria et Luanda.

Quinze autres soldats des FAPLA (*Forces armées populaires de libération* de l'Angola) et un soldat cubain, capturés au cours de l'opération « Askari » lancée par l'armée sud-africaine en décembre et janvier derniers dans le sud de l'Angola, devaient également être remis aux autorités angolaises mercredi 23 mai.

Une brève cérémonie a eu lieu à Ngiva, à laquelle ont participé des délégués de CICR (Comité international de la Croix-Rouge) et des représentants des ministères des affaires étrangères sud-africain et angolais. Pour la première fois, Luanda avait autorisé des représentants de la presse sud-africaine à assister à l'événement. – (AFP).

● *M. Kim Il Sung à Moscou.* – Le président nord-coréen Kil Il Sung est arrivé mercredi 23 mai en « visite officielle d'amitié » à Moscou, la première depuis dix-sept ans, a annoncé l'agence Tass. A sa descente du train spécial qui l'amenait de Pyongyang, le chef du parti et de l'État nord-coréens a été accueilli *par le premier ministre* Nikolaï Tikhonov, le ministre des affaires étrangères Andreï Gromyko et le maréchal Dmitri Oustinov, ministre de la *défense*.

Le président Kim voyage avec une forte délégation comprenant notamment le premier ministre Kang Song-San et les ministres *de la défense*, des affaires étrangères et de l'économie. – *(AFP.)*

● *Perquisitions en Afrique du Sud.* – Les forces de sécurité sud-africaines ont perquisitionné, mardi 22 mai, au siège de l'Organisation du peuple azanien (AZAPO), à *Johannesburg*, ainsi qu'au domicile d'une vingtaine de dirigeants de l'organisation, dans plusieurs villes sud-africaines, notamment à *Soweto*, Durban et Le Cap. Des centaines de documents ainsi que quatre bandes de magnétoscope ont été saisis à cette occasion, présentée par les autorités *comme une simple « enquête de routine »*.

L'AZAPO, créée en 1978, est l'une des rares organisations de la « conscience noire » qui n'a pas été interdite par le gouvernement sud-africain.